

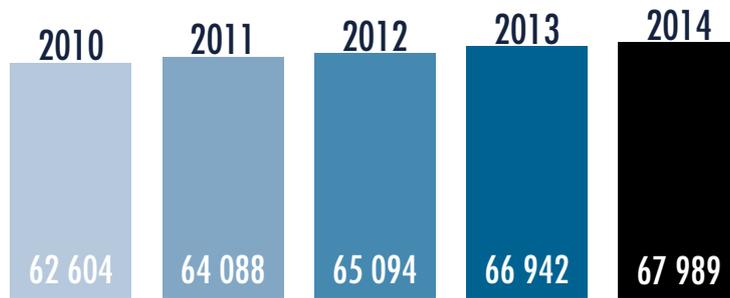
Rapport annuel 2014



"The Connection to the World
of Sustainable Tropical Agriculture"

1

Hectares plantés
(en hectares)



2

Part du groupe dans
le résultat,
avant IAS41



3

Flux de trésorerie
des activités
opérationnelles
après impôts



4

Capitaux propres
du groupe



Chiffres-clés

Activités		2014	2013R	2012R	2011NR	2010NR
Production propre totale des entreprises consolidées (en tonnes)	huile de palme	219 623	206 476	214 521	206 476	192 156
	caoutchouc	9 675	9 773	9 757	8 464	9 608
	thé	2 816	2 850	2 869	2 626	3 097
	bananes	23 595	22 325	23 916	19 297	20 639
Prix du marché moyen (USD/tonne)	huile de palme	821	857	999	1 125	901
	caoutchouc	1 958	2 795	3 377	4 823	3 654
	thé *	2 045	2 399	2 881	2 724	2 719
	bananes	1 043	1 022	1 100	1 125	1 002

Résultats (en KUSD)

Chiffre d'affaires	285 899	286 057	320 141	367 661	279 400
Bénéfice brut - avant IAS41	78 903	79 014	93 434	136 808	117 682
Résultat opérationnel - avant IAS41	59 693	53 888	64 669	114 090	95 625
Part du groupe dans le résultat	56 268	55 627	68 392	95 088	84 843
Flux de trésorerie des activités opérationnelles après impôts	73 737	54 978	69 150	104 273	77 704
Flux de trésorerie disponible	27 264	-25 439	-10 042	37 168	33 922

Bilan (en KUSD)

Immobilisations opérationnelles (1)	522 599	489 106	422 445	385 363	321 512
Capitaux propres du groupe	547 515	508 058	472 642	425 261	368 549
Actifs (+)/passifs (-) financiers nets	-24 617	-35 077	12 817	47 519	56 484
Investissements en immobilisations incorporelles et opérationnelles (1)	58 380	88 203	95 440	68 031	37 842

Données par action (en USD)

Nombre d'actions émises	8 951 740	8 951 740	8 951 740	8 951 740	8 951 740
Nombre d'actions propres	62 000	62 000	59 676	59 676	0
Capitaux propres	61,59	57,15	53,15	47,82	41,17
Résultat de base par action	6,33	6,26	7,69	10,63	9,48
Flux de trésorerie des activités opérationnelles après impôts (2)	8,29	6,18	7,78	11,65	8,68
Flux de trésorerie disponible (2)	3,07	-2,86	-1,13	4,15	3,79
Dividende brut (in EUR)	1,25	1,25	1,70	1,70	1,50

Cours de bourse (en EUR)

Maximum	64,00	65,30	71,89	75,78	71,93
Minimum	45,10	49,52	54,51	49,01	36,80
Clôture 31/12	47,68	57,70	58,50	58,00	71,00
Capitalisation boursière au 31/12 (en KEUR)	426 819	516 515	523 677	519 201	635 574

(1) Immobilisations opérationnelles = actifs biologiques, immobilisations corporelles et immeubles de placement

(2) Dénominateur 2014 = la moyenne pondérée des actions émises (8 889 740 actions).

R Les chiffres comparatifs de 2013 et 2012 ont été retraités à cause de la consolidation par la méthode de mise en équivalence de PT Agro Muko, suite à l'application de la nouvelle norme IFRS 11.

NR: Les chiffres comparatifs de 2011 et 2010 n'ont pas été retraités. Les chiffres originaux ont été conservés.

* Le marché de Mombasa

Exercice 2014



Rapports du conseil d'administration et du commissaire
présentés à la 96ème assemblée générale ordinaire du 10 juin 2015

“ Irrigation en pépinière de palmiers. Une femme préposée à l’irrigation manuelle arrose au tuyau des jeunes plants de palmier.



Calendrier financier

L'information périodique et occasionnelle se rapportant à la société et au groupe sera communiquée avant les heures d'ouverture du marché, de la manière suivante :

- le rapport intermédiaire sur les 3 premiers mois, le 23 avril 2015 ;
- les résultats du premier semestre, le 20 août 2015 ;
- le rapport intermédiaire sur les 9 premiers mois le 22 octobre 2015 ;
- les résultats de l'exercice, en février 2016, accompagnés de commentaires sur les activités du groupe ;
- chaque événement important, pouvant avoir une influence sur le résultat de la société et du groupe, fera l'objet d'un communiqué de presse séparé conformément aux dispositions légales en vigueur.

La prochaine assemblée générale ordinaire se tiendra le 8 juin 2016 à 15 heures à Kasteel Calesberg, Calesbergdreef 5 - 2900 Schoten.

Adresses utiles

Responsables de la communication financière:

François Van Hoydonck, CEO
Johan Nelis, CFO
finance@sipef.com

Siège social et bureaux:

Kasteel Calesberg
Calesbergdreef 5
B-2900 Schoten

Tel. +32 3 641 97 00
Fax +32 3 646 57 05
info@sipef.com
www.sipef.com

RPR Antwerpen
TVA BE0404491285

Table des matières

3	Calendrier financier
3	Adresses utiles
4	Faits marquants du groupe <i>Sipef</i> en 2014
5	Historique
5	Activités principales
6	Stratégie de l'entreprise
7	Administration, contrôle, gestion journalière
10	Activités
13	Organigramme
14	Message du président
18	Conseil d'administration
20	Rapport du conseil d'administration
42	Rapport de gestion par produit
46	Rapport de gestion par pays
72	Productions du groupe
73	Hectares plantés
74	Profil d'âge
76	Se développer de façon responsable pour croître durablement
I	Bananes
82	États financiers

Faits marquants

du groupe SIPEF en 2014

Mars 2014

Lancement officiel du projet de recherche en Indonésie/Singapour pour le développement de palmiers à haut rendement.

Juillet 2014

La mise en service d'une nouvelle usine d'huile de palme en Indonésie.
Paiement d'un dividende brut de 1,25 EUR par action.

Octobre 2014

Démarrage d'une nouvelle usine d'huile de palme en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Décembre 2014

Franchissement des seuils des 6 000 hectares de compensations et 1 000 hectares de nouvelles plantations dans la zone d'extension Musi Rawas en Indonésie.

La production annuelle d'huile de palme a augmenté de 5,7%, malgré un quatrième trimestre décevant (-2,8%).

Chute des prix sur les marchés mondiaux de l'huile de palme, du caoutchouc et du thé.

La dévaluation des monnaies locales (IDR, PGK et EUR) a soutenu nos efforts continus pour contrôler les coûts de production.

Le bénéfice avant impôts, avant l'ajustement IAS41, a augmenté de 17,2%.

Le résultat avant IAS41 part du groupe s'élevait à 48 520 KUSD, le résultat net IFRS était de 56 268 KUSD.

La quote-part des revenus disponibles s'élevaient à 27 264 KUSD et ont été consacrés au paiement de dividendes ainsi qu'à l'amélioration de la position de trésorerie nette.

Un accord de principe a été signé pour la vente de *Galley Reach Holdings Ltd*, notre plantation de caoutchouc en Papouasie-Nouvelle-Guinée.



“ Employée spécialisée dans la cueillette du bourgeon terminal et des 2èmes feuilles (“jeunes feuilles”), destinés à la confection de thés de qualité.

Sur base des prix de vente actuels, nous prévoyons un résultat inférieur pour 2015.

Proposition de distribution d'un dividende brut de 1,25 EUR par action, en ligne avec le ratio de distribution des années précédentes.

Historique

La Société Internationale de Plantations et de Finance a été constituée en 1919 avec pour but principal la promotion et la gérance de sociétés de plantations dans des régions tropicales et subtropicales. À cette époque, la société disposait de deux «agences de gestion», une à Kuala Lumpur en Malaisie et l'autre à Médan en Indonésie.

La société s'est développée progressivement en un groupe agro-industriel diversifié disposant d'unités de production et d'exportation en Asie, en Océanie, en Afrique et en Amérique du Sud et gérant d'importantes plantations de cultures traditionnelles que sont le caoutchouc, l'huile de palme et le thé.

À partir de 1970 de nouvelles activités comme les bananes, les ananas, les plantes ornementales, les goyaves et le poivre furent introduites. Le groupe acquit également des intérêts dans le secteur immobilier en Belgique et aux États-Unis, mais cette activité a, depuis, été arrêtée.

Les activités traditionnelles relatives aux matières premières et à leurs exportations ont naturellement amené à développer le secteur de l'assurance. Cette activité a été étendue à une vaste gamme de services.

Durant la dernière décennie *SIPEF* s'est complètement recentrée sur l'agro-industrie de l'huile de palme, du caoutchouc, du thé et des bananes, et ce, en Indonésie, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et en Côte d'Ivoire. Le groupe commercialise lui-même ses productions sur les marchés mondiaux. *SIPEF* s'occupe également de gestion et d'études de marchés pour compte de tiers.

À la fin de 2014 les plantations ont une superficie de 67 989 hectares plantés.

Activités principales

SIPEF est une société agro-industrielle, cotée sur Euronext à Bruxelles.

La société détient essentiellement des participations majoritaires dans des entreprises de production agro-industrielle en zone tropicale qu'elle gère et qu'elle exploite.

Le groupe est diversifié géographiquement et produit plusieurs matières premières, dont la principale est l'huile de palme.

Les investissements sont généralement effectués dans des pays en développement.

“ Vue d'une parcelle en floraison d'ananas de variété 'Ananas comosus striatus', à destination du marché européen des fleuristes.



Stratégie de l'entreprise

Gestion

SIPEF joue un rôle décisionnel dans la gestion des sociétés dans lesquelles elle détient une majorité ou qu'elle contrôle avec d'autres partenaires. Ce rôle inclut une participation active aux conseils d'administration des filiales ainsi que la supervision du management et de l'exploitation de celles-ci. SIPEF s'efforce de transmettre aux directions locales son expertise agronomique et technique.

Clientèle

Toutes les actions sont mises en œuvres afin de satisfaire les besoins de ses clients et d'assurer que des marchandises et des services de qualité leur sont fournis en temps voulu.

Employés

Afin d'optimiser la gestion des plantations, des efforts particuliers sont déployés pour former ses collaborateurs locaux en matière d'agronomie et de gestion.

Les politiques agricole, technique, environnementale et générale du groupe sont consignées avec des directives pratiques, mises en œuvre par des stages de formation. Une attention particulière est portée à ce que l'ensemble des employés travaille dans un environnement sain et sécurisé.

Environnement

Le groupe reconnaît que, outre ses obligations statutaires et commerciales, il a une responsabilité envers les communautés et envers l'environnement dans lequel il opère.

Le groupe veille à préserver l'environnement par l'application de pratiques agricoles saines et conformes aux principes et critères du « Roundtable on Sustainable Palm Oil » (RSPO). Celles-ci incluent un large éventail de responsabilités sociales et environnementales telles que la transparence, la conformité légale, les bonnes pratiques agronomiques, le développement responsable des superficies et la recherche continue de perfection.

Un chapitre séparé du rapport annuel est consacré à l'agriculture durable et au soin accordé à son application.

“ Une équipe de traitements phytosanitaires à l'œuvre dans une palmeraie mature au Nord-Sumatra en Indonésie.



Administration, contrôle et gestion journalière

Conseil d'administration

Baron BRACHT	président
François VAN HOYDONCK	administrateur délégué
Baron BERTRAND	administrateur
Priscilla BRACHT	administrateur
Jacques DELEN	administrateur
Antoine FRILING	administrateur
Regnier HAEGELSTEEN	administrateur
Sophie LAMMERANT-VELGE	administrateur
Richard ROBINOW	administrateur

Commissaire

DELOITTE	commissaire aux comptes
Réviseurs d'entreprises SC s.f.d. SCRL	
représentés par	
Dirk CLEYMANS	

Comité exécutif

François VAN HOYDONCK	administrateur délégué
Charles DE WULF	directeur estates department
Thomas HILDENBRAND	directeur marketing bananes et horticulture
Robbert KESSELS	directeur marketing commodities
Johan NELIS	chief financial officer

Consultant

Matthew T. ADAMS	independent visiting agent
------------------	----------------------------

“ Travaux d'abattage d'une parcelle de palmiers âgés, qui sera sujette à replantation après une période de mise en jachère. Les stipes ou pseudo-troncs sont tranchés menus pour favoriser leur décomposition, alimentant ainsi le sol en matière organique.





Activités

Légende

Huile de palme

Caoutchouc

Bananes

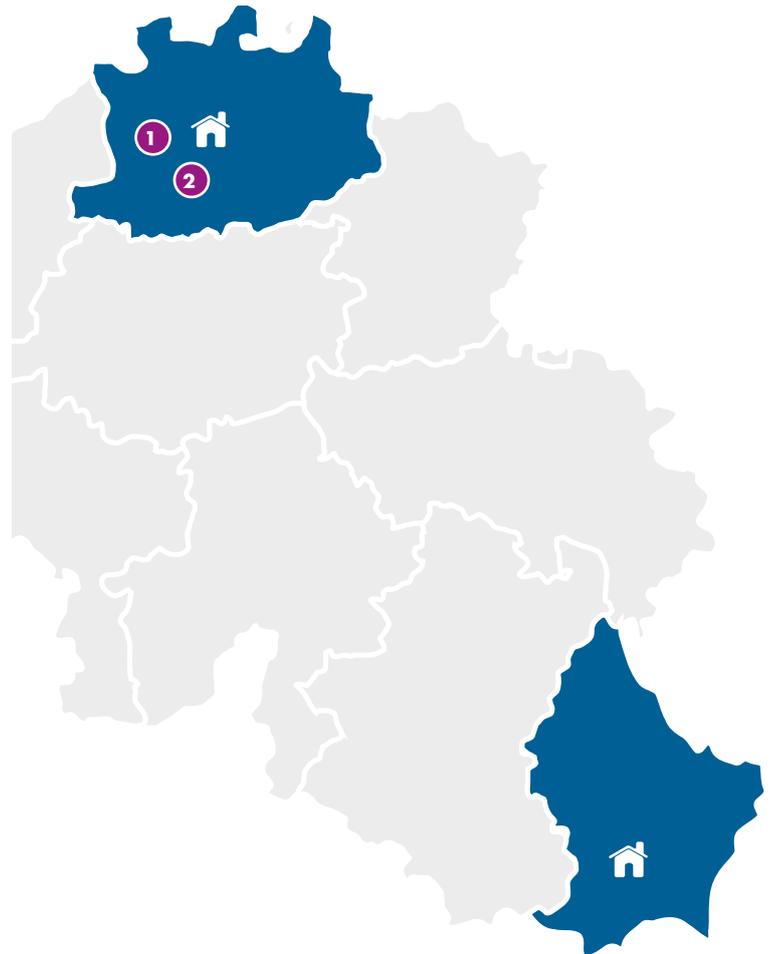
Thé

Horticulture

Assurances

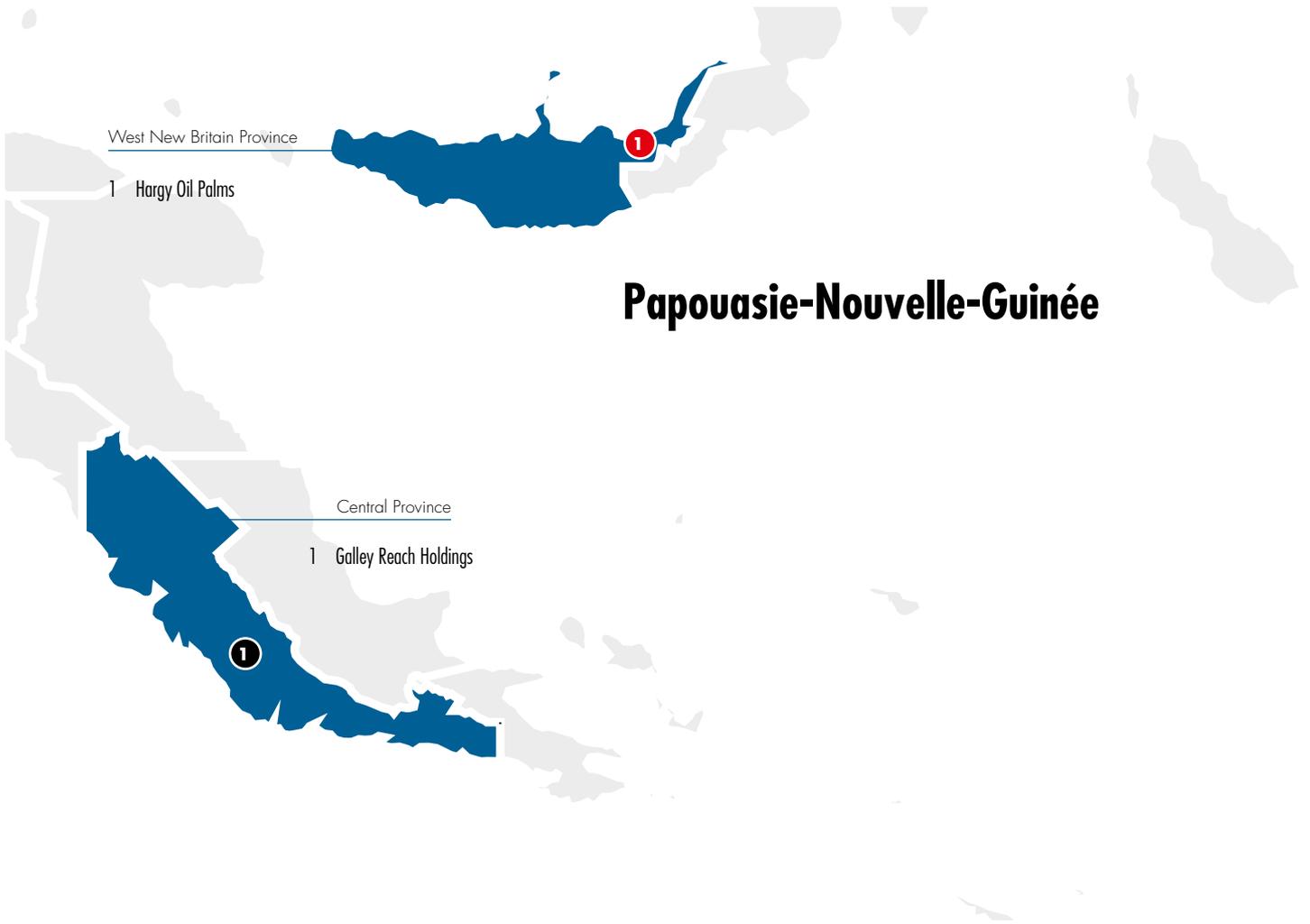
Belgique Luxembourg

- 🏠 SIPEF
- 1 BDM
- 2 ASCO
- 🏠 Jabelmalux



Côte d'Ivoire





“ Travaux de sélection en pépinière d'hévéas. Les plants issus de graines germées sont progressivement éliminés s'ils ont un retard de croissance, sont mal formés ou présentent des jaunissements, qui les rendraient impropres au greffage.



Organigramme

SIPEF

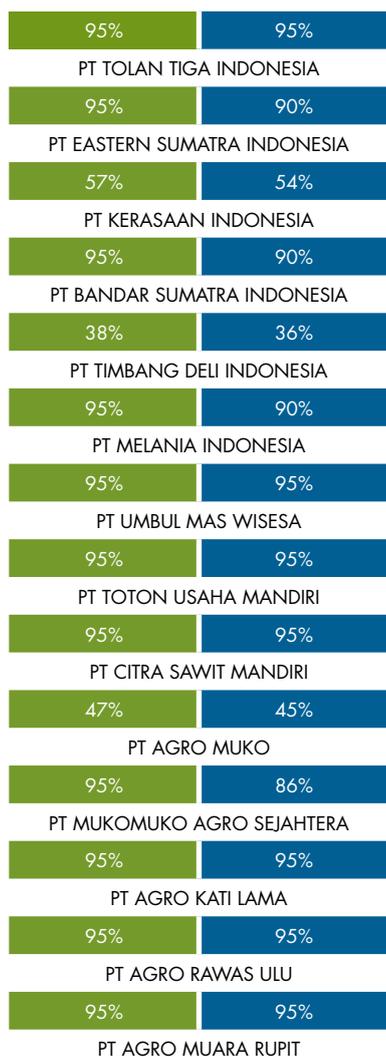
Assurances

pourcentage de contrôle pourcentage d'intérêts



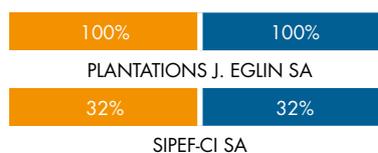
Indonésie

pourcentage de contrôle pourcentage d'intérêts



Afrique

pourcentage de contrôle pourcentage d'intérêts



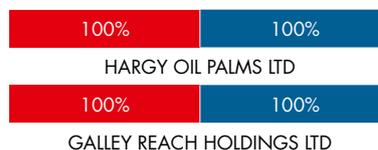
Europe

pourcentage de contrôle pourcentage d'intérêts



Océan Pacifique

pourcentage de contrôle pourcentage d'intérêts



Singapore

pourcentage de contrôle pourcentage d'intérêts



Message du président

Baron Bracht
président



Mesdames et Messieurs,

C'est avec plaisir que je vous présente notre rapport annuel, les comptes consolidés du groupe et ceux de la société anonyme. Ils seront détaillés lors de la 96^e assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 juin 2015.

L'année 2014 fut essentiellement divisée en deux parties : un premier semestre avec des volumes de production satisfaisants et de meilleurs prix pour l'huile de palme, et un second semestre avec des quantités beaucoup plus faibles et une forte baisse des prix de vente sur le marché. Après un exercice décevant en 2013, les conditions agronomiques au premier semestre furent particulièrement favorables. Nous avons enregistré une hausse des volumes d'huile de palme, de caoutchouc et de bananes dans la plupart des unités de production. Cette tendance ne s'est pas poursuivie jusqu'à la fin de l'année, et une baisse des volumes fut constatée dans la plupart des zones de production d'huile de palme en Asie du Sud-Est, ainsi que lors de nos récoltes de bananes en Côte d'Ivoire, qui se firent sous un climat beaucoup plus froid qu'attendu.

L'actualité indonésienne fut principalement marquée par les élections législatives et présidentielles respectivement en avril et en juillet de cette année. Après la publication des résultats des élections, nous devions entrer dans une période politique instable, où la victoire du Président Joko Widodo fut contestée par les parties perdantes qui bénéficiaient d'un ancrage solide au sein du Parlement nouvellement élu. À la fin du mois d'octobre, le nouveau président put entamer la mise en œuvre de son programme électoral, concentré sur la réduction des inégalités entre les riches et les pauvres, la diminution de la dépendance aux ressources naturelles, la diversification des exportations, l'investissement dans les infrastructures et la production, ainsi que dans la recherche et le développement.

En raison du retard dans le lancement du premier projet de gaz liquéfié et de la baisse des prix des matières premières, le gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée fut mis sous pression budgétaire. Le plan à long terme étant d'application pour l'amélioration des infrastructures, de l'éducation et des soins médicaux destinés à la population n'est pas encore suffisamment financé par les recettes provenant des royalties sur les réserves de gaz. La monnaie locale continue de s'affaiblir par rapport au dollar, et les mesures mises en œuvre pour la protection de la devise ne semblent pas avoir l'effet escompté.

Le climat politique et social en Côte d'Ivoire est resté très stable. Le pays est en plein développement après les troubles civils de 2011 et espère reprendre peu à peu sa place prédominante au sein du continent africain. L'année électorale de 2015 est attendue avec beaucoup d'intérêt, puisqu'un nouveau président sera élu.

Les prévisions à long terme pour l'huile de palme restent totalement intactes et cette huile occupe une place de plus en plus importante au sein des huiles végétales, tant dans le secteur alimentaire que dans le secteur des biocarburants. Les prix restent volatiles et sont déterminés à court terme principalement par l'offre conjointe des quantités de soja et

d'huile de colza ainsi que par la demande de biocarburants, liée aux prix du pétrole brut. Au cours du premier semestre, l'offre fut limitée et les prix demeurèrent solides, mais suite à l'exceptionnelle récolte de nombreux hectares de soja plantés en Amérique du sud, nous avons enregistré une baisse de prix sensible à la moitié de l'exercice.

L'obligation annoncée du mélange de biodiesel en Indonésie, combinée avec de plus faibles subventions pour l'usage local du diesel, ont soutenu le marché, mais les grandes quantités de soja récoltées sur le continent nord-américain ont exercé une pression sur les prix au cours du troisième trimestre. La chute brutale des prix du pétrole brut a nui à la rentabilité de la production de biodiesel brut, et a ramené les prix de l'huile de palme à un niveau qui n'avait plus été atteint depuis 2009.

La baisse de l'approvisionnement en huile de palme en provenance d'Extrême-Orient, conséquence de la sécheresse de début 2014, ainsi que les subventions pour le mélange obligatoire de biodiesel en Indonésie ont soutenu les prix du marché, mais l'évolution du prix de l'huile de palme dépendra de l'effet des conditions météorologiques sur la production de soja au cours du premier semestre en Amérique du Sud, et au cours du second semestre aux États-Unis.

Nous avons enregistré une augmentation des volumes d'huile de palme produite de 5,7% par rapport à 2013, résultat de nos efforts récents pour rajeunir et étendre les zones de palmiers à huile, aussi bien en Papouasie-Nouvelle-Guinée qu'en Indonésie. L'extension des projets *PT Umbul Mas Wisesa (UMW)*/*PT Toton Usaha Mandiri (TUM)* au Nord-Sumatra est complètement terminée, et la maturité croissante des palmiers est la principale contribution à la croissance du groupe. La nouvelle usine d'extraction d'huile de palme transforme tous les fruits de manière durable.

Les extensions d'*Hargy Oil Palms* en Papouasie-Nouvelle-Guinée se sont poursuivies, avec une expansion supplémentaire de 615 hectares, ce qui représente un total de 13 000 hectares plantés, dont 30,6% sont encore immatures. La nouvelle usine d'extraction d'huile de palme est terminée, ce qui permettra également de gérer l'augmentation du volume de fruits à traiter. L'abondante saison des pluies représente chaque année un défi pour nos managers, mais sur le plan agronomique cette zone représente, par hectare, les rendements les plus élevés du groupe.

Dans la région de Musi Rawas, au Sud-Sumatra, les extensions prennent peu à peu forme. Parmi les trois concessions obtenues, pour un total récemment révisé de 25 579 hectares, les occupants locaux ont déjà été indemnisés pour plus de 6 000 hectares, dont 1 000 hectares ont été plantés avec des palmiers à huile. Les indemnisations et les plantations ultérieures se sont poursuivies à un rythme accéléré. Les qualités agronomiques de cette région sont excellentes et il n'y a pas beaucoup de possibilités d'emploi pour la population locale

Message du président

dans le domaine de l'agriculture industrielle. Ce projet constitue donc, pour les années à venir, le fer de lance des extensions du groupe *SIPEF* en Indonésie.

La rentabilité des plantations de caoutchouc naturel a été mise sous pression, et au cours des deux dernières années, le prix du caoutchouc de qualité destiné à la fabrication de pneus s'est vu réduit de moitié, atteignant un niveau qui a contraint un certain nombre de pays producteurs à vendre en dessous de leur coût de production. L'offre fut augmentée par de nouvelles plantations effectuées dans les années 2008-2009, qui sont maintenant entrées en production. La demande n'a pas augmenté dans la même mesure, surtout pour les pneus des automobiles et véhicules industriels, et a souffert d'un ralentissement de l'activité du secteur minier et de la constitution de stocks dans les pays consommateurs, en particulier la Chine.

Tout porte à croire que nous avons atteint le point le plus bas du marché, et nous constatons à présent une légère hausse des prix, entraînée par la relance des ventes automobiles dans le monde entier. Une évaluation structurelle des activités de caoutchouc au sein du groupe nous a fait décider de ne plus replanter ni investir dans les plantations d'hévéas de *Galley Reach Holdings Ltd* en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Nous sommes déjà en négociations avancées avec des acheteurs potentiels. Nous conservons nos plantations d'hévéas à Sumatra et investirons davantage dans leur rentabilité future.

En raison de la forte hausse des volumes produits dans les plantations de thé du Kenya, le prix de référence de notre thé Cibuni, produit par le groupe *SIPEF* à Java en Indonésie, a considérablement diminué l'an dernier. Les augmentations salariales annuelles de l'abondante main-d'œuvre impliquée dans la cueillette manuelle, que nous continuons de pratiquer pour atteindre la qualité désirée, ont fait rapprocher le prix de revient proche de ce faible prix de vente, lequel a conduit nos clients du Moyen-Orient à s'approvisionner localement. En ce début d'année, nous constatons que les ventes sont à nouveau en hausse dans notre région habituelle, et à des prix de vente plus élevés.

Les volumes de production des bananes furent exceptionnels au début de l'année 2014, grâce à l'absence d'Harmattan. Ceci devait être annihilé par un temps plus froid que de coutume au second semestre. Nos exportations de bananes et de fleurs en provenance des *Plantations J. Eglin SA* vers l'Europe marquèrent encore une année pleine de succès, avec une contribution très stable aux résultats du groupe. Le système des prix de vente et du taux de fret prédéterminés permet de garantir les résultats annuels, tant que les volumes, la qualité requise et le prix de revient peuvent être respectés par nos employés sur place. Malgré la réduction des droits à l'importation en Europe appliqués aux bananes dollars, le prix de vente de nos bananes est resté identique au Royaume-Uni et en Europe méridionale, où la banane africaine a trouvé un marché stable. Le groupe a commencé une extension progressive des zones plantées ainsi que la construction d'une station de conditionnement supplémentaire.

Les opérations d'assurance, que nous partageons avec Ackermans & van Haaren, mettent l'accent sur les assurances maritimes et tous risques, avec un nouvel assainissement dans les secteurs plus volatils. Nous travaillons davantage avec les grands courtiers régionaux et le lien commercial entre les deux secteurs est renforcé, ce qui devrait bénéficier au résultat technique des assurances.

SIPEF continue d'investir dans l'expansion des superficies plantées dans des zones éloignées des villes, où le secteur agricole est l'employeur le plus important. Ces extensions sont accompagnées d'investissements dans les infrastructures, les maisons et les facilités, ce qui permet de fidéliser à long terme les travailleurs à l'entreprise. L'année dernière, nous avons terminé deux nouvelles usines d'extraction d'huile de palme. Elles permettront de gérer l'augmentation du volume de fruits à traiter au cours des prochaines années, et de les transformer en huile de palme durable au sein de nos propres usines. Ces constructions ont pesé sur les ressources disponibles au sein de l'entreprise, mais notre stratégie vise à financer le développement du groupe sans devoir adopter une position de dette structurelle, et en tenant compte d'une rémunération annuelle des actionnaires.

Après avoir engagé les filiales indonésiennes début 2014 vers un nouveau système financier et de « reporting » totalement intégré, nos activités en Papouasie-Nouvelle-Guinée furent également ajoutées au système au 1er janvier 2015. Ceci nous permet d'analyser les données agronomiques et techniques de base plus rapidement et plus efficacement. Nous étudions la poursuite de l'intégration en vue d'un traitement de l'information au siège de *SIPEF* en Belgique et pour les activités bananières en Côte d'Ivoire.

SIPEF souhaite se comporter de manière exemplaire sur le plan de la durabilité. En tant que société européenne cotée en bourse, nous sommes obligés de garantir à nos investisseurs le respect de la nature et des personnes, via la certification de toutes nos activités et de nos produits, qui tiennent compte des normes écologiques et de responsabilité sociale en vigueur dans l'agriculture industrielle tropicale.

Au cours de la période écoulée, la réputation de l'huile de palme fut à nouveau mise sous pression au sein de l'opinion publique en France et en Belgique. Nous sommes donc impliqués de manière active dans la création de l'Alliance belge pour l'huile de palme durable, qui s'est fixée comme objectif d'encourager l'utilisation de l'huile de palme durable auprès des producteurs alimentaires et des utilisateurs. Par le biais de cet organisme, nous appuyons une image équilibrée des propriétés nutritionnelles de l'huile de palme, et nous clarifions les critères écologiques et sociaux qui sont appliqués par les producteurs durables.

Dans ce contexte, nous investissons également dans la réduction des émissions de biogaz. En plus des deux systèmes existants à comme effet de récupérer le gaz méthane provenant des eaux usées, construits dans le Nord-Sumatra en 2007, nous avons réalisé un système de réservoirs pour une usine existante dans la province de Bengkulu et pour les deux nouvelles usines qui ont été récemment mises en service en Papouasie-Nouvelle-Guinée et

au Nord-Sumatra. Ainsi, cinq des huit usines sont déjà équipées pour répondre aux normes de certification européennes pour l'énergie verte. La durabilité et les certifications sont combinées et considérées en fonction des objectifs de rentabilité de la société.

Nous travaillons également via notre propre fondation indonésienne, sur deux projets qui apportent une contribution à long terme pour la conservation de la nature dans ce pays. Depuis plusieurs années, nous poursuivons un projet de protection marine sur deux plages de la côte sud de Sumatra, sur lesquelles des espèces de tortues marines menacées pondent leurs œufs et nous garantissons chaque année l'éclosion de plus de 5 000 œufs qui donnent des bébés tortues, qui à nouveau choisissent leur liberté. Après une campagne endurente de plusieurs années, nous avons également reçu une licence pour la protection active de plus de 12 000 hectares de forêts en voie de disparition, situés à côté du Parc National de Kerinci Seblat. Nous y travaillons en étroite collaboration avec la population locale, en vue de replanter des forêts.

Nous avons également signé un accord de coopération avec NBPOL, une société de plantations cotée en bourse dotée d'un centre de recherche renommé pour la production de graines de palmiers (en Papouasie-Nouvelle-Guinée), et Biosing (une organisation scientifique). Cet accord a pris forme et notre groupe a mis à disposition la plantation de Timbang Deli en vue du développement de palmiers à haut rendement, qui permettront à l'industrie de bénéficier d'une rentabilité plus élevée. Ce type de travaux scientifiques est unique dans le secteur, et nécessite une vision à long terme, pour qu'ils permettent d'atteindre des résultats commerciaux responsables.

Grâce à notre stratégie de ventes à terme au premier semestre, nous avons réussi à clôturer l'exercice avec un résultat supérieur à celui de 2013, et ce malgré la chute des prix de l'huile de palme au second semestre et aux apports décevants du caoutchouc et du thé. Les meilleures productions d'huile de palme vendues à des prix plus élevés furent la principale raison du bénéfice IFRS de 56 268 KUSD, part du groupe, par rapport à 55 627 KUSD l'an dernier.

Je tiens à remercier tous les employés du groupe *SIPEF*, chacun à son niveau et dans son secteur d'activité, pour avoir contribué à la réalisation de ces résultats. En cette période de baisse des prix, il est important de contrôler les coûts et de gérer les plantations et les usines le plus efficacement possible. Les augmentations salariales générales qui ont été imposées par les autorités locales ces dernières années, n'ont pas facilité la maîtrise des coûts de production ni la rentabilité pour le secteur agricole, qui demandent une forte intensité de main d'œuvre.

En raison de la réduction des budgets d'investissement, nous avons clôturé l'exercice avec une trésorerie disponible positive, ce qui a contribué à la réduction de la situation financière nette négative, qui n'est pas structurel. Cette position nous permettra de payer à nouveau un dividende de 1,25 EUR brut par action, à proposer lors de la prochaine assemblée générale ordinaire, et qui devrait être versé le 1er juillet 2015.

Malgré un début d'année relativement difficile, avec des volumes de production plus faibles en raison de l'effet différé de la période de sécheresse du début 2014, et avec des prix stables à leurs niveaux actuels pour l'huile de palme et le caoutchouc, nous sommes convaincus de nous diriger vers des résultats satisfaisants pour l'exercice en cours, mais qui resteront cependant inférieurs à ceux obtenus en 2014. Le résultat final dépendra bien sûr de l'évolution des prix sur les marchés des matières premières au cours de l'année, qui pourront être affectés par les volumes de production d'huile de palme en Indonésie et en Malaisie, et du soja en Amérique du Sud et du Nord. En outre, la relance de l'économie mondiale est importante pour l'évolution des prix du caoutchouc naturel, produit de base de l'industrie du pneu.

Malgré la volatilité à court terme des prix de nos produits principaux: l'huile de palme, le caoutchouc, le thé et les bananes, nous restons confiants dans leurs perspectives à long terme, avec une demande croissante et un fort pouvoir d'achat issu des classes moyennes en pleine expansion dans les pays en voie de développement, et avec un côté volatil de l'offre, sous réserve des conditions météorologiques et des contraintes de l'agriculture.

Schoten, le 17 février 2015

Baron Bracht
président

Conseil d'administration



1. Baron Bertrand
2. Antoine Friling
3. Regnier Haegelsteen
4. Priscilla Bracht
5. François Van Hoydonck
6. Jacques Delen
7. Sophie Lammerant-Velge
8. Baron Bracht
9. Richard Robinow



Rapport du conseil d'administration

À l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2015.

Chers actionnaires,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation notre rapport sur les activités de notre société au cours de l'exercice écoulé ainsi que les comptes statutaires et consolidés clôturés au 31 décembre 2014.

Conformément à l'A.R. du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché belge réglementé, *SIPEF* est tenue de mettre son rapport financier annuel à la disposition du public sous la forme d'une brochure.

Cette brochure comprend le rapport annuel combiné – statutaire et consolidé – du conseil d'administration, établi conformément à l'article 119, dernier alinéa du Code des Sociétés (C.Soc.).

La brochure contient également une version abrégée des comptes statutaires (page 142) établis conformément à l'article 105 C. Soc., et la version intégrale des comptes annuels consolidés (page 84). Conformément aux articles 98 et 100 C. Soc., les comptes annuels statutaires complets, accompagnés du rapport annuel du conseil d'administration et du rapport du commissaire, sont déposés auprès de la Banque nationale de Belgique.

Le commissaire a remis, en ce qui concerne les comptes annuels statutaires et consolidés, une attestation sans réserve.

Le rapport annuel, les versions intégrales des comptes annuels statutaires et consolidés, et les rapports du commissaire concernant ces comptes annuels précités, sont disponibles sur le site web (www.sipef.com) et peuvent être obtenus sur simple demande, franc de port, à l'adresse suivante: Calesbergdreef 5 – 2900 Schoten, ou par e-mail: finance@sipef.com.

1. Comptes annuels statutaires

1.1. Capital et actionnariat

Au cours de l'exercice écoulé, aucune modification du capital de la société n'a été enregistrée. Le capital souscrit s'élève à 34 767 740,80 EUR représenté par 8 951 740 actions, sans mention de valeur nominale, entièrement libérées.

Les statuts modifiés de l'entreprise, y inclus l'information sur la forme juridique, l'objet statutaire, la structure du capital, le capital autorisé et la nature des parts sociales, sont disponibles sur le site web (www.sipef.com).

20 000 nouvelles options furent attribuées en 2014 dans le cadre du plan de stock-options. Les options accordées et non encore exercées au 31 décembre 2014 donnent ainsi droit à l'acquisition de 82 000 parts *SIPEF* (0,92%).

1.2. Activités

Pour un aperçu des activités principales du groupe *SIPEF* durant l'exercice 2014, nous vous prions de bien vouloir consulter le « Message du président » (page 14).

1.3. Commentaires sur les comptes annuels statutaires

1.3.1. Situation financière au 31 décembre 2014

Les comptes statutaires de *SIPEF* ont été établis conformément à la législation comptable belge.

Le total du bilan de la société au 31 décembre 2014 s'élève à 249 677 KEUR, comparé à 235 829 KEUR l'année précédente.

Les créances à court terme de *Jabelmalux SA* et *d'Hargy Oil Palms Ltd* (conjointement 155 243 KEUR) ont été déplacées du poste « créances à un an au plus » vers le poste « immobilisations financières - créances des entreprises affiliées ».

Les fonds propres de *SIPEF* s'élèvent à 138 443 KEUR avant répartition du bénéfice, ce qui correspond à 15,46 EUR par action.

Les résultats statutaires de *SIPEF* sont dans une large mesure déterminés par les dividendes et les plus/moins-values. Etant donné que toutes les participations ne sont pas détenues directement par *SIPEF*, le résultat consolidé du groupe reflète de manière plus fidèle l'évolution économique sous-jacente. Le résultat statutaire de l'exercice 2014 s'élève à -8 182 KEUR comparé à un profit de 612 KEUR l'exercice précédent.

1.3.2. Affectation du résultat

Le conseil d'administration propose d'affecter le résultat (en KEUR) comme suit:

– Bénéfice reporté de l'exercice précédent	88 088
– Bénéfice de l'exercice	-8 182
– Total à affecter	79 906
– Affectations aux autres réserves	0
– Rémunération du capital	11 190
– Bénéfice à reporter	68 716

Le conseil d'administration propose de distribuer un dividende de 1,25 EUR brut par action. Après retenue du précompte mobilier, le dividende net s'élève à 0,9375 EUR par action.

Si l'assemblée générale ordinaire approuve cette proposition, le dividende sera mis en paiement à partir du 1 juillet 2015.

1.4. Perspectives

Comme les années précédentes, les résultats de l'exercice en cours dépendront dans une large mesure des dividendes qui seront distribués par les sociétés du groupe.

1.5. Communications

1.5.1. Faits marquants survenus après la clôture de l'exercice

Depuis la clôture de l'exercice 2014, il ne s'est produit aucun fait marquant susceptible d'avoir une influence majeure sur l'évolution de la société.

1.5.2. Rémunération complémentaire du commissaire

Nous vous informons par ailleurs, conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des Sociétés, qu'aucune rémunération complémentaire n'a été payée au commissaire, à part la rémunération normale approuvée par l'assemblée générale, et qu'une rémunération de 37 KEUR a été versée à des entreprises liées au commissaire pour des conseils juridiques, comptables et fiscaux.

1.5.3. Recherche et développement

La société n'a entrepris aucune activité en matière de recherche et développement.

1.5.4. Rachat ou cession d'actions propres

Le 29 mai 2009, l'assemblée générale extraordinaire a autorisé le conseil d'administration de SIPEF à racheter des actions propres dans une fourchette de prix déterminée, et ceci durant une période maximale de cinq ans.

Au cours de l'exercice 2014, pas d'actions ont été acquises par SIPEF.

La situation au 31 décembre 2014 se présente comme suit:

– Nombre d'actions propres	62 000 (0,69%)
– Prix moyen par action (EUR)	56,35
– Valeur totale d'investissement (KEUR)	3 494
– Valeur comptable totale (KEUR)	2 979

1.5.5. Modification des statuts

Aucune modification n'a été apportée aux statuts en 2014.

Le 11 février 2015 l'assemblée générale extraordinaire du groupe SIPEF a approuvé les modifications relatives à :

- L'autorisation d'acquérir des actions propres ;
- L'autorisation d'acquérir des actions propres en vue d'éviter un préjudice grave imminent.

1.5.6. Notification en vertu de la Loi du 1er avril 2007 sur les offres publiques

Par lettre datée du 4 septembre 2014, Ackermans & van Haaren NV (AvH), agissant de concert avec CABRA NV, GEDEI NV et le Baron Bracht et enfants, a informé l'entreprise qu'ils détiennent ensemble 39,576% du total des droits de vote de SIPEF.

1.5.7. Structures de protection

Lors de sa réunion du 11 février 2015, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'autoriser le conseil d'administration à acquérir ou à vendre des actions de la société en cas de nécessité et dans le but d'éviter que la société ne subisse un dommage grave et imminent, et ce, pour une période de trois ans.

“ Un tracteur agricole livre des régimes de palme égrappés.
Les ouvriers, équipés de crochets de préhension pratiquent
l'étalement homogène de cette matière organique riche en
potasse entre les palmiers matures.





Rapport du conseil d'administration

2. Comptes annuels consolidés

2.1. Risques et incertitudes

Ce texte donne une description des risques opérationnels évalués par le management et le conseil d'administration. Tous les risques énoncés ci-après pourraient avoir un impact négatif important sur la situation financière, les résultats d'exploitation ou la liquidité et pourraient mener à des pertes de valeur exceptionnelles sur les actifs.

Certains risques, dont le groupe *SIPEF* estime qu'ils ont maintenant un impact limité, pourraient s'avérer avoir finalement un effet négatif considérable. D'autres risques dont la société n'a pas connaissance peuvent exister.

Les principaux risques non-couverts sont les suivants :

- fluctuations des prix du marché des matières premières huile de palme, caoutchouc, thé et bananes ;
- conditions climatologiques ;
- développements géopolitiques ;
- risques liés à l'expansion.

Le chiffre d'affaires et la marge réalisés dépendent dans une grande mesure des fluctuations des prix du marché de l'huile de palme et de palmiste principalement. Une modification du prix de l'huile de palme de 10 USD CIF Rotterdam par tonne a un impact d'environ 1,3 million USD par an sur le résultat après impôt.

Les volumes produits et donc le chiffre d'affaires et la marge réalisés sont dans une certaine mesure influencés par les conditions climatologiques telles que les précipitations, l'ensoleillement, la température et l'humidité, ainsi que le vent et les tornades

Etant donné que la plupart des investissements du groupe *SIPEF* sont réalisés dans des pays en développement (Indonésie, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Côte d'Ivoire) les changements géopolitiques dans ces régions demandent une attention particulière du management. Toutefois, il s'avère du passé récent que les difficultés éventuelles dans ces pays n'ont qu'une influence limitée sur le résultat net du groupe, à l'exception de l'impact de mesures macro-économiques.

L'expansion additionnelle prévue par le groupe *SIPEF* dépend de la possibilité d'acquiescer de nouveaux contrats de concessions pour des terrains agricoles qui répondent aux critères de durabilité, à des conditions économiquement justifiables. Si le groupe ne réussit pas à réunir ces conditions, les plans d'expansion pourraient en être affectés.

À part ces risques spécifiques importants, le groupe est également confronté à des risques plus généraux, comme :

- risques de change, de taux d'intérêt, de crédit et de liquidités, comme mentionnés dans la partie financière de cette brochure ;
- risques liés à des actions sociales ;
- risques liés aux systèmes informatiques ;
- risques liés aux législations ;
- risques liés aux litiges ;
- risques liés aux contrôles internes ;
- risques liés aux contrôles fiscaux ;
- risques de responsabilité environnementale ;
- ...

En ce qui concerne les risques liés à la réglementation, nous faisons remarquer qu'une taxe est actuellement perçue sur les exportations d'huile de palme en provenance d'Indonésie. Étant donné que dans le cas de ventes locales, cette taxe est facturée par nos clients, cette taxe s'applique donc à la totalité de l'huile de palme que nous produisons en Indonésie. En 2014, cette taxe à l'exportation s'élevait en moyenne à 68 USD/tonne par rapport à 75 USD/tonne en 2013 et 149 USD/tonne en 2012.

2.2. Commentaires sur les comptes annuels consolidés

Les comptes consolidés portant sur l'exercice 2014 sont établis selon les normes « International Financial Reporting Standards » (IFRS).

Une adaptation des règles de comptabilité internationales relatives à la méthode de consolidation des coentreprises (« joint ventures ») a une influence importante sur l'absorption de *PT Agro Muko* (pourcentage de contrôle de 47,3% et pourcentage d'intérêts de 44,9%) dans le groupe *SIPEF*. À partir du 1er janvier 2014, *PT Agro Muko* doit être absorbé selon la méthode de la mise en équivalence au lieu de la méthode de consolidation proportionnelle. Cette adaptation a uniquement une influence sur la présentation des états financiers et n'a aucune influence sur le capital propre, le bénéfice de la période et le résultat net, part du groupe. Les chiffres comparatifs de l'année précédente ont été revus pour faciliter l'analyse plus approfondie des états financiers.

Le total du bilan consolidé au 31 décembre 2014 s'élève à 754 581 KUSD, soit une augmentation de 7,2% par rapport au total du bilan de 703 722 KUSD enregistré à la fin 2013.

Les extensions des plantations en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée ainsi que l'augmentation de la juste valeur des surfaces existantes de palmiers à huile dans ces mêmes pays ont conduit à une nouvelle augmentation des actifs biologiques, qui s'élèvent actuellement à 328 859 KUSD.

L'augmentation des autres actifs concernent, en plus de l'investissement de remplacement habituel, les indemnités de compensation supplémentaires pour les extensions au Sud-Sumatra et dans la Province de Bengkulu, et l'investissement dans l'optimisation de l'équipement de production d'*Hargy Oil Palms* en Papouasie-Nouvelle-Guinée et du groupe *UMW* au Nord-Sumatra.

Les « actifs nets détenus en vue de la vente » concernent l'actif net de *Galley Reach Holdings*. En septembre 2014, il a été décidé de restructurer les activités de caoutchouc du groupe et, par conséquent, de mettre en vente notre plantation de caoutchouc en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Le 11 février 2015, un accord de principe a été signé pour la vente définitive. La vente sera finalisée dans les trois prochains mois, sous réserve de la finalisation de la « due diligence ».

Les fonds propres consolidés du groupe *SIPEF*, part du groupe avant répartition du bénéfice, ont augmenté à 547 515 KUSD, ce qui correspond à 61,59 USD par action (les actions propres non comprises).

Le chiffre d'affaires total et le coût des ventes sont restés quasiment inchangés par rapport à l'exercice précédent, ce qui permet à la marge brute de se stabiliser autour de 79 millions d'USD. La marge brute en hausse pour l'huile de palme (+15,7%) a été entièrement compensée par la marge brute en baisse du caoutchouc et du thé (respectivement -87,2% et -97,6%). La contribution des activités bananières est restée quasiment stable à 3,6 millions de dollars.

La contribution de l'huile de palme a connu une forte hausse en raison de la combinaison de

- l'augmentation des volumes
- des prix de revient unitaires inférieurs et
- d'un prix de vente comparable par tonne.

La contribution du caoutchouc et du thé a considérablement diminué en raison d'une forte baisse des prix de vente.

Les efforts permanents fournis pour contrôler les prix de revient ont été soutenus en 2014 par une dévaluation des monnaies locales vis-à-vis de l'USD par rapport à 2013 (12,7% à la fois pour l'IDR en Indonésie et le PGK en Papouasie-Nouvelle-Guinée), avec pour conséquence la baisse des dépenses locales exprimées en USD.

Les autres produits/charges opérationnels comprennent notamment une reprise partielle d'une provision pour un litige concernant la TVA en Indonésie (3 914 KUSD) et une plus-value lors de la vente de *PT Timbang Deli* (2 124 KUSD), la plantation qui a été insérée dans l'accord de coentreprise Verdant BioScience pour le développement de palmiers à huile à haut rendement.

Les faibles frais financiers nets reflètent la stratégie du groupe de financer les extensions avec ses propres ressources. Les résultats liés aux taux de change ont eu un impact très limité, conséquence directe d'une politique de couverture cohérente.

Le bénéfice avant impôts, sans prendre en compte les mouvements dus à l'ajustement IAS41, s'élève à 58 993 KUSD par rapport à 50 324 KUSD en 2013, soit une augmentation de 17,2%.

La charge fiscale effective avant IAS41 s'élevait à 33,2%. Le taux d'imposition moyen théorique de 27,4% a été influencé de manière négative par la hausse de l'USD par rapport à l'EUR, générant ainsi pour notre siège social en Belgique une charge fiscale différée supplémentaire de 5 155 KUSD.

À partir de 2014, la quote-part dans le résultat des entreprises associées (12 586 KUSD) comprend également, outre la branche historique des assurances (514 KUSD), *PT Agro Muko* (12 812 KUSD), *PT Timbang Deli* (-171 KUSD) et Verdant BioScience (-569 KUSD). La forte hausse par rapport à l'exercice précédent est due en grande partie à la rentabilité accrue des activités d'huile de palme de *PT Agro Muko* par rapport à l'exercice précédent, et à la reprise d'une provision pour un litige sur la TVA en Indonésie (1 642 KUSD). Les activités de caoutchouc de *PT Agro Muko* et de *PT Timbang Deli* ont connu quant à elles une forte baisse.

Le bénéfice de l'exercice, sans prendre en compte les mouvements dus à l'ajustement IAS41, s'élève à 51 996 KUSD par rapport à 49 255 KUSD en 2013, soit une augmentation de 5,6%.

L'ajustement IAS41 consiste à remplacer les frais d'amortissement compris dans le coût des ventes par la variation en « juste valeur » des actifs biologiques entre fin 2013 et fin 2014, moins les coûts de plantation et les charges fiscales associées. La variation brute des actifs biologiques s'élevait à 29 937 KUSD et résulte principalement de l'expansion et de la maturité croissante des nouvelles zones plantées de notre plantation de palmiers à huile *Hargy Oil Palms Ltd* en Papouasie-Nouvelle-Guinée, et à la généralisation d'une marge à long terme en hausse pour l'huile de palme. Les coûts de plantation de 22 308 KUSD et les autres charges opérationnelles de 1 439 KUSD réduisent l'impact net avant taxes à 11 701 KUSD, base pour un calcul d'impôts différés moyen de 26,2%. En intégrant le résultat net IAS41 des sociétés reprises selon la méthode de mise en équivalence (-462 KUSD), l'impact net positif IAS41, part du groupe, s'élève à 7 748 KUSD.

Le résultat net IFRS part du groupe s'élève à 48 520 USD, ajustements IAS41 compris, soit 4,1% de plus que l'exercice précédent.

Rapport du conseil d'administration

2.3. Faits marquants survenus après la clôture de l'exercice

Le 11 février 2015, un accord de principe a été signé pour la vente définitive. La vente sera finalisée dans les trois prochains mois, sous réserve de la finalisation de la « due diligence ».

2.4. Recherche et développement

SIPEF et ses participations consolidées n'ont entrepris, en 2014, aucune activité en matière de recherche et développement.

2.5. Instruments financiers

A l'intérieur du groupe SIPEF, il est fait usage de manière limitée d'instruments financiers pour la gestion des risques. Il s'agit notamment d'instruments financiers visant à atténuer l'effet d'une augmentation des taux d'intérêt et des cours de change.

Les partenaires de ces instruments financiers sont exclusivement des banques belges de renom avec lesquelles SIPEF a établi une relation de long terme.

2.6. Prévisions pour 2015

Productions.

Nous constatons que la baisse de production des fruits dans les plantations matures de Sumatra se poursuivra début 2015, conséquence de la sécheresse générale de début 2014 en Indonésie et en Malaisie. Seules les jeunes plantations d'UMW/TUM continuent d'augmenter progressivement leurs rendements.

Les plantations de palmiers à *Hargy Oil Palms* en Papouasie-Nouvelle-Guinée ont dû composer pour rester opérationnelles durant la saison des pluies habituelle, mais grâce aux hectares supplémentaires de plantations matures, la production a tout de même augmenté de 8,8% par rapport à l'an dernier, et les planteurs de la région ont récolté 14,5% supplémentaires de fruits, destinés à la transformation dans nos usines.

La production totale d'huile de palme pour le groupe montre actuellement une légère hausse de 0,9% par rapport à l'exercice précédent.

Marchés.

En janvier, les stocks d'huile de palme ont fortement diminué, conséquence de la faible production. L'impact de ces faibles rendements a principalement été ressenti à l'est, où la Malaisie orientale et Kalimantan sur l'île de Bornéo ont été les plus touchés. La pénurie de stocks qui risque d'être ressentie au cours des prochains mois n'est pas encore reflétée dans le prix, car les pays importateurs continuent de fonctionner avec de faibles volumes de stocks et d'importations. La récolte record de soja en Amérique du Sud constitue une bouée de

sauvetage, mais si pour une raison quelconque, ils ont besoin acheter de l'huile, ceci pourrait entraîner une reprise en faisant croître la demande inverse. L'accent du marché sera mis sur l'engouement pour le biodiesel indonésien. Le gouvernement a récemment augmenté les subventions pour les mélanges de biodiesel destinés à la consommation publique, passant de 1 500 IDR/litre à 4 000 IDR/litre, soit environ 316 USD par tonne de biodiesel. Ces énormes subventions rendent possible le travail sur les mélanges de biodiesel, et pourraient générer une demande supplémentaire d'environ 1,5 millions de tonnes. La question des quantités à mélanger est entre les mains de Pertamina et du gouvernement indonésien. L'annonce des subventions a certainement donné une impulsion au prix du marché de l'huile de palme brute. La décote relativement faible de l'huile de palme vis-à-vis de l'huile de soja limitera toutefois la hausse, il n'est pas prévu que l'huile de palme se négocie de façon structurelle comme premier choix par rapport aux autres huiles végétales.

Le marché du caoutchouc a connu des prix plus élevés depuis que la Thaïlande, le plus grand producteur, est en hivernage et que le remaniement du gouvernement thaïlandais a abouti à la vente des stocks. Les indicateurs de marché sont légèrement positifs, car les stocks sont inférieurs à l'échelle mondiale, et la demande semble s'améliorer suite aux prix modérés. Nous sommes convaincus que les prix resteront sur une tendance à la hausse lente mais régulière.

L'impact de la saison sèche au Kenya se reflète certainement dans la hausse des prix. Les plantations de thé à l'ouest du Rift ont souffert du temps chaud et sec, et la récolte a considérablement diminué. La saison des pluies abondantes commence normalement en mars, mais leur arrivée tardive pourrait affecter les buissons à thé. Pendant ce temps, le prix de notre thé Cibuni n'a augmenté que de 20%.

Les productions de bananes africaines sont encore en deçà des attentes, mais grâce au dollar fort (USD), il existe un intérêt marqué sur les marchés européens pour les importations bon marché en provenance d'Afrique de l'Ouest.

Résultats.

Nous avons par ailleurs vendu 21% de la production d'huile de palme prévue pour 2015, à un prix moyen de 813 USD/tonne équivalent CIF Rotterdam, primes comprises, et nous continuons à placer nos volumes progressivement sur les marchés. 23% de la production de caoutchouc prévue a également été vendue à un prix moyen de 1 530 USD/tonne FOB, et environ un tiers des volumes de thé au meilleur prix actuel du marché. Notre stratégie marketing pour les bananes, avec un prix fixe pour toute l'année, sera également poursuivie en 2015 par le biais de la vente en Angleterre et en France.

Si les prix de nos principaux produits à savoir l'huile de palme, le caoutchouc et le thé se maintiennent aux niveaux actuels du marché, nous prévoyons que les résultats de 2015 seront inférieurs à ceux de l'exercice précédent. Le résultat final dépendra en grande partie de la réalisation des volumes de production prévus, du niveau des prix du marché au cours du reste de l'exercice, du maintien des taxes/impôts sur l'exportation d'huile de palme en

Indonésie et de l'évolution du prix de revient, qui est actuellement influencé de manière favorable par la dévaluation des monnaies locales face à l'USD.

Cash-flow et expansion.

Pour 2015, sous réserve des investissements de remplacement habituels, les programmes d'investissement se concentreront sur l'expansion de nos activités au Sud-Sumatra et à *Hargy Oil Palms* en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

À Musi Rawas, les compensations des propriétaires fonciers locaux ont continué sur trois concessions, en vue de pouvoir procéder à la plantation de ces zones. À la fin de l'année, plus de 6 000 hectares ont déjà été indemnisés, dont plus de 1 000 hectares sont plantés de palmiers à huile, et ces efforts iront en s'accroissant.

Les pépinières d'*Hargy Oil Palms* ont été aménagées pour la plantation supplémentaire de 1 000 hectares en 2015, en plus des 13 000 hectares de palmiers à huile existants dans la province de « West New Britain » en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Nos programmes d'expansion restent adaptés aux flux de trésorerie générés par le groupe, sans devoir recourir à un endettement structurel à long terme.

2.7. Déclaration des personnes responsables

Les soussignés déclarent qu'à leur connaissance:

- les comptes consolidés pour l'exercice prenant fin le 31 décembre 2014 sont établis en conformité avec les « International Financial Reporting Standards » (IFRS) et donnent une image fidèle de la situation financière consolidée et des résultats consolidés du groupe *SIPEF* et de ses filiales comprises dans la consolidation;
- le rapport financier donne une image fidèle des événements importants et des transactions significatives avec des parties liées survenus au cours de l'exercice 2014, et de leur incidence sur les comptes, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels le groupe *SIPEF* est confronté.

Au nom du conseil d'administration, le 19 février 2015.

François Van Hoydonck
administrateur délégué

Baron Bracht
président

3. Déclaration en matière de gouvernance d'entreprise

La Charte de Gouvernance d'Entreprise de *SIPEF* est disponible sous la rubrique « Investors Corporate Governance » du site internet www.sipef.com.

3.1. Généralités

Le 23 novembre 2005, le conseil d'administration de *SIPEF* a approuvé la première Charte de Corporate Governance (la « Charte »). La Charte a été rédigée conformément aux dispositions du Code Belge de Corporate Governance (le « Code ») rendu public le 9 décembre 2004 par le « Corporate Governance Committee ». Cette version de la Charte était déjà en conformité avec divers Décrets Royaux instaurés pour être en concordance avec les lois européennes concernant les abus de marché.

SIPEF utilise actuellement le Code Belge de Corporate Governance 2009 comme code de référence (<http://www.corporategovernancecommittee.be>). La charte de gouvernance d'entreprise approuvée par le conseil d'administration de *SIPEF* est également en accord avec les dispositions du Code Belge de Corporate Governance.

Comme stipulé dans le Code et dans la loi, *SIPEF* doit consacrer (dans le chapitre « Déclaration en matière de gouvernance d'entreprise » de sa brochure) une attention particulière aux informations matérielles relatives à la gouvernance d'entreprise, aux modifications éventuelles apportées à la politique de celle-ci ainsi qu'aux événements pertinents en matière de gouvernance d'entreprise survenus au cours de l'exercice écoulé. Le chapitre « Déclaration en matière de gouvernance d'entreprise » contient en outre des explications sur les divergences par rapport aux recommandations du Code, selon le principe « comply or explain » (voir 3.9).

“ Plantation de thé à Cibuni. Une équipe de cueilleuses et cueilleurs expérimentés au travail. Les feuilles sont prélevées soigneusement, pour être récoltées dans une hotte, avant d’être acheminées vers l’usine pour y subir les procédés d’élaboration.





Rapport du conseil d'administration

3.2. Conseil d'administration

3.2.1. Composition

Le conseil d'administration est composé de neuf membres.

	fin du mandat
Baron Bracht, <i>président</i>	2016
François Van Hoydonck, <i>administrateur délégué</i>	2015
Baron Bertrand, <i>administrateur</i>	2016
Priscilla Bracht, <i>administrateur</i>	2018
Jacques Delen, <i>administrateur</i>	2016
Antoine Friling, <i>administrateur</i>	2015
Regnier Haegelsteen, <i>administrateur</i>	2015
Sophie Lammerant-Velge, <i>administrateur</i>	2015
Richard Robinow, <i>administrateur</i>	2015

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2015, le conseil d'administration proposera de renouveler les mandats de Sophie Lammerant-Velge et d'Antoine Friling, tous deux en tant qu'administrateurs indépendants, le mandat de Regnier Haegelsteen en tant qu'administrateur non exécutif et le mandat de François Van Hoydonck en tant qu'administrateur délégué. Il sera proposé de renouveler ces mandats pour une période de quatre ans expirant à l'assemblée générale ordinaire de 2019.

Compte tenu de la limite d'âge de 70 ans, Richard Robinow ne souhaite présenter aucun candidat pour un nouveau mandat. Nous remercions M. Robinow pour les quarante ans au cours desquels il fut administrateur (1975-2015), ainsi que pour sa connaissance précieuse des régions tropicales en général et son expérience dans la gestion des plantations de palmiers à huile en particulier. Il a partagé son savoir de manière inconditionnelle avec les autres administrateurs et la direction de SIPEF.

La candidature de Bryan Dyer au poste d'administrateur indépendant, en vue du remplacement du spécialiste du secteur Richard Robinow, sera présentée lors de la prochaine assemblée générale ordinaire du 10 juin 2015.

3.2.2. Administrateurs non exécutifs et exécutifs

Depuis le 1er septembre 2007, François Van Hoydonck est administrateur délégué.

Les huit autres administrateurs sont des administrateurs non exécutifs. Ackermans & van Haaren d'une part, et le Baron Bracht, ses enfants et les sociétés qui leur sont liées, CABRA NV et GEDEI NV d'autre part, ont fait savoir qu'ils détenaient ensemble 39,576% des parts de SIPEF.

Les administrateurs, porteurs de mandats dans d'autres sociétés cotées que celles du groupe, sont:

Baron Bertrand:

Ackermans & van Haaren, Atenor Group, Leasinvest Real Estate, Groupe Flo (FR) et Schroders (UK);

Jacques Delen:

Ackermans & van Haaren;

Regnier Haegelsteen:

Atenor Group;

Richard Robinow:

M.P. Evans Group plc (UK), R.E.A. Holdings plc (UK) et REA Vipingo Plantations Ltd (Kenya).

3.2.3. Administrateurs indépendants

Antoine Friling

Sophie Lammerant-Velge

Les deux administrateurs répondent à tous les critères d'indépendance formulés à l'article 526ter du Code des Sociétés.

3.2.4. Rapport d'activités

Le conseil d'administration de SIPEF s'est réuni à cinq reprises en 2014. Le taux moyen de participation s'est élevé à 93%. Le taux de présence individuel s'établit comme suit:

Baron Bracht, <i>président</i>	5/5
François Van Hoydonck, <i>administrateur délégué</i>	5/5
Baron Bertrand	4/5
Priscilla Bracht	4/5
Jacques Delen	4/5
Antoine Friling	5/5
Regnier Haegelsteen	5/5
Sophie Lammerant-Velge	5/5
Richard Robinow	5/5

Le conseil d'administration a suivi en 2014 les résultats du groupe et le développement des activités des différentes participations au moyen des rapports fournis par le comité exécutif. Pendant l'exercice écoulé, le conseil d'administration a également pris certaines décisions importantes en matière d'investissement et de désinvestissement.

Lors de sa réunion du 18 février 2014, le conseil d'administration a discuté, conformément à l'article 2.7 de la Charte et en l'absence de l'administrateur exécutif, de la relation entre le conseil d'administration et le comité exécutif. Les administrateurs concernés ont exprimé leur satisfaction générale sur la transparence et la bonne coopération entre les deux organes et ont fait, à ce propos, quelques suggestions à l'administrateur exécutif.

En outre les administrateurs ont évalué l'importance, la composition et le fonctionnement du conseil d'administration et des comités, en portant une attention particulière à la composition actuelle vis-à-vis de la composition souhaitée. Il a également été constaté que des compétences spécifiques comme l'interprétation de rapports financiers, la connaissance du secteur, l'expérience en gestion d'une entreprise et le fonctionnement des marchés financiers, sont présentes de manière équilibrée au sein du conseil d'administration.

Une réunion spéciale a été tenue par le conseil d'administration le 17 septembre 2014 concernant le développement stratégique du groupe, basé sur un « business plan » sur dix ans.

3.2.5. Règles de conduite en matière de conflits d'intérêts

Le conseil d'administration a repris dans la Charte (2.9 et 4.7) sa politique concernant les opérations pouvant donner lieu à des conflits d'intérêts (au sens du Code des Sociétés ou autrement). Aucune décision n'a dû être prise pendant l'exercice écoulé.

3.2.6. Règles de conduite en matière de transactions financières

Le conseil d'administration a repris dans le chapitre 5 de la Charte sa politique concernant la prévention des abus de marché.

3.3. Comité d'audit

3.3.1. Composition

Regnier Haegelsteen

- président et administrateur non exécutif;

Antoine Friling

- administrateur indépendant et non exécutif;

Sophie Lammerant-Velge

- administrateur indépendant et non exécutif.

Tous les membres du comité d'audit ont les compétences nécessaires en matière de comptabilité et de vérification.

Regnier Haegelsteen est licencié en droit et a suivi un MBA à New York. Il a acquis son expérience en la matière au cours d'une carrière dans le secteur bancaire longue de plus de 20 ans.

Antoine Friling a suivi un « Bachelor of Business Administration, Finance & Marketing » et un « MBA International Management ». Antoine Friling possède plusieurs années d'expérience dans le secteur bancaire et a été administrateur de sociétés familiales, industrielles et financières en Europe et en Amérique du Sud.

Sophie Lammerant-Velge est titulaire d'une licence en économie et a suivi un MBA. Elle est également directrice générale de FBNet Belgique (Family Business Net Belgium), administrateur de FBNet International et administrateur de Bekaert Stichting Administratie Kantoor.

Regnier Haegelsteen ne satisfait plus aux critères d'indépendance stipulés dans l'article 526ter du Code des sociétés, étant donné qu'il a déjà siégé plus de 12 ans au conseil d'administration de SIPEF.

3.3.2. Rapport d'activités

Le comité d'audit s'est réuni à quatre reprises en 2014. Le taux de participation (ou représentation par procuration) était de 100%. En février et en août, le comité s'est principalement penché, en présence du commissaire, sur l'analyse des rapports financiers annuels et semestriels. Par ailleurs les données de la proposition du communiqué de presse ont été discutées, ainsi que la procédure relative à l'application de la règle dite « one-to-one » visant à garantir l'indépendance du commissaire. Les procédures pour l'évaluation des actifs biologiques dans le cadre de l'IAS41 ont également été commentées et discutées. Finalement une session privée a été tenue par le comité avec le commissaire, sans que les membres du comité exécutif ne soient présents.

Le comité de novembre a, procédé à l'analyse des rapports des comités d'audit interne d'Indonésie, d'*Hargy Oil Palms Ltd* et de la branche assurance, ainsi que ré-analysé et complété l'analyse des risques du groupe.

Le président du conseil d'administration, l'administrateur délégué, le CFO et un représentant d'Ackermans & van Haaren ont assisté à chacun de ces comités.

Le comité d'audit a systématiquement fait rapport de la teneur de ses travaux au conseil d'administration.

Rapport du conseil d'administration

3.4. Comité de rémunération

3.4.1. Composition

Regnier Haegelsteen

- président et administrateur et non exécutif;

Antoine Friling

- administrateur indépendant et non exécutif;

Sophie Lammerant-Velge

- administrateur indépendant et non exécutif.

Les comités de rémunération ont toujours été tenus en présence de représentants de la famille Bracht et d'Ackermans & van Haaren.

3.4.2. Rapport d'activités

Le comité de rémunération s'est réuni à deux reprises en 2014, le 18 février et le 17 novembre. Le taux de participation (ou représentation par procuration) était de 100%.

Le comité de rémunération a fait des recommandations au conseil d'administration au sujet des rémunérations fixes des administrateurs et du président, ainsi qu'au sujet des montants et de la nature des rémunérations fixes et variables du comité exécutif. D'autres recommandations ont été formulées au sujet de la structure salariale et du calcul des primes de la direction expatriée dans les filiales. Lors de la réunion du 17 novembre, le comité de rémunération a fait des recommandations au conseil d'administration sur l'octroi d'options d'achat d'actions en faveur du comité de direction et des directeurs généraux des filiales étrangères du groupe et sur l'organisation du comité exécutif.

3.5. Comité exécutif

3.5.1. Samenstelling

François Van Hoydonck	administrateur délégué
Charles De Wulf	directeur estates department
Thomas Hildenbrand	directeur marketing bananes et horticulture
Robbert Kessels	directeur marketing commodities
Johan Nelis	chief financial officer

À partir du 1er janvier 2014, Matthew T. Adams n'est plus membre du comité exécutif. Depuis cette date, Matthew Adams agit en tant que conseiller indépendant sur une base non exclusive.

Le Baron Bracht (président du conseil d'administration) et Priscilla Bracht (administrateur non exécutif) ont assisté régulièrement aux réunions du comité exécutif en tant qu'observateurs.

3.5.2. Rapport d'activités

Sauf circonstances imprévues, le comité exécutif se réunit une fois par semaine. Le comité exécutif est en outre responsable de la gestion journalière du groupe et prépare toutes les décisions qui doivent être prises par le conseil d'administration.

3.6. Rapport des rémunérations

3.6.1. Procédure pour l'élaboration d'une politique de rémunération et pour la fixation du niveau de rémunération

La rémunération des administrateurs non exécutifs se compose uniquement d'une rémunération fixe. Cette rémunération fixe se compose d'une rémunération de base et, le cas échéant, d'une rémunération complémentaire selon que l'administrateur en question est membre d'un comité déterminé.

La rémunération des administrateurs non exécutifs est évaluée périodiquement par le comité de rémunération. Les modifications proposées par le comité de rémunération sont soumises pour approbation au conseil d'administration.

Les membres du comité exécutif reçoivent une rémunération fixe et une prime qui est proportionnelle au résultat consolidé récurrent du groupe *SIPEF* (voir également politique de rémunération variable). Les membres du comité exécutif disposent en outre d'une voiture de société et bénéficient d'une assurance groupe (constitution de pension, couverture du risque de décès, couverture invalidité), de chèques-repas, d'une assurance d'assistance mondiale et d'une assurance hospitalisation. L'assurance groupe est du type « cotisation fixe ».

Depuis l'année 2011 jusqu'à ce jour, des options d'achat d'actions ont été offertes aux membres du comité exécutif et à certains directeurs généraux des filiales étrangères. Les options d'achat d'actions offertes dans le cadre du plan de stock-options *SIPEF* ont les caractéristiques suivantes:

- Offre: fin novembre ;
- Prix d'exercice: prix basé sur le prix de clôture moyen des 30 jours précédant l'offre ;
- Période d'exercice: les options sont exerçables à compter de la fin de la troisième année civile qui suit l'année où l'offre est faite et jusqu'à la fin de la dixième année suivant la date de l'offre.

Ces composantes sont évaluées chaque année, en général lors d'une réunion en novembre ou décembre, par le comité de rémunération, lequel vérifie si elles sont conformes au marché. Cette vérification est effectuée à partir de données publiques (p.ex. données de rémunération reprises dans les rapports annuels d'autres sociétés cotées comparables) et d'études salariales. Les modifications proposées par le comité de rémunération sont soumises pour approbation au conseil d'administration.

3.6.2. Politique de rémunération variable

La rémunération variable attribuée aux membres du comité exécutif est soumise à des critères de performance individuelle, tant qualitative que quantitative, prédéterminés et objectivement mesurables, évalués sur une période d'un an (comme stipulé dans les statuts). Elle est particulièrement dépendante du résultat récurrent consolidé du groupe *SIPEF* avant IAS41.

En d'autres termes, il n'y a pas de politique de rémunération variable à long terme. La rémunération variable est versée en juillet de l'année suivante, mois au cours duquel le paiement des dividendes aux actionnaires est effectué.

En cas de données financières inexactes, il est prévu en faveur de la société un droit de reprise de la rémunération nette variable allouée à l'administrateur délégué et aux membres du comité de direction.

3.6.3. Rémunération des administrateurs exécutifs et non exécutifs

La rémunération des administrateurs non-exécutifs consiste uniquement en une rémunération fixe. Cette rémunération fixe se compose de la rémunération de base et d'une rémunération supplémentaire qui dépend de l'appartenance de l'administrateur concerné à un comité particulier. La rémunération des administrateurs non-exécutifs est revue périodiquement par le comité de rémunération.

Les montants ne sont pas liés à l'ampleur des résultats et peuvent donc être assimilés à une rémunération fixe non liée aux prestations, et attribuée en cours d'année.

Les administrateurs démissionnant ou nouvellement nommés sont rémunérés au pro-rata de la durée de leur mandat dans le courant de l'exercice.

Les rémunérations individuelles des administrateurs, effectivement payées en 2014 à titre de rémunération pour l'année 2014 sont:

En KEUR	
Baron Bracht, président	35
François Van Hoydonck, administrateur délégué	20
Baron Bertrand	20

Priscilla Bracht	20
Jacques Delen	20
Antoine Friling	28
Regnier Haegelsteen	30
Sophie Lammerant-Velge	28
Richard Robinow	20

3.6.4. Rémunération des membres du comité exécutif

La rémunération fixe et variable ainsi que les autres avantages accordés en 2014, directement ou indirectement, par *SIPEF* et par ses filiales, aux membres du comité exécutif peuvent être résumés comme suit (coût total pour l'entreprise):

En KEUR	Administrateur délégué	Autres membres du comité exécutif	Total	Part relative
Rémunération fixe	309	796	1 105	50,34%
Rémunération variable	230	295	525	23,92%
Assurance groupe	258	163	421	19,18%
Options d'actions 2013	38	38	76	3,46%
Avantages de toute nature (voiture)	10	58	68	3,10%
	845	1 350	2 195	100,00%

Les options offertes en 2014 ne furent finalement accordées qu'en 2015 et ne se retrouvent de ce fait pas encore reprises dans le tableau ci-dessus.

3.6.5. Options offertes aux membres du comité exécutif en 2014

Date d'échéance	Le 31 décembre 2024
Prix d'exercice	54,71 EUR

François Van Hoydonck	6 000
Charles De Wulf	2 000
Thomas Hildenbrand	2 000
Robbert Kessels	2 000
Johan Nelis	2 000
Total	14 000

Totalement 6 000 options ont également été octroyées à certains directeurs généraux des filiales étrangères du groupe.

1. Charles De Wulf
2. Robbert Kessels
3. Thomas Hildenbrand,
4. François Van Hoydonck,
5. Johan Nelis





Rapport du conseil d'administration

3.6.6. Principales conditions contractuelles

Les contrats des membres du comité exécutif contiennent les dispositions habituelles relatives à la rémunération (rémunération fixe et variable), la non-concurrence et la confidentialité, qui s'appliquent pour une durée indéterminée et se terminent au 65^e anniversaire du manager. Les contrats prévoient également un droit de recouvrement en faveur de l'entreprise pour la rémunération variable qui a été accordée, au cas où cette rémunération aurait été basée sur des données financières inexactes.

L'administrateur délégué est soumis au statut des personnes indépendantes et détient un contrat de durée indéterminée. L'administrateur délégué peut mettre fin unilatéralement à son contrat moyennant la notification d'un délai de 6 mois. La période de préavis à respecter par la société est entre 18 et 24 mois, dépendant du moment de résiliation du contrat. La période de préavis peut être prolongée de 12 mois dans le cas d'une modification du contrat suite à un changement du contrôle de la société et du remplacement de plus de la moitié des administrateurs, et des restrictions importantes des pouvoirs essentiels imposés de manière unilatérale par la société. Cette dernière clause a été approuvée dans le cadre de l'article 556 du Code des Sociétés par l'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2007.

Depuis le 1^{er} juillet 2014, les autres membres du comité exécutif sont sous contrat en tant qu'indépendants, alors qu'ils avaient auparavant un statut d'employé. La période de préavis en cas de résiliation du contrat par la société s'élève à 1 mois par année de service avec un minimum de 3 mois et un maximum de 18 mois.

La période de préavis en cas de résiliation par le membre du comité exécutif lui-même doit être d'1,5 mois par période de cinq années de service entamée, jusqu'à un maximum de six mois.

3.6.7. Changements dans la politique de rémunération

La politique de rémunération n'a subi aucun changement notable en 2014.

3.6.8. Politique de rémunération pour les deux prochains exercices (2015-2016)

Le conseil d'administration prévoit de ne pas modifier fondamentalement la politique de rémunération durant l'exercice en cours ou le suivant.

3.7. Audit interne et externe

Le commissaire de la société est Deloitte Reviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL, représentée par Dirk Cleymans.

Le commissaire assure l'audit externe, tant sur les chiffres consolidés que sur les chiffres statutaires du groupe *SIPEF*, et fait rapport deux fois par an au comité d'audit et au conseil d'administration.

Le mandat de Deloitte Reviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL, représentée par Dirk Cleymans a été rétrospectivement confirmée à l'assemblée générale extraordinaire du 11 février 2015, pour une période de trois ans, jusqu'à la clôture de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2017.

La rémunération annuelle du commissaire pour le contrôle des comptes statutaires et consolidés de *SIPEF* s'élève à 84 KEUR. Par ailleurs, un montant supplémentaire de 37 KEUR a été payé pour des opérations juridiques, comptables et fiscales à une société liée professionnellement au commissaire. Ces rémunérations ont été approuvées par le comité d'audit, qui reçoit un aperçu de ces honoraires à chaque réunion.

Les frais totaux d'audit externe du groupe *SIPEF* s'élèvent à 373 KEUR et le montant des honoraires pour des conseils du même commissaire et des entreprises liées s'élève à 106 KEUR.

En Indonésie et pour *Hargy Oil Palms Ltd* en Papouasie-Nouvelle-Guinée l'audit interne est structuré dans un département d'audit avec un comité qui analyse les rapports d'audit interne quatre fois par an. A noter que l'audit interne relatif à l'activité d'assurances est réalisé en externe. Le comité d'audit de *SIPEF* reçoit un résumé des travaux avec une qualification et une estimation de l'impact possible des conclusions, afin d'être en mesure de se faire une opinion des travaux du département d'audit local. Dans les autres filiales, l'audit interne est effectué par le directeur financier. Vu l'ampleur moins importante de ces entreprises, le comité d'audit estime que l'organisation d'un département séparé n'est pas requise.

3.8. Structure de l'actionariat

Comme il est mentionné dans la note 15 des annexes aux comptes consolidés, trois actionnaires ont déclaré avoir une participation de plus de 5% dans notre société. La société n'a pas connaissance d'accords conclus entre actionnaires, ni de l'existence de comités d'actionnaires ou d'administrateurs, à l'exception de la déclaration commune du 12 février 2007, également reprise dans l'annexe 15.

A cette date, Ackermans & van Haaren (AvH) NV, et agissant de concert avec le Baron Bracht et ses enfants, CABRA NV et GEDEI NV, a informé l'entreprise d'un accord entre actionnaires en vue de la création d'un actionariat stable de *SIPEF* pour favoriser le développement équilibré et la croissance rentable de *SIPEF* et de ses filiales. Cet accord entre

actionnaires, conclu pour une période de 15 ans, concerne e.a. des conventions de vote pour la nomination d'administrateurs et des conventions pour le transfert d'actions.

Les détails relatifs à cette déclaration de transparence peuvent être trouvés sur le site web de l'entreprise (www.sipef.com).

3.9. Concordance avec le Code Belge de Gouvernance d'Entreprise « comply or explain ».

Le Charte de *SIPEF* ne déroge aux recommandations du Code que sur un nombre limité de points.

3.9.1. Composition du comité de nomination

Conformément à la recommandation 5.3.1. de l'Annexe D du Code, le comité de nomination doit être constitué d'une majorité d'administrateurs indépendants non exécutifs.

Le comité de nomination de *SIPEF* est constitué de tous les membres du conseil d'administration. Le conseil d'administration n'étant composé que pour 22% d'administrateurs indépendants non exécutifs, la Charte déroge au Code sur ce point.

Le conseil d'administration estime toutefois que cette divergence se justifie, compte tenu du fait que sa taille relativement réduite (neuf membres) ne nuit en rien à l'efficacité des délibérations et de la prise de décision. De la même façon, le conseil d'administration en tant qu'ensemble est plus à même d'évaluer la taille, la composition et la planification de la succession du conseil d'administration.

3.9.2. Nombre d'administrateurs indépendants

Conformément à l'article 2.3 du Code, le conseil d'administration doit être composé pour moitié d'administrateurs non exécutifs, et au moins trois d'entre eux doivent être indépendants, conformément aux critères décrits dans le Code. Au sein du conseil d'administration de *SIPEF*, seuls deux administrateurs sont qualifiés comme indépendants selon ce critère.

Le conseil d'administration est conscient de cette lacune temporaire, mais lors de la récente reconduction des mandats des administrateurs, la priorité a été donnée à une indépendance « de fait » plutôt que de respecter strictement les critères prescrits par le Code. Ceci concerne principalement les critères précisant que l'indépendance devrait s'arrêter après plus de trois mandats consécutifs, sans que cette période ne puisse s'étendre sur plus de 12 ans. Suivant ce critère, des administrateurs qui étaient auparavant indépendants ne le sont plus conformément aux règles du Code.

Il est à noter que le nouveau candidat administrateur, Bryan Dyer, remplit tous les critères. Si sa candidature est acceptée, *SIPEF* disposera du nombre nécessaire d'administrateurs indépendants.

3.9.3. Diversité des genres

Conformément à la disposition 2.1 du Code, le conseil d'administration doit être composé dans le respect de la diversité des genres et de la diversité en général.

Après les récentes nominations, le conseil d'administration de *SIPEF* est composé de sept hommes et deux femmes réunissant des connaissances et des expériences diverses, mais complémentaires.

Le conseil d'administration a pris connaissance des initiatives récentes du législateur en matière de représentativité féminine dans le conseil d'administration des sociétés cotées en bourse et s'efforcera d'adapter sa composition à la législation actuelle, et ce, avant le 1er janvier 2017.

3.10. Rapport sur le contrôle interne et les systèmes de gestion des risques

Le conseil d'administration de *SIPEF* est chargé d'évaluer les risques inhérents à l'entreprise et l'efficacité du contrôle interne.

Le système de contrôle interne de *SIPEF* a été établi conformément aux principes habituels du contrôle interne (selon les dispositions légales, Code 2009 et COSO).

La base du contrôle interne et de la gestion des risques est établie en fonction d'une analyse des risques réalisée au niveau du groupe. Une attention particulière est accordée à la fiabilité des rapports financiers et des processus de communication.

3.10.1. Sphère de contrôle

SIPEF se conforme à une Charte de Gouvernance qui contraint les administrateurs, les cadres et le personnel au respect des normes éthiques fondamentales dans l'exercice de leurs fonctions.

Le conseil d'administration de *SIPEF* soutient l'application d'une réglementation claire et durable dans la gestion quotidienne de ses activités; ces règles sont plus strictes que les exigences légales des pays dans lesquels elle opère.

Rapport du conseil d'administration

Les activités sont certifiées selon des normes internationales largement utilisées, telles que ISO 9001, ISO 14001, « Roundtable on Sustainable Palm Oil » (RSPO), « Indonesian Sustainable Palm Oil » (ISPO), « International Sustainability and Carbon Certification » (ISCC), « Clean Development Mechanism » (CDM) des Nations Unies, « Ethical Tea Partnership » (ETP), « Rainforest Alliance » et « GlobalG.A.P. ».

Dans l'ensemble, la structure de l'entreprise, la philosophie des affaires et le style de gestion peuvent être considérés comme simples, ce qui induit un nombre limité de niveaux décisionnels au sein de la hiérarchie. Cette hiérarchie restreinte et une faible rotation du personnel facilitent le contrôle social au sein de l'entreprise.

Le groupe est divisé en un certain nombre de départements comme indiqué dans l'organigramme. Chaque département et chaque personne au sein du service concerné assume une fonction propre. De chaque fonction et de chaque emploi, un niveau d'études et/ou d'expérience requis est déterminé. Il y a une politique claire de délégation des responsabilités.

3.10.2. Analyse des risques et activités de contrôle

Les objectifs stratégiques, opérationnels, financiers, fiscaux et juridiques sont définis dans un plan stratégique approuvé chaque année par le conseil d'administration. Les risques susceptibles de mettre en péril la réalisation des objectifs ont été identifiés et classés selon leur importance, leur probabilité de survenance, et les mesures à prendre selon leur importance. Le traitement du risque est divisé en plusieurs catégories (réduire, transférer, éviter ou accepter).

Les instructions et/ou les procédures nécessaires sont connues pour assurer le traitement correct des risques identifiés.

3.10.3. Information et communication

Un ensemble de rapports opérationnels et financiers (internes et externes) ont été mis en place sur bases périodiques (quotidienne, hebdomadaire, mensuelle, semestrielle ou annuelle) et aux niveaux appropriés afin que les responsables puissent disposer des informations nécessaires à exercer leurs responsabilités de façon satisfaisante.

3.10.4. Contrôle

Il est de la responsabilité de chaque employé de signaler les lacunes éventuelles pouvant surgir dans le rapport de contrôle interne auprès des responsables.

En outre, les départements d'audit interne (en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée à *Hargy Oil Palms Ltd*), ainsi que l'auditeur externe (pour l'activité d'assurances) sont chargés de l'examen permanent de l'efficacité et du suivi des contrôles internes existants en ce qui concerne leurs activités respectives. Sur base de leurs résultats, ils procèdent aux ajustements

nécessaires. Les rapports de ces départements d'audit interne sont examinés par un comité d'audit local trimestriel. Un résumé annuel des principales conclusions est présenté au comité d'audit du groupe.

Pour les filiales de moindre dimension, pour lesquelles aucune fonction d'audit interne distincte n'a été créée, l'examen des contrôles internes est exercé par le gestionnaire responsable avec l'administrateur délégué et le directeur financier du groupe.

Chaque filiale du groupe est également soumise (au moins) une fois par an à l'examen des états financiers par un auditeur externe. Les observations éventuelles de ces audits externes sont soumises à la direction sous forme d'une « management-letter ». Aucune lacune importante du contrôle interne n'a été décelée dans le passé.

3.10.5. Contrôle interne et système de protection des risques liés aux rapports financiers

Le processus d'établissement des rapports financiers est organisé comme suit:

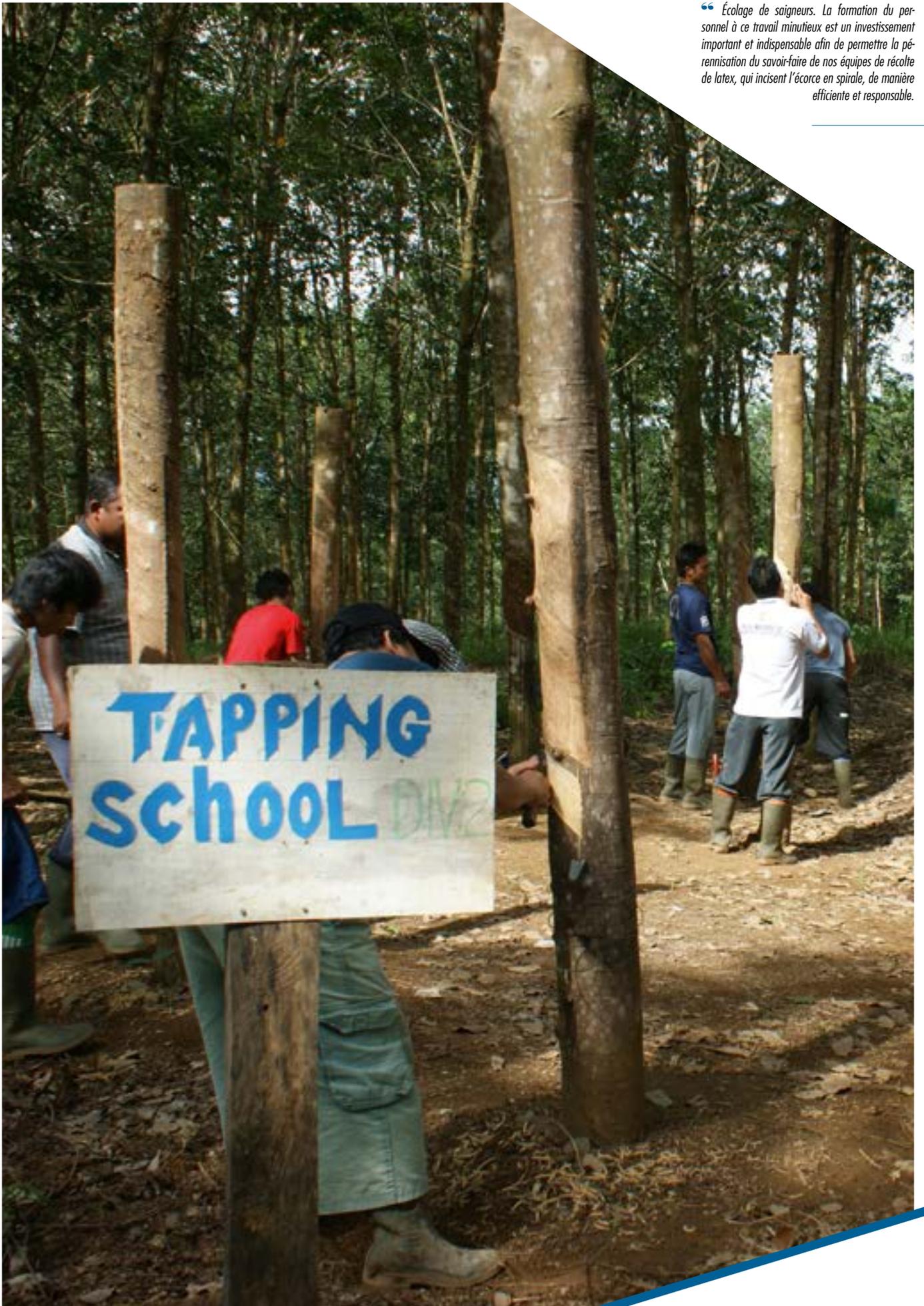
- Le processus est géré par le département « financier de l'entreprise » sous la supervision directe du directeur financier du groupe;
- En fonction des objectifs (internes et externes) fixés, un « retro-planning » est établi et distribué en début d'année à chaque département concerné ainsi qu'à l'auditeur externe. Les délais externes sont également annoncés publiquement sur le site web de la société;
- Les entités suivantes soumettent des rapports individuels distincts:
 - a. l'ensemble des sociétés du groupe en Indonésie
 - b. *Hargy Oil Palms Ltd* en Papouasie-Nouvelle-Guinée
 - c. *Galley Reach Holdings Ltd* en Papouasie-Nouvelle-Guinée
 - d. *Plantations J. Eglin SA* en Côte d'Ivoire
 - e. *Jabelmalux SA* au Luxembourg
 - f. *SIPEF* en Belgique
 - g. *BDM NV / ASCO NV* en Belgique
- Le responsable du département financier de chaque entité est un comptable agréé;
- Au début du cycle des rapports annuels, on trouve l'élaboration d'un budget pour l'année ultérieure. Ce budget est établi en septembre et est soumis au conseil d'administration en novembre. Les options stratégiques présentées au budget annuel se conforment également au plan stratégique qui est mis à jour chaque année et est approuvé par le conseil d'administration;

- Tant pour le plan stratégique à long terme que pour le budget annuel, des analyses de sensibilité sont établies pour prendre les décisions adéquates en fonction du profil de risque estimé;
- Au cours de la première semaine de chaque mois, les chiffres de production et la situation financière nette du mois précédent sont communiqués et consolidés par le département « corporate finance » et mis à la disposition de l'administrateur délégué, du président du conseil d'administration et de la direction du groupe;
- Au cours de cette première semaine, les transactions inter-groupe sont également réconciliées avant de commencer la clôture des comptes;
- Le rapport financier mensuel comprend une analyse des volumes (stocks d'ouverture, productions, ventes et stocks de clôture), les résultats d'exploitation et un résumé des autres éléments du compte de résultat (résultat financier et impôts), un bilan, et l'analyse des flux de trésorerie;
- Les normes comptables utilisées mensuellement sont identiques à celles utilisées pour la consolidation légale selon les normes IFRS (hors évaluations IAS41 qui ne sont incluses que dans les rapports externes);
- Les chiffres mensuels sont comparés, pour chaque entité, au budget et aux données couvrant la même période au cours de l'année antérieure, ce qui permet d'analyser d'éventuels écarts importants;
- Ces chiffres opérationnels et financiers globaux sont convertis mensuellement par le département « corporate finance » dans la monnaie de référence (généralement USD), consolidés dans la monnaie de présentation (USD) et à nouveau comparés pour cohérence avec le budget et la période précédente;
- Le rapport consolidé mensuel est soumis à l'administrateur délégué, au président du conseil d'administration et à la direction du groupe;
- Les membres du conseil d'administration reçoivent ce rapport périodiquement (mois 4, 6, 9 et 12) en préparation à la réunion du conseil. Ce rapport est accompagné d'une note détaillant les informations opérationnelles et financières du trimestre écoulé;
- En cas d'événements exceptionnels, le conseil d'administration est également informé dans l'intervalle;
- En juin et décembre, une mise à jour du calcul de la juste valeur des actifs biologiques (évaluation IAS41) est effectuée;
- Les états financiers individuels (uniquement en décembre pour les filiales de moindre importance), l'évaluation IAS41 et la consolidation financière de juin et de décembre sont soumis à un audit externe avant que les chiffres consolidés IFRS ne soient présentés au comité d'audit;
- Sur la base de l'avis du comité d'audit, le conseil d'administration se prononce sur l'approbation des états financiers consolidés avant de communiquer les états financiers au marché boursier;
- Un rapport de gestion intermédiaire est publié deux fois par an (après le premier et après le troisième trimestre), rapport dans lequel se trouve l'interprétation des données sur l'évolution des volumes de production, de même que des prix des marchés mondiaux et les éventuels changements dans les perspectives de l'entreprise;
- Le département « corporate finance » est chargé de surveiller toute modification des normes IFRS et de mettre en œuvre ces éventuels changements au sein du groupe;
- Les rapports de gestion mensuels et la consolidation statutaire sont réalisés au sein d'un système informatique intégré. Des programmes de protection antivirus, des sauvegardes périodiques et les mesures nécessaires pour assurer la continuité du service sont mis en œuvre avec le plus grand soin.

“ Fabrication des balles de caoutchouc ‘RSS’. Le conducteur de cette presse confectionne des balles de caoutchouc au départ de feuilles fumées (Ribbed Smoked Sheets) qui ont au préalable été empilées (à gauche sur la photo).



“ Écologie de saigneurs. La formation du personnel à ce travail minutieux est un investissement important et indispensable afin de permettre la pérennisation du savoir-faire de nos équipes de récolte de latex, qui incisent l'écorce en spirale, de manière efficace et responsable.



Rapport de gestion par produit

Huile de palme

L'année 2014 avait plutôt bien débuté pour l'huile de palme, mais la production a ensuite diminué de manière sensible en février, ce qui a abouti à un scénario de stocks restreints et d'inverses raides des prix au marché à terme. Le temps sec de janvier jusqu'à début mars a perturbé le marché, et l'évolution vers un phénomène El Niño était à craindre. Les premiers signes d'un engouement pour le biodiesel semblaient prometteurs en Indonésie, et le marché connut un certain engouement lors du pic de l'année à 980 USD par tonne CIF Rotterdam, au début du mois de mars. Grâce à ces prix élevés et aux inverses, la demande d'huile de palme a fortement baissé par rapport aux huiles de tournesol et de soja, qui étaient relativement moins chères. La plupart des facteurs favorables ont disparu au cours du deuxième trimestre, et l'image négative des huiles liquides devait prévaloir. La récolte record de soja en Amérique du Sud fut suivie d'une autre récolte record aux USA, et la probabilité de l'apparition du phénomène climatique El Niño s'effaça. Le proverbe « les grandes récoltes récoltent davantage » aurait ainsi pu s'appliquer à la récolte de soja aux États-Unis durant les mois d'été, et la pression continue fit baisser les prix du marché jusqu'à 660 USD par tonne, leur niveau le plus bas de l'année.

La Malaisie fut le premier pays à initier un régime « zéro taxe » sur les exportations en septembre, suivie de l'Indonésie en octobre. Ces ajustements d'impôt sur les exportations déclenchèrent au départ un bon rythme d'exportation. En plus de cela, la production des palmiers devait afficher une baisse inhabituelle des rendements à partir de septembre, conséquence décalée de la sécheresse qui régnait plus tôt cette année. Malgré tous ces éléments supposés affecter la rentabilité de manière positive, le marché n'allait pas suffisamment rebondir pour résister aux influences négatives liées à l'huile liquide.

En 2014, le biodiesel a joué un rôle important dans le monde des huiles végétales. Au cours des neuf premiers mois, la demande fut élevée en raison des objectifs de mélanges obtenus par les mandats, ainsi qu'en raison de la demande discrétionnaire de biodiesel. Cependant, l'effondrement majeur du marché du pétrole au quatrième trimestre annihila la demande discrétionnaire, et seul l'avenir nous révélera la solidité des mandats dans les différents pays. Le mandat indonésien concernant le mélange de biodiesel à 10% n'a pas atteint son potentiel en 2014, et le résultat fut effectivement plutôt décevant, avec seulement 1,2 millions de tonnes mélangées, par rapport à un potentiel de presque 4 millions de tonnes.

Le prix moyen de l'huile brute (CPO) CIF Rotterdam était de 821 USD par tonne, contre une moyenne de 857 USD par tonne en 2013, soit une diminution de 4,2%.

SIPEF a vendu plus de 85% de son huile de palme et de son huile de palmiste dans les systèmes physiques certifiés de la Table ronde sur l'huile de palme durable (RSPO) et de l'« International Sustainability and Carbon Certification » (ISCC) en 2014. Nous avons pu élargir notre clientèle pour l'huile de palme durable, tendance que nous pensons continuer en 2015. Bien que la durabilité soit encore principalement un programme conduit par le monde occidental, il y a une pression accrue sur les entreprises internationales concernant l'utilisation des produits durables dans le monde entier. Par conséquent, nous prévoyons que

cette tendance croissante à utiliser l'huile de palme durable prendra de l'ampleur dans les années à venir.

Huile de palmiste

Le marché de l'huile laurique, terme générique pour l'huile de palmiste et l'huile de coco, s'échangeait à prix premium par rapport à l'huile de palme en 2014, suite à une réduction significative de la production d'huile de noix de coco, en raison du typhon destructeur Hayan qui a frappé les Philippines en novembre 2013. Le marché de l'huile de palmiste a dévié du modèle traditionnel d'offre et de demande restreintes, car il n'y a aucun autre substitut à l'huile laurique. L'influence baissière des huiles liquides sur l'huile de palme a eu un impact très limité sur les huiles lauriques. Le prix de l'huile de palmiste était en moyenne supérieur de 224 USD à celui l'huile de palme. Le prix moyen de l'huile de palmiste (PKO) CIF Rotterdam était de 1 121 USD contre une moyenne de 897 USD en 2013, soit une augmentation de 25,0%.

Caoutchouc

Le marché du caoutchouc a poursuivi sa tendance à la baisse pour la troisième année consécutive, passant de 2 500 USD par tonne pour le RSS3 à 1 720 USD par tonne sur le marché des « futures » SICOM. La tendance de la demande qui fut brisée lors de la crise de 2008 ne s'est pas rétablie, et, par conséquent, un déséquilibre entre l'offre et la demande a continué d'exister, même si pendant quelques années, ce déséquilibre n'était pas visible en raison de la forte demande de la Chine et de l'accumulation des stocks. Cette bulle a éclaté en 2012 et la révision des stocks et l'offre excédentaire ont amené les prix à un niveau qui a testé les coûts de production.

L'intervention de gouvernements n'a fait qu'empirer les choses. Le gouvernement thaïlandais avait constitué une réserve en 2013 afin d'aider les agriculteurs locaux. Le nouveau gouvernement a décidé de vendre ce stock au troisième trimestre, mettant ainsi une pression supplémentaire sur les prix mondiaux. Pendant ce temps, les stocks chinois ont été réduits significativement suite à la pénurie de crédit. Par conséquent, une situation beaucoup plus saine a été créée, même si les prix n'ont pas bénéficié de ces changements.

Dans plusieurs pays, on signale que les petits exploitants ont cessé de saigner leurs arbres, car il était plus avantageux pour eux d'obtenir un emploi en ville. L'impact n'est pas très clair et n'a sûrement pas encore été ressenti dans les prix. L'industrie automobile mondiale a connu une année record pour ses ventes en 2014, avec une croissance de 3,0% à 3,5%, et ceci devrait avoir un impact positif sur les prix du caoutchouc.

Le prix moyen pour le caoutchouc naturel RSS3 était de 1 958 USD par tonne contre 2 795 USD par tonne en 2013, soit une diminution de 30,0%.

La demande mondiale de caoutchouc naturel a progressé d'un solide 5,3% en 2014, contre 2,7% en 2013, selon « l'International Rubber Study Group » (IRSG). Les faibles prix ont apparemment stimulé la demande plus que prévu, bien que ces chiffres puissent avoir été confondus, étant donné que certains stocks ont été inclus dans la croissance de la demande. L'IRSG prévoit une croissance de la demande de 3,1% et de 4,4%, respectivement pour 2015 et 2016. L'offre de caoutchouc naturel s'est contractée de 0,5% en 2014, ce qui est beaucoup plus faible que la croissance de 3,9% prévue, et que la croissance réelle de 4,0% en 2013. Il est certain que les faibles prix ont encouragé un grand nombre de petits exploitants agricoles à abandonner leurs arbres pour aller trouver un emploi ailleurs. L'IRSG s'attend à une croissance de l'apport de 3,1% pour 2015 et de 4,2% pour 2016.

Thé

2014 fut une nouvelle fois une excellente année pour la récolte de thé au Kenya. Le Kenya est le plus grand exportateur mondial de thé noir CTC (« Crush, Tear and Curl ») et le meilleur indicateur de prix pour notre thé CTC de Cibuni. Depuis le dernier trimestre 2012, le Kenya a connu des conditions météorologiques parfaites et 2013 et 2014 ont été deux années record pour la récolte. En raison de la construction d'installations permettant d'augmenter la capacité de production, toutes les feuilles de thé ont pu être traitées. La récolte du Kenya ne fut pas la seule excellente, tous les pays producteurs de thé en Afrique de l'Est ont pu profiter de conditions de récolte favorables. En plus de cela, la demande accuse un retard pour la deuxième année consécutive, en raison de l'agitation politique qui a faussé les comportements d'achat dans les principaux pays consommateurs de thé, comme la Russie et ceux du Moyen-Orient. Les entrepôts des pays en pleine croissance furent remplis à ras bord, alors que les pays importateurs pouvaient fonctionner sur base de stocks faibles, anticipant une offre élevée.

La récolte importante combinée avec les stocks élevés et un ralentissement de la demande ont déclenché une baisse des prix à leur niveau record depuis six ans. Les prix ont chuté en dessous des prix de revient et des thé de qualité ont été partiellement vendus à des fins de mélange.

La situation s'est améliorée en fin d'année 2014, lorsque la saison sèche débuta plus tôt et plus intensément que prévu. La récolte de thé a alors chuté fortement, et les stocks n'étaient pas aussi solides que prévus par le marché. Les prévisions météorologiques concernant la poursuite de cette sécheresse début 2015 ont déclenché une vague d'achat. Les conditions de récolte du Kenya resteront le principal moteur de notre marché du thé pour 2015.

Bananes

L'intégralité des volumes commercialisés par le département fruit provient de notre propre production de banane en Côte d'Ivoire. Ce sont donc 23 594 tonnes de fruits commercialisés et répartis entre l'Europe – 20 763 tonnes – et la région ouest-africaine avec 2 831 tonnes vendues au Sénégal.

Nous restons traditionnellement proches des marchés anglais et français, avec des clients stables et des produits dont les spécificités suivent l'évolution de la demande. Une part non négligeable est préemballée directement en Côte d'Ivoire, garantissant ainsi pour le consommateur européen un rapport poids-prix garanti.

Il faut noter que la consommation de bananes a évolué en Europe de près de 6%, avec des importations dépassant les 5,64 millions de tonnes. Nous espérons que cette tendance se poursuivra afin de dynamiser un commerce qui reste fort concurrentiel en Europe : la banane est et reste un produit peu cher pour le consommateur, et en cette période de crise, la consommation de ce fruit devrait progresser.

Les différentes zones de production maintiennent et consolident leurs parts de marché en Europe : la production d'Amérique Centrale – Equateur, Colombie, Costa Rica – reste bien entendu leader de l'approvisionnement, avec 3 948 000 tonnes, suivie de loin par les ACP (dont la Côte d'Ivoire) avec 1 080 000 tonnes et par les bananes produites dans l'Union Européenne qui totalisent 614 000 tonnes.

La baisse des droits de douane pour la zone dollar se poursuit tel que prévu par les accords et certains pays comme l'Equateur ont entre autres ratifié les accords commerciaux avec l'UE pour aboutir à 75 EUR par tonne de droit de douane à l'horizon 2020. Leur objectif est certainement de finaliser à droit de douane nul et donc une libéralisation totale de l'accès au marché.

La récente dégradation de l'Euro vis-à-vis du Dollar nous favorise quand même, étant donné que nos fruits produits en Côte d'Ivoire – zone CFA – sont à parité fixe avec l'Euro contrairement à ceux produits dans les pays latino-américains.

Le marché régional africain évolue favorablement et nous pensons que de bonnes opportunités de développement s'offriront à nous dans le futur. Avec les accords de partenariat économique, les barrières douanières en Afrique de l'Ouest seront plus « libres » et le commerce sud-sud va s'intensifier en parallèle du développement constant de la zone ouest-africaine. Nous observons actuellement une récente très active implantation de la grande distribution européenne dans les capitales et grandes villes ouest-africaines, ce qui ouvrira certainement de nouvelles opportunités commerciales à court terme. Cette tendance est à suivre de près !

“ Pré-pépinière de palmiers. Les femmes procèdent au désherbage manuel des plantules, tout en vérifiant la morphologie de ceux-ci, afin de garantir le transfert en pépinière de plants au développement homogène et de qualité requise.





La Côte d'Ivoire va donc tout naturellement progresser dans ses volumes de production et d'exportation et notre filiale Eglin accompagne très logiquement cette évolution, avec les extensions qui sont prévues et qui augmenteront notre potentiel commercial. Cette origine est et reste présente sur les marchés et notre qualité reste d'un standard correct et reconnu sur le marché. Nous travaillons sur la durabilité de notre secteur, notre entreprise et notre produit : les bonnes pratiques agricoles – officialisées depuis plusieurs années par GlobalG.A.P. – sont à présent largement suivies par les certifications et normes ISO 14001 et SA 8000, qui sont en cours de finalisation par notre filiale courant 2015.

Horticulture

L'ananas fleur reste encore notre principale spéculation horticole en matière de chiffres d'affaire avec quelques 646 000 unités vendues. Nous restons leader de ce produit dans le marché, dont la consommation se fait principalement dans le nord de l'Europe. Nous parviendrons à optimiser encore dans la mesure où nous pourrions fournir des fleurs de plus gros calibres; cette stratégie est en cours et nous aboutirons à nos objectifs courant 2015.

Le commerce de feuillage d'ornement est resté actif en 2014, avec plus de 1 100 000 tiges de *Dracaena* pourpres-tricolores et *Cordylines* commercialisées. Le potentiel commercial est bien plus important et avec les deux nouvelles variétés importées (Cappuccino, Snow Queen) et en cours de multiplication nous pourrions sans problème avoisiner 1 500 000 tiges. Ces produits ont un bon potentiel, les cultures étant bien adaptées aux conditions climatiques de Côte d'Ivoire.

Les ventes de fleurs de lotus restent stables avec quelques 270 000 unités vendues.

Rapport de gestion par pays

INDONÉSIE



Généralités

À l'issue des deux mandats du Président Susilo Bambang Yudhoyono, 2014 représentait une année électorale importante pour la République d'Indonésie. Les élections présidentielles du 9 juillet 2014 offraient aux Indonésiens la possibilité de choisir entre deux cartels de partis qui s'étaient retrouvés au cours de la campagne électorale, après l'élection des parlements nationaux le 9 avril 2014. Le résultat fut limpide, avec 53% en faveur du populaire Joko Widodo, mais le pays traversa néanmoins une période d'incertitude, car le principal candidat de l'opposition, le général Prabowo, contesta le résultat et la commission électorale fut mise sous pression afin de ne pas confirmer les résultats. C'est seulement en octobre que le nouveau Président fut nommé officiellement, et qu'il put commencer la mise en œuvre de son programme. Le nouveau président est un homme du peuple, qui connut une entrée rapide en politique via le poste de gouverneur de Jakarta, et dénué des liens habituels avec les forces établies dans le pays.

Dans son programme, on retrouve la devise « unité dans la diversité », la suppression des inégalités entre riches et pauvres, la diminution de la dépendance aux ressources naturelles, la diversification des exportations, l'investissement dans les infrastructures et dans la production, ainsi que dans la recherche et le développement. Peu après sa nomination, il adapta les subventions liées aux carburants, qui représentent un budget de 22 milliards de dollars pour le pays, et il souhaite à présent consacrer les budgets libérés aux transports publics, à la sécurité sociale et à l'amélioration des rendements agricoles. Mais il veut surtout restaurer la confiance dans le pays, dans le secteur privé et auprès des investisseurs étrangers, en réduisant la corruption et l'inefficacité.

Nous attendons avec intérêt la période à venir et les actions qui seront prises en pratique pour atteindre ces objectifs, notamment dans le secteur agricole. Ce secteur reste traditionnel-

lement un employeur important dans le pays avec une population de plus de 255 millions d'habitants, un déficit budgétaire qui représente -2,3% du PIB, un taux d'inflation de 5,6% malgré une croissance de près de 6% en 2014.

Le message du Président visant à encourager les investissements étrangers est contredit par les forces établies, qui contrôlent un parlement fragmenté et largement hostile, et prennent des mesures visant à perpétuer le contrôle sur les entreprises locales. Au cours des derniers mois, des rumeurs en provenance de multiples sources évoquaient la mise en place de propositions visant à limiter la participation des entreprises étrangères dans le secteur agricole au profit de la participation locale, mais sans aboutir à des mesures qui pourraient nous porter préjudice à court terme.

Les rumeurs persistantes concernant ces mesures ne contribuent pas à rétablir la confiance dans le pays, ce qui se reflète également dans la faiblesse de la monnaie locale, la roupie indonésienne, par rapport au dollar. Au cours de l'année 2014, nous avons assisté à un glissement de la devise, passant de 12 189 IDR/USD à 12 440 IDR/USD à la fin de l'année, tendance qui s'est également confirmée dès le début de 2015. La faible devise a un effet inflationniste sur les prix à la consommation, ce qui a conduit cette année encore à d'importantes discussions au sujet de l'augmentation des salaires minimums, qui sont déterminés selon les provinces et peuvent fortement varier en fonction des régions. Après des hausses exceptionnelles en 2013, allant jusqu'à plus de 50% dans certaines provinces et causées par les élections des gouverneurs, 2014 fut à nouveau une année où les salaires minimum ont augmenté, avec des taux compris entre 10% et 20%. De telles augmentations ont été consenties dans les secteurs nécessitant beaucoup de main-d'œuvre tels que l'agriculture tropicale. Même si ces augmentations de salaires sont affaiblies par la dévaluation de la monnaie face au dollar, il existe un risque que lors d'un regain de confiance dans la politique du pays, la parité avec le dollar soit restaurée et implique une augmentation irréversible des coûts salariaux, qui représentent plus d'un tiers de nos coûts de production. Nous constatons également des différences croissantes entre les différentes provinces, ce qui n'est pas avantageux pour le développement économique en général, et qui se reflète dans la qualité des infrastructures, des soins de santé et de l'éducation. Une approche nationale concernant la politique des salaires minimum constituerait une solution pour l'avenir.

Le gouvernement indonésien conserve également le règlement de la taxe sur les exportations d'huile de palme. Depuis novembre 2011, nous disposons d'un système avec un tarif progressif qui correspond au prix indexé sur le marché mondial d'huile de palme brute de 750 USD/tonne. Les firmes agricoles sont ainsi plus lourdement taxées que les producteurs de produits finis. Cette approche diversifiée a entraîné de nombreux investissements dans la capacité de raffinage et dans les usines de biodiesel, et davantage de produits dérivés sont à présent exportés. La subvention de ce secteur a entraîné de nombreuses réactions de la part des autres pays producteurs, et des mesures de protection ont été prises par l'Europe concernant les importations de biodiesel à base d'huile de palme en provenance d'Indonésie. En tant que producteur d'huile de palme brute, SIPEF continue d'être soumis aux plus hauts taux d'imposition. En raison de la forte tendance baissière des prix de l'huile de palme sur le marché mondial au cours de la seconde moitié de l'année, la taxe export fut réduite à zéro

depuis octobre, mais malgré cette exemption, la taxe moyenne pour 2014 fut de 68 USD/tonne, contre 75 USD/tonne en 2013 et même 149 USD/tonne en 2012. La quote-part du groupe après impôts ont diminué à hauteur de 6,1 millions de dollars, contre 6,0 millions en 2013 et 11,8 millions en 2012.

Pour le secteur des plantations, il existe encore un manque de clarté concernant la taille maximale qu'une entreprise privée non cotée en bourse peut occuper en Indonésie. Auparavant, il y avait deux règlements qui limitaient la superficie plantée à 20 000 hectares par province et à 100 000 hectares pour l'ensemble du pays. Un nouveau règlement a été publié en 2013 qui ne parle que de 100 000 hectares comme taille globale pour une entreprise, mais le nouveau gouvernement et le parlement doivent encore adopter des mesures supplémentaires. *SIPF* gère actuellement 58 342 hectares et ne risque donc pas de dépasser cette limite.

Après une production assez faible au cours de l'année 2013, les productions d'huile de palme ont augmenté de façon générale pour tous les projets du groupe. Tant les plantations matures du Nord-Sumatra et de la province de Bengkulu que les jeunes plantations de *PT UMW/PT TUM* du Nord-Sumatra ont généré un rendement plus élevé, et la production totale d'huile de palme en Indonésie pour le groupe a augmenté de 6,7% par rapport à l'an dernier.

Du fait de la maturité d'un certain nombre d'autres jeunes plantations, le nombre d'hectares de palmiers à huile en production a augmenté de 35 656 à 35 964 à fin décembre 2014, et ce malgré un programme intensif de replantation à Agro Muko dans la province de Bengkulu. Les rendements par hectare ont augmenté de 17,35 tonnes par hectare à 18,91 tonnes par hectare au Nord-Sumatra, et de 21,57 tonnes par hectare à 22,56 tonnes par hectare à Bengkulu. Cette augmentation a été largement observée dans toutes les plantations matures, conséquence de meilleures conditions agronomiques, en particulier au cours des trois premiers trimestres de l'année, mais surtout dans les jeunes plantations de *PT UMW/TUM* au Nord-Sumatra où l'homogénéité des plantations s'est sensiblement améliorée.

Nord-Sumatra

La situation météorologique au Nord-Sumatra fut en général plus sèche l'an dernier, et se trouvait même 10% en dessous de la moyenne des dix dernières années. Quatre mois de l'année furent considérés comme faisant partie d'une saison sèche prononcée, ce qui aura certainement un impact au cours du premier semestre de 2015. C'est seulement dans les jeunes plantations de *PT UMW/TUM* que le total des précipitations était supérieur à la moyenne à long terme, mais ces précipitations furent principalement enregistrées à la fin de l'année, impliquant des inondations dans plus de 3 000 hectares et bloquant l'accès aux véhicules pendant trois semaines en décembre, ce qui empêcha tout transport d'huile.

Les plantations Perlabin et Tolan font partie de *PT Tolan Tiga Indonesia*, où des palmiers à huile sont plantés depuis des décennies et représentent 8 214 hectares, dont 7 207 sont à maturité et 1 007 sont en replantation. Après les décevantes productions de 2013, les neuf premiers mois de 2014 représentèrent un changement remarquable dans la production, et la plantation de Perlabin marqua même une hausse de 8,8% dans la production de fruits. Le

rendement annuel s'élevait à 23,03 tonnes par hectare dans les plantations plus âgées de Perlabin, et à 26,34 tonnes par hectare dans les plus jeunes plantations de Tolan.

Contrairement aux années précédentes, en raison de la longue sécheresse, la plantation précoce de couvre-sols générateurs d'humus a moins bien fonctionné, et l'attention particulière des agronomes a été requise pour lutter contre le scarabée *Oryctes* (qui pond ses œufs dans le cœur du palmier et dont les larves mangent la couronne tendre du palmier). Le ramassage des larves, la protection des jeunes couronnes de palmier et l'utilisation limitée et ciblée de produits chimiques ont cependant contribué au contrôle du parasite, et aucun ralentissement n'a été constaté dans la croissance. Il en va de même pour le contrôle de la pourriture du stipe, une maladie des jeunes palmiers provoquée par le champignon *Fusarium*. Grâce à un traitement ciblé, il n'y eut aucun obstacle à la croissance et à la maturité. La période immature des variétés de palmiers les plus récentes est d'ailleurs de plus en plus courte : les premiers fruits peuvent déjà être récoltés 24 mois après la plantation.

Les plantations de Bukit Maradja et de Kerasaan (5 002 hectares plantés, dont 4 164 hectares matures et 838 hectares immatures suite à replantation) se sont complètement remises des attaques d'insectes mangeurs de feuilles, ce qui se traduit par une augmentation des productions de fruits de respectivement 5,8% et 1,9%. Le rendement moyen s'élevait à 25,90 tonnes par hectare, malgré l'impact de la maladie des racines dans cet environnement.

En particulier dans les plantations plus anciennes, où nous disposons déjà de palmiers de troisième génération, nous sommes confrontés au champignon *Ganoderma* qui attaque surtout les racines des palmiers et réduit ainsi d'année en année la densité de palmiers. Une vaste coopération s'est mise en place entre plusieurs groupes de plantation qui sont tous confrontés au phénomène, de sorte que des traitements différents ont pu être testés en vue de ralentir la progression de ce champignon voire de la stopper. En plus des mesures adoptées pour préparer les superficies à replanter, il est maintenant fait usage de semences tolérantes au *Ganoderma*, qui sont depuis peu disponibles sur le marché, qui vont en diminuer les effets, et que nous plantons dans les zones les plus touchées. En outre, nous testons des produits d'amélioration des sols qui devraient avoir pour effet de renforcer le système immunitaire des palmiers et d'augmenter le rendement par palmier. Dans les plantations existantes où nous avons constaté la présence du champignon, le pied du palmier est également protégé davantage. Nous avons cependant dû accélérer la replantation des zones existantes où aucune mesure de protection n'a été prise à l'origine. Toutefois, l'impact de ces replantations anticipées est négligeable sur la production totale du groupe *SIPF*, car elles seront réalisées avec les nouvelles variétés de semences garantissant un rendement accru par hectare.

La replantation de 723 hectares dans les plantations existantes du Nord-Sumatra s'est déroulée selon le planning prévu. À Perlabin, 323 hectares ont été replantés, ce qui est

Rapport de gestion par pays

plus du double de l'année précédente. Dans la plantation de Tolan, des replantations ne seront plus nécessaires dans les prochaines années, car tous les palmiers ont maintenant atteint l'âge optimal. À Bukit Maradja, 116 hectares ont été replantés, et à Kerasaan 284 hectares. Ces dernières replantations s'inscrivent dans le cadre du remplacement anticipé des superficies attaquées par le *Ganoderma*. À cet égard, le plus grand soin est apporté à l'assainissement du sol, préalablement à la plantation des nouveaux palmiers. Lors de la replantation d'anciennes zones, nous formons des blocs de plantations rectilignes qui facilitent l'entretien et la fertilisation.

Les programmes de fertilisation des plantations établies dans le Nord-Sumatra ont été entièrement mis en œuvre avant la fin de l'année. Le succès de la fertilisation des zones plantées est largement tributaire de la disponibilité des travailleurs, de la livraison des bonnes quantités en temps opportun dans les entrepôts sur site et de l'accessibilité des palmiers. Une solution d'épandage mécanique a été adoptée dans la mesure du possible. Lorsque l'épandage reste manuel, tous les engrais sont emballés à l'avance sous forme de doses adaptées pour chaque palmier, ce qui permet une fertilisation uniforme qui se ressent dans la croissance uniforme et la couleur des feuilles du palmier. L'épandage d'engrais organiques s'effectue également de façon très méthodique. De plus, les rafles des régimes vidés de leurs fruits sont épandues par des tracteurs, et les eaux usées, riches en oligoéléments, en provenance des bassins de décantation des usines servent à irriguer les superficies environnantes. En outre, les carences en certains métaux sont compensées de façon professionnelle. Au cours de l'année dernière, cela a surtout été le cas du bore, dont des carences ont été constatées sur de jeunes plants, mais également sur des palmiers plus vieux appartenant aux plantations matures.

Les prix des engrais sont en grande partie déterminés par la demande. Le prix des matières premières agricoles étant en baisse, la consommation d'engrais par le secteur agricole a également diminué. Ceci se traduit par une baisse mondiale des prix pour les trois principaux composants des engrais chimiques : les nitrates, les phosphates et la potasse. Nous avons enregistré des prix plus bas en Indonésie par rapport à l'année précédente, en partie en raison de la transition vers les phosphates d'une autre origine, et par la rupture des accords sur les prix des plus grands producteurs de potasses.

Les plus récents développements dans le Nord-Sumatra sont liés aux projets *PT Umbul Mas Wisesa (PT UMW)* et *PT Toton Usaha Mandiri (PT TUM)*, qui totalisent ensemble 8 215 hectares plantés, dont 8 198 hectares sont entièrement cultivés et 17 hectares sont encore immatures. Nous pouvons donc dire que les plantations ont atteint leur maturité. Les rendements par hectare ont à nouveau augmenté par rapport à l'an dernier. Alors qu'en 2013 la production annuelle a toujours fluctué entre 8,74 tonnes par hectare et 9,26 tonnes par hectare, elle a se situait pour 2014 entre 10,80 tonnes par hectare et 13,09 tonnes par hectare, en fonction de la maturité et de la présence de palmiers non productifs. Tout d'abord, il y avait plus de 1 000 hectares supplémentaires arrivés à maturité, et les palmiers des années 2005 à 2007 ont donné des rendements plus élevés car ils se trouvent maintenant dans un cycle d'âge très rentable.

Au cours d'un inventaire détaillé des zones plantées, il a été établi que, surtout pour UMW Nord et TUM, près de 20% des palmiers sont non productifs. La raison est que les palmiers sont plantés dans des endroits qui ralentissent le développement des racines ou par manque de fertilisation adéquate ou encore de substances appropriées pour lutter contre les insectes et les termites. Un programme intensif a débuté afin de rendre ces palmiers productifs, grâce à un traitement individuel à l'aide d'un produit favorisant la croissance des racines et grâce à un suivi méticuleux, dont nous avons déjà établi les premiers résultats positifs au cours du deuxième semestre de 2014.

En raison de leur emplacement dans la partie nord de Sumatra et en zone basse, ces plantations sont également soumises aux attaques des insectes mangeurs de feuilles. C'est principalement au cours du quatrième trimestre que les plantations entières ont dû faire face à une invasion de *Setora Nitens*, et des pesticides biologiques et chimiques furent nécessaires afin d'éviter toute propagation. Le sol reste également sensible aux termites et des mesures régulières de contrôle doivent être prises afin de protéger les palmiers contre ce fléau.

Les programmes de fertilisation ont été réalisés en temps opportun et avant la fin de l'année. Suites aux conseils du Dr Gurmit Singh, plusieurs petites applications ont été effectuées afin d'augmenter l'absorption. L'engrais utilisé est un composé enrichi avec des micro-minéraux afin de favoriser la croissance de la plante et d'améliorer sa couleur. Dans une certaine mesure, la cendre des fibres sont utilisées afin de maintenir l'acidité du sol à long terme.

Le contrôle du niveau d'eau reste extrêmement important dans ce projet situé en zone basse. Ces dernières années, des efforts majeurs ont été consentis afin de construire un réseau de canaux et d'écluses qui doit permettre, en cas d'inondation lors de la saison des pluies, d'évacuer l'eau rapidement et d'éviter qu'au cours de la saison sèche, le niveau d'eau soit trop faible et cause un retard de croissance des palmiers. Le réseau routier est maintenant presque terminé et tous les champs exploitables sont accessibles tout au long de l'année pour les camions qui viennent ramasser les fruits. En investissant dans deux nouveaux complexes de logements, il y a maintenant suffisamment de travailleurs présents dans les plantations pour effectuer l'entretien et la fertilisation et récolter les fruits régulièrement. La construction de logements résidentiels fut accompagnée de celle d'une école, d'une polyclinique, d'une crèche et de lieux de cultes, car aucune de ces installations n'est présente à proximité des plantations.

C'est principalement au cours du quatrième trimestre que les plantations ont été affectées par des pluies abondantes, résultant en une inondation des champs de palmiers et compliquant la récolte et le transport des fruits. Aussi, la principale route d'accès fut difficilement praticable au cours de cette période, et le danger d'inondation perdura pendant plusieurs semaines. À l'avenir, nous devons veiller à pouvoir accéder en permanence aux plantations pendant la saison des pluies, soit en transportant l'huile de palme par l'intermédiaire de la rivière, soit par une route supplémentaire, via des terrains plus élevés ou en rehaussant le chemin d'accès actuel. Une étude approfondie sera effectuée afin de déterminer la faisabilité financière de ces propositions.

Commencée en 2013, la construction de la nouvelle usine d'extraction d'huile de palme fut terminée au début de 2014. Dès la fin du mois d'avril, nous avons pu débiter les premiers essais, et fin juillet, tous les fruits de nos plantations environnantes étaient traités dans la nouvelle usine. La capacité théorique de l'usine est de 45 tonnes par heure et au cours du premier semestre, la capacité moyenne put déjà atteindre près de 40 tonnes par heure. Le taux d'extraction s'élevait en moyenne à 22,20% et fut influencé par les précipitations abondantes du quatrième trimestre. L'usine est équipée des techniques les plus récentes telles que des stérilisateurs verticaux pour les fruits et une unité de traitement des eaux usées qui assure la récupération du gaz méthane, qui alimente en énergie les chaudières à vapeur. Les eaux usées recyclées sont réutilisées dans la production et l'usine garantira également l'approvisionnement en eau potable et en électricité pour les habitations des travailleurs qui sont établis en permanence dans les plantations.

Après que les licences d'exploitation définitives (HGU - Hak Guna Usaha) aient été reçues pour PT TUM et une première phase de 6 468 hectares de PT UMW, une autre licence a également pu être obtenue en septembre 2014 pour la deuxième phase, permettant à 154 hectares supplémentaires d'obtenir une licence permanente. Cette dernière licence a été reçue en février 2015. La zone plantée peut désormais être considérée dans son entièreté comme étant définitivement sous licence pour une période de 35 ans, telle que délivrée par deux gouvernements locaux. Dans le cadre de la licence, il existe une obligation d'offrir une capacité de traitement suffisante pour les fruits qui sont récoltés par les agriculteurs villageois. Entretemps, nous avons signé des accords avec les coopératives environnantes qui organiseront ces flux de fruits dès le début de 2015.

Les plantations de PT UMW et de PT TUM et l'usine de traitement ont été visitées en 2014 à plusieurs reprises par les auditeurs agréés, en vue de la certification aux normes RSPO. L'audit fut positif, mais en l'absence d'approbation des procédures d'indemnisation au sein de la RSPO, la certification sera émise début 2015, ce qui devrait nous permettre de vendre de l'huile de palme avec des primes.

Le coût de production unitaire continue à baisser, du fait de la hausse du rendement par hectare, et de la productivité plus élevée des zones matures. Néanmoins, cette plantation conserve un coût qui est encore de loin supérieur à celui des autres plantations matures au Nord-Sumatra. En effet, le développement des palmiers dans ces zones de basse altitude génère des coûts pour l'amélioration des sols, le développement et l'entretien du réseau routier, le traitement des insectes et des termites, la gestion de l'eau et la construction de bâtiments sur des terrains instables.

Les deux usines d'extraction d'huile de palme à Perlabian et Bukit Maradja ont fonctionné conformément aux attentes. L'usine plus ancienne de Perlabian a traité 6,06% de fruits en moins qu'en 2013, malgré le fait que l'entièreté de la production d'UMW/TUM ait été traitée à cet endroit. Le débit moyen des fruits s'élevait à 52,29 tonnes par heure, ce qui est identique à l'année précédente, alors que la capacité théorique est de 55 tonnes par heure. Le taux d'extraction de l'huile s'est légèrement amélioré, passant de 21,53% à 21,81%,

mais reste faible par rapport aux autres usines du groupe. Ceci est dû en partie aux fruits relativement jeunes d'UMW/TUM, qui étaient encore traités à Perlabian au cours du premier semestre, ainsi qu'aux replantations des zones de Perlabian. L'huile produite était de bonne qualité et n'a à aucun moment dépassé l'acidité requise. Les coûts de traitement étaient 15% plus élevés que prévu, ceci est dû aux travaux de réparation importants du second semestre qui n'avaient pas été budgétisés, à la chaudière à vapeur et à la hausse de la consommation du diesel.

La plus petite usine de Bukit Maradja, qui accueille les fruits des plantations de Bukit Maradja et de Kerasaan, a traité 4,2% de fruits de plus qu'en 2013. Le débit moyen de l'usine s'élève à 29,64 tonnes par heure, par rapport à la capacité théorique de 30 tonnes par heure. Le taux d'extraction de l'huile s'élevait à 23,20%, ce qui est légèrement mieux qu'en 2013, et représente le meilleur taux du groupe. L'usine de Bukit Maradja reste extrêmement efficace et produit de l'huile de bonne qualité tout au long de l'année.

Les deux usines sont équipées d'un système de collecte du gaz méthane, basé sur une membrane placée sur les bassins de décantations, qui donne droit à une reconnaissance de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), et qui les rend admissibles à la certification sur base de la norme « International Sustainability and Carbon Certification » (ISCC) pour l'approvisionnement d'énergie verte en Europe. Étant donné que les usines disposent de certifications ISO, RSPO, et ISCC qui a été reconduite en septembre 2014, nous pouvons offrir à nos clients une huile durable et traçable qui peut être utilisée à des fins diverses, que ce soit pour l'alimentation, la production de biodiesel, la conversion en électricité, en restant toujours conforme aux normes strictes fixées par la Directive de l'Union européenne pour les énergies renouvelables.

Pour l'instant, le gaz prélevé sur les deux sites est encore torché, mais nous étudions aussi la réutilisation du biogaz comme source supplémentaire d'énergie pour la transformation en huile des fruits de palmier. En réutilisant le gaz, davantage de matière organique reste disponible pour la fertilisation des plantations. Éventuellement, la production d'électricité qui en résulte pourrait générer un revenu supplémentaire pour le groupe. Cette option nécessite de réaliser un investissement dans un moteur au biogaz et un alternateur, et nous pensons pouvoir intéresser des partenaires pour une coopération à plus large échelle.

Pour l'usine de Perlabian, nous souhaitons remplacer le mode de récupération actuel du gaz méthane, qui se fait à l'aide d'une membrane, par un système de réservoir, et ce, par le biais d'un accord de coentreprise avec le fournisseur. Ce système remplacera en grande partie la structure actuelle des bassins de décantation, et mettra le gaz à disposition dans l'usine. Ce système est déjà en place depuis septembre 2014 dans la nouvelle usine d'UMW, où le biogaz contient environ 70% de méthane et où la décharge des eaux usées se fait conformément aux normes prévues. La réutilisation du gaz sera encore optimisée en 2015.

Rapport de gestion par pays

Pour l'usine de Bukit Maradja, nous prévoyons également la construction d'une unité de compostage, qui permettra de transformer rapidement les eaux usées et les régimes égrappés, en compost, qui sera ensuite distribué sur les plantations. Dans les parcelles les plus âgées de Bukit Maradja et de Kerasaan, le compost contribuera à l'amélioration de la qualité du sol et à la lutte contre le champignon *Ganoderma*, mentionné précédemment.

Étant donné que les primes pour l'huile de palme durable sont surtout payées sur les livraisons vers l'Europe, la part des ventes destinée au marché de l'exportation pour ces deux usines est quasiment totale. Seule l'huile non certifiée du projet UMW/TUM était vendue localement sans primes, et les ventes certifiées locales ont été très limitées. Pour la première fois, nous avons également pu vendre des palmistes certifiés, avec primes, aux clients en Indonésie, qui les ont ensuite transformés en huile de palmiste durable. En 2014, l'exportation d'huile issue du Nord-Sumatra s'est encore faite entièrement à partir de Belawan, mais en raison de la congestion de ce port, nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour basculer vers des réservoirs loués à Dumai, un port en eau profonde plus récent, qui ne montre aucun signe de saturation et se trouve plus près de Perlabian et de PT UMW.

Nous remarquons aussi qu'il y a un grand intérêt pour l'extension des installations au port de Kuala Tanjung, un nouveau complexe portuaire où un quai doit encore être construit par le gouvernement. Le nouveau président d'Indonésie a récemment assisté à la cérémonie d'inauguration des installations. SIPEF y a acheté un terrain d'un peu plus d'un hectare, ce qui devrait être largement suffisant pour protéger nos intérêts à l'avenir, si nous estimons qu'il est économiquement intéressant de construire notre propre parc de réservoirs plutôt que de louer ces espaces. Kuala Tanjung n'est pas loin de Bukit Maradja et bénéficie d'une situation plus centrale pour nos plantations du Nord-Sumatra.

Le coût de production unitaire moyen, exprimé en dollars américains (USD), n'a pas augmenté en 2014 pour notre production d'huile de palme au Nord-Sumatra. La pression à la hausse résulte de l'augmentation des salaires minimums dans la région de 19% à 20%, ainsi que de la hausse des prix du diesel pour le transport en Indonésie, due aux modifications du système de subventions pour les utilisateurs privés. Celle-ci fut en grande partie neutralisée par la hausse des volumes de production, liée aux faibles prix des engrais chimiques et à l'affaiblissement de la monnaie locale par rapport au dollar.

La rentabilité globale des activités de caoutchouc au sein du groupe a souffert de la pression liée à la chute des prix du marché mondial. Cependant, la production de caoutchouc au Nord-Sumatra était conforme aux attentes et a même été supérieure de 1,9% par rapport à l'année précédente. C'est principalement la production de la plantation Timbang Deli, où 864 hectares sont plantés dont 805 en production, qui a dépassé les attentes grâce à des conditions climatiques optimales, relativement peu de jours de saignée perdus, et le report des travaux de grande envergure à une date ultérieure. Les rendements ont augmenté d'une moyenne de 1 567 kilogrammes à 1 753 kilogrammes par hectare et par an. La replantation à cet endroit est différée par le changement d'occupation que nous voulons donner à cette plantation dans le cadre du programme de recherche conjointe. La plantation de Bandar

Pinang, avec 1 145 hectares plantés et 985 hectares en production, ressent encore l'effet des dégâts causés par le vent l'année dernière en août 2013, qui a causé la perte d'environ 4 700 arbres et a nécessité l'élagage additionnel de plus de 20 000 arbres matures. Le rendement par hectare a légèrement diminué, passant de 1 612 kilogrammes à 1 559 kilogrammes. La replantation respecte les tranches d'âge et 25 hectares ont été réaménagés au cours de l'exercice.

Après la réhabilitation totale de l'usine de caoutchouc de PT Bandar Sumatra en 2012, qui traite également le latex de PT Timbang Deli, nous avons constaté une amélioration sensible de la qualité de la production de caoutchouc RSS3 (« Ribbed Smoked Sheets »). Cette opération a également eu pour effet d'optimiser les coûts de traitement, car lors du séchage, nous avions la possibilité d'utiliser nos propres réserves de bois dans les fumoirs.

Sud-Sumatra

Les activités de caoutchouc de la plantation Melania au Sud-Sumatra près de Palembang demeurent très satisfaisantes. Dans la plantation de caoutchouc la plus étendue de SIPEF en Indonésie avec 2 614 hectares plantés, dont 2 078 hectares peuvent être saignés et 20,5% sont encore immatures, la production a diminué de 12,44% par rapport à l'année précédente. Du fait de la replantation de 157 hectares en 2014, la production par hectare a diminué, et suite à une double chute de feuilles au cours de l'année, ce qui reflète l'intensité des périodes de sécheresse, la photosynthèse des arbres fut insuffisante. Le rendement annuel a donc diminué de 1 579 kilogrammes à 1 492 kilogrammes par hectare.

Le coût de production unitaire, exprimé en USD, a légèrement augmenté, conséquence de la hausse des salaires minimum, qui a un effet sur la récupération du latex étant donné la quantité de travail requise. Cela malgré l'effet positif de la dévaluation de la monnaie locale et les frais d'entretien réduits en raison de la sécheresse.

En améliorant l'efficacité de la récupération du latex grâce à de nouveaux centres de collecte et au transport par camions citernes au lieu de tracteurs, la supervision des opérations de saignée allait également être simplifiée. Après une intense campagne contre le vol en 2012 et 2013, qui a conduit à augmenter considérablement les productions de caoutchouc coagulé, les mesures de sécurité ont été assouplies. Nous avons obtenu l'autorisation de construire un mur à la limite qui nous sépare des villages environnants, afin de mieux protéger nos actifs, alors que les clôtures de nos plantations ont été renforcées.

Le programme de reconversion des zones plantées en palmiers à huile en zones d'hévéas est maintenant achevé et la plantation de Melania est à présent une monoculture d'hévéas de haute qualité. Ainsi, les zones de bas-fonds, qui étaient précédemment plantées de palmiers à huile, sont maintenant transformées en plateformes plantées d'hévéas, et quelques zones humides plus petites ont été maintenues comme zone naturelle protégée.

Nos agronomes continuent à suivre de près le développement de la maladie de la pourriture blanche des racines. Cette maladie attaque les arbres et se propage par contact des racines

dans les zones qui n'ont pas suffisamment été assainies avant replantation, ce qui est souvent le cas dans les zones vallonnées d'accès plus difficiles. La maladie nécessite un traitement individuel pour chaque arbre, avec un taux de récupération de plus de 80%. En 2014, nous avons observé relativement peu de nouveaux cas, ce qui est peut-être une conséquence de la sécheresse du premier semestre.

La production de caoutchouc RSS3 dans l'usine s'est poursuivie sans problèmes de qualité. Le caoutchouc est expédié par conteneurs, en Asie du Sud-Est, en Amérique du Nord et en Europe. Du fait du changement récent de transporteur local et de l'optimisation des tâches dans l'usine, les coûts de production ont pu être réduits davantage.

Bengkulu

Malgré la baisse des hectares exploitables de 16 033 à 15 290 (-4,9%) suite au programme intensif de replantation, la production de *PT Agro Muko*, située dans la province de Bengkulu, est presque identique à l'année dernière. Le rendement annuel a donc augmenté de 21,57 tonnes par hectare à 22,56 tonnes par hectare.

Bien que les précipitations annuelles moyennes de 3 666 mm sur 177 jours furent similaires à celles de l'an dernier, à savoir 3 809 mm enregistrés sur 160 jours, la tendance de 2014 était beaucoup plus erratique et les précipitations restent supérieures à la moyenne décennale. Une période sèche allant de juin à septembre a limité le programme de replantation et au quatrième trimestre, nous avons enregistré 1 459 mm de précipitations sur 61 jours. Au mois de novembre, les routes de nombreuses plantations subirent des dégâts importants et l'accès aux champs ainsi que les possibilités de récolter les fruits furent considérablement limités.

Ces résultats de production relativement bons sont à attribuer à la plus grande disponibilité et à la stabilité de la main-d'œuvre, qui reste en poste plus longtemps grâce à l'amélioration du logement et des services publics, mais aussi à l'expansion du réseau de routes stabilisées qui rend plus aisé le transport des fruits tout au long d'une année.

PT Agro Muko est maintenant entièrement dans le deuxième cycle de production, ce qui permettra au cours des prochaines années de remplacer les palmiers existants par de nouvelles variétés à plus haut rendement et situées dans des zones plus accessibles. Ayant commencé tôt la replantation, nous avons réussi à replanter 756 hectares sur trois plantations, par rapport à 900 hectares l'année dernière. Sur les 17 806 hectares plantés de palmiers à huile, 2 515 hectares (14,1%) étaient encore immatures en fin d'année, et 15 290 hectares font l'objet de récoltes. L'âge moyen des arbres est toujours de 14 ans.

Pendant la saison des pluies, la structure du sol des plantations de *PT Agro Muko* rend difficile les opérations de récolte des fruits aux champs, et des efforts considérables ont été consentis ces dernières années pour accroître l'accessibilité des champs matures. Pendant ce temps, plus de deux tiers du réseau routier interne des plantations ont été consolidés à l'aide de gravillons, et nous allons continuer d'accorder la priorité à ce programme dans les années qui viennent, surtout maintenant que nous avons replanté de grandes zones. Nous avons

également la possibilité d'optimiser le réseau routier, ce qui nous garantit de pouvoir récupérer les fruits en permanence et de pouvoir les apporter dans les délais prescrits à l'usine afin d'obtenir une production d'huile de palme de faible acidité.

Ces dernières années, des efforts considérables ont également été consentis à *PT Agro Muko* pour fidéliser la main-d'œuvre vis-à-vis de l'entreprise. Il y avait habituellement une pénurie de main d'œuvre, mais aussi de nombreux va-et-vient et ces efforts consistent en la mise à disposition de logements de meilleure qualité, plus récents, et plus confortables, l'intégration des femmes pour les travaux légers, l'offre de contrats à durée indéterminée ouvrant le droit à la pension, aux soins de santé et à l'accès aux infrastructures de l'entreprise.

Les programmes de fertilisation ont été menés à bien en fonction des normes établies, leur bonne application ayant été rendue difficile au second semestre en raison des fortes pluies. Étant donné la topographie accidentée du terrain, nous n'utilisons quasiment pas l'épandage mécanique, et les bonnes quantités sont préemballées pour chaque palmier en vue de leur épandage dans les champs. Pour favoriser la croissance des palmiers grâce à l'amélioration des sols et pour améliorer l'absorption des engrais, des engrais organiques ont été répandus sur 1 026 hectares. À cet effet, nous avons utilisé les régimes vidés de leurs fruits (« Empty Fruit Bunches » – EFB). Des carences en bore, déjà mentionnées précédemment, ont également été constatées dans certaines parties de *PT Agro Muko* et ont nécessité une fertilisation supplémentaire, et les déficiences visibles ont été corrigées entre-temps.

En plus des fruits de nos propres plantations, nous traitons les fruits des villages voisins. Dans ces villages, de petites plantations sont créées en tant que projets sociaux au bénéfice des communautés locales. L'entreprise prend en charge la mise en place et la gestion de ces plantations. Étant donné que de tels projets sont très appréciés des villageois, nous comptons les multiplier à l'avenir. À la fin de 2014, 651 hectares ont été aménagés, dont 501 hectares sont à maturité. Dans la mesure où des terrains sont mis à disposition en suffisance, nous prévoyons pour 2015 de passer à 21 projets et de planter 210 hectares supplémentaires.

À cause des conditions climatiques erratiques, avec un début d'année très sec et une fin d'année très humide, et à cause de la récolte de fruits plus jeunes car nous sommes maintenant en phase de replantation complète, les deux usines d'huile de palme de Mukomuko et de Bunga Tanjung n'ont pas été en mesure d'améliorer leur qualité. Le taux moyen d'extraction d'huile des deux usines a atteint 22,47% et était identique à celui de l'exercice précédent.

L'usine de Mukomuko a une capacité de traitement théorique de 60 tonnes de fruits par heure, et connaît également une très bonne occupation, avec un taux de 57,97 tonnes de fruits par heure par rapport à 56,27 tonnes l'an dernier. Étant donné que la plupart des fruits des agriculteurs villageois sont traités ici, le taux individuel d'extraction fut limité à 22,20%, ce qui est conforme à celui de l'an dernier. L'usine de Bunga Tanjung fut plus efficace pour

“ Vue globale d’une jeune plantation de palmiers, avec un développement abondant, entre les rangées, d’une couverture végétale permettant d’éviter le traitement herbicide et favorisant de la même façon la lutte antiérosive.





Rapport de gestion par pays

l'extraction, avec un pourcentage moyen de 22,89%. Elle dispose également d'une capacité de traitement théorique de 60 tonnes de fruits par heure, mais elle reste actuellement en sous-utilisation avec une occupation moyenne de 32,04 tonnes par heure. Ceci est reflété dans les coûts opérationnels de l'usine, car nous y gérons moins efficacement l'utilisation de l'énergie et de la main-d'œuvre. L'usine a été construite avec l'obligation de traiter les fruits des agriculteurs villageois, mais suite au développement important de plantations de palmiers à huile dans la province, on a assisté à l'ouverture d'usines qui ne gèrent pas leurs propres plantations et traitent uniquement des fruits achetés, ce qui entraîne une forte concurrence sur les prix des fruits. Nous préférons nous concentrer sur notre propre production, complétée par nouvelles extensions, qui sont certifiées durables.

Il y a plusieurs années, nous avons décidé de remplir la capacité de l'usine en développant nos propres plantations dans la région.

PT Mukomuko Agro Sejahtera (MMAS) a été créée en 2011 pour compenser des terrains en vue du développement de nos propres plantations, et pour le compte d'agriculteurs villageois (plasma). À proximité des plantations plus au nord de *PT Agro Muko*, des terrains ont été acquis puis plantés, tels que Malin Deman Estate, alors qu'au sud, des terrains ont été indemnisés et plantés, comme Air Manjuto Estate. Ensemble, ils représentaient fin 2014 une zone plantée de 1 116 hectares. Nous continuerons à faire des efforts pour mettre en œuvre les indemnisations en 2015, mais il est clair que les utilisateurs des terres dans cette région du pays ne voient aucun intérêt dans l'indemnisation, et préfèrent développer leurs terres eux-mêmes. Par conséquent, nous ne nous attendons pas à dépasser les 1 500 hectares pour les deux emplacements. Afin d'assurer l'efficacité de *PT Agro Muko* et d'agrandir *PT MMAS*, il fut décidé en cours d'année de déléguer la gestion de ces deux jeunes « estates » aux managers de *PT Agro Muko*, qui ont déjà beaucoup d'expérience et qui prendront en charge les hectares plantés en tant que nouvelle division. De plus, les conditions étaient déjà établies pour l'achat des fruits récoltés dans les deux plantations, lorsqu'ils sont matures et peuvent être livrés à l'usine de Bunga Tanjung. *PT MMAS* obtiendra également dans les prochains mois la confirmation de la certification RSPO, l'audit ayant été réalisé entretemps et n'ayant mis en évidence aucun élément important.

Toutes nos plantations, mais aussi les développements en palmiers à l'huile, ainsi que nos usines et notre terminal de réservoirs à Padang, sont certifiés pour les normes RSPO et ISO. Ces normes permettent de produire et de vendre de l'huile de palme « durable » sur le marché européen. Étant donné qu'il y a relativement peu d'intérêt pour l'huile de palme alimentaire à expédier au départ de Padang, il a été décidé de procéder à la construction d'une installation pour la récupération du méthane, afin de pouvoir rendre l'usine d'huile de palme de Mukomuko conforme à la certification ISCC. Les acheteurs peuvent donc choisir s'ils veulent payer une prime pour la durabilité au secteur alimentaire, ou plutôt approcher les acheteurs de biodiesel et d'énergie verte. La récupération du méthane se produit via un système de réservoir « KIS », pour lequel nous avons déjà des accords de coopération sur nos plantations au Nord-Sumatra et en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Le système de réservoir « KIS » nous permet de récupérer le méthane issu des eaux usées et de le centraliser en vue de son utilisation comme combustible pour les chaudières qui produisent la vapeur. Ceci permet de réserver davantage de matière organique pour l'épandage dans les champs. Nous

analysons les possibilités d'autres applications futures permettant un rendement plus élevé, car nous faisons face à une demande croissante d'électricité tant pour la société et son environnement que pour les habitations des cadres et des travailleurs. À ce jour, il n'est pas possible pour nos employés de se connecter au réseau électrique public, et nous devons subvenir aux besoins croissants via nos usines et nos générateurs. L'infrastructure est maintenant entièrement déployée et doit permettre de passer sur le réseau public dès que la compagnie d'électricité pourra garantir un apport d'une capacité suffisante.

Tout comme au Nord-Sumatra, le prix de revient unitaire moyen de l'huile de palme, exprimé en USD, n'a pas augmenté en 2014 pour *PT Agro Muko*. La pression à la hausse résulte de l'augmentation des salaires minimums dans la région de 19% à 20%, ainsi que de la hausse des prix du diesel pour le transport en Indonésie due aux modifications du système de subventions pour les utilisateurs privés, et fut en grande partie neutralisée par la hausse des volumes de production, liée aux faibles prix des engrais chimiques et à l'affaiblissement de la monnaie locale par rapport au dollar.

En raison de la localisation, de la topographie et des rendements inférieurs à l'hectare, la production d'huile de palme de *PT Agro Muko* est environ un tiers plus cher que celle des plantations plus efficaces du Nord-Sumatra. Malgré les améliorations sensibles du rendement par hectare au cours des dernières années, la différence de coût s'explique principalement par la topographie accidentée, qui limite les possibilités de mécanisation et comporte également un surcoût de développement. Ce surcoût est dû à la construction de terrasses qui facilitent la récolte mais réduisent évidemment le nombre d'arbres à planter par hectare, et est dû également à la nécessité de construire des routes empierrées pour pouvoir accéder à tous les palmiers. Les activités d'exploitation du caoutchouc de *PT Agro Muko* sont tributaires de la faiblesse des prix du marché mondial, malgré un volume de production croissant. Les plantations de Sei Jeringing, où tous nos arbres à caoutchouc sont maintenant réunis depuis la fin du programme de reconversion l'an dernier, ont enregistré l'année dernière une production accrue de 6,4%, principalement en raison de l'augmentation du nombre d'hectares matures de 946 à 1 006. Le météo erratique, avec une période prolongée de chute de feuilles entre août et octobre, suivie par un quatrième trimestre très humide, a fortement limité le nombre de jours de saignée. Le rendement par hectare est resté constant aux alentours de 1 515 kilogrammes par an.

Suite au programme de reconversion et à la replantation de 75 hectares en 2014, il y a encore 684 hectares immatures, et la capacité de l'usine de caoutchouc granulé (« crumb rubber ») est encore sous-utilisée. Ceci a été partiellement compensé par la fourniture de plus de 700 tonnes de matière première de moins bonne qualité, issues de la plantation MAS Palembang du groupe, et qui était précédemment vendue à des tiers. Grâce à cette optimisation, la production totale de l'usine a augmenté de 55,67% par rapport à l'an dernier, ce qui eut également une influence sur le coût de production unitaire, qui, malgré l'augmentation du prix du diesel, a diminué de 5,7% par rapport à 2013. La vente de latex de meilleure qualité SIR3CV60 expédié depuis Padang a été difficile et nous avons transporté le caoutchouc traité à Palembang afin de stimuler la demande.

Cibuni, Java

La production de thé noir de notre plantation de Cibuni, située près de Bandung sur l'île de Java, avec 1 722 hectares matures de thé, s'élevait à 2 816 tonnes et était à peu près égale à celle de l'année précédente (-1,19%), avec un rendement similaire par hectare de 1 636 kilogrammes par an. Bien que les précipitations annuelles aient été plus conformes à la moyenne décennale (+ 9,0%), la météo resta erratique, et du fait du nombre limité d'heures d'ensoleillement, les plantes furent plus sensibles aux champignons et aux insectes, qui ralentissent la formation des nouvelles feuilles.

En 2014, nous avons vécu une pression à la baisse sur les prix, principalement en raison de la production de thé noir au Kenya, qui fut plus élevée que prévu. Pourtant, nous continuons à produire un thé de qualité, qui suit l'évolution des prix du marché kényan, très apprécié sur les marchés internationaux. Cette qualité ne peut être atteinte que par l'intermédiaire de feuilles récoltées à la main, qui sont ensuite traitées au moyen du procédé CTC ("Cut-Tear-Curl"), et sont transformées en thé noir, qui est principalement utilisé dans les sachets de thé.

La plupart des producteurs de thé en Indonésie sont déjà passés à la récolte mécanique, en raison de la hausse des coûts de salaire minimum (+ 13,2%) que nous avons connue cette année et dont nous appliquons les barèmes sur notre structure salariale. La main d'œuvre disponible dans la région est amplement suffisante pour procéder à la cueillette régulière de nos 1 722 hectares matures et pour le traitement dans l'usine modernisée, afin de fournir le produit de qualité requis par nos clients au Moyen-Orient. Le prix de revient, exprimé en dollar par tonne, a légèrement diminué (-4,6%), et ce, malgré la hausse salariale. Celle-ci fut entièrement compensée par la baisse des prix du charbon, la principale matière première pour l'approvisionnement des chaudières générant la vapeur pour le séchage des feuilles de thé, et par l'affaiblissement de la monnaie locale par rapport au dollar. Nous utilisons depuis de nombreuses années l'électricité de nos centrales hydroélectriques, qui ont été récemment mise aux standards du jour et agrandies.

De par la chute des prix, les expéditions sont quelque peu ralenties, et nous avons été contraints de stocker des quantités importantes de produit fini, quasiment tout au long de l'année. C'est seulement au début de 2015 que nous avons enregistré une hausse de la demande, entraînée par la hausse des prix sur les marchés internationaux.

Gestion

La direction de nos entreprises en Indonésie est assurée par M. Adam James, qui est secondé par une équipe de managers indonésiens, malaisiens et européens, au sein de laquelle nous avons peu de mouvement. Nous devons tenir compte de toutes les influences des cultures et des croyances propres à la communauté indonésienne. Nous organisons divers événements, tels que des réunions des dirigeants, dons de sang, rencontres sportives et journées familiales, afin de renforcer les liens entre tous.

Depuis deux ans, la gestion journalière effective des plantations a été restructurée en trois unités de gestion indépendantes : Nord Sumatra, Sud Sumatra et Bengkulu. Chaque unité est gérée de façon décentralisée et fait rapport au « Director of Estates » qui est basé à Medan. Chaque unité possède une séparation stricte des fonctions avec un « General Manager » qui est secondé par trois assistants, chacun avec leurs pouvoirs d'action spécifiques, qui sont identiques pour chaque unité. De cette façon, nous garantissons une bonne délégation des tâches au niveau des cadres inférieurs.

Depuis plusieurs années, nous avons mis en place au niveau du siège de Medan des réunions mensuelles avec les gestionnaires de tous les départements, qui échangent des informations sur tous les aspects de la stratégie de l'entreprise et définissent les politiques pour l'avenir proche.

Afin d'évaluer et d'améliorer le rendement et la productivité individuels de nos dirigeants, nous combinons la formation des jeunes cadres avec un système d'évaluation qui comprend des indicateurs qualitatifs et quantitatifs et des objectifs personnels à atteindre. Nous encourageons également nos gestionnaires et cadres supérieurs à développer leur créativité et leur esprit d'innovation dans la gestion quotidienne des plantations et des usines. Chaque année, nous décernons un prix pour le développement le plus innovant ou la mesure la plus économique ayant contribué à améliorer l'exercice de nos activités.

Afin d'assurer l'embauche de jeunes diplômés, nous avons conçu un cycle interne de formation intensive de deux ans, qui les conduit, grâce à des stages et des tests théoriques et pratiques, à la fonction de « field assistant », pour diriger une division de plantation. Depuis cette année, nous avons étendu ce groupe aux ingénieurs pour les usines et aux jeunes cadres pour les services généraux. Ils reçoivent tous une formation qui favorise la communication, le développement du caractère et la motivation au travail et qui devrait encourager leurs compétences de « leadership » dans leur environnement de travail. Le programme a été lancé en 2011 et a été énormément développé depuis, deux groupes de jeunes diplômés ont déjà été sélectionnés pour intégrer l'encadrement de l'entreprise. En 2014, 26 jeunes diplômés ont à nouveau commencé leur formation de deux ans.

Du fait de la baisse des prix de l'huile de palme et du caoutchouc, la période de grande expansion en Indonésie a ralenti et la pression sur le maintien du personnel a également quelque peu diminué. Le personnel qualifié est toujours demandé dans les zones de développement de Kalimantan et d'Irian Jaya, mais on assiste à une rotation interne dans l'industrie, raison pour laquelle il est important pour l'entreprise, à travers les nombreux contacts dans le secteur des plantations, de pouvoir comparer les échelles de salaires et les rémunérations variables et de pouvoir ainsi nous adapter aux niveaux des salaires offerts.

Pour fidéliser les travailleurs de nos plantations et de nos usines, toutes les activités de routine telles que la récolte,

Rapport de gestion par pays

l'épandage de l'engrais, la pulvérisation de pesticides ainsi que la stimulation de l'hévéa sont effectuées exclusivement par des travailleurs permanents qui sont liés avec nous par contrat. Ils ont droit aux prestations de sécurité sociale et de retraite, et sont généralement localisés sur la plantation avec leur famille et profitent donc aussi de toutes les facilités proposées tels que l'éducation des enfants, les soins de santé et les services généraux que la société met à leur disposition gratuitement. La société essaie toujours d'engager des couples de travailleurs et ce programme est couronné de succès, car 96% des travailleurs employés qui étaient auparavant payés à la tâche font maintenant partie du personnel permanent. En outre, il nous arrive de faire appel à des travailleurs fournis par des entreprises spécialisées pour des tâches occasionnelles, mais nous essayons de limiter ces actions aux coopératives et aux habitants proches de nos plantations. Cette dynamique de recrutement de travailleurs permanents renforce également les relations avec les syndicats, avec lesquels des conventions collectives sont négociées sur base annuelle avec les groupes de plantations, et l'entreprise s'efforce d'égaliser le système des primes pour les rémunérations complémentaires des travailleurs.

Une évolution importante pour la sécurité sociale et les soins de santé de nos employés permanents fut le lancement du programme national d'assurance BPJS, qui rend obligatoire l'affiliation de tous les travailleurs, et représente une avancée significative pour les soins médicaux de tous les employés dans le pays. Nos polycliniques sont toutes reconnues comme des centres médicaux de premiers soins dans le cadre de ce programme national d'assurance. Le personnel médical du groupe est réparti au sein de 25 polycliniques, dotées de 14 docteurs itinérants et de 47 employés du paramédical, dont 25 sages-femmes et 22 membres de personnel infirmier. Cela signifie que les coûts médicaux variables actuels de l'entreprise seront, dans une large mesure, remplacés par des cotisations fixes au programme national. Toutefois, la société continue d'organiser des cours de formation médicale pour nos employés. L'année dernière, environ 1 200 checkups médicaux ont été organisés pour nos travailleurs.

Les efforts pour améliorer la sécurité dans nos plantations et pour garantir la protection de notre production se sont poursuivis, en mettant l'accent sur les aspects de sécurité dans la nouvelle zone d'expansion de Musi Rawas. Une firme spécialisée a été mandatée à cet effet et nous continuerons à déployer ce programme de soutien dans toutes les plantations du groupe. Afin de limiter l'utilisation de monnaie fiduciaire dans les plantations, nous avons convaincu la Banque Mandiri d'installer un distributeur de billets dans chaque plantation du Nord Sumatra, et nous souhaitons faire de même en 2015 dans les plantations de *PT Agro Muka*. En limitant également le travail occasionnel, qui est souvent payé en espèces, ceci représentera une diminution sensible des risques de vol et des actes de violence.

Le service d'audit interne a été encore agrandi et occupe maintenant un total de 11 personnes, dont neuf auditeurs, qui sont répartis sur les trois « business units » du Nord Sumatra, du Sud Sumatra et de Bengkulu. Les auditeurs basculent entre les unités, afin de pouvoir se concentrer sur les domaines à risque typiques dans la gestion des entreprises décentralisées. À la fin 2014, un contrôle physique de toutes les immobilisations a également été initié, et sera prolongé en 2015, ainsi qu'une analyse approfondie du dossier

de construction de l'usine d'huile de palme d'UMW. Le manager fait rapport directement au « Président-directeur », mais le programme annuel est établi par le comité d'audit, qui se réunit trois à quatre fois par an et évalue les résultats des audits réglementés, et formule des recommandations pour les services concernés. En outre, ils prennent en charge les dossiers de fraude potentiels. Les résultats de ces réunions sont également rapportés au siège social en Belgique et abordés lors des réunions du Comité d'audit de *SIPEF*.

Le 1er janvier 2014 a vu la mise en œuvre du nouveau logiciel en ligne Lintramax, un programme ERP (« Enterprise Resource Planning ») d'origine malaisienne, qui a entre-temps également trouvé son application dans le monde des plantations indonésiennes. Ce logiciel comprend la gestion intégrée de toutes les informations agricoles, financières et techniques de base, et a également été combiné avec un changement de la monnaie de référence, passant de la roupie indonésienne au dollar américain. L'introduction des données se fait en une seule fois et est décentralisée dans les unités opérationnelles du groupe. Toutes les activités d'achat et de vente furent concentrées au siège social de Medan, ce qui signifie un gain de temps et d'argent pour le groupe. La mise à niveau est entièrement terminée. Lors de la transition en début d'année, un retard s'est produit dans les commandes de marchandises et dans les paiements correspondants, mais ceci s'est nettement amélioré au cours du second semestre. Le développement d'un « reporting » efficace représente maintenant la priorité.

Cette mise en œuvre en ligne réussie est supportée par un réseau de tours de communication qui ont été installées dans toutes les unités opérationnelles afin de transmettre l'information simultanément. Pour *PT Agro Muka* dans la province de Bengkulu, la communication était trop lente et des lignes supplémentaires ont dû être ajoutées. Après un audit spécialisé au second semestre, un nouveau « Disaster Recovery System » a été mis en place pour assurer une sécurité permanente des données. Les échanges de messagerie électronique au sein du groupe *SIPEF* ont migré vers une autre plate-forme en vue de leur uniformisation.

À partir du mois d'avril, la préparation de la mise en œuvre du logiciel ERP fut également réalisée en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Sur base du même flux d'informations, avec des ajustements pour certaines conditions locales telles que les programmes de rémunération et les achats de fruits auprès des agriculteurs locaux, *Hargy Oil Palms* a également migré vers la même plate-forme depuis le 1er janvier 2015.

Dans le cadre de nos activités de plantation en Indonésie, nous avons déjà signalé l'an dernier qu'un litige existe entre les sociétés du groupe et le fisc indonésien concernant le remboursement de la TVA déductible sur les activités de nos plantations. Cette TVA était déductible jusqu'en 2010 et avait toujours été remboursée, mais à partir de 2011 et jusqu'à 2013, le fisc a donné une autre interprétation de la réglementation des impôts et a refusé le remboursement de la TVA sur les activités qui ne concernent que les plantations. Le remboursement fut encore effectué pour la production d'huile de palme à partir de fruits. Cette situation confuse a continué jusqu'en 2014, lorsque le législateur a donné une directive claire qui stipule qu'à partir de 2014, les activités de plantation rentrent à nouveau dans le régime du remboursement. Puisqu'il n'y n'avait aucune raison de croire que ce n'était pas le

cas pour la période de 2011 à 2013, nous avons fait appel aux tribunaux pour demander le remboursement, et nous avons effectué des provisions pour tous les montants impayés au niveau du groupe. Pendant ce temps, en 2014, les tribunaux ont statué en notre faveur concernant un certain nombre de dossiers, et nous avons donc récupéré les remboursements. Ceci nous a également permis de ramener la moitié de la provision restante dans le résultat. Nous continuons à suivre les dossiers et espérons être en mesure de récupérer la totalité du montant, étant donné qu'aucun dossier n'a jusqu'ici été rejeté dans cette affaire.

Expansion

Depuis 2011, nous avons débuté l'expansion de nos activités dans la région de Musi Rawas, située dans la province du Sud Sumatra. A proximité de la ville de Lubuk Linggau, trois concessions ont été acquises pour un total de 31 809 hectares, en vue du développement de plantations de palmiers à huile et/ou d'hévéas. Pour ce faire, nous avons mis en place trois sociétés distinctes qui font partie à 95% du groupe *SIPEF*. Les concessions ont été accordées pour une période initiale de quatre ans, à condition que le développement des terres soit effectué au moins à 20% pour les agriculteurs villageois et les collectivités (plasma).

PT Agro Kati Lama (PT AKL) a acquis en juillet 2011 la première licence pour un total de 10 500 hectares. Après avoir suivi toutes les procédures locales et RSPO concernant les « New Planting Procedures » (NPP), nous avons pu commencer à indemniser les utilisateurs actuels des parcelles qui étaient prêts à quitter leurs terres. Les terrains de *PT AKL* sont proches de la ville de Lubuk Linggau, où nous avons provisoirement établi notre siège local. Fin décembre, il y avait déjà 2 366 hectares indemnisés, et des pourparlers sont en cours avec les utilisateurs identifiés de 1 837 autres hectares, dont 1 588 ont été mesurés. Il y a aussi 118 hectares en préparation de plasma pour les propriétaires.

En juillet 2014, la licence fut prolongée d'un an à la date d'échéance, mais étant donné que des parties de la concession ne sont pas intéressantes pour le développement, parce qu'elles sont trop denses ou trop chères à indemniser, il a été décidé de ne couvrir que 7 568 hectares.

Après la plantation des premiers 164 hectares en 2013, 572 hectares ont été plantés en 2014 sur nos terres propres, et 41 hectares en zone de plasma. Au total, il y a donc 777 hectares, plantés de palmiers à huile, à la fin de l'exercice. La préparation de la plantation se fait maintenant avec 12 machines en cinq endroits différents de la concession, et un total de 436 travailleurs sont déjà employés, principalement dans la pépinière.

PT Agro Rawas Ulu (PT ARU) a acquis sa concession de 9 500 hectares en décembre 2011 et devait donc procéder à l'extension de la concession à la fin de l'année. Étant donné que dans l'intervalle, le département fut divisé en deux et que le nouveau préfet n'avait pas encore été nommé par le gouverneur, le dossier n'avait pas encore été approuvé à la fin de l'année. L'extension concernée comprend 5 702 hectares et fut acquise en février 2015. À la fin du mois de décembre, il y avait déjà 1 821 hectares indemnisés, et des pourparlers

étaient en cours avec les utilisateurs identifiés de 2 316 autres hectares, dont 655 hectares mesurés. Il y a aussi 94 hectares en préparation de plasma pour les propriétaires.

Après une plantation initiale de 59 hectares en 2013, 181 hectares furent plantés au cours de l'exercice suivant, ce qui porte le total à 240. Le début de la plantation de plasma est prévu pour 2015, dès que le nouveau préfet entrera en fonction. La préparation de la plantation s'effectue avec sept machines dans la concession, sur quatre lieux concomitants, et il y a 137 travailleurs employés. *PT ARU* est clairement la plus difficile des trois, car il y a beaucoup de villages situés dans la concession, ce qui rend le transport et la préparation à la plantation plus difficiles.

La dernière concession *PT Agro Muara Rupit (PT AMR)* a été reçue en deux parties, en mars et en septembre 2012, et concerne un total de 12 309 hectares qui ont obtenu, depuis 2014, toutes les licences nécessaires en vue de débiter la procédure d'indemnisation. À la fin de 2014, il y avait 1 874 hectares indemnisés et 6 526 hectares identifiés aux fins de négociation, dont 1 640 mesurés.

Il n'y n'avait que 17 hectares plantés à la fin de 2014, la saison des pluies rendant la plantation dans les zones inférieures plus difficile, mais *PT AMR* est clairement le projet avec le plus grand potentiel. L'indemnisation foncière a progressé rapidement, car il y a peu de développement dans la concession et il y a aussi moins de villages. Il y avait 288 travailleurs employés à la fin de l'année.

Pour les trois projets ensemble, à la fin de l'année, nous avons donc indemnisé plus de 6 000 hectares et déjà planté plus de 1 000 hectares. Les indemnisations atteignent des montants qui sont en moyenne similaires à ceux payés l'année dernière. Nous constatons une accélération nette de l'indemnisation et surtout du défrichage et des procédures de plantation, afin que nous puissions affirmer que nous sommes établis dans la région comme un nouvel employeur potentiel. Pourtant, cela reste une zone de Sumatra où il n'est certainement pas facile de construire une activité industrielle nécessitant une main-d'œuvre conséquente. Les habitants locaux qui ont peu de respect pour la loi et le gouvernement, ont l'habitude de défendre leurs droits par tous les moyens possibles, ce dont nous avons précédemment eu l'expérience, particulièrement en cette période de baisse des prix de caoutchouc. Nous avons donc mis sur pied une équipe de sécurité afin de protéger notre équipe de 31 managers et cadres et de porter assistance à nos employés sur le terrain.

Aujourd'hui, il est impossible de donner une estimation fiable de la taille finale de ce projet, mais nos équipes sur place ont une vision positive de l'avenir concernant ces projets agronomiques à haut potentiel, qui sont le fer de lance de l'expansion de *SIPEF* en Indonésie.

Depuis 2006, nous disposons également d'une licence pour le développement de *PT Citra Sawit Mandiri*

Rapport de gestion par pays

(PT CSM) en tant que projet d'exploitation d'huile de palme au Nord Sumatra. Après l'obtention de cette licence, nous avons déterminé que ces sols pourraient ne pas répondre aux règles et critères RSPO-NPP (« New Planting Procedures »), car ils sont trop fragiles et ne sont pas développés dans le cadre des schémas admissibles. Le Conseil d'administration a donc décidé de préparer la vente de ce projet, et de communiquer cela aux autorités de la RSPO, afin qu'il n'y ait aucun doute sur les intentions durables au sein du groupe.

Nous avons déjà engagé des procédures en vue de trouver un acheteur pour les 1 314 hectares plantés, dont les premières zones sont maintenant en production. Ces fruits sont pour le moment vendus en dehors du groupe. L'entretien des hectares plantés n'est pas simple et nous restons vulnérables aux attaques d'insectes qui ralentissent la croissance, tout comme nous sommes tributaires de la basse altitude du terrain qui le rend difficile à atteindre pendant la saison des pluies. Nous développons actuellement un plan de drainage.

Compte tenu de la taille relativement limitée et du fait qu'un certain nombre de décisions judiciaires sont en suspens, il n'est pas facile de trouver un acheteur. Nous avons donc décidé de mettre d'abord fin à l'action en justice, avant de demander une HGU (licence permanente), préalablement à la mise sur le marché de la plantation, qui serait accompagnée d'une licence HGU pour 35 ans. Il y a encore une affaire légale importante en cours d'appel à Jakarta, concernant un différend relatif à 212 hectares que nos voisins ont planté sur notre concession. Cette affaire sera jugée en cours d'année 2015.

En 2013, nous avons entamé des négociations avec New Britain Palm Oil (NBPOL) et Biosing pour la création de Verdant Bioscience Singapore PTE LTD, un accord de coentreprise pour le développement de palmiers à huile à haut rendement, et pour une éventuelle commercialisation de ces semences sur le marché indonésien. NBPOL possède depuis de nombreuses années un centre de recherche privé (DAMI) et nous vend des semences destinées aux plantations d'*Hargy Oil Palms* en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Biosing est une organisation de scientifiques spécialisés dans les recherches visant le développement de semences à haut rendement. Début 2014, SIPEF a apporté sa contribution sous la forme de la société de plantation *PT Timbang Deli*, ainsi qu'un investissement de 5 millions de dollars pour la construction de bâtiments destinés au centre de recherche situé sur cette plantation, obtenant en contrepartie 38% des parts dans le nouvel accord de coentreprise. Depuis lors, les licences nécessaires ont été obtenues en Indonésie afin de transformer la plantation de caoutchouc *PT Timbang Deli* en un centre de recherche et en une entreprise autorisée à importer, cultiver et vendre des semences en Indonésie. Un certain nombre de zones ont été libérées pour construire les bâtiments nécessaires à la production de semences et pour héberger les scientifiques dans le centre de recherche de la plantation. Les premières semences sont arrivées de DAMI et une pépinière spécifique leur a été consacrée. La construction des bâtiments devrait être initiée en cours d'année 2015. Le projet de coopération prévoit également la fourniture de services et de conseils liés au secteur de l'huile de palme, tel que l'analyse foliaire, les recommandations concernant les engrais, la lutte contre les maladies et contre le champignon *Ganoderma*, qui peuvent compromettre le rendement des plantations matures.

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE



La Papouasie-Nouvelle-Guinée reste un pays qui doit faire face à de nombreux défis. Sa population relativement faible s'élève à environ 6,8 millions de personnes réparties sur plus de 600 îles qui s'étendent sur une superficie de 463 000 kilomètres carrés. Le taux de croissance de la population est de 2,8%, et seuls 15% vivent dans les villes.

De par la dispersion de la population, l'agriculture reste une source importante de revenus, surtout que l'on constate actuellement une importante baisse des prix pour les principales ressources naturelles d'exportation que sont l'or, le cuivre et le pétrole. Le gouvernement anticipe une création importante de revenus issus des projets de gaz naturel liquéfié qui sont en plein développement, mais qui ne génèrent pas encore suffisamment de royalties. Des budgets importants ont été consacrés à la santé, à l'éducation, aux infrastructures et au développement des provinces et des districts, entraînant à nouveau des dépenses négatives pour l'Etat et une hausse de la dette extérieure à 27,8% du produit intérieur brut (PIB). La monnaie locale s'est affaiblie par rapport à l'USD au cours des cinq premiers mois de l'année, à 12,9%, entraînant la décision du gouvernement de bloquer le taux à 0,4055 PGK/USD. Ce taux a pu être maintenu pendant plusieurs mois, mais devait s'affaiblir à nouveau à la fin de l'année, à 0,3855. L'inflation pour cette année s'élevait donc à 8,3%. Un affaiblissement de la monnaie locale par rapport à l'USD, la devise sous laquelle nos produits sont vendus, a un effet bénéfique sur nos coûts de production, pour lesquels la part de la main d'œuvre s'élève environ à un tiers, et qui est intégralement payée en monnaie locale.

Les prochaines années sont très importantes pour le gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée, où les prochaines élections auront lieu seulement à la mi-2017. Moyennant une gestion financière saine à long terme, les revenus prévus des royalties sur les exportations de matières premières devraient rendre possible l'inversion du contrôle budgétaire et de l'endettement du pays.

Le secteur de l'huile de palme demeure très important pour PNG, car la production de plus de 600 000 tonnes est presque entièrement exportée, et représente plus de deux-tiers du chiffre d'affaires issu de l'exportation des produits agricoles. Le secteur génère un emploi direct pour plus de 28 600 personnes, réparties sur environ 150 000 hectares plantés, dont 60% font partie de plantations industrielles, et 40% appartiennent à des agriculteurs locaux.

Hargy Oil Palms Ltd

Les plantations se trouvent sur l'île de « New Britain », au nord-est de l'île principale, là où se situe la capitale Port Moresby. Fin 2014, nous y avions un total de 13 002 hectares plantés de palmiers à huile, avec une moyenne d'âge de 7,5 ans et dont 3 982 hectares ne sont pas encore arrivés à maturité, soit 30,6%. Les usines pressent également les fruits en provenance d'environ 3 600 planteurs villageois, qui gèrent et récoltent des palmiers à huile répartis sur 3 822 blocs, totalisant une superficie plantée de 13 673 hectares. Grâce à l'emploi de plus de 4 200 travailleurs et au traitement de tous les fruits des agriculteurs villageois, nous pouvons dire que plus de 50 000 personnes perçoivent des revenus qui dépendent directement de nos activités dans la région de Bialla.

Après l'achèvement des nouvelles installations d'usinage dans la plantation de Barema en 2014, la transformation des fruits en huile de palme brute s'opère dans trois usines d'extraction, chacune dotée d'une capacité de traitement maximale de 45 tonnes de fruits par heure. Les expéditions mensuelles vers l'Europe se font via notre quai privé, situé près de l'usine d'Hargy, et qui permet aux navires de charger directement la marchandise.

Malgré les conditions météorologiques relativement difficiles rencontrées au cours de la saison des pluies du premier trimestre, la production annuelle de nos plantations et de celles des planteurs villageois ont respectivement augmenté de 3,2% et de 2,9% par rapport à l'exercice précédent. Ceci est dû à l'accroissement de l'activité grâce à l'ajout de nouvelles plantations qui arrivent peu à peu à maturité, et à l'amélioration des moyens de transport permettant de récolter les fruits des agriculteurs de la région.

Le début de l'année fut à nouveau très difficile sur le plan climatologique. Avec des précipitations annuelles atteignant 5 252 mm, 2014 fut la sixième année la plus humide depuis que ces mesures sont enregistrées. Il y eut non seulement de fortes précipitations, mais également de nombreux épisodes diluviens de forte intensité ayant emporté des routes et des ponts, limitant ainsi le transport des fruits et empêchant temporairement les échanges entre les usines et certaines zones de production. Le ralentissement des récoltes et du transport, ainsi que la perte de 13 jours de récoltes au total ont entraîné que pendant cette période les fruits sont arrivés trop mûrs à l'usine. Nous avons donc eu en 2014 deux livraisons dont le taux d'acidité moyen dépassait les 5%. Un taux d'acidité élevé complique le raffinage pour nos clients et nous oblige à accorder des réductions de prix sur ces livraisons d'huile de palme brute. Malgré des investissements importants dans un système de transport performant et les efforts déployés par le gouvernement et les fonds d'aide en Australie pour améliorer l'infrastructure routière, il fut difficile de faire face à des conditions météorologiques

exceptionnelles au premier trimestre de cette année. Notre société a investi plus d'un demi-million d'USD au cours d'interventions urgentes en génie civil. Nous espérons pouvoir récupérer une compensation à déduire des impôts à payer.

Au cours des dernières années, nous avons investi considérablement dans le système de transport de la société. Nous sommes passés de camions bon marché fabriqués en Chine aux camions européens Volvo réputés plus fiables, ce qui a amélioré l'efficacité des opérations. La collecte des fruits se fait dans des conteneurs ouverts qui sont chargés directement dans les champs, afin de rendre plus flexible l'organisation du transport selon la disponibilité des camions. La récolte des fruits dans les champs se fait au moyen de petits tracteurs et de remorques-bennes élévatrices. Les tracteurs furent entre-temps remplacés par des marques plus fiables. La plupart des zones arrivées à maturité sont maintenant équipées de ce système, et en fonction de la maturité des nouvelles plantations, le transfert du chargement se fait via des camions qui remplissent les conteneurs situés dans les champs, pour être récupérés plus tard. Les extensions récentes génèrent des fruits plus petits qui peuvent être chargés directement dans les camions. Pour recueillir leurs fruits, les agriculteurs de la région utilisent un système de filet, qui reste très efficace. Les producteurs placent leurs fruits dans de grands filets, qui sont ensuite vidés au moyen d'une grue dans la benne du camion. La pesée se fait immédiatement dans le champ et il n'y a aucune discussion possible sur le poids livré. La collecte des fruits se fait à présent à l'aide de camions Volvo, plus sûrs et qui peuvent être utilisés sur des routes difficiles. L'entretien de nos camions et véhicules est en général effectué entièrement par nos propres équipes de mécaniciens, dans deux centres de maintenance, qui ont été récemment modernisés et agrandis. La formation des mécaniciens locaux reçoit ainsi beaucoup d'attention.

Après que la société ait elle-même libéré les budgets nécessaires destinés à la réparation de certains ponts et à la maintenance de quelques 500 kilomètres de routes (qui permettent la liaison entre les agriculteurs de la région et les usines), nous avons rapidement atteint une production normalisée au cours du deuxième trimestre, avec un meilleur taux d'acidité, mais guère suffisante pour rattraper la production prévue au budget.

Le troisième trimestre fut à nouveau caractérisé par la baisse des volumes. Bien que les mois d'août et de septembre produisent traditionnellement des volumes plus faibles, la production de cette année était beaucoup plus faible que prévue. En particulier dans les zones matures, où le processus de maturation des fruits dans les arbres a été ralenti, et a généré une baisse temporaire des récoltes.

Le quatrième trimestre a commencé avec des volumes plus importants, et les mois d'octobre et de novembre ont généré une augmentation de la production qui permettait d'espérer pouvoir répondre aux prévisions annuelles. Suite à l'arrivée précoce de la saison des pluies, où 458 mm de précipitations ont été enregistrés dans les nouvelles zones d'expansion, le

“ Un conducteur de travaux à la manœuvre sur un cabestan électrique (à gauche sur la photo) permettant le déplacement des cages de stérilisation sur les rails qui conduisent celles-ci dans les stérilisateurs (à droite sur la photo).





Rapport de gestion par pays

mois de décembre est resté en dessous des volumes budgétaires. L'année s'est achevée par une augmentation de volume de 3,1% pour les plantations propres, alors que les achats effectués auprès des planteurs villageois ont dépassé de 2,9% le volume de 2013. Nous notons que les volumes supplémentaires ont été particulièrement remarquables dans la plantation de Barema, qui est maintenant en pleine maturité, et dans les nouvelles zones d'extension. La plantation Hargy, arrivée à pleine maturité, n'a effectué aucun progrès et les volumes de la plantation Navo, en cours de replantation, ont diminué de 5,7%.

La plantation Hargy, qui se trouvait à la base de la première exploitation dans la région, totalisait 2 597 hectares, dont 95,6% sont arrivés à maturité. L'âge moyen des palmiers est de 14,8 ans. Les plus anciennes plantations datent de 1994, et nous avons déjà effectué des replantations, arrivant à la troisième génération. Les palmiers sont arrivés à pleine maturité, avec une production annuelle moyenne de 26,67 tonnes par hectare. Les récoltes sont entièrement réalisées à l'aide du système de conteneurs ouverts, mais de par la topographie, il reste difficile d'avoir accès à toutes les zones plantées pendant une année entière. Ces dernières années, un effort important avait été fourni pour renforcer les routes à l'aide de gravier afin de faciliter les accès. Avec la replantation progressive des zones plus élevées, nous espérons également adapter la structure de la plantation, afin que les fruits puissent être récoltés à temps sur le terrain, même pendant les mois les plus humides. Grâce à l'acquisition de terres supplémentaires, la plantation a pu être élargie de 115 hectares au cours des trois dernières années. La replantation de 200 hectares sera effectuée en 2015 pour la première fois avec les nouvelles graines « Super Family » de Dami, qui devraient assurer, à l'avenir, une augmentation sensible du rendement.

La plantation Navo située au nord, le long de la côte, se compose des divisions Karla et Ibana. Au total, la superficie plantée est de 5 265 hectares, dont 1 665 hectares (31,6%) ont été récemment replantés et ne contribuent pas encore à la production. Le programme de replantation est terminé pour le moment, et l'âge moyen de la plantation est de 7,6 ans. Compte tenu de l'âge idéal de la plupart des plantations, la production annuelle moyenne est de 30,55 tonnes par hectare, soit la plus élevée de l'entreprise. Lors du programme de replantation, une grande attention a été accordée à la reconstruction des routes de façon à prévenir de l'érosion. Le sol volcanique y est très fertile, mais aussi très sensible à l'érosion pendant la saison des pluies. En 2014, les récoltes ont entièrement été réalisées à l'aide du système de conteneurs ouverts, et grâce à la réorganisation du management et à l'amélioration du réseau routier, les plantations de Karla et d'Ibana constitueront la pierre angulaire de notre production. Dans le passé, la plantation Navo avait des difficultés à satisfaire aux standards du fait de son éloignement, mais grâce à l'amélioration du niveau de vie et à la communication, le nouveau management local réside maintenant sur place. La présence permanente de celui-ci améliore la sécurité des habitants des villages, et il y a désormais un meilleur contrôle de la disponibilité de logement. L'installation d'un distributeur automatique de billets par la banque locale et l'ouverture d'un supermarché ont contribué à l'augmentation du niveau de vie, afin que les déplacements lointains vers Bialla, la petite ville la plus proche, ne soient plus nécessaires.

Ces dernières années, la plantation de Navo a également accueilli des pépinières consacrées à la culture des graines de palmiers, qui sont utilisées dans les replantations de Navo, mais aussi dans les zones d'expansion, et également vendues aux agriculteurs de la région. Nous travaillons selon un système à deux étapes, dans lequel les graines germées sont d'abord cultivées dans un environnement protégé, pour ensuite pouvoir planter les jeunes palmiers les mieux développés et aptes à la croissance à l'air libre. Ainsi, nous avons augmenté le taux de succès de la croissance en pépinière, et avons réduit les coûts de manière sensible. Les commandes de graines pour les plantations d'automne 2015 seront toutes du dernier type « Super Family » de Dami.

La plantation de Barema est relativement jeune, et occupe une surface plantée de 1 972 hectares entièrement en production, avec une moyenne d'âge de 6,8 années. En raison de sa situation dans une vallée à proximité de la mer, traversée par les rivières Barema et Lobu, il existe toujours un danger d'inondations lors de la saison des pluies. Cette année, les rivières ont à nouveau brisé leurs berges, mais la production a pu reprendre rapidement grâce à l'efficacité du drainage mis en place. Les investissements réalisés dans les ponts permanents et les passerelles piétonnes ont permis à toutes les zones de rester accessibles tout au long de l'année, ce qui fut très bénéfique pour la production. Malgré une baisse sensible des volumes au cours du troisième trimestre, conséquence d'une pollinisation incomplète des fleurs après la saison des pluies, la production annuelle s'est élevée à 29,29 tonnes par hectare. Au cours du premier semestre de l'année, les fruits étaient encore livrés à l'usine d'Hargy, qui était relativement éloignée, mais à partir de juillet, le transport fut effectué vers l'usine adjacente de Barema, afin de réduire fortement le délai de livraison. Du fait du jeune âge de la plantation, les fruits relativement plus petits ne purent pas être récoltés au moyen du système de conteneurs ouverts, mais ils furent ramassés avec des camions. Le programme de construction des maisons et des installations est à présent terminé, et la disponibilité des travailleurs est suffisante pour cette plantation.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'affaires à long terme visant l'agrandissement d'*Hargy Oil Palms Ltd* pour atteindre une surface de 20 000 hectares de palmiers à huile, les démarches nécessaires ont été entreprises en 2014 afin de réaliser cette extension dès que possible. Après avoir planté plus de 1 000 hectares en 2013, nous avons réduit délibérément l'expansion à 615 hectares pour 2014. Nous avons déterminé que du fait de l'éloignement, la main d'œuvre présente dans les zones immatures était insuffisante pour pouvoir garantir un niveau de production suffisant. La baisse des volumes de production a cependant permis d'amener les zones déjà plantées à maturité, de les entretenir, d'appliquer de l'engrais et d'organiser le début de la récolte. Les travailleurs non qualifiés ont reçu une formation adaptée afin de garantir une mise en œuvre correcte. À partir de 2015, nous pourrions poursuivre ces développements et ajouter 1 000 hectares de palmiers à huile, les travaux de préparations ayant déjà débuté au cours du dernier exercice.

Suite à la plantation de 615 hectares en 2014, la zone des nouveaux développements recouvre à présent 3 168 hectares, répartis sur plusieurs sites tout autour du volcan Ulawun et regroupés dans deux zones de gestion, à savoir Bakada et Yanaswali. Depuis ce temps,

969 hectares sont déjà entrés en production en 2014, dont 871 hectares à Bakada. Au cours des trois dernières années, nous avons consenti des investissements importants dans ces zones en construisant des logements et des services généraux permettant d'héberger les travailleurs. Un habitat adapté a été prévu pour le management, lui permettant de rester en permanence sur le site. Par conséquent, la productivité et les standards agricoles ont considérablement augmenté. En 2013, nous avons commencé à empierrer toutes les routes qui étaient nécessaires pour permettre à la plantation d'arriver à maturité, et nous poursuivons ces efforts en fonction de la maturité des zones. Nous disposons également d'une équipe de maintenance sur place afin de réaliser l'entretien de l'équipement lourd nécessaire aux activités de plantation et de construction des routes. Étant donné que les fruits doivent être acheminés vers l'usine de Navo, la récolte s'effectue au moyen de conteneurs ouverts, ce qui nous permet de générer une certaine flexibilité en fonction de la disponibilité des camions qui récupèrent les conteneurs, ainsi que de ne pas interrompre les récoltes.

Toutes les terres qui sont envisagées pour de futures extensions sont examinées et approuvées afin de respecter les règles RSPO adaptées aux plantations de palmiers à huile. Nous avons passé des accords avec les propriétaires fonciers et avons reçu l'approbation des autorités locales pour poursuivre les plantations en 2015 conformément à nos plans. Ces procédures se poursuivront au cours des prochaines années, afin que nous disposions toujours de suffisamment de terrains en fonction des ressources financières, de la main d'œuvre et des machines disponibles, nous permettant ainsi de réaliser nos objectifs. Chaque année, nous évaluons les procédures et les opportunités pour l'expansion prévue dans cette région de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

La production annuelle des agriculteurs villageois était en hausse de 2,9% par rapport à 2013, mais elle est restée bien en deçà des attentes. La production au premier trimestre a également souffert des précipitations exceptionnelles, et certaines zones de production ont été totalement coupées des usines suite aux dégâts subis par les routes et les ponts. Les réparations des ponts ont été réalisées par nos propres services et par des entrepreneurs payés par le gouvernement local, de sorte qu'après quelques semaines, toutes les zones étaient de nouveau accessibles en vue de récupérer les fruits. Nous avons par la suite constaté qu'au cours du troisième trimestre, les volumes récoltés furent nettement inférieurs.

Suite aux investissements consentis dans la flotte de véhicules, il y a maintenant suffisamment de camions et de grues disponibles pour ramasser les fruits à intervalles réguliers, et pour effectuer les rondes de collecte en temps utiles, afin d'assurer une bonne coordination entre les récoltes et le transport. Le transport est également effectué par l'intermédiaire de nos véhicules, sans utiliser de sous-traitants, parce que leur disponibilité semblait insuffisamment fiable. Un nombre limité de villages voisins tient à livrer les fruits dans les usines par leurs propres moyens.

Malgré la mise à disposition de palmiers de qualité pour les zones replantées et l'utilisation de plus de 1 600 tonnes d'engrais pour les zones matures, nous avons constaté que le rendement par hectare reste trop faible. Un examen approfondi effectué sur place par la

direction a montré qu'environ 30% seulement des blocs engendrent une récolte très limitée, alors que 17% des blocs n'ont engendré aucun volume au cours de l'année. Il s'agit de blocs dont le propriétaire est décédé, dont la propriété est ignorée ou lorsqu'il existe un différend entre les membres de la famille concernant les droits des revenus générés. En outre, il a été détecté que les ressources matérielles telles que brouettes et faucilles ne sont pas disponibles pour effectuer la récolte, et qu'aucune aide n'est fournie par le service public OPIC, qui a été créé spécialement pour orienter les agriculteurs lors de la récolte, de l'entretien et de la replantation de leurs blocs.

Notre entreprise a déjà remplacé en grande partie la Banque mondiale et les autorités locales en ce qui concerne le soutien financier apporté aux agriculteurs. Des avances sont faites sur les récoltes futures des engrais, des outils et des palmiers sont mis à disposition afin qu'ils soient en mesure de poursuivre leurs activités et de générer un revenu optimal. Souvent, du fait du manque d'assistance sur le terrain, cette dette n'est finalement pas remboursée, et les blocs sont laissés à l'abandon.

Pour remédier à cela, *Hargy Oil Palms Ltd* a décidé l'an dernier de prendre en main la formation des agriculteurs. Nous avons formé des équipes en mesure d'évaluer les problèmes que rencontrent ces cultivateurs dont la production de fruits est insuffisante et ils remédient aux imperfections rencontrées au sein d'un groupe de travailleurs. À la fin de l'exercice, plus de 1 000 de ces blocs avaient été remis à niveau, et leurs propriétaires étaient à nouveau en mesure de récolter et de livrer eux-mêmes les fruits de leur travail.

Au niveau national, nous travaillons davantage sur la réorganisation du service public OPIC, en vue de privatiser ces services aux producteurs d'huile de palme, en effectuant déjà la majeure partie de leurs tâches de manière efficace. Cette réorganisation se heurte à l'opposition de l'administration de l'OPIC et du ministre de l'agriculture, qui préféreraient mettre en place une autorité centrale qui centraliserait tous ces services contre rémunération.

La Banque mondiale a également financé une étude pour analyser la formule des prix, appliquée depuis des années au niveau national, et qui repose sur les prix du marché mondial de l'huile de palme. Cette formule s'est révélée très efficace pour répartir les revenus entre les agriculteurs et les usines d'huile de palme. Cette étude a en effet montré que la formule est juste et peut être conservée sous sa forme actuelle, avec 65% des profits destinés à l'agriculteur. Le gouvernement doit maintenant confirmer ces décisions via des commissions.

La contribution des planteurs villageois continue d'être importante pour notre entreprise, étant donné qu'elle représente 45,4% de la production de fruits. Ceux-ci sont en principe récoltés sur 11 542 hectares, ce qui génère un rendement de 17,59 tonnes par hectare en moyenne, contre 27,14 tonnes par hectare pour les plantations de l'entreprise. La totalité de la production de tous les agriculteurs est accréditée en tant qu'huile de palme durable

Rapport de gestion par pays

RSPO. Les programmes d'accompagnement actuels sont organisés directement par notre entreprise, et visent à rapprocher le rendement des agriculteurs de celui de l'entreprise.

Du fait de la mise en service tardive de la nouvelle usine de Barema, les deux usines existantes d'Hargy et de Navo ont dû assumer entièrement le pic de production du premier trimestre. Du fait des conditions météo changeantes rencontrées au cours de cette période, les livraisons présentaient des fruits trop mûrs dont le taux d'acidité dépassait les niveaux demandés par les clients. C'est seulement au cours du deuxième semestre et à des quantités de production relativement faibles que l'usine de Barema put lancer ses essais et traiter une partie des fruits. Ceci eut bien sûr également un impact sur les coûts de production dans les usines, qui en cas d'heures supplémentaires non programmées se trouvent environ à 10% au-dessus des coûts budgétaires.

L'entrée en service de l'usine de Barema au cours de l'exercice a permis de procéder à la remise en état indispensable de l'usine d'Hargy, qui est de loin la plus ancienne des trois. Cette restauration débuta par le remplacement de la structure interne des stérilisateur, et fut suivie de plusieurs ouvrages permettant d'augmenter la capacité d'écoulement. Nous avons atteint une efficacité moyenne de 43 tonnes de fruits par heure et un pourcentage d'extraction de 23,28% contre 23,15% en 2013. De même, le pourcentage d'extraction de l'huile de palmiste a augmenté de 1,82% à 1,91%. Le taux moyen d'acidité s'élevait à 3,98%. Nous aspirons à une moyenne inférieure à 4% au moment de l'expédition. La réhabilitation des zones de décantation a été terminée et nous attendons l'autorisation du gouvernement pour mettre en œuvre la décharge améliorée, sous la supervision des auditeurs RSPO.

La plus récente usine de Navo présente une efficacité qui s'élève à 41 tonnes de fruits par heure. Grâce aux ajustements des systèmes de transport interne des fruits et au système de rails pour les chariots, la meilleure circulation a permis d'accroître l'efficacité jusqu'à 43 tonnes/heure, et le taux d'extraction de l'huile a pu s'améliorer de 22,44% l'an dernier à 23,05% en 2014. L'extraction de l'huile de palmiste a également augmenté, passant de 1,67% à 1,72%. La production de compost sera poursuivie dans une mesure limitée, principalement pour une utilisation dans les pépinières de jeunes palmiers. Les régimes égrappés sont dispersés dans les champs sous forme d'engrais organique, tout comme les eaux usées qui sont utilisées pour la fertilisation organique des parcelles de palmiers qui se trouvent dans la région de l'usine.

D'une part suite aux conditions météorologiques, et d'autre part à la lenteur des divers entrepreneurs impliqués dans la construction de la nouvelle usine de Barema, la livraison de celle-ci n'a pu se faire qu'au cours du second semestre et l'usine ne fut totalement opérationnelle qu'à partir de novembre 2014. La construction des installations de traitement des eaux usées, l'installation des turbines et de l'usine d'huile de palmiste étaient les derniers éléments qui ont retardé l'exploitation opérationnelle totale. C'est surtout la gestion des eaux usées qui nous a donné des soucis, du fait d'un réglage défectueux des machines lors de la première mise en service. Des pourparlers sont en cours avec les entrepreneurs pour percevoir une compensation relative aux dommages liés à la finition tardive. Depuis

début janvier 2015, l'huile de palmiste n'est plus fabriquée dans l'usine de Navo, mais la production des deux fabriques est entièrement rassemblée dans l'usine de Barema, qui est neuve et plus performante, et qui a été construite afin de fournir suffisamment d'énergie pour ce processus. Nous attendons donc un meilleur taux d'extraction de l'huile de palmiste que par le passé.

L'usine est équipée d'une installation de traitement des eaux usées qui permet de récupérer le méthane, qui pourra être utilisé comme combustible dans la production de vapeur. Les matières organiques qui seront extraites pourront également être utilisées dans les champs. Près de l'usine, suffisamment de logements ont été construits pour le management et pour les travailleurs d'un shift. Les logements destinés au deuxième shift font partie des investissements à effectuer en 2015.

Malgré la capacité de production disponible, les investissements consentis pour l'amélioration du transport des fruits via le système des conteneurs ouverts, et une disponibilité suffisante des camions permettant la livraison des fruits sous 24 heures, il ne fut pas possible de produire tout au long de l'année une huile avec un taux d'acidité au-dessous du niveau requis. Les conditions météorologiques du premier trimestre ont rendu extrêmement difficile la livraison constante de fruits de bonne qualité aux trois usines. Des efforts importants ont dû être fournis pour récolter les fruits des agriculteurs de la région, pour entretenir les routes et pour assurer un ramassage uniforme des fruits récoltés. Nous avons constaté que le gouvernement a fourni peu d'efforts pour libérer les budgets destinés aux routes situées dans les régions éloignées, et nous espérons que dans les années à venir, les royalties générés par l'industrie LNG seront bénéfiques pour les zones rurales.

Nous exportons notre huile de palme par le biais de navires qui s'amarront directement à l'embarcadere et sont certifiés pour l'« International Ship and Port Facility Security Code » (code ISPS). Cependant, au cours des dernières années, nous avons noté une nette détérioration de la structure en béton de l'embarcadere, et nous avons décidé de procéder à une rénovation complète de la jetée, étalée sur deux ans. Notre propre équipe de conception civile, dirigée par un consultant spécialisé, a systématiquement réparé tous les dégâts, et nous allons également remplacer les défenses de quai ainsi que les échelles, au cours de l'année qui vient. Nous aurons ainsi consacré plus d'1 million d'USD aux rénovations, qui permettront de garantir l'utilisation prolongée de l'embarcadere.

Les coûts de production de l'huile de palme, exprimés en USD, ont à nouveau baissé (-8,9%) par rapport à l'année précédente. C'est principalement en raison de l'augmentation des volumes et de l'affaiblissement de la monnaie locale par rapport au dollar américain. Après plusieurs années d'amélioration, la monnaie locale est à nouveau dévaluée, à hauteur de 12,7%. Cette diminution a compensé l'augmentation des coûts en monnaie locale, à la suite des dépenses imprévues pour la réhabilitation des routes après la saison des pluies et des surcoûts pour la mise aux normes des plantations. Le retard accumulé dans la finition de la troisième usine a également engendré des heures supplémentaires et une augmentation de la consommation de diesel. Les dépenses salariales ont été en hausse de 3% au mois de

mars, mais les salaires minimum ont pu être maintenus au niveau national de 2013, grâce à l'exemption accordée au secteur agricole qui a des besoins importants de main-d'œuvre. Seuls le prix du carburant et le prix des engrais ont chuté l'an dernier. La consommation de diesel a augmenté, mais le prix de revient par litre était le plus faible depuis 2011.

Le maintien du personnel est essentiel pour *Hargy Oil Palms Ltd*, afin d'assurer le bon fonctionnement de la société. L'agriculture industrielle reste un secteur qui nécessite énormément de main-d'œuvre pour la production d'huile de palme. Étant donné que les plantations sont assez isolées, l'entreprise se doit de fournir un logement pour pouvoir attirer sur le long terme des personnes jeunes et de qualité. Nous avons fait des efforts considérables ces dernières années pour les plantations existantes, en offrant des logements confortables en suffisance, et nous pouvons nous concentrer entièrement sur les zones d'expansion depuis 2014. Au cours de l'exercice financier, un premier lot de 148 logements pour ouvriers ainsi que plusieurs maisons pour le management ont été construites, et en 2015, le même rythme sera maintenu. Tous les logements sont réalisés par des entrepreneurs locaux, sous la supervision de notre propre équipe de construction, qui assure souvent également la fourniture de matériaux de qualité qui ne sont pas disponibles localement. En fonction de l'expansion de nos activités, de nouveaux projets de logements viendront s'ajouter dès que le nombre d'hectares plantés le justifiera. Néanmoins, le taux de présence des travailleurs reste inférieur à la norme, tant dans les champs que dans les usines. Malgré toutes les mesures prises pour encourager la présence, nous continuons de fonctionner avec une disponibilité moyenne allant jusqu'à 80% maximum, avec des perturbations en particulier lorsque les paiements de salaires sont effectués par quinzaine. Nous espérons qu'une meilleure automatisation des paiements via l'introduction du « mobile banking » pourra augmenter la productivité.

Nous avons constaté davantage de stabilité concernant l'emploi des expatriés et du management local de l'entreprise, mais nous continuons à faire face à des remplacements réguliers, car leur situation familiale ne leur permet pas de passer de longues années dans des endroits lointains. Les longues procédures pour l'obtention d'un permis de travail rendent difficile le remplacement immédiat de managers expatriés. Les managers locaux ne suivent pas toujours les normes requises et choisissent un départ sans préavis. Nous remplissons ces postes libres par le recrutement de jeunes talents que nous préparons nous-mêmes, grâce à un programme de formation approfondi. Nous disposons aussi d'une formation-cadet, destinée aux jeunes agronomes expatriés, qui permet en moyenne à trois jeunes talents de parcourir les différents niveaux de l'organisation avant d'obtenir des responsabilités de cadre hiérarchique.

Le service d'audit interne, qui est important pour préserver l'organisation et les procédures établies dans une entreprise en croissance, a pu disposer de quatre membres toute l'année. L'équipe dépend du « Comité d'audit interne » local et les rapports sont également abordés dans le « Comité d'audit SIPEF ». L'équipe plus expérimentée composée d'auditeurs internes indonésiens continuera d'apporter son soutien en vue de former les auditeurs récemment recrutés.

En vue de la mise en œuvre du logiciel ERP intégré Lintramax le 1er janvier 2015, l'amélioration des réseaux de communication entre les plantations et de la connexion satellite vers l'étranger a été achevée dans les temps. La transition vers le logiciel intégré a été bien préparée, en établissant un comité central, avec l'aide du fournisseur et de l'équipe IT du bureau de Medan en Indonésie, qui avait déjà effectué cette transition l'an dernier. L'accent a été mis sur l'apprentissage de l'utilisation du logiciel et des formations ont été organisées pour le personnel tout au long de l'année, afin de préparer la transition dans les meilleures conditions. Après l'identification, avec l'aide du fournisseur, des éléments de modification nécessaires selon la législation en Papouasie-Nouvelle-Guinée, la programmation sera initiée sur base de ces besoins, après le lancement du projet début janvier 2015. Un nouveau logiciel destiné à la gestion du personnel a également été installé, afin d'effectuer le lien avec la gestion des logements, des vêtements de travail ainsi que la diffusion de rapports ciblés.

L'enseignement primaire, que nous organisons pour les enfants de nos employés au sein de la Bialla International Primary School (BIPS), a rencontré un franc succès, et le nombre d'élèves est passé de 90 à 115 en 2014. Nous avons également agrandi le bâtiment durant les vacances scolaires. La transition vers le lycée de Kimbe se passe sans encombre. Les soins de santé que nous mettons à disposition dans neufs centres situés dans nos plantations fonctionnent de manière efficace et prodiguent les premiers soins dans les régions éloignées. En mai, un nouveau médecin d'entreprise a été recruté, spécialiste de la médecine d'urgence et du traitement de la douleur.

Le service des achats a été intégré dans la nouvelle automatisation de la société, entraînant ainsi une nette amélioration du suivi des commandes et du contrôle des stocks. L'entreprise a également signé un contrat de 10 ans avec un fournisseur local de carburants, grâce auquel nous pouvons construire un grand réservoir permanent et assurer les approvisionnements par voie maritime. Ce projet permettra de réduire le prix d'achat. Nous avons établi que la consommation totale de diesel en 2014 a augmenté de 6% par rapport à l'année précédente, principalement dans les usines, où la production de vapeur s'est avérée insuffisante pour répondre à la demande d'énergie. Suite à la concentration de la production d'huile de palme dans la nouvelle usine de Barema, et au placement d'un générateur de turbine à vapeur plus puissant dans l'usine d'Hargy, nous verrons certainement une baisse de la consommation de diesel à l'avenir.

Les audits annuels en vue de la certification des normes de la Table ronde sur l'huile de palme durable (RSPO) ont été effectués avec succès au printemps, ainsi que la certification à la norme ISO 14001 qui a été reconduite au mois d'août. À l'automne, la nouvelle usine de Barema a passé un audit distinct afin de certifier les nouvelles installations conformément aux règles de certification RSPO. L'organisme auditeur qui avait effectué toutes ces certifications au cours de l'année a eu des problèmes concernant sa reconnaissance par la RSPO. Toutefois, les anciens certificats ont pu être prolongés, et nos nouveaux certificats ont été obtenus en

Rapport de gestion par pays

novembre. Cela signifie que toute l'huile produite dans les trois usines, provenant des fruits de nos propres plantations et des achats effectués auprès des agriculteurs de la région a été certifiée comme huile de palme durable « ségréguée » (sans mélange avec d'autres huiles). Ce positionnement est important pour nos acheteurs en Europe, car il y a clairement un manque d'huile de palme durable « ségréguée », ce qui se traduit par le versement de primes plus élevées. Ces primes sont partagées chaque année avec nos agriculteurs villageois selon un paiement effectué sur base des quantités de fruits livrés. Pour assurer un bon suivi des critères évolutifs, la collaboration constante avec les équipes de durabilité de nos filiales indonésienne est nécessaire.

Le gouvernement et le fonds de secours australien ont cette année libéré des budgets plus importants pour l'entretien des routes et des ponts, afin que nous devions moins investir dans l'entretien des routes principales. Nous pouvons donc consacrer notre budget à l'entretien des routes locales, en vue de pouvoir garantir l'accès aux agriculteurs de la région tout au long de l'année. Le « système de crédit d'impôt » nous permet de réaliser des projets d'aide sociale dans la région en utilisant les montants destinés à nos impôts. Après approbation des projets par le gouvernement, nous pouvons procéder à un appel d'offres et à la mise en œuvre, pour des montants allant jusqu'à un maximum de 1,5% de nos bénéfices imposables. Nous avons ainsi pu construire deux nouvelles écoles par le passé, avec des salles de classe et des logements pour les enseignants. Nous avons aussi rénové les bâtiments de l'hôpital local et de la police locale, et nous prévoyons de poursuivre nos efforts à l'avenir afin de garantir notre « Responsabilité Sociale d'Entreprise » dans la région.

Galley Reach Holdings Ltd

Les plantations de *Galley Reach Holdings Ltd* se trouvent à 70 kilomètres de la capitale, Port Moresby, au sud de l'île principale de Papouasie-Nouvelle-Guinée. La plupart des concessions, qui sont acquises par trois filiales locales, datent de presque 100 ans. Elles ont été acquises par *SIPEF* dans les années 80, alors qu'elles étaient déjà en partie plantées, ce qui fait que l'âge moyen des hévéas s'élève maintenant à 26,9 ans. 3 099 hectares sont encore récoltés et le rendement moyen actuel est donc limité à 680 kilogramme par hectare. Au cours des dernières années, 964 hectares ont été replantés, ce qui a résulté l'an dernier en un rendement de 1,80 tonnes par hectare. 427 hectares ne sont pas encore arrivés à maturité.

Les faibles prix du caoutchouc ont rendu les opérations de la société difficiles. En raison des faibles rendements par hectare, le prix de revient du caoutchouc produit à partir de nos propres plantations s'est avéré plus élevé que le prix du marché. Les conditions météorologiques étaient loin d'être idéales dans cette partie du pays, et de nombreux jours de travail ont été perdus au cours du dernier exercice à cause de la pluie matinale. Cependant, en raison d'un bon suivi de la part du management et de l'augmentation de la présence des travailleurs, le volume de production de caoutchouc brut pouvait être augmenté de 9,9% par rapport à 2013.

Les faibles prix ont également eu un impact sur les volumes qui pouvaient être achetés par des tiers parties. Les agriculteurs locaux n'avaient aucune incitation et préféraient laisser le latex dans les arbres. Il fallait donc beaucoup de motivation et d'encouragement pour que les propriétaires se mettent à pratiquer la saignée. 16,8% de caoutchouc brut furent saignés en plus par rapport à 2013.

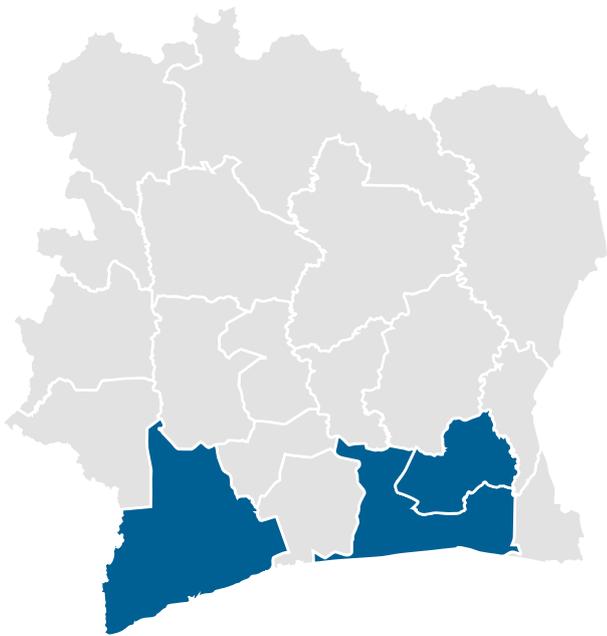
Le traitement des stocks dans l'usine a permis de réaliser la vente de 16,8% de caoutchouc en plus par rapport à l'année précédente. Le management de nos plantations ainsi que les responsables des achats aux tiers parties, tout comme le directeur de l'usine, ont tous essayé de maximiser les volumes et de répartir les coûts fixes sur le maximum de production. Le nombre moyen de travailleurs a été réduit à moins de 800 personnes, et *Galley Reach Holdings* fut aussi admis à la dérogation sur la hausse du salaire minimum, accordée au secteur agricole.

En raison des faibles prix, les résultats opérationnels de nos plantations et les achats auprès des tiers se sont révélés négatifs. Du fait de l'absence de perspectives quant à l'obtention de meilleurs prix de vente, cette situation risque de ne pas se modifier rapidement à court terme. La concurrence pour les achats qui sont réalisés auprès de tiers dans les zones de Moreguina et d'Upulima, qui se trouvent au sud-ouest de l'île principale, où la plupart de la production peut y être récoltée, a entre-temps diminué considérablement étant donné que certains acheteurs ont quitté la zone par manque de rentabilité. La tendance à la baisse des prix a fait en sorte que les marges qui existaient au moment de l'achat du caoutchouc brut n'existaient plus lors de la vente après traitement.

Les prix de revient ont été favorablement influencés par les volumes de production accrus et par la dévaluation de la monnaie locale contre le dollar (USD). En raison des coupes budgétaires et autres optimisations du travail, le coût total par unité de production a chuté de -6,6% par rapport à l'année précédente.

Les faibles prix de vente ont pesé sur les opérations de la société, mais nous avons continué à entretenir et à fertiliser les zones immatures en 2014 pour nous assurer que leur potentiel ne soit pas perdu pour l'avenir. Compte tenu de l'importance stratégique limitée, pour *SIPEF*, des activités de caoutchouc en Papouasie-Nouvelle-Guinée, du coût de production plus élevé et de l'âge moyen avancé des arbres qui nécessite le financement d'un programme de replantation, *SIPEF* a décidé de procéder à la vente de la société en 2015, et de se concentrer sur les activités de caoutchouc en Indonésie.

CÔTE D'IVOIRE



Les élections présidentielles ivoiriennes annoncées pour octobre prochain se préparent dans un climat social serein et confiant. De gros chantiers d'aménagement des infrastructures sont en cours dans le pays, et l'économie est bonne, avec une agriculture suffisamment diversifiée qui permet de réduire l'impact de la baisse de cours de certaines spéculations agricoles

La fièvre hémorragique Ebola qui a sévit en Afrique de l'Ouest a été — fort heureusement — parfaitement bien gérée par les autorités ivoiriennes. Les mesures drastiques d'hygiène et de contrôle prises en milieu d'année 2014 sont actuellement plus souples sans pour autant être totalement abandonnées tant que le risque existe.

SIPEF-CI SA

L'exercice 2014 a été très mouvementé pour la société de plantations SIPEF-CI. Après une première année de productions normalisées en 2013, au cours de laquelle la rentabilité fut mise sous pression en raison de la flambée des coûts, les actionnaires ont fortement remis en question la politique de la direction lors de la présentation du rapport annuel, et ce, en matière de contrôle des coûts et des investissements. Ceci devait par la suite entraîner le départ du directeur général Léopold Behi au mois de juin, suivi d'une mise en demeure à l'encontre du directeur financier, et de poursuites judiciaires contre le directeur général.

Lors d'un contrôle en profondeur des comptes pour la période allant de 2010 à 2013, et pour celle allant jusqu'au mois de juin de l'exercice en cours, de sérieuses irrégularités furent constatées et considérées comme étant de nature à mettre la société dans une position d'endettement prononcé.

Dès lors, la gestion journalière fut prise en charge par Marwan Al Anis, qui représente les actionnaires majoritaires. Celui-ci nomma un nouveau comité de direction et la société fut complètement restructurée, avec pour conséquence une réduction importante du nombre de travailleurs et de la masse salariale.

L'année se termina sur une production de 54 634 tonnes d'huile de palme et de 7 908 tonnes de palmiste, soit, respectivement, une baisse de 5,9% et de 13,9% par rapport à 2013. Un manque d'entretien des propres plantations fut la principale raison de ces baisses.

La baisse des prix de vente sur le marché mondial a également eu son effet sur les ventes locales, qui représentent 38% du chiffre d'affaires. Du fait de la baisse des revenus, l'exercice 2014 se termine pour la première fois depuis de nombreuses années sur une perte, pour l'instant estimée à 2,5 milliards de FCFA (5 millions de dollars), cette perte est due en partie aux coûts importants de la restructuration. Compte tenu des procédures judiciaires en cours, les comptes définitifs seront clôturés à une date ultérieure au cours de cette année.

Plantations J. Eglin SA

Nous avons eu en 2014 une année fort atypique en production banane en Côte d'Ivoire : en début d'exercice, grâce à des conditions climatiques exceptionnelles nous avons largement dépassé nos objectifs de production et augmenté de près de 20% les volumes en comparaison à l'année antérieure. À partir de mai, de très grosses pluies, puis des températures très basses ont totalement décalé nos cycles de production pour finalement diminuer fortement nos rendements. Certaines plantations de confrères producteurs situées dans des zones basses de Côte d'Ivoire ont été totalement inondées avec des pertes très lourdes en production. Fort heureusement les zones de culture SIPEF ne sont pas « inondables » et nous avons finalement clôturé notre année avec 23 594 tonnes de fruits exportés. Cette production est donc supérieure à celle de l'exercice écoulé de 1 269 tonnes, (+ 5,8%) sur des surfaces plantées identiques; cela reste donc une bonne performance.

Nos trois sites de production banane sont globalement conformes à nos attentes, même si la productivité peut encore s'améliorer sur Motobé et Agboville. Nous y travaillons et le résultat avec une culture annuelle comme la banane peut et doit être rapide. L'équipe en place est dynamique, et elle a été rejointe en cours d'année par une nouvelle directrice financière.

À partir de la fin d'année nous avons entamé notre développement banane sur le site d'Azaguié par la mise en valeur d'une nouvelle zone de production, laquelle se situe sur notre propre réserve foncière. Ainsi, au bout de trois ans, un premier bloc de 200 hectares sera planté, lequel sera suivi — si le contexte économique et agronomique le permet — par un autre bloc de 150 hectares additionnel dans une autre zone. Nos surfaces qui passeront sur une période de six ans de

“ L'opérateur manœuvre le basculeur rotatif de cage, permettant la vidange de celle-ci en sortie de cycle de stérilisation pour charger le convoyeur d'alimentation qui monte les fruits (en arrière-plan de la photo) vers la phase de pression. En partie antérieure de la photo, vue sur le profil isolé d'un stérilisateur.





Rapport de gestion par pays

568 à 918 hectares nous permettront d'améliorer notre compétitivité et notre présence dans les marchés de consommation.

La logistique export en containers frigorifique a bien fonctionné avec des départs hebdomadaires via deux compagnies maritimes. Le développement de l'économie ouest-africaine est positif pour notre logistique même si les ports deviennent congestionnés ; pour essayer d'en réduire l'impact, les lignes maritimes opèrent avec de plus gros navires tout en continuant à réduire la vitesse de croisière par économie de fuel.

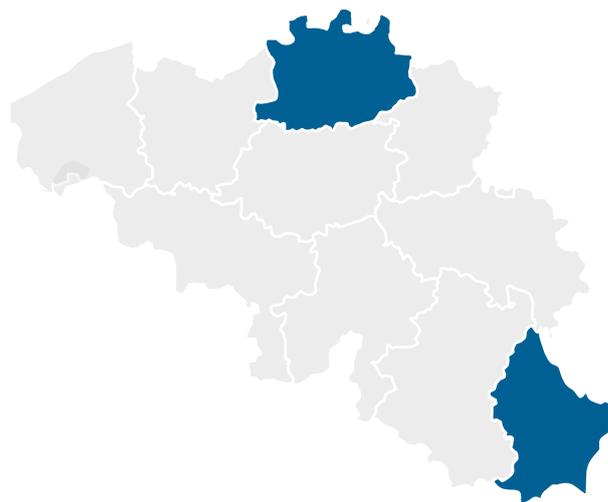
Nous réalisons chaque année — pour notre propre compte — un audit logistique complet qui nous permet d'améliorer et optimiser nos performances qualitatives. Ainsi, nos taux d'avaries sont minimes, et nous constatons finalement que les effets négatifs de la crise ivoirienne ont totalement disparu.

Le prix moyen FOB des ventes Europe s'est clôturé à une moyenne de 447 EUR par tonne, en très légère progression (1%) par rapport à l'exercice précédent. Les ventes dans la sous-région progressent en matière de volume et de prix de vente unitaire, grâce à une consommation en constante évolution.

Les ventes opérées par la société des *Plantations J. Eglin SA* sont intégralement réalisées sur base contractuelle au travers du groupe, ce qui nous permet d'assurer des revenus sécurisés sur l'ensemble des destinations commerciales. Actuellement, et ce depuis plusieurs années, la majeure partie de notre production est destinée au marché anglais, et les cahiers de charges finalisés avec les mûrseries nous permettent de suivre un bon standard. À noter que plus de 30% de nos fruits sont à présent conditionnés en pré emballage, qui permettent d'avoir une plus-value commerciale intéressante. Les opérations commerciales dans la sous-région — Sénégal en particulier — sont également sécurisées avec des contrats fermes.

L'activité horticole a augmenté sa contribution, laquelle est positive sans pour autant être conforme à nos attentes. Nos trois spéculations, ananas fleur, feuillage et lotus progressent et nous devons poursuivre nos efforts d'amélioration de la productivité, en améliorant et sécurisant notre qualité au champ tout en optimisant les calibres des produits vendus. Les exportations sont effectuées par voie aérienne, à destination de l'Europe ou le commerce et les prix de vente sont relativement stables.

EUROPE



Jabelmalux SA

Jabelmalux SA est la société mère luxembourgeoise de *PT Umbul Mas Wisesa (PT UMW)*, *PT Toton Usaha Mandiri (PT TUM)* et *PT Citra Sawit Mandiri (PT CSM)*, le plus récent développement en huile de palme au Nord-Sumatra, ainsi que de *PT Agro Muara Rupit (PT AMR)*, la plus récente concession acquise dans la région de Musi Rawas, au Sud-Sumatra.

Après la réussite de l'OPA opérée en 2011, la société s'est retirée de la Bourse de Luxembourg. L'offre initiale fut encore prolongée et le groupe *SIPEF* contrôle 27 182 parts sociales à la fin de 2014, soit 99,6 % des 27 280 parts émises. *SIPEF* a l'intention d'acquiescer également les 98 actions restant encore dans le public.

BDM NV - ASCO NV



Assurances

Le groupe d'assurances *BDM NV - ASCO NV* se concentre principalement sur les assurances maritimes et industrielles par l'intermédiaire de courtiers. *BDM NV* est un agent de souscription agissant pour le compte de la compagnie d'assurances *ASCO NV* et de plusieurs grandes compagnies d'assurances internationales offrant des couvertures de risque sur les marchés de niche. L'ampleur de la coopération de *BDM NV* et d'*ASCO NV* au sein du même groupe offre des avantages considérables : elle garantit à *BDM NV* une importante capacité de souscription et offre à *ASCO NV* un outil commercial puissant.

En 2014, *BDM NV* s'est concentrée, aussi bien pour le secteur Risques & Biens que pour le secteur Marine, sur le développement de produits de niche par l'intermédiaire de grands courtiers d'assurance au niveau provincial. En outre, et plus particulièrement dans le secteur Marine, la qualité technique du portefeuille des contrats d'assurance s'est encore améliorée.

L'assainissement associé, qui a été achevé au printemps 2014, a inévitablement eu une incidence négative sur l'encaissement des primes ; le volume global des primes a baissé de 86 496 KUSD en 2013 à 79 092 KUSD en 2014.

Dans le secteur Risques & Biens, nous avons à nouveau constaté une croissance dans nos produits de niche. La perte de quelques grands contrats moins rentables dans d'autres branches a limité la hausse du portefeuille global Risques & Biens à 1%.

Dans le segment Marine, nos portefeuilles Protection & Indemnité ainsi que navigation de plaisance confirmer la tendance de croissance des années précédentes. La branche Marchandises a subi une diminution de la prime nette suite à un assainissement radical des grands contrats Matières Premières.

Les actions d'assainissement au sein de *BDM NV* ont porté leurs fruits pour *ASCO NV*, pour qui les résultats des assurances se sont fortement améliorés.

“ *Mirage visuel des feuilles de caoutchouc gaufrées et fumées, sur table lumineuse rétroéclairée, afin d'éliminer par découpe aux ciseaux les éventuels défauts apparus lors du séchage-fumage (points noirs, surépaisseurs, taches blanchâtres), pour assurer une production irréprochable de qualité RSS1.* ”



Comme de nombreux assureurs, *ASCO NV* a également été touché par les dégâts dus aux grêles de juin 2014, notamment dans les branches Incendie et Auto.

Toutefois, ces coûts ont été compensés par une amélioration des résultats techniques dans le secteur Marine. Les coûts de réassurance ont également diminué davantage par rapport à l'année dernière. En combinaison avec des résultats financiers favorables, *ASCO NV* a affiché une forte augmentation de son bénéfice net en 2014.

La contribution de la branche assurances (*BDM-ASCO*) aux résultats du groupe s'élevait à 514 KUSD par rapport à 231 KUSD en 2013.

En 2014, *ASCO NV* a travaillé davantage en vue de l'adoption de la directive Solvabilité II, y compris en ce qui concerne le calcul de l'exigence de fonds propres sous Solvabilité II. En 2015, les préparatifs iront bon train pour la mise en œuvre concrète du 3ème pilier de Solvabilité II, qui couvre les différents rapports réglementaires.

Productions du groupe (en tonnes)

Production totale des entreprises consolidées (= part du groupe)

Produit	2014			2013		
	Propres	Tiers	Total	Propres	Tiers	Total
Huile de palme	219 623	48 865	268 488	206 476	47 436	253 912
Indonésie	163 130	1 847	164 977	152 430	2 205	154 635
Groupe Tolan Tiga	65 895	103	65 998	63 494	513	64 007
Groupe Umbul Mas Wisesa	19 530	32	19 562	10 954	0	10 954
Groupe Agro Muko	77 704	1 712	79 416	77 982	1 692	79 674
Papouasie-Nouvelle-Guinée	56 494	47 018	103 512	54 046	45 231	99 277
Amandes de palmistes	38 036	372	38 408	36 301	480	36 781
Indonésie	38 036	372	38 408	36 301	480	36 781
Groupe Tolan Tiga	15 637	27	15 664	15 335	136	15 471
Groupe Umbul Mas Wisesa	4 272	4	4 276	2 900	0	2 900
Groupe Agro Muko	18 127	341	18 468	18 066	344	18 410
Huile de palmistes	4 363	3 676	8 039	4 126	3 471	7 597
Papouasie-Nouvelle-Guinée	4 363	3 676	8 039	4 126	3 471	7 597
Caoutchouc	9 675	736	10 411	9 773	630	10 403
Indonésie	7 581	0	7 581	7 868	0	7 868
Groupe Tolan Tiga	6 045	0	6 045	6 432	0	6 432
Groupe Agro Muko	1 536	0	1 536	1 436	0	1 436
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2 094	736	2 830	1 905	630	2 535
Thé	2 816	0	2 816	2 850	0	2 850
Indonésie	2 816	0	2 816	2 850	0	2 850
Ananas fleurs (par 1 000 pièces)	646	0	646	569	0	569
Côte d'Ivoire	646	0	646	569	0	569
Bananes	23 595	0	23 595	22 325	0	22 325
Côte d'Ivoire	23 595	0	23 595	22 325	0	22 325

Hectares plantés (en hectares)*

Totaux des hectares plantés des entreprises consolidées (≠ part du groupe)

Produit	2014			2013		
	Mature	Immature	Planté	Mature	Immature	Planté
Palmiers à huile	44 982	10 711	55 693	44 684	9 857	54 541
Indonésie	35 962	6 731	42 693	35 654	6 500	42 154
Groupe Tolan Tiga	11 372	2 961	14 333	11 763	2 843	14 606
Groupe Umbul Mas Wisesa	9 300	261	9 561	7 858	1 671	9 529
Groupe Agro Muko	15 290	2 515	17 805	16 033	1 763	17 796
Groupe Musi Rawas	0	994	994	0	223	223
Papouasie-Nouvelle-Guinée	9 020	3 980	13 000	9 030	3 357	12 387
Caoutchouc	7 973	1 866	9 839	8 105	1 840	9 945
Indonésie	4 874	1 439	6 313	5 005	1 414	6 419
Groupe Tolan Tiga	3 868	755	4 623	4 059	707	4 766
Groupe Agro Muko	1 006	684	1 690	946	707	1 653
Papouasie-Nouvelle-Guinée	3 099	427	3 526	3 100	426	3 526
Thé	1 722	65	1 787	1 738	49	1 787
Indonésie	1 722	65	1 787	1 738	49	1 787
Ananas fleurs	23	19	42	23	19	42
Côte d'Ivoire	23	19	42	23	19	42
Bananes	570	0	570	570	0	570
Côte d'Ivoire	570	0	570	570	0	570
Autres	0	58	58	0	58	58
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0	58	58	0	58	58
Total	55 270	12 719	67 989	55 120	11 823	66 943

* = hectares effectivement plantés

Profil d'âge (en hectares)

Année de plantation	Palmier					Total	Caoutchouc			Total
	Groupe Tolan Tiga	Groupe Umbul Mas Wisesa	Groupe Agro Muko	Groupe Musi Rawas	Hargy Oil Palms		Groupe Tolan Tiga	Groupe Agro Muko	Galley Reach Holdings	
2014	943	32	779	771	1 383	3 908	66	75	0	141
2013	670	25	1 018	223	1 052	2 988	184	205	0	389
2012	1 408	218	719	0	1 545	3 890	197	195	60	452
2011	754	791	26	0	773	2 344	168	142	0	310
2010	546	1 312	304	0	627	2 789	141	108	182	431
2009	221	1 781	492	0	391	2 885	52	57	87	196
2008	375	1 950	216	0	154	2 695	96	117	97	310
2007	302	2 101	301	0	1 687	4 391	251	173	200	624
2006	619	348	745	0	879	2 591	203	188	200	591
2005	652	1 003	445	0	173	2 273	294	0	122	416
2004	133	0	688	0	160	981	227	0	58	285
2003	1 164	0	102	0	148	1 414	262	0	0	262
2002	470	0	63	0	331	864	200	0	0	200
2001	626	0	544	0	903	2 073	96	0	69	165
2000	613	0	1 071	0	392	2 076	417	78	41	536
1999	568	0	1 818	0	619	3 005	180	83	139	402
1998	464	0	2 329	0	625	3 418	266	119	33	418
1997	792	0	937	0	361	2 090	215	150	73	438
1996	956	0	514	0	326	1 796	184	0	0	184
1995	312	0	207	0	333	852	193	0	37	230
1994	482	0	712	0	138	1 332	131	0	0	131
1993	346	0	209	0	0	555	174	0	0	174
1992	584	0	106	0	0	690	0	0	0	0
1991	0	0	269	0	0	269	0	0	0	0
1990	31	0	2 199	0	0	2 230	91	0	0	91
Avant 1990	302	0	992	0	0	1 294	335	0	2 128	2 463
Total	14 333	9 561	17 805	994	13 000	55 693	4 623	1 690	3 526	9 839
Age moyen	10,61	5,77	14,00	0,22	7,47	9,94	12,51	7,08	26,89	16,73

“ Institutrice de l’une de nos ‘kindergarten’ établies sur chacune de nos plantations d’Indonésie, qui assure ainsi la transition de la maison à l’école primaire des enfants de nos employés, avec une animation basée sur la découverte de l’autre, le chant, les activités pratiques comme le dessin, etc.



Se développer de façon responsable pour croître durablement

Pour guider et soutenir sa croissance, SIPEF continue à tenir ses engagements de développement durable, fondés sur un socle de pratiques responsables et une traçabilité complète, sanctionnés par des certifications et standards reconnus : ISO 9001 et ISO 14001, « Roundtable on Sustainable Palm Oil » (RSPO, Table-ronde pour l'huile de palme durable), « International Sustainability and Carbon Certification » (ISCC), « Indonesia Sustainable Palm Oil standard » (ISPO), EurepGAP/GlobalG.A.P. et « Clean Development Mechanism » (CDM, Nations Unies).

L'année 2014 a vu la mise en route de deux nouvelles huileries, l'une en Indonésie, et l'autre en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Dès leur mise en route, ces deux opérations ont été auditées pour le standard RSPO. L'huile de Barema, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, a obtenu sa certification avant la fin de l'année. La seconde huilerie, *Umbul Mas Wisesa*, en Indonésie, a été auditée plus tard et attend confirmation de sa certification en 2015.

Les deux nouvelles usines d'extraction d'huile de palme sont équipées de dispositifs de capture du méthane de dernière génération. Cinq des huit huileries *SIPEF* sont maintenant équipées pour capturer le méthane, et contribuer ainsi à limiter encore un peu plus leur impact environnemental. Tous les dispositifs de capture du méthane installés dans nos opérations sont enregistrés auprès de la « United Nations Framework Convention on Climate Change » (UNFCCC), et se conforment au standard « Clean Development Mechanism », qui valide les techniques utilisées.

Cinq ans après leur certification initiale, les huileries de Hargy et de Navo, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, ainsi que les plantations et les planteurs villageois qui leur livrent leurs récoltes, ont été recertifiées par la RSPO. Ce sont les premières de nos opérations à être soumises à ce processus quinquennal. Avec la certification de la nouvelle huilerie de Barema, 100% de la production d'huile de palme et de palmiste de *SIPEF* en Papouasie-Nouvelle-Guinée est certifiée RSPO, qu'elle soit issue de plantations ou de parcelles villageoises. En 2015, les huileries indonésiennes de Bukit Maradja, Perlbian, Mukomuko et Bunga Tanjung seront à leur tour recertifiées sous le standard RSPO.

SIPEF tient donc son engagement de certifier toutes ses usines d'extraction de palme sous le standard RSPO. Sur les huit huileries *SIPEF*, sept sont certifiées, et *Umbul Mas Wisesa* attend confirmation de sa certification au début de 2015.

SIPEF continue à participer activement au fonctionnement de la RSPO, en prenant part aux travaux du « Trace and Traceability Standing Committee » (T&TSC), du « Biodiversity and High Conservation Values (HCV) Working Group », de la « Compensation Task Force », des forums des producteurs membres de la RSPO en Papouasie-Nouvelle-Guinée et en Indonésie, et en siégeant dans le « Complaints panel ».

La certification ISCC de trois de nos huileries en Indonésie a été maintenue en 2014. Le standard ISCC (« International Sustainability and Carbon Certification ») certifie le contenu carbone des produits agricoles qui peuvent être convertis en biocarburants pour le marché

européen, comme défini par la directive européenne « RED ». L'adoption de la capture du méthane dans nos huileries nous permet de remplir les conditions de réduction des gaz à effet de serre exigées par la directive européenne.

Le standard ISCC est particulièrement strict sur la traçabilité et la transparence, deux principes qui nous tiennent particulièrement à cœur.

L'Indonésie a mis en place une certification nationale de la production d'huile de palme durable, le standard ISPO (« Indonesian Sustainable Palm Oil »). La certification ISPO est obligatoire pour les huileries et les plantations en production. Toutes nos opérations matures ont été auditées en 2014, et ont toutes été recommandées pour être certifiées. L'application du standard ISPO est un effort important de la part du gouvernement indonésien pour faire évoluer toute la filière vers plus de transparence.

En Europe, la création de l'Alliance belge pour une huile de palme durable (BASP) marque une étape importante pour une accélération de la transition de la consommation vers l'huile de palme durable, et pour une communication objective et transparente sur l'huile de palme. *SIPEF* soutient activement l'Alliance, dont elle est membre.

Le secteur du caoutchouc naturel a désormais aussi son standard de développement durable : le SNR-i, pour « Sustainable Natural Rubber initiative », développé par « l'International Rubber Study Group » (IRSG). Tout juste publié, et encore en phase d'essai, le SNR-i va permettre de valider et d'améliorer les pratiques de nos plantations et usines de transformation de caoutchouc naturel. *SIPEF* souhaite être une des premières sociétés de plantations d'hévéa en Indonésie à atteindre la certification SNR-i.

Toutes nos activités reposent sur un socle de « bonnes pratiques », qui mettent en œuvre l'engagement de *SIPEF* pour des plantations responsables, et qui sont regroupées en quatre catégories :

- les pratiques sociales
- les pratiques techniques
- les nouveaux développements
- la traçabilité.

Le fil conducteur de cet engagement est que nos opérations doivent reconnaître et tenir leur place dans leur environnement social et naturel, dans la transparence.

Nos pratiques sociales se doivent d'être responsables vis-à-vis de nos employés, et des communautés environnantes, qui partagent avec nous plus qu'un lien géographique.

Employeur responsable, *SIPEF* respecte strictement la législation du travail qui s'applique à ses opérations. Plusieurs politiques de la société renforcent certains points critiques : l'âge minimum pour être employé, l'interdiction de toute forme de travail forcé et de trafic de main-d'œuvre, l'absence de toute discrimination à l'embauche et sur le lieu de travail, l'égalité entre les sexes, et l'importance de la sécurité au travail. Un intérêt particulier est

donné à la formation continue de nos employés, gage d'une amélioration continue du niveau technique et de la sécurité du travail.

Nos employés permanents et leurs familles sont logés sur les plantations, et reçoivent eau et électricité de la société. L'accès à des soins de santé de qualité est garanti par *SIPEF* à travers un réseau de dispensaires gérés par le groupe. Les cas graves sont rapidement transférés vers des hôpitaux de référence sous contrat avec *SIPEF*, grâce à des ambulances disponibles en permanence sur nos sites.

Les conditions de sécurité, de logement et de bien-être de nos employés et de leurs familles sont discutées chaque mois par un comité sécurité/environnement/affaires sociales, au niveau de la plantation.

Ce comité, où tous sont représentés et encouragés à participer, en premier lieu les femmes, est un mécanisme essentiel de communication et de gestion adaptative.

Partout où cela est nécessaire, *SIPEF* construit ou facilite la construction d'écoles, en premier lieu pour les enfants de ses employés. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'école de Hargy Oil Palms est une école internationale, intégralement financée par *SIPEF*. En Indonésie, *SIPEF* prend en charge, totalement ou partiellement, le salaire des professeurs des écoles publiques où sont scolarisés les enfants de nos employés. Dans notre plantation d'*Umbul Mas Wisesa*, qui est implantée dans une zone isolée, une école publique a été construite par *SIPEF*, et rencontre un succès tel auprès des villages environnants que sa capacité d'accueil a été doublée.

Nos opérations et les communautés environnantes entretiennent des relations de long terme qui doivent être les meilleures possible.

En Papouasie-Nouvelle-Guinée, environ la moitié de notre production provient de planteurs indépendants des environs. *SIPEF* leur donne priorité pour le transport et l'usinage, leur garantissant un revenu régulier. Une équipe dédiée s'assure que les engagements de chacun sont bien compris, acceptés et implémentés. En Indonésie, notre opération d'*Agro Muko* gère depuis l'année 2000 un programme de petites plantations communales (*Kebun Masyarakat Desa, KMD*) aux alentours de ses plantations. Les *KMD* sont installés sur des terres appartenant aux villages qui participent au programme, et sont gérées par *PT Agro Muko*, de la même manière que les parcelles de nos plantations. Le développement et l'entretien des *KMD* sont pré-financés par *Agromuko*, qui assure la récolte et l'achat -au cours du marché- des régimes. Les villages utilisent les bénéfices principalement pour réaliser des travaux dans l'intérêt collectif (rénovation d'infrastructures, écoles, lieux de culte). Toutes les transactions sont publiées dans le journal local, pour assurer une transparence maximale. Ce programme rencontre un vif succès. La moitié des villages de la région y ont adhéré, et de nombreux villages demandent à pouvoir le rejoindre.

L'excellence technique est une obligation pour nos plantations et nos usines, et soutient la responsabilité environnementale qui est attendue de nous.

L'impact environnemental des usines est géré par une bonne identification des causes d'impacts négatifs, la recherche de l'efficacité dans chaque phase de la production, et par un contrôle continu et exigeant des conditions environnementales autour du site. L'objectif attribué à toutes nos usines est simple : avoir le minimum d'impact négatif sur leur environnement.

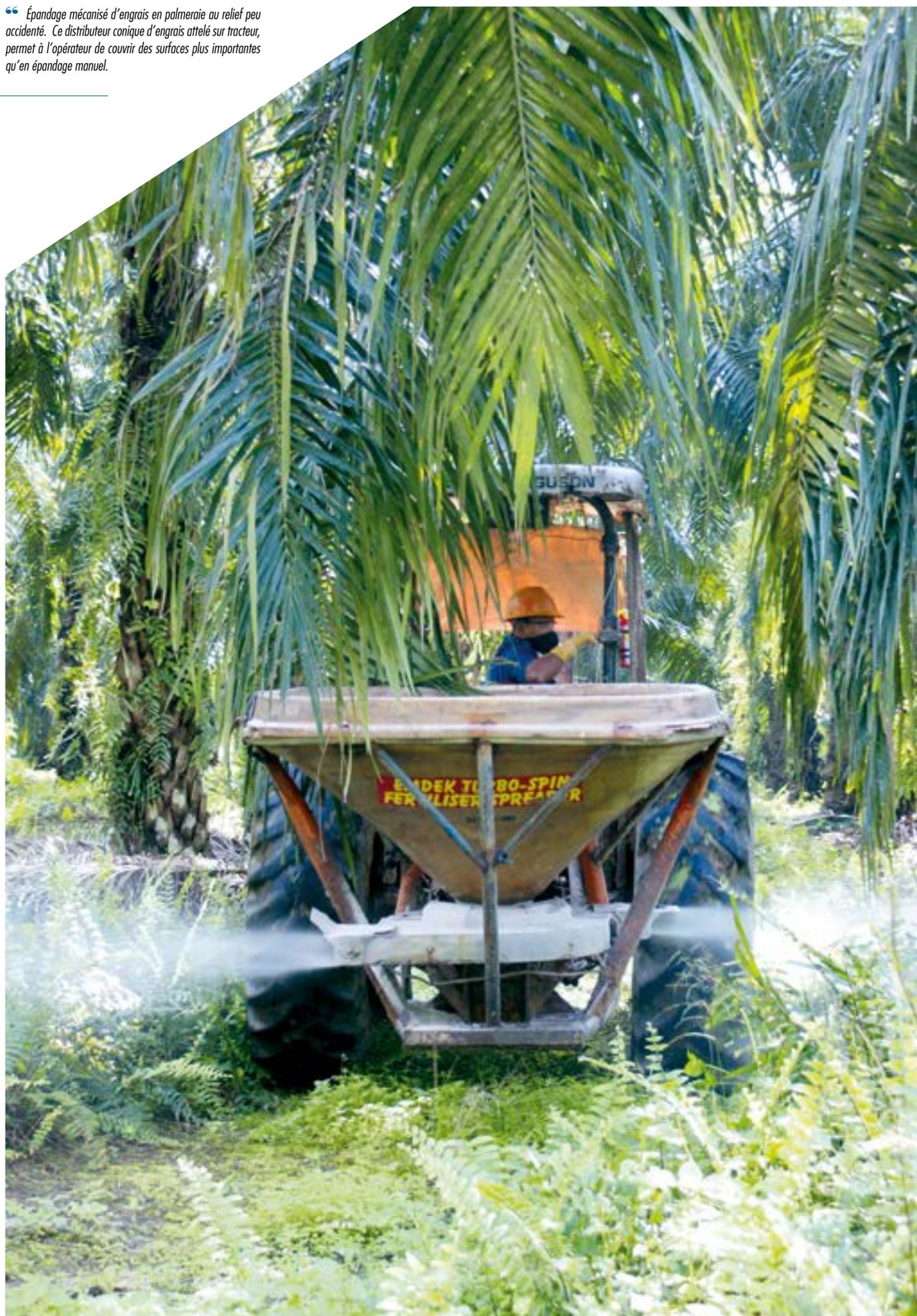
Toute innovation technologique qui peut permettre de diminuer l'impact de nos usines est considérée avec attention. Nos nouvelles usines d'extraction d'huile de palme sont ainsi plus économes en eau que celles construites auparavant, grâce à de nouveaux stérilisateurs. Mais l'avancée la plus significative est la capture du méthane, un important gaz à effet de serre. Nos nouvelles huileries sont équipées de matériel de dernière génération pour la capture du méthane, alors que toutes nos huileries plus anciennes considèrent ou modernisent leurs dispositifs de capture du méthane.

Nos principales cultures sont des cultures pérennes : palmier à huile, hévéa, bananes et thé. Notre plantation de thé de Cibuni, à Java, est en exploitation depuis cent ans, tout comme notre plantation d'hévéa de Timbang Deli, à Sumatra. La plantation de Perlabian, elle aussi à Sumatra, a été plantée avant 1930. Elle reste une de nos meilleures plantations de palmiers à huile en Indonésie.

Le maintien à long terme de la fertilité des sols est un aspect incontournable de nos activités. Sur la base d'une analyse de sol, des recommandations précises pour l'apport d'engrais sont émises par nos agronomes et par des spécialistes extérieurs. Le plus possible de matière organique est recyclé : palmes issues de l'élagage, rafles, et même les effluents liquides de nos huileries, qui se substituent entièrement aux engrais industriels sur certaines parcelles. Au moment de replanter, une attention particulière est portée à éviter l'érosion : des plantes de couverture sont installées dès que possible, aucun brûlis n'est toléré, et des terrasses sont construites dans les parcelles vallonnées.

Au cours de la vie d'une plantation, il faut pouvoir anticiper et contrôler les attaques de différents ravageurs. L'objectif est de garder leurs populations à un niveau assez faible pour que leur impact soit à peine ressenti. La protection des cultures repose sur un plan de lutte intégrée, déterminé pour chaque plantation. Cette lutte intégrée repose sur une observation continue des plantations pour suivre les populations de ravageurs, et sur la mise en place de moyens de contrôle naturels des ravageurs. La présence de prédateurs naturels des ravageurs est favorisée, par la plantation de plantes hôtes pour les insectes, par l'installation de nids pour des chouettes qui vont traquer rats et souris. La lutte chimique reste une possibilité -très encadrée- lorsque la situation l'exige. Chaque année, une liste de produits autorisés est définie. Le stockage, puis l'utilisation de ces produits est confié à des techniciens et employés formés spécifiquement, et soumis à un suivi médical particulier.

“ Épandage mécanisé d’engrais en palmeraie au relief peu accidenté. Ce distributeur conique attelé sur tracteur, permet à l’opérateur de couvrir des surfaces plus importantes qu’en épandage manuel.



Sur Sumatra, chaque année, les feux de forêts détruisent des surfaces énormes. Nos plantations sont préparées pour l'éventualité d'un départ de feu à proximité ou à l'intérieur même de nos concessions. Nous avons mis en place une procédure de surveillance du risque d'incendie, qui comprend des formations, des instructions régulières de vigilance, et des panneaux de couleurs pour indiquer les différents stades d'alerte. Nos équipes de pompiers volontaires sont mobilisées dès qu'un départ de feu est constaté, y compris hors de nos plantations.

Dans nos plantations, des zones de « conservation » ont été identifiées, et sont activement protégées. Elles accueillent une biodiversité en flore et en faune souvent surprenante. De nombreuses zones de « conservation » sont des bandes de ripisylve, qui fournissent des corridors et habitats importants pour de nombreuses espèces protégées, mais aussi qui préservent la ressource en eau des communautés autour de nos opérations.

Lors de nouveaux développements, les premières étapes sont le dialogue avec les communautés, le diagnostic environnemental, et le diagnostic agronomique. Pour les projets de palmier à huile, *SIPEF* se conforme à la « New Planting Procedure » de la RSPO, une procédure stricte et transparente.

SIPEF est tout particulièrement attaché au principe du FPIC (« Free, Prior and Informed Consent »). Les communautés présentes dans la zone d'un projet sont consultées le plus tôt possible. Leur consentement est la condition à toute activité de *SIPEF* dans la zone. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, cette étape peut prendre plusieurs années, mais pose les bases d'une relation de confiance pour le long terme.

Une étude environnementale est conduite pour bien comprendre la place de la zone du projet dans son écosystème. Les éventuelles zones à haute valeur de conservation (« High Conservation Value » HCV) sont identifiées.

Le troisième diagnostic, agronomique, considère la compatibilité et le potentiel de la zone, et prend en compte le sol, les conditions climatiques d'ensoleillement et de pluviométrie, et la topographie.

Sur la base de ces informations, les agronomes et ingénieurs planifient le développement du projet, en intégrant la protection des zones de « conservation », en considérant les droits, besoins et aspirations des communautés locales, et en cherchant à obtenir les meilleurs rendements. Les variétés les plus appropriées sont sélectionnées.

Le souci constant est de prévoir toutes les activités pour un impact environnemental et social le plus neutre possible.

Dans le cadre de la « New Planting Procedure » de la RSPO, nos diagnostics et nos plans sont rendus publics, pour une période de 30 jours. Aucune activité de terrain ne peut commencer avant la fin de cette période de consultation publique.

Aucun de nos développements n'a recours au brûlis, qui est une technique à la fois désastreuse pour l'environnement et pour les rendements futurs.

La transparence de nos filières est totale. Notre but est d'obtenir et de conserver la confiance des acteurs des filières où nous sommes actifs. La traçabilité de nos produits est indiscutable, et entièrement disponible pour nos clients. Quel que soit le produit -huile de palme, palmiste et huile de palmiste, caoutchouc naturel, thé, bananes ou fleurs- son origine est connue, depuis le lieu de production.

Fondation SIPEF

La Fondation *SIPEF* soutient deux projets en Indonésie depuis plusieurs années.

Sur la côte Ouest de Sumatra, à Mukomuko, le projet « tortues marines » protège une zone de ponte de plusieurs espèces de tortues de mer. En partenariat avec l'Agence Nationale de Protection des Ressources Naturelles (BKSDA), et avec deux communautés villageoises, le projet permet d'augmenter notablement le taux d'éclosion des œufs déposés sur la plage. En plus des risques naturels, une forte collecte illégale d'œufs met en danger l'existence des tortues de mer dans cette région.

Le projet de la Fondation *SIPEF* est un des très rares projets en Indonésie à s'intéresser aux tortues de mer.

En 2014, une seule espèce de tortues de mer (tortues de *Ridley*, *Lepidochelys olivacea*) a été observée dans la zone du projet, contre quatre en 2012, et trois en 2013. Un total de 4 582 œufs ont été collectés, et 2 795 tortues relâchées. Ces chiffres sont en recul par rapport à 2013, malgré la persévérance des villageois volontaires, et l'adhésion croissante du reste des communautés. La Fondation *SIPEF* continuera son soutien à ce projet en 2015, et au-delà. L'objectif est de pouvoir sécuriser la plage toute entière pendant la saison de la ponte, sans avoir recours à l'éclosion en milieu artificiel.

La Fondation *SIPEF* est à l'origine d'un projet de grande ampleur contre la déforestation en Indonésie. Le « *SIPEF* Biodiversity Project » (SBI) couvre une zone de 12 672 hectares sur les contreforts du Parc National de Kerinci Seblat, inscrit au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO. La zone du projet est en partie encore boisée et en partie dégradée par des migrants et par certains membres des populations locales.

Se développer de façon responsable pour croître durablement

Le projet SBI a obtenu fin 2013 une concession pour soixante ans sur la zone du projet. La licence est d'un type très particulier de gestion forestière durable, nouveau en Indonésie, et qui est le seul à permettre à des acteurs privés de protéger des zones forestières. Seules quatorze licences de ce type ont été accordées par le Ministère indonésien des Forêts. *SIPEF* est la seule société de plantations à soutenir un projet de ce type.

En 2014, le projet SBI a commencé ses activités, avec une étude de base de la biodiversité et de la situation de la forêt. L'urgence du besoin de protéger la zone a été confirmé, pour éviter la destruction d'un habitat devenu rare pour des populations de tigres, ours, panthères, tapirs, muntjac, et pour des espèces végétales fragiles et protégées.

Le volet principal des activités de 2014 a été l'approche des communautés présentes dans la zone, et qui contribuent à la dégradation de l'écosystème. Leur soutien au projet est déterminant pour en garantir le succès. Au fil des mois, des relations de confiance se sont établies, et les douze villages qui bordent le projet sont désormais neutres pour une minorité, mais pour la plupart soutiennent activement le projet. La première patrouille en forêt a eu lieu, avec la participation indispensable des villageois. Des pièges à tigre ont été découverts et détruits.

Des programmes sont mis en place pour 2015 afin de développer des activités économiques qui vont stabiliser ce front pionnier, de pair avec un déploiement plus important de patrouilles et l'établissement de postes fixes de garde. Un des premiers programmes en direction des villageois sera l'installation de dizaines de ruches pour collecter du miel sauvage.

BANANES

Jeune plantation de bananiers. On observe des plants, issus de vitro-plants, âgés d'environ 4 mois, en pleine croissance, avec déjà l'apparition de premiers rejets successeurs. Le sol est couvert de paillage de cacao, à l'effet d'améliorer la teneur des sols en matière organique.





1. LA BANANE DANS LE MONDE

Il existe plus de 1 000 variétés de bananiers, qui pourtant sont toutes issues de croisements entre deux espèces originelles du genre *Musa*, respectivement *acuminata* et *balbisiana*. Malgré la diversité génétique importante de cette herbe géante, c'est le sous-groupe des Cavendish qui représente à lui seul la majorité de la banane commercialisée sur les marchés internationaux, et que l'on retrouve dans notre assiette en Europe.

En termes de production mondiale, la banane est le quatrième produit agricole après le riz, le blé et le maïs. En termes d'échanges, la banane est le fruit le plus commercialisé, devant la pomme, les oranges et enfin les autres agrumes. La progression de ces échanges s'est effectuée de façon exponentielle au cours des 100 dernières années. En effet, avant 1900, on comptait moins de 200 000 tonnes d'échanges, alors que dès après 1918 on passe à 1 000 000 de tonnes d'export. En 1990, avant la mise en place de la réglementation du marché européen de 1993, ces échanges atteignent 10 millions de tonnes, alors qu'ils concernent aujourd'hui près de 18 millions de tonnes.

Et si quelque nouvelle alarmiste récurrente prédit la mort prochaine du fruit, ce dernier est encore plein de ressources puisque les centres de recherche aux quatre coins de la planète travaillent à lui trouver d'autres variétés résistantes aux agresseurs d'aujourd'hui, et/ou lui amenant plus de valeur ajoutée, tout en produisant un fruit de qualité, répondant aux critères de durabilité et de rendement.

1.1 Origines et histoire de la plante

Le bananier est originaire des zones tropicales d'Asie du Sud-Est, les plus souvent mentionnées étant l'Indonésie et le Sud de l'Inde. D'autres auteurs situent son berceau en Chine.

Le plant adulte, âgé de 7 mois environ, émet la hampe florale en son centre, et celle-ci se recourbe vers le sol. Le stade de sortie de fleur est noté par un lien de couleur indiquant la semaine de floraison (photo du haut).

L'inflorescence se développe, avec, sous les spathe violacées qui se soulèvent au fur et à mesure, l'éclosion des fleurs femelles qui formeront les mains de bananes, constituées de « doigts ». A l'extrémité de l'inflorescence, se trouve le bourgeon mâle, dont les fleurs avorteront (photo du bas).

L'on reconnaît aujourd'hui encore à la Papouasie-Nouvelle-Guinée une variété très large de cultivars à la fois comestibles mais aussi souvent non fructifères. De nombreuses légendes et mythes entourent son développement dans ces régions.

Les migrations de population en quête de terres ont disséminé les plants dans la région du Pacifique Sud et les navigateurs explorateurs sont ensuite à l'origine de son développement sous toutes les latitudes tropicales. Il y a 3 000 ans, la banane fut introduite en Afrique de l'Est via des commerçants arabes contrôlant le marché de l'Océan Indien et aussi Méditerranéen. Bien plus tard et plus loin encore, au moment de la découverte du «Nouveau Monde», ce sont les Espagnols et les Portugais, qui en passant par les Îles Canaries, vers les Îles de la Caraïbe puis des régions d'Amérique du Sud et Centrale, ont littéralement fait faire au bananier le tour du monde d'Est en Ouest.

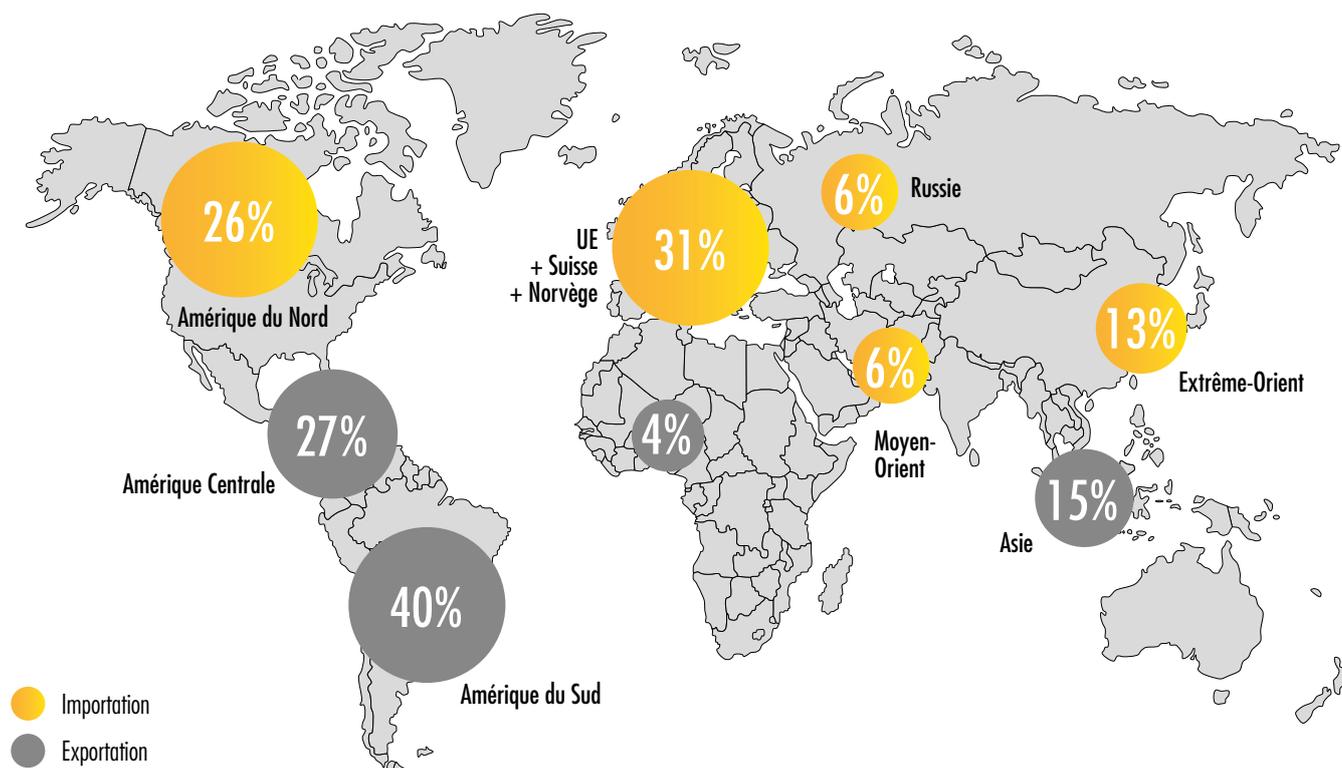
Aujourd'hui, plus de 120 pays produisent de la banane, et le fruit constitue une base alimentaire dans de nombreux de ces pays. La banane a l'avantage, au titre de production alimentaire, d'être produite toute l'année.

Programmes de recherche scientifique.

De nombreuses équipes de recherche développent actuellement des programmes d'amélioration variétale du bananier à travers le monde, comme l'Université Catholique de Louvain, le Cirad aux Antilles françaises, l'Embrapa au Brésil, la FHIA au Honduras, le CARBAP au Cameroun, etc.

S'il en existe plus de 1 000 variétés, il faut relever que la plus grande collection de bananiers au monde est située en Belgique. En effet, l'histoire commune entre la Belgique et les bananes trouve son origine dans les années 1930, lorsque des scientifiques belges commencèrent leurs

La commercialisation mondiale de la banane dessert



recherches sur les bananiers et plantains dans ce qui est aujourd'hui la République démocratique du Congo, le Rwanda et le Burundi. La station réputée de Yangambi a par ailleurs donné son nom à une variété de bananier (tout comme une variété de palmier, aujourd'hui encore cultivée dans nos plantations d'Asie).

La Belgique a continué à financer la recherche, et au fil des ans s'est ainsi développée une collection de bananiers de classe mondiale à la KU Leuven.¹

Le fruit, stérile, est issu du développement de l'inflorescence femelle du bananier. Au cours de sa croissance, l'inflorescence mâle avortera, et le plus souvent ne pollinera donc pas la fleur femelle, ce qui dans le cas de la banane que nous dégustons quotidiennement est d'un grand intérêt puisqu'elle ne contient pas de graines. C'est la typicité d'un fruit parthénocarpique.

1.2 Histoire de la commercialisation du fruit

La banane est un aliment de base, encore aujourd'hui pour nombre d'habitants des régions tropicales. Elle produit toute l'année, et sans gros investissement pour une culture de subsistance au niveau familial : une fois planté, un premier plant génère des récoltes consécutives par le biais de ses plants successeurs qui naissent à la racine du plant mère d'origine.

Ce n'est que vers la fin du XIX^{ème} siècle pour les États-Unis et le début des années 1920 pour l'Europe, que le fruit a entamé la conquête des « marchés d'exportation ».

Le commerce international de la banane trouve son origine sur le continent américain, et y garde sa prédominance depuis l'origine.

La saga du développement des trois «Majors»² nord-américaines en Amérique du Sud, brièvement décrites ci-dessous, s'est écrite par opportunités successives et le plus souvent en lien avec le développement d'activités maritimes et ferroviaires. Les toutes premières exportations -en régimes entiers- ont été enregistrées au départ de Cuba vers les États-Unis d'Amérique en 1803, alors que vers l'Europe elles ne se feront que 100 ans plus tard, avec l'indispensable développement du transport frigorifique.

- Ont alors suivi le Panama, de façon régulière à partir de 1860, puis la Jamaïque, plus proche, et ayant été le berceau commercial de l'ancêtre de la United Fruit (1899). Les autres pays tels que le Honduras, la Saint-Dominique, le Guatemala, le Nicaragua ont rapidement suivi. Le premier opérateur devient la United Brand en 1969 et enfin **CHIQUITA** en 1986, même si la marque existe depuis 1964, développée depuis la commercialisation en cartons. Chiquita Brands a connu des développements tentaculaires, qui ont en 2014 encore fait la une des journaux économiques avec la fusion annoncée avec l'irlandais Fyffes, et enfin le désistement au profit d'investisseurs Brésiliens.
- La Standard Fruit, devenue depuis **DOLE**, débute ses activités au Panama et au Costa Rica, sous le nom de Castle & Cook.
- **DEL MONTE**, quant à elle, débute au Guatemala, juste après-guerre, et a connu le plus de changement de mains depuis 1980 avec une quasi banqueroute dans les années 1990.

Hors Amériques, et au plan du marché de l'UE, il faut relever l'importance de deux opérateurs européens historiques que sont **GEEST** et **FYFFES**, qui se sont à l'origine approvisionnés au départ des Canaries, puis de la zone des Caraïbes³. Aujourd'hui approvisionnée mondialement, seule Fyffes, multinationale irlandaise, reste un opérateur important sur le marché européen sur lequel elle est entretemps devenue numéro 1.

¹ <http://www.rtb.cgiar.org/luniversite-ku-leuven-met-la-belgique-et-les-bananes-dans-le-b-de-rtb/>

² Chiquita, Dole, Del Monte

³ Jamaïque, Surinam, Belize essentiellement

Lors de leur croissance, les doigts se redressent en quête de lumière. Le régime en formation sera protégé par une gaine polyéthylène, et le bourgeon mâle est alors coupé, ce à quoi s'attèle ici l'employé chargé des opérations de « soins aux fruits ».



BANANES

1.2.1 Principales origines de productions

On distingue deux types principaux de fruits en termes de consommation :

Production mondiale

	en million de tonnes
1. Inde	27
2. Chine	10
3. Philippines	9
4. Equateur (1er exportateur)	8
5. Brésil	7
6. Indonésie	6
...	
10. Colombie	2
...	
14. Papouasie-Nouvelle-Guinée	1,33
...	
16. Cameroun	1,95
...	
29. République démocratique du Congo	0,35
...	
33. Côte d'Ivoire	0,27
Total	100

Source : Estimation FAO 2012 + CIRAD

- La banane dite «dessert» ou «douce» ou encore «sucrée», où le sous-groupe des Cavendish est majoritaire, en particulier au niveau des bananes commercialisées dans le monde, et essentiellement produites en Amérique Latine et Asie.

Le premier producteur mondial de Cavendish est l'Inde, suivi par l'Équateur, la Chine, la Colombie et le Costa Rica. Ensemble, ces cinq pays assurent plus de la moitié de la production globale de Cavendish. L'Amérique latine domine cependant le commerce mondial de la banane.

- Les bananes plantains, quant à elles, ou dites «bananes à cuire» sont majoritairement produites et consommées directement sur leurs zones de production, en Afrique, Amérique Latine et Asie.

En Ouganda, par exemple, la consommation annuelle par habitant est estimée à 300 kilogrammes, et elle se situerait

entre 100 et 200 kilogrammes par an et par habitant au Rwanda, au Gabon et au Cameroun. Dans ces quatre pays, les bananes représentent entre 12% et 27% de l'apport calorique journalier des populations.

1.2.2 Principaux marchés de consommation

Le commerce international des bananes est organisé en un schéma «régional», tel que suit :

Marchés d'importation principaux

	UE	ACP	\$	Asie	Total (K tonnes)
UE	650	1 000	3 700	-	5 350
États-Unis + Canada	-	-	4 150	-	4 150
Russie	-	-	1 250	-	1 250
Japon	-	-	50	1 050	1 100
Autres pays asiatiques	-	-	-	✓	1 100
La zone méditerranéenne	-	✓	✓	-	700
Moyen-Orient	-	-	✓	✓	300

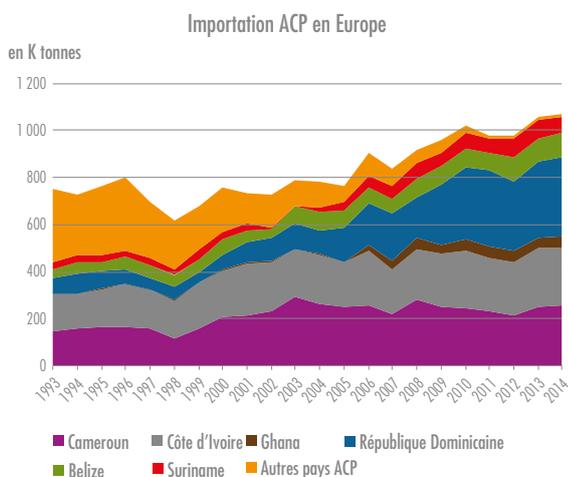
- le continent européen, auquel on peut ajouter les pays de l'ex-URSS, importent la majorité des bananes depuis les pays d'Amérique latine essentiellement, d'Afrique de l'Ouest et des Caraïbes
- les États-Unis, le Canada et les pays du continent sud-américain qui ne cultivent pas de bananes, s'approvisionnent en Amérique latine (Guatemala, Costa Rica, Equateur, Colombie, Honduras)
- le Japon importe la majeure partie de ses bananes des Philippines, qui sont également le principal fournisseur de la Chine et de la Corée du Sud. Les autres pays d'Asie et du Moyen-Orient ont comme fournisseurs les Philippines et l'Équateur principalement
- les pays du Moyen-Orient importent des quantités relativement similaires d'Équateur et des Philippines. Taiwan et l'Indonésie quant à elles, comptent au nombre des quelques fournisseurs mineurs des pays de l'Asie orientale.

Les principaux marchés importateurs de banane dessert sont l'Amérique du Nord, l'Union européenne, le Japon, et enfin les pays de l'Europe de l'Est et de l'ex-URSS.

Il est à noter que c'est le marché de l'Union européenne qui possède le schéma d'importation le plus diversifié, en raison d'un accord de commerce privilégié avec les pays ACP (Afrique-Caraïbe-Pacifique) et de l'accès qu'il offre aux bananes «dollars», en se partageant ainsi trois origines bien distinctes aux problématiques différentes :

- Union européenne: Antilles (France), Canaries (Espagne), Madère et les Açores (Portugal);
- pays ACP: essentiellement Cameroun, Ghana, Côte d'Ivoire, République Dominicaine, et autres îles de la Caraïbe;
- les pays dits «Tiers»: Amérique du Sud.

Depuis 1993, date de création du marché unique de la banane au sein de l'Union européenne, une refonte progressive du système préférentiel commercial sur ce marché allait évoluer au gré des réformes des quotas et droits de douane, régies par les nouvelles règles du commerce international, initiées par les parties prenantes, et gérées au sein de l'«Accord Général sur les tarifs douaniers et le commerce» (GATT) et puis de l'«Organisation Mondiale du Commerce» (OMC), tendant vers une libéralisation quasi totale du marché à l'horizon 2020.



Pépinière sous ombrière. Les vitro-plants sortis de la serre d'acclimatation ont été transplantés en pots individuels, pour assurer ici leur phase de grossissement. Une irrigation et des apports d'engrais bien dosés favorisent une croissance homogène des plants, avant leur mise en terre..



2. LA BANANE EN AFRIQUE

2.1 Historique de production en Afrique de l'Ouest

Il faut compter aujourd'hui trois pays exportateurs sur le marché européen. Nous nous attarderons sur la Côte d'Ivoire où *SIPEF* y produit de la banane depuis 1985, suite au rachat d'une plantation créée en 1959..



Penderie de régimes sous ombrière. Une fois les régimes coupés et transportés jusqu'à la station d'emballage, un stock tampon est constitué, sur lequel un contrôle de qualité est effectué sur chaque régime, avant de passer au processus de découpe, sélection et emballage des fruits.

2.1.1. Côte d'Ivoire

Les premières exportations, très limitées, furent réalisées en 1930. La production oscille entre 16 000 et 26 000 tonnes dans les années 50 et progresse peu en raison du développement de la cercosporiose jaune⁴, d'un changement variétal (passage de la petite Naine à la Poyo) et de la suprématie à cette époque de la production guinéenne.

La production bananière ivoirienne ne s'est réellement développée que plus tardivement. La mise en application du Traité de Rome en 1958 impliquant une préférence commerciale pour cette origine sur le marché français, ainsi que l'implantation de planteurs en provenance de Guinée fuyant le changement de régime, ont donné le coup d'envoi d'un accroissement spectaculaire à partir de 1959, bénéficiant dès 1975 de préférences commerciales établies sous les conventions de Lomé successives.

Les bananeraies sont localisées dans un rayon de 200 kilomètre autour d'Abidjan, port de chargement des exportations maritimes.

La bananeraie ivoirienne est située en climat forestier tropical caractérisé par deux saisons de pluies. La plus longue et la plus intense est centrée sur le mois de juin, la plus faible et la plus courte en octobre. Elles sont séparées par la petite saison sèche à faible insolation.

La pluviométrie a largement diminué, rendant l'irrigation nécessaire pendant huit mois de l'année. En fait, l'irrigation doit maintenant se pratiquer 12 mois par an dans les plantations afin de participer à l'effort d'amélioration de la standardisation de la qualité des fruits.

La température moyenne varie de 28°C à 32°C avec une faible amplitude journalière, ce qui est très favorable à la culture de la banane.

De novembre à janvier, l'harmattan, un courant aérien (plus qu'un vent) chaud et chargé de poussières de sable en provenance du désert, souffle vers le sud-Ouest. Il repousse le front intertropical des pluies rendant donc la période encore plus sèche, et accentuant encore l'éva-

⁴ Maladie fongique attaquant les feuilles du bananier, s'étant répandue en Afrique de l'Ouest à partir de la fin des années 1950, alors que déjà observée à Java en 1902, et formellement identifiée à la Jamaïque dès les années 1940.

poration, ce qui provoque finalement des températures « froides » pour la région, pouvant descendre à 20 voire 18 °C. C'est un peu l'hiver en Afrique de l'ouest et les bananes ralentissent leur croissance et ne grossissent pas à cette période.

L'insolation est faible, de l'ordre de 1 600 à 1 800 heures par an.

Les vents peuvent être violents aux intersaisons et particulièrement en fin de grande saison sèche. On estime qu'en moyenne ils entraînent des pertes de production voisines de 5% par an.

Six sociétés ou groupes de sociétés, regroupés au sein de deux organisations professionnelles se partagent la production export d'aujourd'hui.

2.1.2. Le Ghana

Le premier opérateur exportateur indépendant ne s'y installe qu'en 1988. Depuis 2005, un deuxième opérateur, déjà installé en Côte d'Ivoire, y développe de nouvelles plantations.

2.1.3. Le Cameroun

Les premières exportations datent de 1907 en « zone anglaise », alors qu'elles ne se développent qu'à partir de 1931 en « zone française ».

De nombreuses petites plantations sont décimées entre les années 1950 et 1960 par la maladie de Panama et l'arrivée de la cercosporiose jaune. Depuis, Le Cameroun a aussi réalisé sa reconversion variétale de Gros Michel, en Poyo et actuellement Grande Naine.

2.2 Les Plantations J. Eglin SA

2.2.1 Historique

La plantation *Eglin* fut créée par, M. Jean Eglin, horticulteur français qui s'y installe en 1959. Les cultures de banane ont ainsi démarré dans la région d'Azaguié, à 35 kilomètres au Nord d'Abidjan. *SIPEF* a acquis *Les plantations J. Eglin SA* en 1985, à cette époque diversi-

fiée en culture d'ananas fruit, et d'horticulture, en complément de la production de banane.

Très rapidement, la *J. Eglin SA* a fait des extensions par l'acquisition d'un nouveau site dans la région d'Agboville, à 90 kilomètres au Nord d'Abidjan. L'ananas fruit en était la seule culture, mais par manque de rentabilité, nous avons relancé la production de banane sur ce site à partir de 1995. Depuis quelques années la production d'ananas frais, s'est totalement concentrée dans les pays d'Amérique Centrale, le Costa Rica en particulier. L'Afrique de l'Ouest n'a gardé à ce jour que de très petites parts de marché.

Une troisième plantation – dont *Eglin SA* fut actionnaire minoritaire dès 1989– a été rachetée par le groupe en 2004. Elle se situe à proximité de Grand-Bassam, ancienne capitale du pays, à 65 kilomètres à l'Est d'Abidjan.

À ce jour, *J. Eglin SA* dispose d'un capital foncier de plus de 1 700 hectares dont la répartition géographique sur trois sites permet de limiter les risques climatiques lesquels peuvent réduire considérablement la production : tornades, inondations... La culture de la banane représente toujours l'activité principale avec près de 600 hectares de culture. L'horticulture, où nous produisons de l'ananas fleur ainsi que du feuillage d'ornement occupe quelques 45 hectares.

Depuis les années 2004 nous avons pendant près d'une décennie travaillé dans des conditions sécuritaires restreintes, avec des périodes fort compliquées en matière de gestion de logistique export. Malgré tout, grâce au dynamisme et au professionnalisme de nos équipes, nos productions et exportations ont été sauvegardées.

2.2.2 Développements actuels

Notre société bénéficie de bons atouts pour non seulement maintenir mais également développer ses activités: de par notre notoriété nous avons une parfaite connaissance du milieu, et la société *J. Eglin* – implantée depuis plus de 50 années – est, et reste, l'un des piliers de l'activité économique et agricole des régions où elle est installée. Notre principale spéculation – la



Vue panoramique du secteur «Vidal» de la plantation d'Azaguié. En arrière-plan, le barrage, bordé de touffes de bambous. Cette retenue d'eau pluviale des bassins versants de proximité permet une autonomie de ressource en eau pour assurer l'irrigation des parcelles du secteur.





BANANES

banane – est un produit de grande consommation aussi bien en Europe qu'en Afrique, où celle-ci est respectivement constante et en nette progression. La Côte d'Ivoire reste un pays ACP fiable, qui garde et développe ses parts de marché. Les conditions climatiques sont favorables pour la culture de la banane : les régions proches de l'Equateur n'ont jusqu'à ce jour pas souffert de dérèglements climatiques, ainsi les rendements et la qualité sont conformes aux demandes des marchés de consommation.

Nos équipes d'encadrement sont jeunes et compétentes, avec une volonté de faire évoluer l'entreprise de manière à la maintenir structurellement rentable : la terre est notre richesse de base et l'homme le facteur principal de réussite.

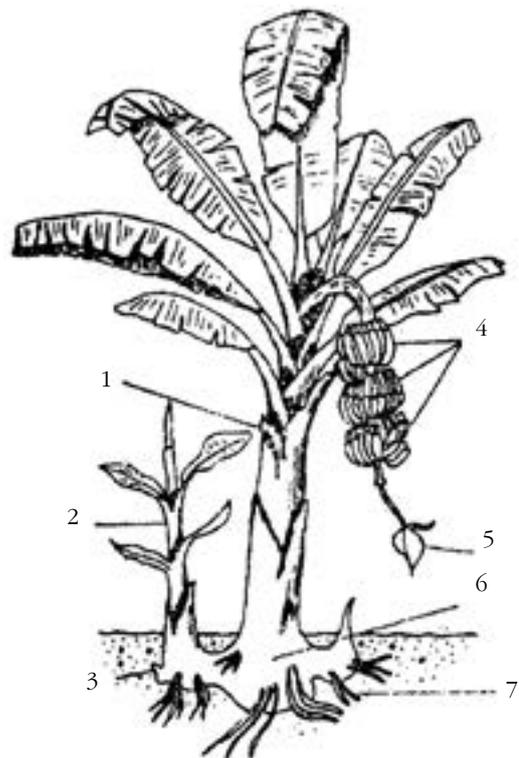
Nous avons engagé un programme d'extension de notre production de banane, lequel contribuera à faire des économies substantielles, et renforcera nos parts de marché : 350 hectares de culture sont en cours de développement, lesquels amèneront ainsi – sur nos propres actifs fonciers, sans impact environnemental – les surfaces bananes à plus de 900 hectares.

2.2.3 Certifications environnementales et sociales

Les Plantations J. Eglin SA s'investissent à limiter au strict minimum les nuisances occasionnées par son activité. Dans ce cadre, elle réduit constamment les niveaux de pollution, et est respectueuse des directives internationales et nationales en matière de bonnes pratiques agricoles. Le renouvellement constant des exercices de certification (GlobalG.A.P., ISO 14000) nous permet d'être constamment en phase avec les prescriptions en matière de protection de l'environnement. Nous garantissons le respect des ressources naturelles en intégrant leur protection aux contraintes de pollution. La biodiversité est assurée par le maintien en l'état des écosystèmes des zones non cultivées : des programmes de reboisement sont initiés et gérés dans la durée. L'objectif de protection et de préservation de l'environnement est complété par l'association de nos travailleurs et leur famille à la réalisation de cet objectif. Cette démarche responsable contribue à maintenir un

environnement sain au sein mais également en dehors des processus de production.

Cette action se complète par le renforcement de l'accompagnement social des travailleurs, de leur famille ainsi que la participation au développement des communautés environnantes. *Plantations J. Eglin SA* contribue à l'émancipation des communautés par la réalisation ou la mise à disposition d'infrastructures scolaires, médicales, sociales ou autres. Les conditions de vie des travailleurs et de leur famille sont améliorées par la mise à disposition l'aménagement de logements ad hoc.



1. Le pseudo-tronc (gainés foliaires imbriquées)
2. Un rejet (2eme génération)
3. Un rejet (3eme génération)
4. Les mains de fleurs femelles =
bananes qui forment le régime
5. Le bourgeon mâle, constitué de bractées et
d'une multitude de petites fleurs mâles
6. Le bulbe ou tige souterraine
7. Les racines

3. LA CULTURE DE LA BANANE

3.1 Description du bananier

Le bananier est une herbe géante sans tige végétative aérienne. La tige souterraine est le centre vital du bananier, lieu de formation des racines, des feuilles et de l'inflorescence. L'émission de racines se fait pendant toute la phase végétative et de croissance. Le tronc – ou pseudotrunc – n'est pas une vraie tige : il résulte de l'imbrication des feuilles les unes dans les autres. Le système foliaire est très développé. L'inflorescence se forme au niveau de la tige souterraine et parcourt tout le faux tronc avant son apparition à l'extérieur de la plante. Les fleurs femelles donnent le régime de bananes, qui est la part consommable et commercialisable.

3.2 Propagation, matériel végétal

L'objectif principal en culture de banane est de disposer pour la plantation au champ d'un matériel végétal sain, lequel sera associé à un assainissement sanitaire du sol suite à une jachère.

Le vitroplant de banane, issu d'une multiplication de méristème – partie supérieure des bourgeons de la plante – constitue la base d'une culture plus propre (agriculture raisonnée et durable) participant à l'amélioration de l'environnement et contribuant à la santé humaine.

L'intérêt premier des vitroplants est leur état sanitaire. Plantés sur sol sain ou assaini, ils permettront de réduire très fortement l'utilisation de pesticides.

Le vitroplant passe dès son importation par une première phase d'acclimatation et les plants sont placés en serre pendant trois à quatre semaines. Ils sont ensuite mis en pots, pour passer en phase de grossissement en pépinière, laquelle est équipée d'ombrage. Ce deuxième stade dure six à huit semaines. Après environ trois mois, les plants seront donc prêts à être plantés au champ.

En serre d'acclimatation. Les plants in vitro importés, sont repiqués sur un substrat mixte de bourre de coco et de compost. Les racines à peine ébauchées à ce stade ne suffisent pas à alimenter correctement le plant, aussi une irrigation par brumisation favorise leur développement correct.



3.3 Plantation et phase de développement

La culture de la banane se veut très exigeante, et elle occupe en moyenne 1,4 homme par hectare. Les plantations ont toutes des standards répondant de plus en plus aux normes et certifications internationales.

Avec la pratique de l'assainissement du sol – cycles de jachère – et une bonne préparation des terres, la qualité de la plantation est primordiale pour pérenniser la culture. Les plants sont

plantés à une densité moyenne de 1 850 pieds par hectare, et la période de plantation optimale est d'avril à juin, afin d'optimiser la période relative aux premières récoltes.

Le bananier étant une plante fragile et fort exigeante, il est nécessaire, pour des cultures intensives, d'intégrer :

- une irrigation localisée, afin de pallier les déficits hydriques pendant la saison sèche : toutes les plantations à vocation commerciale priorisent l'irrigation afin de maintenir et garantir un standard qualitatif permanent sur le marché
- un système de drainage composé de collecteurs et de drains, pour évacuer les excès d'eau pendant la saison des pluies, principalement sur les zones de culture en bas fond
- un réseau de pistes de récolte relativement dense qui limite les transports des régimes de bananes à dos d'homme – dont le poids peut aller jusqu'à 50 kilogrammes – sur une distance maximale de 50 mètres. Sur les plantations à faible pente, la technique de «cable-way» peut être utilisée et permet ainsi de réduire de façon considérable le réseau de pistes de plantation.

La conduite de la bananeraie implique une utilisation cohérente des ressources en eau, de la fertilisation, du désherbage, de la lutte contre l'érosion, ainsi que des apports de matière organique. Toutes ces pratiques doivent répondre aux critères d'une exploitation économe, productive et soucieuse de l'environnement.

Pendant la phase de développement végétatif du bananier de nombreuses pratiques culturales sont effectuées :

- contrôle de l'enherbement
- fertilisation, et apport de matière organique



La personne chargée de la sélection des fruits, prélève les bouquets dans le bac de rinçage, pour les positionner sur des plateaux de séchage, selon une classification de taille et longueur, pour être ensuite convoyés vers la zone d'emballage...

- effeuillage et lutte contre la cercosporiose noire (black sigatoka)⁵
- oeillementage
- drainage et irrigation.

Cette phase dure environ six mois, qui correspond au laps de temps compris entre la plantation dans le champ et la jetée des premières fleurs.

La phase de fructification dure trois mois, entre 85 et 110 jours très exactement et la durée varie en fonction des conditions climatiques.

Le premier cycle de production est donc de 12 mois, en tenant compte de la phase en pépinière.

Les cycles se poursuivent ensuite grâce à une pratique de sélection permanente des rejets successeurs, appelée oeillementage. Ainsi, une bananeraie peut rester en place plusieurs années, voir décennies. En général, le cycle moyen d'un bananier est de neuf mois, et en production la récolte moyenne est de 1,3 régime récolté par pied planté par an. Une bananeraie reste en place en moyenne entre quatre et dix ans dans des conditions normales.

3.4 Soins aux fruits et récolte

La qualité du fruit s'acquiert d'abord au champ par les soins apportés au régime dès qu'il pointe au centre du bouquet foliaire. Ensuite, les conditions de récoltes, de transport et de conditionnement peuvent amplifier certains risques par les blessures, et les conditions de propreté et d'hygiène.

⁵ La cercosporiose noire, ou plus correctement « Maladie des Raies Noires », dont l'agent causal est un champignon, peut être considérée comme le premier agresseur de la bananeraie, et qui, dans le cas d'une perte de son contrôle, peut réellement dévaster les plantations en quelques semaines, et remettre en cause la production. Cette maladie fongique plus agressive encore que la cercosporiose jaune, s'est répandue en Afrique de l'Ouest depuis le milieu des années 1980, alors qu'initialement observée à Hawaï au début des années 1960 et répandue en Amérique du sud dans les années 1970. Cette maladie fongique menace aujourd'hui l'ensemble des pays producteurs de bananes dans le monde.

Trois points principaux définissent la qualité du fruit :

- la forme et la taille des doigts de banane
- l'aspect de l'épiderme
- l'état sanitaire lié aux effets du parasitisme.

Des opérations culturales sont donc effectuées dès l'apparition des fleurs ; dans un premier temps, chaque fleur est protégée d'éventuels chocs et blessures - c'est le dégagement de l'inflorescence - puis est couverte d'une gaine qui permet une bonne protection du régime et une isolation thermique et mécanique. Chaque fleur est également marquée et comptée hebdomadairement ce qui permet de prévoir la production, programmer les travaux à réaliser sur les fruits, évaluer la gestion technique de la plantation, et prendre la décision de la récolte. Les jeunes fruits – appelés doigts – sont épistillés, et une ablation des mains basses du régime est effectuée afin de limiter et optimiser la taille finale des fruits. Ces opérations se font dès la jetée des fleurs, le plus rapidement possible. Elles sont accompagnées par un haubanage du régime à l'aide de ficelles, afin d'éviter que le bananier cède par le poids des fruits ou d'éventuelles tornades tropicales.

Les fruits sont prêts à la récolte après environ trois mois, et l'optimisation du stade de récolte est faite grâce à une combinaison du contrôle des températures, et du grade des fruits. Un passage des équipes de récolte sera effectué au moins une fois par semaine, 52 semaines par an, dans toutes les parcelles en production.

La coupe des régimes est manuelle, et les régimes sont transportés et manipulés avec soin en évitant tout choc et frottement intempestif: un mauvais transport provoque des blessures qui peuvent être la cause principale de déclassement en station d'emballage. Le poids moyen d'un régime est de 25 à 30 kilogrammes.

Entre le champ et la station d'emballage plusieurs méthodes de transport des fruits peuvent être utilisées: la meilleure méthode est le transport par « cable-way », lequel nécessite un terrain relativement plat. Des remorques de transport à plateaux sont également utilisées dans le cas de terrain vallonné.



3.5 Conditionnement

Le conditionnement constitue une étape majeure et les fruits doivent être verts, fermes et propres. Une analyse des défauts effectuée en entrée et sortie station permet d'évaluer la qualité du travail et optimiser la quantité à l'exportation.

Les régimes sont dans un premier temps dépatés, puis chaque bouquet de banane est confectionné, l'objectif étant d'avoir un minimum de trois et un maximum de sept doigts de banane par main ou bouquet.

Des bacs remplis d'eau, permettent d'une part l'écoulement de latex et d'autre part la flottaison des fruits vers le poste de sélection ou les bouquets sont classés par grade et qualité : plusieurs cahiers des charges sont ainsi définis en fonction de la longueur, du grade et des défauts visuels des fruits.

Les fruits de qualité P20 (premium 20 centimètres), P19 (premium 19 centimètres) ou P14 (premium 14 centimètres) sont ensuite emballés puis palettisés pour être ensuite prêts à être expédiés. Ce sont principalement de cartons de 20 kilogrammes brut – 18,5 kilogrammes net de fruits qui sont utilisés ; ces mêmes emballages se retrouvent bien souvent sur les étals des centres de distribution dans les marchés de consommation. La palettisation a pour objectif de réduire les coûts des multiples manipulations des cartons et de réduire les risques de meurtrissure.

Afin de bien gérer la qualité interne du fruit, et garantir une bonne durée de vie verte du fruit, un délai de maximum 20 heures est appliqué entre la récolte et la mise en froid des fruits.

3.6 Expédition et logistique d'exportation

Deux méthodes d'expédition sont principalement utilisées pour le transport entre les zones de production et de consommation: le transport par navire réfrigéré et le transport par conteneur réfrigéré. Cette dernière méthode a tendance à se développer.

La chaîne du froid doit être enclenchée le plus rapidement possible et ne doit subir aucune rupture sévère depuis l'entrée de la palette dans le conteneur jusqu'à la réception en mûrisserie. La température de référence est de 13,4°C: trop élevée, elle peut provoquer du «mûr d'arrivage» et au-dessous de 12°C elle induit des symptômes de frisure (le fruit devient grisâtre).

Dès l'emportage des conteneurs en station d'emballage, ceux-ci sont immédiatement branchés afin que le groupe froid puisse démarrer la descente en froid. Celle-ci, pour des fruits ayant une température de +/- 30°C au conditionnement pendra environ quatre jours pour être stabilisée à 13,4°C.

Les conteneurs sont ensuite livrés au port, branchés sur le terminal et les expéditions maritimes s'effectuent une ou deux fois par semaine à destination des marchés de consommation. Le transport dure ainsi entre 10 et 20 jours.

À l'arrivée en Europe, les palettes sont déchargées des conteneurs, et les fruits, toujours verts, sont inspectés par les autorités sanitaires et par les réceptionnaires en mûrisserie.

La durée de vie verte d'une banane, en condition optimale de stockage, est d'environ 25 jours.

3.7 Mûrissage

Le mûrissage est un processus essentiel de la qualité finale de la banane et est décomposé en trois étapes :

- augmentation de la température des fruits
- contrôle du développement d'échanges gazeux
- ventilation à une température de maintien.

La durée totale de mûrissage varie de quatre à huit jours selon le programme de température choisi et les besoins commerciaux.

Sources et bibliographie complémentaire:
<http://www.fao.org>
<http://agriculture.gouv.ci>
http://www.cirad.fr/ur/systemes_bananes_ananas
 Lassoudiere A., *L'histoire du bananier,*
Le bananier et sa culture, Editions Quae
 Koeppel D., *Banana The fate of the fruit that*
changed the world, A Plume Book

“ Une exemple des bananes de Plantations J. Eglin SA, mûries par nos clients, telles que présentées aux consommateurs.

*A COMOÉ a day,
keeps the doctor away*



États financiers

82	États financiers consolidés	111	17 Provisions
84	Bilan consolidé	111	18 Obligations en matière de pensions
86	Compte de résultats consolidé	114	19 Actifs/(passifs) financiers nets
87	État consolidé du résultat global	115	20 Actifs/passifs non courants détenus en vue de la vente
88	Tableau des flux de trésorerie consolidé	116	21 Résultat non récurrent
89	État consolidé des variations des capitaux propres	117	22 Résultat financier
90	Notes aux états financiers consolidés	117	23 Paiement fondé sur des actions
90	1 Identification	118	24 Impôts sur les résultats
90	2 Déclaration de conformité	121	25 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises
91	3 Méthodes comptables	124	26 Variation fonds de roulement
95	4 Utilisation d'estimations comptables	124	27 Instruments financiers
95	5 Sociétés consolidées/périmètre de consolidation	131	28 Contrats de location simple
96	6 Cours de change	131	29 Contrats de location-financement
97	7 Information sectorielle	131	30 Regroupements d'entreprises, acquisitions et cessions
100	8 Goodwill et autres immobilisations incorporelles	132	31 Droits et engagements hors bilan
101	9 Actifs biologiques	133	32 Information relative aux parties liées
105	10 Immobilisations corporelles	134	33 Résultat par action (de base et dilué)
106	11 Immeubles de placement	135	34 Retraitement PT Agro Muko
107	12 Autres actifs financiers	139	35 Événements postérieurs à la date de clôture
107	13 Stocks	139	36 Développements récents
108	14 Autres créances et autres dettes courants	139	37 Prestations fournies par l'auditeur et honoraires afférents
108	15 Capitaux propres du groupe	140	Rapport du commissaire
110	16 Intérêts non contrôlant	142	Comptes annuels abrégés de la société mère

Entretien des jeunes palmiers dans notre pépinière.



Bilan consolidé

En KUSD	Note	2014	2013*	01/01/2013*
Actifs non courants		647 792	601 929	516 608
Immobilisations incorporelles	8	43 453	36 748	27 740
Goodwill	8	1 348	1 348	1 348
Actifs biologiques	9	328 859	301 937	271 484
Immobilisations corporelles	10	193 737	187 166	150 958
Immeubles de placement	11	3	3	3
Participations dans des entreprises associées et coentreprises	25	73 557	63 953	61 183
Actifs financiers	12	3 822	3 860	3 857
Autres actifs financiers		3 822	3 860	3 857
Créances > 1 an		0	0	0
Autres créances		0	0	0
Actifs d'impôt différé	24	3 013	6 914	35
Actifs courants		106 789	101 793	107 159
Stocks	13	26 498	31 616	40 409
Créances commerciales et autres créances		35 197	40 116	39 359
Créances commerciales	27	23 795	25 215	28 389
Autres créances	14	11 402	14 901	10 970
Impôts sur le résultat à récupérer	24	6 751	5 335	483
Investissements		80	0	5 017
Instruments financiers et placements	19	80	0	5 017
Instruments financiers dérivés	27	0	986	327
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	27 579	17 343	20 407
Autres actifs courants		1 839	906	1 157
Actifs détenus en vue de la vente	20	8 845	5 491	0
Total des actifs		754 581	703 722	623 767

* Les chiffres comparatifs de 2013 et au 01/01/2013 ont été retraités à cause de la consolidation par la méthode de mise en équivalence de PT Agro Muko, suite à l'application de la nouvelle norme IFRS 11.

En KUSD	Note	2014	2013*	01/01/2013*
Total capitaux propres		583 353	541 886	504 490
Capitaux propres du groupe	15	547 515	508 058	472 642
Capital souscrit		45 819	45 819	45 819
Primes d'émission		21 502	21 502	21 502
Actions propres		-4 776	-4 776	-4 603
Réserves		500 912	459 741	424 836
Écarts de conversion		-15 942	-14 228	-14 912
Intérêts non contrôlant	16	35 838	33 828	31 848
Passifs non courants		74 711	66 018	58 671
Provisions > 1 an		1 479	3 236	2 546
Provisions	17	1 479	3 236	2 546
Passifs d'impôt différé	24	62 820	53 454	45 873
Dettes commerciales et autres dettes > 1 an		0	0	0
Passifs financiers > 1 an (y compris les instruments dérivés)	19	0	0	0
Obligations en matière de pensions	18	10 412	9 328	10 252
Passifs courants		96 517	95 818	60 606
Dettes commerciales et autres dettes < 1 an		40 188	38 519	43 671
Dettes commerciales	27	20 274	16 947	20 731
Acomptes reçus	27	219	144	614
Autres dettes	14	14 505	9 170	10 560
Impôts sur le résultat	24	5 190	12 258	11 766
Passifs financiers < 1 an		52 276	52 420	12 607
Partie à court terme des dettes > 1 an	19	0	0	0
Dettes financières	19	52 276	52 420	12 607
Instruments financiers dérivés	27	1 756	0	0
Autres passifs courants		1 869	3 099	4 328
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	20	428	1 780	0
Total des capitaux propres et des passifs		754 581	703 722	623 767

* Les chiffres comparatifs de 2013 et au 01/01/2013 ont été retraités à cause de la consolidation par la méthode de mise en équivalence de PT Agro Muko, suite à l'application de la nouvelle norme IFRS 11.

Compte de résultats consolidé

En KUSD	Notes	2014			2013*		
		Avant IAS41	IAS41	IFRS	Avant IAS41	IAS41	IFRS
Chiffre d'affaires	7	285 899		285 899	286 057		286 057
Coût des ventes	7, 9	-206 996	5 511	-201 485	-207 043	4 503	-202 540
Bénéfice brut	7	78 903	5 511	84 414	79 014	4 503	83 517
Variation actifs biologiques	9		29 937	29 937		34 500	34 500
Coûts de plantation (nets)	9		-22 308	-22 308		-26 454	-26 454
Coûts commerciaux et administratifs		-25 447		-25 447	-25 154		-25 154
Autres produits/(charges) opérationnel(le)s	21	6 237	-1 439	4 798	28		28
Résultat opérationnel		59 693	11 701	71 394	53 888	12 549	66 437
Produits financiers		181		181	142		142
Charges financières		-870		-870	-838		-838
Différences de changes		-11		-11	-2 868		-2 868
Résultat financier	22	-700	0	-700	-3 564	0	-3 564
Bénéfice avant impôts		58 993	11 701	70 694	50 324	12 549	62 873
Charge d'impôts	24, 9	-19 583	-3 061	-22 644	-10 660	-3 031	-13 691
Bénéfice après impôts		39 410	8 640	48 050	39 664	9 518	49 182
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et coentreprises	25	12 586	-462	12 124	9 591	94	9 685
Résultat des activités poursuivies		51 996	8 178	60 174	49 255	9 612	58 867
Résultat des activités abandonnées		0	0	0	0	0	0
Bénéfice de la période		51 996	8 178	60 174	49 255	9 612	58 867
Attribuable aux:							
- Intérêts non contrôlant	16	3 476	430	3 906	2 630	610	3 240
- Détenteurs des capitaux propres de la société mère		48 520	7 748	56 268	46 625	9 002	55 627
Résultat par action (En KUSD)							
Activités poursuivies et abandonnées							
Résultat de base par action	33			6,33			6,26
Résultat dilué par action	33			6,33			6,26
Activités poursuivies							
Résultat de base par action	33			6,33			6,26
Résultat dilué par action	33			6,33			6,26

* Les chiffres comparatifs de 2013 ont été retraités à cause de la consolidation par la méthode de mise en équivalence de PT Agro Muko, suite à l'application de la nouvelle norme IFRS 11.

État consolidé du résultat global

En KUSD	Notes	2014			2013*		
		Avant IAS41	IAS41	IFRS	Avant IAS41	IAS41	IFRS
Bénéfice de la période		51 996	8 178	60 174	49 255	9 612	58 867
Autres éléments du résultat global:							
Eléments qui seront reclassés dans le compte de résultats dans des périodes subséquentes							
- Différences de change sur la conversion d'activités à l'étranger	15	-1 714		-1 714	684		684
Eléments qui ne seront pas reclassés dans le compte de résultats dans des périodes subséquentes							
- Plans de pension à prestations définies - IAS 19R	19	-1 252		-1 252	-1 306		-1 306
- Effet des impôts		313		313	324		324
Autres éléments du résultat global de l'exercice		-2 653	0	-2 653	- 298	0	- 298
Autres éléments du résultat global de l'exercice attribuables aux:							
- Intérêts non contrôlant		-78		-78	-87		-87
- Détenteurs des capitaux propres de la société mère		-2 575		-2 575	211		211
Résultat global de l'exercice		49 343	8 178	57 521	48 957	9 612	58 569
Résultat global attribuable aux:							
- Intérêts non contrôlant		3 398	430	3 828	2 543	610	3 153
- Détenteurs des capitaux propres de la société mère		45 945	7 748	53 693	46 836	9 002	55 838

* Les chiffres comparatifs de 2013 ont été retraités à cause de la consolidation par la méthode de mise en équivalence de PT Agro Muko, suite à l'application de la nouvelle norme IFRS 11.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

En KUSD	Notes	2014	2013*
Activités opérationnelles			
Bénéfice avant impôts		70 694	62 873
Ajustements pour:			
Amortissements	8, 10	15 977	14 186
Variation de provisions	17	-1 366	-779
Réductions de valeur d'actifs non courants détenus en vue de la vente		0	0
Options des actions		424	307
Variation de juste valeur des actifs biologiques	9	-7 629	-8 046
Autres résultats sans incidence sur la trésorerie		-939	-946
Charges et produits financiers		3 187	24
Moins-values sur créances		888	0
Moins-values sur participations		0	0
Résultat sur cessions d'immobilisations corporelles		1 149	1 038
Résultat sur cessions d'actifs financiers		-1 786	0
Flux de trésorerie des activités opérationnelles avant variation du fonds de roulement		80 599	68 657
Variation fonds de roulement	26	11 654	2 751
Flux de trésorerie des activités opérationnelles après variation du fonds de roulement		92 253	71 408
Impôts payés	24	-18 516	-16 430
Flux de trésorerie des activités opérationnelles		73 737	54 978
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	8	-6 992	-9 502
Acquisition d'actifs biologiques	9	-20 349	-25 734
Acquisition d'immobilisations corporelles	10	-31 039	-52 967
Acquisition d'immeubles de placement		0	0
Acquisition d'actifs financiers		0	0
Dividendes perçus d'entreprises associées et coentreprises		12 087	7 142
Ventes d'immobilisations corporelles		330	644
Ventes d'actifs financiers		-510	0
Flux de trésorerie des activités d'investissement		-46 473	-80 417
Flux de trésorerie disponible		27 264	-25 439
Activités de financement			
Transactions de fonds propres avec des minoritaires		-8	-4
Diminution/(augmentation) des actions propres	15	0	-173
Remboursement d'emprunts à long terme	19	0	0
Augmentation/(diminution) des dettes financières à court terme	19	-144	39 813
Dividendes de l'exercice précédent, payés durant l'exercice		-15 041	-20 122
Distribution de dividendes par les filiales aux minoritaires	16	-1 225	-1 180
Charges et produits financiers		-437	-597
Flux de trésorerie des activités de financement		-16 855	17 737
Variation nette des investissements, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	19	10 409	-7 702
Investissements et trésorerie et équivalents de trésorerie (en début d'exercice)	19	17 726	25 424
Impact des variations de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	19	-9	4
Investissements et trésorerie et équivalents de trésorerie (en fin d'exercice)	19	28 126	17 726

* Les chiffres comparatifs de 2013 ont été retraités à cause de la consolidation par la méthode de mise en équivalence de PT Agro Muko, suite à l'application de la nouvelle norme IFRS 11.

État consolidé des variations des capitaux propres

En KUSD	Capital souscrit SIPEF	Primes d'émission SIPEF	Actions propres	Plans de pension à prestations définies - IAS 19R	Réserves	Écarts de conversion	Capitaux propres du groupe	Intérêts non contrôlant	Total capitaux propres
1er janvier 2014	45 819	21 502	-4 776	- 895	460 636	-14 228	508 058	33 828	541 886
Résultat de la période					56 268		56 268	3 906	60 174
Autres éléments du résultat global				- 861		-1 714	-2 575	- 78	-2 653
Résultat global	0	0	0	- 861	56 268	-1 714	53 693	3 828	57 521
Paiements de dividendes de l'exercice précédent					-15 041		-15 041	-1 225	-16 266
Transactions fonds propres avec des minoritaires *					- 25		- 25	18	- 7
Autres (note 16)					830		830	- 611	219
31 décembre 2014	45 819	21 502	-4 776	-1 756	502 668	-15 942	547 515	35 838	583 353
1er janvier 2013	45 819	21 502	-4 603		424 836	-14 912	472 642	31 848	504 490
Résultat de la période					55 627		55 627	3 240	58 867
Autres éléments du résultat global				- 895		684	- 211	- 87	- 298
Résultat global	0	0	0	- 895	55 627	684	55 416	3 153	58 569
Paiements de dividendes de l'exercice précédent					-20 122		-20 122		-20 122
Transactions fonds propres avec des minoritaires **					- 12		- 12	7	- 5
Autres (note 16)			- 173		307		134	-1 180	-1 046
31 décembre 2013	45 819	21 502	-4 776	- 895	460 636	-14 228	508 058	33 828	541 886

* Les transactions en fonds propres avec des actionnaires minoritaires sont liées à l'acquisition supplémentaire de 10 actions de Jabelmalux SA, grâce à laquelle le groupe détient désormais 99,6% des actions. Cette transaction fut comptabilisée directement dans les réserves consolidées (-25 KUSD) et aux intérêts minoritaires (18 KUSD).

** Les transactions en fonds propres avec des actionnaires minoritaires sont liées à l'acquisition supplémentaire de 5 actions de Jabelmalux SA, grâce à laquelle le groupe détient désormais 99,6% des actions. Cette transaction fut comptabilisée directement dans les réserves consolidées (-12 KUSD) et aux intérêts minoritaires (7 KUSD).

Notes relatives aux états financiers consolidés

1. Identification

SIPEF (ou la "société") est une société anonyme de droit belge et son siège social est situé à 2900 Schoten, Calesbergdreef 5.

Les états financiers consolidés clôturés au 31 décembre 2014 comprennent SIPEF et ses filiales (l'ensemble étant désigné par la suite sous la dénomination 'groupe SIPEF' ou 'le groupe'). Les chiffres comparatifs portent sur l'exercice 2013.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par les administrateurs lors du conseil d'administration du 17 février 2015 et seront approuvés par les actionnaires à l'assemblée générale du 10 juin 2015. La liste des administrateurs et du commissaire ainsi qu'une description des activités principales du groupe, sont présentées dans la section non financière de ce rapport annuel.

2. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) comme acceptées dans l'Union Européenne par 31 décembre 2014.

Les normes ou interprétations suivantes sont applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1er janvier 2014 :

- IFRS 10 *Etats financiers consolidés* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014)
- IFRS 11 *Partenariats* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014)
- IFRS 12 *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014)
- IAS 27 *Etats financiers individuels* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014)
- IAS 28 *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014)
- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 *Etats financiers consolidés et informations à fournir – Sociétés d'investissement* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014)
- Amendements à IAS 32 *Instruments financiers : présentation – Compensation d'actifs et de passifs financiers* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014)
- Amendements à IAS 36 *Dépréciation d'actifs – Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014)
- Amendements à IAS 39 *Instruments financiers – Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014)

Ces changements n'ont pas d'impact significatif sur le résultat net du groupe SIPEF. L'application d'IFRS 10, IFRS 11 et IAS 28 a un effet important sur la présentation du bilan et du compte de résultats consolidés, vu que la coentreprise « *Pt Agro Muko* » n'est plus consolidée de façon proportionnelle, mais par la méthode de la mise en équivalence. Les chiffres comparatifs de 2013 ont été retraités en conséquence. Nous nous référons également à cet égard à la note 34 concernant les informations supplémentaires de l'effet de ce changement.

L'application d'IFRS 12 a un effet sur les notes aux états financiers consolidés.

Le groupe a choisi de ne pas appliquer de façon anticipée les normes et interprétations nouvelles suivantes émises avant la date d'autorisation de publication de ces états financiers mais non encore entrées en vigueur à la date de clôture:

- IFRS 9 *Instruments financiers et les amendements liés* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2018, mais non encore adoptés au niveau européen)
- IFRS 14 *Comptes de report réglementaires* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016, mais non encore adoptés au niveau européen)
- IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2017, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Améliorations aux IFRS (2010-2012) (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er février 2015)
- Améliorations aux IFRS (2011-2013) (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2015)
- Améliorations aux IFRS (2012-2014) (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 *Entités d'investissement: Application de l'exemption de consolidation* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 *Vente ou contribution d'actifs entre l'investisseur et sa participation dans des entreprises associées ou coentreprises* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IFRS 11 *Partenariats – Acquisition d'une participation dans une entreprise commune* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 1 *Présentation des états financiers – Initiative concernant les informations à fournir* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 *Immobilisations corporelles et incorporelles – Clarification sur les méthodes d'amortissement acceptables* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 16 et IAS 41 *Immobilisations corporelles et actifs biologiques – Plantes productrices* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016, mais non encore adoptés au niveau européen)

- Amendements à IAS 19 *Avantages au personnel – Cotisations des employés* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er février 2015)
- Amendements à IAS 27 *Etats financiers individuels - Méthode de la mise en équivalence* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016, mais non encore adoptés au niveau européen)
- IFRIC 21 *Taxes* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 17 juin 2014)

A ce jour le groupe n'estime pas que l'application de ces normes et interprétations ait un effet matériel sur le résultat net du groupe, sauf pour l'application des amendements à IAS 16 et IAS 41 *Immobilisations corporelles et actifs biologiques – Plantes productrices*. L'application du nouveau IAS41 aura un effet important sur les postes actifs biologiques, participations dans des entreprises associées et coentreprises, passifs d'impôt différé et capitaux propres.

Les amendements à IAS 16 et IAS 41 impliquent que les actifs biologiques producteurs devraient être comptabilisés de la même façon que les immobilisations corporelles selon IAS 16 – immobilisations corporelles au lieu de selon IAS 41 – actifs biologiques. Les « plantes productrices » seront comptabilisées à leur coût historique en lieu et place de leur juste valeur. Ceci résultera en une baisse des postes mentionnés ci-dessus. Actuellement l'impact sur les capitaux propres est estimé à 150 MUSD.

3. Méthodes comptables

Base d'établissement des états financiers

Depuis 2007 les états financiers consolidés sont présentés en US dollar (jusqu'en 2006 ils l'étaient en euro), arrondis au millier le plus proche (KUSD). Ce changement est une conséquence de l'application d'une politique différente en matière de gestion des liquidités et des dettes depuis la fin 2006 par laquelle la monnaie fonctionnelle de la plupart des filiales a été convertie de la devise locale en US dollar.

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception des éléments suivants de l'actif et du passif qui sont comptabilisés à leur juste valeur: instruments financiers dérivés, investissements disponibles à la vente et actifs biologiques.

Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme par les entités du groupe et sont comparables à celles appliquées l'année précédente.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est mesuré comme étant le total des justes valeurs, à la date de l'acquisition, des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés. Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en résultat. La contrepartie transférée pour acquérir une entreprise, y compris les contreparties éventuelles, est comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures à la contrepartie éventuelle à la suite d'événements après la date d'acquisition sont comptabilisées en résultat. L'option du "full goodwill", qui peut être choisie au cas par

cas, permet d'évaluer les participations ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur, soit à la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable comptabilisé de l'entreprise acquise.

Acquisition en étapes

Des variations dans la quote-part du groupe dans une filiale sans perte de contrôle sont comptabilisées en tant que transactions portant sur des capitaux propres. Les valeurs comptables des quotes-parts du groupe et des intérêts non contrôlant sont ajustées afin de refléter les changements de leurs quotes-parts relatives dans la filiale. Toute différence entre le montant de l'ajustement appliqué aux intérêts non contrôlant et la juste valeur de la contrepartie payée ou reçue doit être comptabilisée directement et attribuée aux propriétaires de la société mère.

Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, le groupe doit réévaluer la participation qu'il détenait précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition (c.-à-d. la date à laquelle le groupe a obtenu le contrôle) et comptabiliser l'éventuel profit ou perte en résultat net. Les montants découlant des participations dans l'entreprise acquise avant la date d'acquisition qui ont été précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net si un tel traitement est approprié en cas de sortie de la participation.

Principes de consolidation

Filiales

Les filiales sont des entités contrôlées par la société. Le contrôle d'une entité est exercé seulement si les trois conditions suivantes sont remplies, en conformité avec IFRS 10:

- L'investisseur détient le pouvoir sur l'entité ;
- L'investisseur est exposé ou a des droits sur les rendements variables de l'entité en raison de son implication dans l'entité ;
- L'investisseur a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité pour influencer sur le montant de ses rendements

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date de prise de contrôle effective jusqu'à la fin de la période de contrôle (ou une date proche).

Entreprises associées

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le groupe a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, sans pour autant en détenir le contrôle. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du groupe dans le total des bénéfices et pertes réalisés par les entreprises associées, selon la méthode de la mise en équivalence, à compter de la date à laquelle l'influence notable a commencé jusqu'au jour de la cessation effective (ou une date approximative). Lorsque le total des pertes du groupe dépasse la valeur de la participation, cette valeur est réduite à néant et la prise en compte des pertes à venir s'interrompt, sauf dans la mesure où le groupe a contracté des obligations par rapport à ces entreprises.

Notes relatives aux états financiers consolidés

Coentreprises

Les coentreprises ou joint ventures sont des entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint établi selon un accord contractuel. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du groupe dans le total des bénéfices et pertes réalisés par les coentreprises, selon la méthode de la mise en équivalence, à compter de la date à laquelle l'influence notable a commencé jusqu'au jour de la cessation effective (ou une date approximative). Lorsque le total des pertes du groupe dépasse la valeur de la participation, cette valeur est réduite à néant et la prise en compte des pertes à venir s'interrompt, sauf dans la mesure où le groupe a contracté des obligations par rapport à ces coentreprises.

Elimination de transactions aux fins de consolidation

Les soldes, les transactions et les profits non réalisés intragroupe sont éliminés dans les entreprises qui sont consolidées de la méthode intégrale.

Les pertes non réalisées sont éliminées selon les mêmes principes que les profits non réalisés, à condition toutefois qu'il n'y ait pas d'indice de perte de valeur.

Conversion des devises

Transactions impliquant des devises étrangères

Les transactions effectuées en monnaies étrangères par les différentes entreprises du groupe sont converties au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les écarts de conversion constatés sont comptabilisés dans le compte de résultats annuel sous la rubrique résultat financier. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de transaction.

Etats financiers des établissements étrangers

Monnaie fonctionnelle: les états financiers de chaque entité du groupe sont établis dans la devise représentant au mieux la substance économique des événements et circonstances sous-jacents à cette entité (la monnaie fonctionnelle). A partir de 2007, les états financiers consolidés sont présentés en USD, devise fonctionnelle de la plupart des sociétés du groupe.

Pour les besoins de la consolidation du groupe et de ses filiales, les états financiers sont convertis comme suit :

- Les actifs et passifs au cours de clôture;
- Les produits et les charges au cours moyen de l'année;
- Les éléments des capitaux propres au cours de change historique.

Les différences de change résultant de la conversion des investissements nets dans les filiales, co-entreprises et entreprises associées à l'étranger au cours de clôture sont comptabilisées dans les capitaux propres, sous la rubrique "Écarts de conversion". Quand une filiale étrangère est vendue, de telles différences de change sont comptabilisées dans le compte de résultats en tant que partie du gain ou de la perte réalisé(e) sur la vente.

Le goodwill et l'évaluation à leur juste valeur des actifs et passifs provenant de l'acquisition d'entités étrangères sont traités comme des actifs et passifs en devise locale de l'entité étrangère concernée et sont convertis au cours de clôture.

Actifs biologiques

En conformité avec IFRS les activités agricoles sont comptabilisées suivant le principe de la juste valeur (IAS 41). A partir de 2006, le groupe *SIPEF* comptabilise les actifs biologiques à la valeur confirmée par des rapports d'évaluation internes (auparavant sur base de modèles externes). Ces évaluations sont principalement basées sur un modèle d'actualisation des flux de trésorerie futurs (DCF).

Les variables principales de ces modèles concernent:

Variable	Commentaire
Monnaie d'évaluation	USD
Volumes produits	Estimés sur base des données historiques par rapport au rendement/ha des superficies concernées ou similaires.
Prix de vente	Estimé sur base de la moyenne historique du prix du marché mondial sur 20 ans. Huile de palme : 637 USD/tonne CIF Rotterdam Caoutchouc : 1 840 USD/tonne FOB Singapore
Prix de revient	Estimé sur base d'un prix de revient actuel ('adjusted current year cost price').
Coûts de plantation	Les coûts estimés pour le développement des superficies immatures sont déduits.
Investissements de remplacement	Les coûts estimés pour les investissements de remplacement futurs nécessaires (véhicules, maisons, infrastructure...) sont également déduits.
Taux d'actualisation	Selon la localité des actifs sous-jacents, les flux de trésorerie futurs sont actualisés selon les taux d'actualisation suivants: Palmiers à huile: 15% Caoutchouc: 15% - 16% Thé: 16%

Les actifs biologiques ou le produit agricole sont comptabilisés par le groupe *SIPEF* uniquement dans la mesure où le groupe *SIPEF* contrôle l'actif du fait d'événements passés, qu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au groupe *SIPEF* et que la juste valeur ou le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Le profit ou la perte résultant de la variation de la juste valeur diminuée des coûts estimés d'un actif biologique au point de vente est inclus dans le résultat net de la période pendant laquelle il se produit.

Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du coût d'un regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables

acquis lors du regroupement d'entreprises. Le goodwill n'est pas amorti, mais soumis au moins annuellement à un test de dépréciation. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est affecté aux sociétés opérationnelles, ce qui correspond au niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour des besoins de gestion interne (i.e. unité génératrice de trésorerie). Les pertes de valeur sont comptabilisées immédiatement en résultat et ne sont pas reprises ultérieurement.

Le goodwill est négatif si, au moment de l'acquisition, la part du groupe dans la juste valeur des actifs nets identifiables acquise dépasse le coût de l'acquisition. Le goodwill négatif est comptabilisé immédiatement en compte de résultats.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent des logiciels, des licences et des concessions. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité attendue en utilisant la méthode linéaire.

Pour les concessions la durée d'utilité attendue se réfère à la période couverte par ces droits.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, y compris les immeubles de placement, sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs éventuelles. Les coûts d'emprunts attribuables à la construction ou la production d'un actif éligible sont comptabilisés dans le coût de cet actif. Les dépenses pour les réparations d'immobilisations corporelles sont directement comptabilisées dans le compte de résultats. Le cas échéant, les immobilisations corporelles détenues en vue de la vente sont comptabilisées au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les amortissements sont calculés en utilisant la méthode linéaire sur base de la durée d'utilité attendue des actifs concernés:

Immeubles	5 à 30 ans
Infrastructure	5 à 25 ans
Installations et machines	5 à 30 ans
Matériel roulant	3 à 20 ans
Matériel de bureau et mobilier	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	2 à 20 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

Dépréciation exceptionnelle d'actifs

Les immobilisations corporelles, actifs financiers et les autres actifs non-courants sont soumis à un test de dépréciation chaque fois qu'un événement ou un changement de circonstance indique que la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence du montant pour lequel la valeur comptable excède sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau du plus petit regroupement d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes. Lorsque, en raison d'un recouvrement de la juste valeur ou de la valeur d'utilité, la perte de valeur n'est plus justifiée au cours des périodes ultérieures, la perte de valeur est reprise.

Instruments financiers

1. Instruments financiers dérivés

Le groupe recourt essentiellement à des instruments financiers dérivés pour la gestion des risques de change et de taux d'intérêt découlant de ses activités opérationnelles, de financement et d'investissement. Le groupe n'a pas recours à des transactions de couverture spécifiques selon l'IAS 39 – «*Instruments financiers: comptabilisation et évaluation*» (hedge accounting).

Les dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur. Tous les profits ou pertes résultant des variations de la juste valeur sont comptabilisés directement dans le compte de résultats de la période en cours.

2. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur coût de revient déprécié.

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale, diminuée des dépréciations de valeur appropriées pour les créances douteuses. Les créances et les dettes libellées dans une monnaie autre que la devise de la filiale sont converties en utilisant le cours de change du groupe déterminé à la date de clôture.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont évalués à leur valeur nominale et comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue qui ont une échéance originale inférieure ou égale à trois mois. Les découverts sont comptabilisés en dettes.

4. Emprunts productifs d'intérêts

Les emprunts productifs d'intérêts sont comptabilisés à leur coût de revient déprécié.

Les emprunts sont initialement comptabilisés à la valeur des montants perçus, nets des coûts de transaction encourus. Les différences éventuelles entre le coût d'acquisition et la valeur de remboursement sont portées au compte de résultats selon la méthode intérêts effective.

5. Actifs financiers disponibles à la vente

Des actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Les gains et pertes à la suite de variations de juste valeur sont comptabilisés en autres éléments du résultat global. Lorsque la juste valeur d'un actif financier ne peut être déterminé de façon fiable, l'actif financier sera évalué au coût amorti.

Dans le cas où un déclin de la juste valeur d'un actif financier disponible à la vente est comptabilisé en autres éléments du résultat global et si une indication objective de dépréciation existe, les pertes cumulées comptabilisées auparavant en capitaux propres sont reprises en résultat.

Notes relatives aux états financiers consolidés

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Concernant le stock de produits finis contenant des actifs biologiques, la juste valeur de ces actifs biologiques est augmentée par le coût de production.

Les stocks font l'objet de dépréciations qui sont évaluées au cas par cas lorsque la valeur nette de réalisation descend en dessous de la valeur comptable des stocks. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Lorsque les circonstances qui justifiaient la dépréciation des stocks cessent d'exister, le montant de la dépréciation fait l'objet d'une reprise.

Capitaux propres

Les dividendes de la société mère relatifs aux actions ordinaires en circulation sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont été déclarés.

Les coûts engagés pour l'émission d'instruments de capitaux propres sont repris en diminution des capitaux propres.

Intérêts non contrôlant

Les intérêts non contrôlant représentent la quote-part attribuable aux actionnaires minoritaires dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables, comptabilisés lors de l'acquisition d'une filiale, ainsi que la proportion appropriée des profits et pertes réalisés ultérieurement.

Dans le compte de résultats, les intérêts non contrôlant dans le bénéfice ou la perte de la société sont présentés séparément de la part du groupe dans le résultat consolidé.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle, légale ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il soit probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation ainsi que le montant de l'obligation puisse être estimé de manière fiable.

Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les sociétés du groupe ont plusieurs plans de pension conformément aux conditions et pratiques en vigueur dans les pays dans lesquels elles conduisent leurs opérations. Les régimes à prestations définies ne sont généralement pas financés par des contributions. Une provision est établie afin de couvrir la totalité de l'obligation sur base de la méthode des unités de crédit projetés 'Projected Unit Credit Method' ce qui représente la valeur actuelle des obligations de paiements futurs.

Les gains et pertes actuariels sont repris dans le résultat global.

Le groupe paie également des cotisations définies dans le cadre de plans d'assurance du régime public ou privé. Les cotisations sont prises en charge lorsqu'elles sont encourues et sont incluses dans les charges opérationnelles.

Chiffre d'affaires

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue pour les ventes de biens et prestations de services, nette des taxes sur la valeur ajoutée, des remises et après avoir éliminé les ventes internes au groupe. Le chiffre d'affaires provenant de la vente de biens est comptabilisé lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens. Le chiffre d'affaires provenant des prestations de services est comptabilisé en fonction du degré d'avancement déterminé sur base des services rendus à la date considérée et exprimé en pourcentage du total des services à exécuter. Les intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé en tenant compte du rendement effectif de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire de percevoir le paiement est établi.

Coût des ventes

Les approvisionnements sont comptabilisés nets des escomptes, des autres remises obtenues des fournisseurs et des autres compensations. Le coût des ventes comporte tous les coûts associés à la récolte, à la transformation et au transport.

Charges commerciales, générales et administratives

Les charges commerciales, générales et administratives comprennent les charges des départements marketing et financier ainsi que des charges générales de gestion.

Impôts sur le résultat

Les impôts sur les résultats perçus sur les bénéfices ou pertes de l'exercice regroupent les impôts exigibles et différés. Ils sont inscrits au compte de résultats sauf s'ils portent sur des éléments repris dans les capitaux propres, auquel cas ils sont comptabilisés dans les capitaux propres.

Les impôts exigibles désignent les impôts à payer sur le revenu imposable de l'exercice, calculés selon les taux d'imposition en vigueur ou promulgués à la date de clôture du bilan, ainsi que les redressements relatifs aux exercices antérieurs.

Des actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale et sont ultérieurement ajustés pour toute modification dans le taux d'impôt attendu à laquelle la différence s'inversera. Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où leur réalisation, dans un avenir prévisible, est probable.

4. Utilisation d'estimations comptables

L'établissement des états financiers consolidés conformément au référentiel IFRS a amené le groupe à avoir recours à des estimations et à faire des hypothèses qui pourraient avoir un impact sur les montants des actifs et passifs présentés ainsi que sur les montants présentés en charges et produits de la période. Les résultats réels pourraient s'avérer différents de ces estimations.

Les domaines principaux pour lesquels des estimations ont été utilisées, sont:

- Obligations liées aux pensions (note 18)
- Actifs d'impôts différés (note 24)
- Provisions pour litiges (note 17)
- Juste valeur des actifs biologiques (note 9)
- Dépréciation d'actifs

5. Sociétés consolidées / périmètre de consolidation

La société mère du groupe, *SIPEF*, Schoten/Belgique, est la société mère des entreprises suivantes:

	Siège	% de contrôle	% d'intérêts
Sociétés consolidées (consolidation intégrale)			
PT Tolan Tiga Indonesia	Medan / Indonésie	95,00	95,00
PT Eastern Sumatra Indonesia	Medan / Indonésie	95,00	90,25
PT Kerasaan Indonesia	Medan / Indonésie	57,00	54,15
PT Bandar Sumatra Indonesia	Medan / Indonésie	95,00	90,25
PT Melania Indonesia	Jakarta / Indonésie	95,00	90,25
PT Mukomuko Agro Sejahtera	Medan / Indonésie	95,00	85,74
PT Umbul Mas Wisesa	Medan / Indonésie	95,00	94,66
PT Citra Sawit Mandiri	Medan / Indonésie	95,00	94,66
PT Toton Usaha Mandiri	Medan / Indonésie	95,00	94,66
PT Agro Rawas Ulu	Medan / Indonésie	95,00	95,00
PT Agro Kati Lama	Medan / Indonésie	95,00	95,00
PT Agro Muara Rupit	Medan / Indonésie	95,00	94,66
Hargy Oil Palms Ltd	Bialla / Papouasie N.G.	100,00	100,00
Galley Reach Holdings Ltd	Port Moresby / Papouasie N.G.	100,00	100,00
Plantations J. Eglin SA	Azagué / Côte d'Ivoire	100,00	100,00
Jabelmalux SA	Luxembourg / G.D. Luxembourg	99,64	99,64
Entreprises associées et coentreprises (méthode de la mise en équivalence)			
PT Agro Muko	Jakarta / Indonésie	47,29	44,93
Verdant Bioscience Singapore PTE LTD	Singapour / République de Singapour	38,00	38,00
PT Timbang Deli Indonesia	Medan / Indonésie	38,00	36,10
BDM NV	Anvers / Belgique	50,00	50,00
Asco NV	Anvers / Belgique	50,00	50,00
Entreprises non consolidées			
SIPEF-CI SA	San Pedro / Côte d'Ivoire	32,01	32,01
Horikiki Development Cy Ltd	Honiara /Solomon Islands	90,80	90,80
Sograkin SA	Kinshasa /Congo	50,00	50,00
Sograci SA	Abidjan / Côte d'Ivoire	100,00	100,00

Notes relatives aux états financiers consolidés

Le périmètre de consolidation a été modifié de la manière suivante par rapport à l'exercice 2013:

Sograci SA, filiale à 100% qui devait inclure de nouveaux investissements potentiels en caoutchouc en Côte d'Ivoire, a été arrêtée. En conséquence, celle-ci n'est plus incluse dans la consolidation.

L'application de la nouvelle norme IFRS 11 a un impact sur la méthode de la consolidation de la coentreprise *PT Agro Muko*. Le groupe a décidé de classer sa participation dans *PT Agro Muko* comme une coentreprise conformément à la nouvelle norme IFRS 11, donc *PT Agro Muko* est inclus dans les états financiers par la méthode de mise en équivalence. Cette transition a été appliquée rétroactivement selon la nouvelle norme IFRS 11. Nous nous référons à la note 34 pour un résumé de l'effet de l'application de la nouvelle norme IFRS 11 sur les comptes consolidés.

Le groupe détient un pourcentage de contrôle et d'intérêt de 38 % dans la société nouvellement formée *Verdant Bioscience Singapore PTE LTD* (« *VBS* »). En échange de 38 % des actions dans *VBS*, le groupe a notamment inséré les actions de *PT Timbang Deli* dans *VBS*, à travers un «Share Swap Agreement». L'impact de cette transaction se retrouve dans la Note 30 du rapport annuel. La société *VBS* est comptabilisée dans les comptes financiers consolidés à partir de cette année, selon la méthode de la mise en équivalence.

Suite à l'apport de la société *PT Timbang Deli* dans la société *Verdant Bioscience Singapore PTE LTD* au cours du «Share Swap Agreement» mentionné plus haut, le pourcentage de contrôle et la quote-part d'intérêt dans *PT Timbang Deli* ont respectivement chuté à 38 % et 36,10 %. En conséquence, la société *PT Timbang Deli* est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence à partir de cet exercice.

Suite aux modifications dans l'actionariat et dans la direction de *SIPEF-CI SA* en juin 2008, la fiabilité des informations financières ne pouvait plus être garantie, et il a donc été décidé que la méthode de mise en équivalence n'était plus appropriée à partir du second semestre 2008.

Malgré la détention de la majorité des droits de vote par le groupe, celui-ci ne contrôle pas les sociétés non consolidées, parce qu'elles sont établies dans des régions inaccessibles (*Harikiki Development Cy Ltd* et *Sograkin SA*).

Les entreprises non consolidées sont considérées comme des actifs financiers disponibles à la vente.

6. Cours de change

Suite à une modification de la méthode de gestion des liquidités et des dettes, la monnaie fonctionnelle, à dater, du 1 janvier 2007, est désormais l'US dollar pour la plupart des filiales. Les filiales suivantes ont néanmoins une autre monnaie fonctionnelle:

<i>Plantations J. Eglin SA</i>	EUR
<i>BDM NV</i>	EUR
<i>Asco NV</i>	EUR

Les cours mentionnés ci-après ont été utilisés pour convertir les bilans et les résultats de ces entités en US dollar (monnaie utilisée par le groupe dans son rapport annuel).

	Cours de clôture		Cours moyen	
	2014	2013	2014	2013
EUR	0,8236	0,7254	0,7567	0,7515

7. Information sectorielle

Les activités de *SIPEF* peuvent être divisées en segments selon le type de produits. *SIPEF* dispose des segments suivants :

- Huile de Palme: Comprend tous les produits d'huile de palme, en ce inclus l'huile de palme et l'huile de palmiste, en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée
- Caoutchouc: Comprend tous les différents types de caoutchouc produits et vendus par le groupe *SIPEF*, en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée
 - Ribbed Smoked Sheets (RSS)
 - Standard Indonesia Rubber (SIR)
 - Scraps and Lumps
- Thé: Comprend les deux sortes de thé produits par *SIPEF* en Indonésie, à savoir :
 - Le thé orthodoxe
 - Le thé « Cut, tear, curl » (CTC)
- Bananes et horticulture: Inclut toutes les ventes de bananes et de fleurs, venant de Côte d'Ivoire.
- Autres: Comprend principalement les frais de gestion perçus pour les entreprises extérieures du groupe, les commissions sur les expéditions en fret maritime et autres commissions facturées en dehors des contrats de vente.

La vue d'ensemble des segments ci-dessous repose sur les rapports de gestion interne du groupe *SIPEF*. Les principales différences avec la consolidation IFRS sont :

- Toutes les entreprises sont comptabilisées par segment, par l'intermédiaire de la méthode de consolidation proportionnelle à leurs quote-parts d'intérêt, au lieu d'être comptabilisées via la méthode intégrale et de mise en équivalence.
- Il n'y a aucune élimination inter-groupe;
- En termes de revenu, nous partons de la marge brute par segment et pas du chiffre d'affaires.

En KUSD	2014	2013
Marge brute par produit		
Huile de palme	81 906	72 329
Caoutchouc	1 399	8 924
Thé	63	1 494
Bananes et horticulture	3 425	3 365
Autres	6 048	6 288
Total marge brute	92 841	92 400
Coûts commerciaux et administratifs	-29 191	-28 049
Autres produits/(charges) opérationnel(le)s	7 995	-1 856
Produits/(charges) financie(è)r(e)s	- 619	- 669
Différences de changes	57	-2 756
Bénéfice avant impôts	71 083	59 070
Charge d'impôts	-23 077	-12 676
Taux d'imposition effectif	-32,5%	-21,5%
Assurances	514	231
Bénéfice après impôts	48 520	46 625
IAS41	7 748	9 002
Bénéfice après impôts après IAS41	56 268	55 627

Notes relatives aux états financiers consolidés

Vous trouverez ci-dessous l'information sectorielle par type de produit et par secteur géographique en accord avec le compte de résultats aux normes IFRS. Le résultat sectoriel correspond aux produits et charges résultant des activités opérationnelles d'un secteur qui sont directement attribuables à ce secteur, et la partie pertinente des résultats pouvant raisonnablement être affectée à un secteur.

Bénéfice brut par type de produit

2014 - KUSD	Chiffre d'affaires	Coût des ventes	Bénéfice brut avant IAS41	IAS41	Bénéfice brut IFRS	% du total
Huile de palme	239 100	-167 272	71 828	4 427	76 255	90,33
Caoutchouc	21 141	-19 994	1 147	622	1 769	2,10
Thé	6 502	-6 463	39	60	99	0,12
Bananes et horticulture	16 712	-13 124	3 588	402	3 990	4,73
Corporate	2 280		2 280		2 280	2,70
Autres	164	- 143	21		21	0,02
Total	285 899	-206 996	78 903	5 511	84 414	100,00

2013 - KUSD	Chiffre d'affaires	Coût des ventes	Bénéfice brut avant IAS41	IAS41	Bénéfice brut IFRS	% du total
Huile de palme	228 205	-166 110	62 095	4 328	66 423	79,53
Caoutchouc	31 024	-22 100	8 924	409	9 333	11,17
Thé	7 340	-5 725	1 615	25	1 640	1,96
Bananes et horticulture	16 518	-12 973	3 545	- 259	3 286	3,93
Corporate	2 815		2 815		2 815	3,37
Autres	155	- 135	20		20	0,02
Total	286 057	-207 043	79 014	4 503	83 517	100,00

Le segment "corporate" comprend les honoraires de gestion perçus des entités extérieures du groupe, des commissions supplémentaires sur le fret maritime et d'autres commissions non incluses aux contrats de vente.

Les actifs biologiques ne sont plus amortis sous IFRS (IAS41).

Bénéfice brut par secteur géographique

2014 - KUSD	Chiffre d'affaires	Coût des ventes	Autres avant IAS41	Bénéfice brut	IAS41	Bénéfice brut IFRS	% du total
Indonésie	165 984	-127 037	575	39 522	2 447	41 969	49,72
PNG	99 185	-66 692		32 493	2 662	35 155	41,65
Côte d'Ivoire	16 712	-13 124		3 588	402	3 990	4,73
Europe	3 279			3 279		3 279	3,88
Autres	164	- 143		21		21	0,02
Total	285 324	-206 996	575	78 903	5 511	84 414	100,00

2013 - KUSD	Chiffre d'affaires	Coût des ventes	Autres avant IAS41	Bénéfice brut	IAS41	Bénéfice brut IFRS	% du total
Indonésie	166 006	-122 801	637	43 842	1 745	45 587	54,58
PNG	99 696	-71 902		27 794	3 017	30 811	36,89
Côte d'Ivoire	15 719	-12 205		3 514	-259	3 255	3,90
Europe	3 844			3 844		3 844	4,60
Autres	155	-135		20		20	0,02
Total	285 420	-207 043	637	79 014	4 503	83 517	100,00

Chiffre d'affaires par siège des débiteurs

En KUSD	2014	2013
Suisse	52 399	76 879
Royaume-Uni	69 653	57 287
Irlande	9 627	0
Singapour	43 159	56 704
Pays-Bas	44 915	42 298
Indonésie	41 823	26 199
États-Unis	4 870	5 733
Pakistan	3 109	4 896
Belgique	5 134	4 363
Autres	2 813	3 353
Allemagne	1 252	3 214
Côte d'Ivoire	1 943	2 550
France	5 198	2 275
Espagne	4	306
Total	285 899	286 057

Information sectorielle par secteur géographique

En KUSD	2014					Total
	Indonésie	PNG	Côte d'Ivoire	Europe	Autres	
Immobilisations incorporelles	43 342		47	64		43 453
Goodwill	1 348					1 348
Actifs biologiques	239 932	86 691	2 236			328 859
Immobilisations corporelles	69 092	120 696	3 667	282		193 737
Immeubles de placement				3		3
Participations dans des entreprises associées	56 105			9 585	7 867	73 557
Autres actifs financiers			3 822			3 822
Actifs d'impôt différé	574		181	2 258		3 013
Total des actifs non courants	410 393	207 387	9 953	12 192	7 867	647 792
% du total	63,36%	32,01%	1,54%	1,88%	1,21%	100,00%

Notes relatives aux états financiers consolidés

En KUSD	2013					Total
	Indonésie	PNG	Côte d'Ivoire	Europe	Autres	
Immobilisations incorporelles	36 528		98	122		36 748
Goodwill	1 348					1 348
Actifs biologiques	225 192	73 916	2 829			301 937
Immobilisations corporelles	63 343	118 898	4 631	294		187 166
Immeubles de placement				3		3
Participations dans des entreprises associées	53 257			10 696		63 953
Autres actifs financiers			3 860			3 860
Actifs d'impôt différé	367	336	2	6 209		6 914
Total des actifs non courants	380 035	193 150	11 420	17 324	0	601 929
% du total	63,13%	32,09%	1,90%	2,88%	0,00%	100,00%

8. Goodwill et autres immobilisations incorporelles

En KUSD	2014		2013	
	Goodwill	Immobilisations Incorporelles	Goodwill	Immobilisations Incorporelles
Valeur comptable brute au 1er janvier	1 348	38 588	1 348	29 105
Acquisitions		6 992		9 503
Ventes et reprises				-15
Transferts		6		
Remeasurement		675		
Autres		-40		-9
Écarts de conversion		-12		4
Valeur comptable brute au 31 décembre	1 348	46 209	1 348	38 588
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 1er janvier	0	-1 840	0	-1 365
Amortissements		-563		-494
Ventes et reprises				15
Transferts		-7		
Remeasurement		-351		
Autres				6
Écarts de conversion		5		-2
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 31 décembre	0	-2 756	0	-1 840
Valeur comptable nette au 1er janvier	1 348	36 748	1 348	27 740
Valeur comptable nette au 31 décembre	1 348	43 453	1 348	36 748

Les acquisitions des immobilisations incorporelles concernent principalement les paiements supplémentaires pour l'obtention des droits fonciers de *PT Umbul Mas Wisesa*, *PT Citra Sawit Mandiri*, *PT Agro Rawas Ulu*, *PT Agro Kati Lama*, *PT Agro Muara Rupit* et *PT Mukomuko Agro Sejahtera*.

9. Actifs biologiques

En conformité avec l'IFRS, les activités agricoles sont comptabilisées suivant le principe de la juste valeur (IAS 41). En accord avec l'IFRS 13, les actifs biologiques sont placés au niveau 3. Ce concerne des juste valeurs qui ne sont pas basée sur des données identifiables. Pour les valeurs utilisées pour les différentes variables, nous nous référons aux méthodes comptables (voir note 3).

Les évaluations, comme présentées par les modèles d'évaluation internes, tiennent compte d'une gestion à long terme des plantations. Le conseil d'administration réitère son point de vue, indiquant que les marchés des produits de base sont par nature cycliques et que les perspectives à long terme sont extrêmement imprévisibles.

Le conseil d'administration estime que l'analyse de sensibilité à l'égard du prix de vente et des taux d'actualisation pratiqués, comme inclus dans ces explications, permet à tout investisseur d'évaluer l'impact financier de la différence entre les variables utilisées dans l'évaluation IAS 41 inclus dans les comptes consolidés et ses propres hypothèses.

Le fait que l'estimation de la juste valeur puisse ne pas être tout à fait exacte reste une préoccupation du conseil d'administration (surtout dans un environnement où les prix de vente et les prix de revient sont soumis à des fluctuations très importantes). En outre, en ce qui concerne les actifs biologiques du groupe, il peut y avoir de petits changements dans les hypothèses qui induisent un effet disproportionné sur les résultats.

Une préoccupation supplémentaire, comme cela a été démontré par comparaison internationale, est qu'il n'y a actuellement dans le secteur des plantations pas d'approche unique liée à la définition des principales variables (comme les prix de ventes et / ou les taux d'actualisation) dans l'établissement des modèles d'évaluation du 'discounted cash flow' qui conduisent aux valorisations IAS41.

Suite à l'incertitude inhérente associée à l'évaluation de la juste valeur des actifs biologiques, principalement due à la volatilité des prix de marché de la production agricole et l'absence de marché liquide, la valeur comptable de ces actifs biologiques pourrait être différente de leur valeur de réalisation.

Les actifs biologiques du groupe *SIPEF* se trouvent principalement sur des terrains pour lesquels une concession à long terme a été acquise pour l'exploitation.

Lors de la détermination de la juste valeur des actifs biologiques, nous estimons que ces concessions peuvent être et seront effectivement renouvelées contre une rétribution normale. Ainsi, les productions futures qui sont prises en compte pour la détermination de la juste valeur, tiennent compte de la durée de vie de l'actif et non de l'expiration des concessions.

Notes relatives aux états financiers consolidés

Cr-dessous vous trouverez une liste des droits de propriété sur lesquels les plantations du groupe *SIPEF* sont établies:

	Hectares	Type	Date d'échéance	Récolte
PT Tolan Tiga Indonesia	6 042	Concession	2023	Palmiers à huile
PT Tolan Tiga Indonesia	2 437	Concession	2024	Palmiers à huile
PT Eastern Sumatra Indonesia	3 178	Concession	2023	Palmiers à huile
PT Kerasaan Indonesia	2 362	Concession	2023	Palmiers à huile
PT Bandar Sumatra Indonesia	1 412	Concession	2024	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Timbang Deli Indonesia	972	Concession	2023	Caoutchouc
PT Melania Indonesia	5 140	Concession	2023	Caoutchouc, thé et palmiers à huile
PT Toton Usaha Mandiri	1 199	Concession	2046	Palmiers à huile
PT Agro Muko	2 270	Concession	2019	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Agro Muko	2 500	Concession	2020	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Agro Muko	315	Concession	2031	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Agro Muko	1 410	Concession	2028	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Agro Muko	2 903	Concession	2022	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Agro Muko	7 730	Concession	2019	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Agro Muko	2 171	Concession	2022	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Agro Muko	1 515	Concession	2022	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Agro Muko	2 100	Concession	2022	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Umbul Mas Wisea	6 468	Concession	2049	Palmiers à huile
PT Umbul Mas Wisea	679	Concession	2049	Palmiers à huile
PT Umbul Mas Wisea	462	Concession	2049	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	2 967	Concession	2076	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	128	Concession	2074	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	322	Concession	2106	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	364	Concession	2106	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	6 460	Concession	2082	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	2 900	Concession	2101	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	170	Concession	2097	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	17	Concession	2077	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	18	Concession	2113	Palmiers à huile
Galley Reach Holdings Ltd	15 257	Concession (36 titres)	2016 - 2087	Caoutchouc
Plantations J. Eglin SA	1 442	Propriété	n/a	Bananes et horticulture
Plantations J. Eglin SA	322	Concession provisoire	n/a	Bananes et horticulture
	84 803			
PT Umbul Mas Wisesa	155	En négociation	-	Palmiers à huile
PT Citra Sawit Mandiri	3 947	En négociation	-	Palmiers à huile
PT Agro Rawas Ulu	9 000	En négociation	-	Palmiers à huile
PT Agro Kati Lama	7 568	En négociation	-	Palmiers à huile
PT Agro Muara Rupit	12 309	En négociation	-	Palmiers à huile
PT Mukomuko Agro Sejahtera	1 800	En négociation	-	Palmiers à huile
PT Mukomuko Agro Sejahtera	1 167	En négociation	-	Palmiers à huile

Tableau de mouvement des actifs biologiques

Au niveau du bilan, le mouvement dans les actifs biologiques peut être résumé comme suit:

En KUSD	Palmiers à huile	Caoutchouc	Thé	Autres	Total
Solde 2013	281 346	13 466	4 296	2 829	301 937
Variation actifs biologiques	32 652	-1 903	-533	-279	29 937
Réclassification		-2 700			-2 700
	313 998	8 863	3 763	2 550	329 174
Écarts de conversion				-315	-315
Solde 2014	313 998	8 863	3 763	2 235	328 859

La variation brute des actifs biologiques s'élevait à 29 937 KUSD et est principalement accrue suite aux extensions et à la maturité croissante des nouvelles superficies de nos plantations de palmiers à huile à *Hargy Oil Palms Ltd* en Papouasie-Nouvelle-Guinée, ainsi qu'à l'application générale d'une augmentation des marges à long terme appliquées à l'huile de palme.

La reclassification concerne les actifs biologiques de *Galley Reach Holdings Ltd* qui ont été transférés vers la rubrique actifs détenus en vue de la vente (voir également note 20).

La variation brute des actifs biologiques sont une conséquence des variables suivantes:

En KUSD	Palmiers à huile	Caoutchouc	Thé	Autres	Total 2014	Total 2013
Variables concernant marge brut	22 928	-903	-189		21 836	18 224
Volumes	8 441	-341	-56	-279	7 765	11 863
Taux d'extraction					0	3 294
Taux d'actualisations					0	0
Investissements	1 283	-659	-288		336	1 119
Variation actifs biologiques	32 652	-1 903	-533	-279	29 937	34 500

Sensibilité variation prix de vente

Les valeurs reprises au bilan sont très sensibles aux changements des prix comparés aux prix de vente moyens utilisés. Des simulations faites pour le palmier à huile, le caoutchouc et le thé montrent qu'une augmentation ou une diminution de 10% du prix de vente futur estimé influence la valeur actuelle des actifs biologiques de la façon suivante:

En KUSD	+ 10%	2014	- 10%
Palmiers à huile	400 423	313 998	228 578
Caoutchouc	13 160	8 863	4 567
Thé	8 186	3 763	-660
Total	421 769	326 624	232 485
Autres		2 235	
		328 859	

Le prix de vente des régimes de l'huile de palme, dans les modèles qui ont été approuvés par le conseil d'administration, est basé sur le prix moyen du marché mondial de l'huile de palme des 20 dernières années (637 USD/tonne CIF Rotterdam). Le prix moyen de l'huile de palme sur les 10 dernières années s'élevait à 802 USD/tonne. Le prix moyen de l'huile de palme pour l'année 2014 était de 821 USD/tonne.

Notes relatives aux états financiers consolidés

Selon le conseil d'administration, les prix de vente actuels ne sont pas pertinents pour la détermination des marges futures estimées et de ce fait ne sont pas retenus dans les modèles de valorisation IAS41.

Sensibilité variation taux d'actualisation

Les valeurs reprises au bilan sont également très sensibles aux changements des taux d'actualisation utilisés. Des simulations faites pour le palmier à huile, le caoutchouc et le thé montrent qu'une augmentation ou une diminution de 1% du taux d'actualisation influence la valeur actuelle des actifs biologiques de la façon suivante:

En KUSD	+ 1%	2014	- 1%
Palmiers à huile	297 538	313 998	332 010
Caoutchouc	8 456	8 863	9 302
Thé	3 532	3 763	4 020
Total	309 526	326 624	345 332
Autres		2 235	
		328 859	

Impact de IAS 41 sur le compte de résultats

Conformément aux IFRS les actifs biologiques sont évalués à leur juste valeur au lieu du coût amorti (IAS 41). Ceci implique que les montants dépensés pour la replantation des superficies existantes ou la plantation de nouvelles superficies sont repris immédiatement dans les charges de l'année où ils apparaissent, bien que ces investissements ont une durée de vie d'au moins 20 ans. De plus il n'y a plus d'amortissements sur ces actifs biologiques, mais bien une correction annuelle vers la juste valeur.

La direction estime que la capitalisation de ces investissements et amortissements sur la durée de vie économique donnent une meilleure image des résultats récurrents du groupe. Pour cette raison, l'impact de IAS 41 est présenté séparément.

En KUSD	Palmiers à huile	Caoutchouc	Thé	Autres	Total 2014	Total 2013
Amortissements	4 427	622	60	402	5 511	4 503
Variation actifs biologiques	32 652	-1 903	-533	-279	29 937	34 500
Coûts de plantation	-18 298	-1 679	-249	-123	-20 349	-25 599
Transferts	-2 521		135		-2 386	-1 003
Remeasurement	-686	-558	-195		-1 439	0
Reprises	357	70			427	148
Résultat opérationnel	15 931	-3 448	- 782	0	11 701	12 549
Impact impôts					-3 061	-3 031
Impact net					8 640	9 518

Impact de IAS 41 sur le tableau des flux de trésorerie

En KUSD	2014	2013
Variation actifs biologiques	-29 937	-34 500
Coûts de plantation (inclus dans investissements)	20 349	25 599
Transferts	2 386	1 003
Mise hors d'usage (inclus dans ventes)	-427	-148
Total	-7 629	-8 046

10. Immobilisations corporelles

En KUSD	2014						2013
	Terrains, immeubles et infrastructure	Installations et machines	Matériel de transport	Matériel de bureaux mobilier et autres	En cours	Total	Total
Valeur comptable brute au 1er janvier	88 731	107 022	44 940	8 209	31 190	280 092	231 628
Changement du périmètre		-27	-120	-27		-174	0
Acquisitions	6 118	6 504	6 197	4 008	8 212	31 039	52 967
Ventes et reprises	-106	-303	-2 384	-194	-852	-3 839	-3 151
Transferts	11 007	11 716	249	-476	-24 746	-2 250	-1 087
Remeasurement	4 651	7 070	659	397	-905	11 872	0
Autres	-2 988	-1 400	-2 694	-516		-7 598	-1 076
Écarts de conversion	-1 416	-411	-339	-126	-78	-2 370	812
Valeur comptable brute au 31 décembre	105 997	130 171	46 508	11 275	12 821	306 772	280 093
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 1er janvier	-22 971	-39 929	-24 826	-5 200		-92 926	-80 671
Changement du périmètre						0	0
Amortissements	-3 641	-4 726	-6 291	-757		-15 415	-13 692
Ventes et reprises	49	291	2 342	106		2 788	1 742
Transferts		-114		-20		-134	0
Remeasurement	-5 149	-7 294	-764	-419		-13 626	0
Autres	1 200	790	2 059	366		4 415	317
Écarts de conversion	1 194	386	214	69		1 863	-623
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 31 décembre	-29 318	-50 596	-27 266	-5 855	0	-113 035	-92 927
Valeur comptable nette au 1er janvier	65 760	67 093	20 114	3 009	31 190	187 166	150 957
Valeur comptable nette au 31 décembre	76 679	79 575	19 242	5 420	12 821	193 737	187 166

Notes relatives aux états financiers consolidés

Les acquisitions comprennent, en plus des investissements de remplacement courants, la finalisation de la construction de deux usines d'extraction d'huile supplémentaires (8 263 KUSD) ainsi que l'amélioration de la logistique et des infrastructures de plantations.

Le poste 'Autres' représente les transferts d'actifs de *Galley Reach Holdings* au poste 'Actifs détenus en vue de la vente' (voire également note 20).

Le poste « remeasurement » comprend la réévaluation de l'actif et du passif des entités indonésiennes au coût historique en USD, à des fins locales. Les entités indonésiennes ont converti les comptes locaux en utilisant un taux de change USD historique imposé, qui ne correspond pas nécessairement au taux de change historique utilisé dans la consolidation. Étant donné que l'impact global de cette conversion n'était que léger, la décision fut prise d'adapter les chiffres historiques du groupe en USD aux chiffres locaux en USD. Pour un résumé de l'impact global, nous nous référons également à la note 21.

11. Immeubles de placement

En KUSD	2014	2013
Valeur comptable brute au 1er janvier	43	43
Acquisitions		
Ventes et reprises	0	0
Valeur comptable brute au 31 décembre	43	43
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 1er janvier	-40	-40
Amortissements	0	
Ventes et reprises	0	0
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 31 décembre	-40	-40
Valeur comptable nette au 1er janvier	3	3
Valeur comptable nette au 31 décembre	3	3

12. Autres actifs financiers

En KUSD	2014			Total	2013 Total
	Autres entreprises Participations	Créances	Autres créances		
Valeur comptable brute au 1er janvier	5 514	3 184	6	8 704	8 567
Autres variations	-30		-6	-36	2
Écarts de conversion	-2			-2	135
Valeur comptable brute au 31 décembre	5 482	3 184	0	8 666	8 704
Réductions de valeur cumulées au 1er janvier	-1 660	-3 184		-4 844	-4 710
Écarts de conversion				0	-134
Réductions de valeur cumulées au 31 décembre	-1 660	-3 184	0	-4 844	-4 844
Valeur comptable nette au 1er janvier	3 854	0	6	3 860	3 857
Valeur comptable nette au 31 décembre	3 822	0	0	3 822	3 860

Les participations dans les autres entités comprennent une participation de 32% dans *SIPEF-CI SA* en Côte d'Ivoire (valeur nette comptable de 3 819 KUSD) et 3 KUSD autres participations.

La valeur nette comptable de *SIPEF-CI SA* est valorisée au coût moins d'éventuelles dépréciations. La valeur réelle n'est pas appliquée par manque d'informations financières suffisantes en temps utiles.

Au 31 décembre 2014 un test d'évaluation a été effectué sur ces participations sur base des dernières informations disponibles. Ce test n'a pas conduit à une adaptation des valeurs dans les livres.

13. Stocks

Analyse des stocks

In KUSD	2014	2013
Matières premières et fournitures	12 243	12 754
Produits finis	14 255	18 766
Autres Stocks	0	96
Total	26 498	31 616

La réduction des stocks de produits finis est due à une légère réduction du tonnage total d'huile de palme non encore livré en fin d'année par rapport à 2013.

Les stocks de matières premières et fournitures sont restés au même niveau qu'en 2013.

Notes relatives aux états financiers consolidés

14. Autres créances et autres dettes courantes

Les 'autres dettes' (14 505 KUSD) représentent principalement des dettes sociales (rémunérations, provisions pour pécules de vacances et provisions pour bonus), des factures à recevoir et un compte courant avec la société nouvellement formée « *Verdant Bioscience Singapore PTE LTD* » pour un montant de 5 000 KUSD.

Les 'autres créances' (11 402 KUSD) comprennent principalement de la TVA à récupérer dans les diverses filiales, mais contiennent également une réduction de valeur pour un litige TVA en Indonésie, d'un montant de 2 280 KUSD.

Les actifs circulants nets, hors liquidités, ont principalement diminué en raison d'un remboursement d'une importante créance de TVA dans notre filiale *Hargy Oil Palms Ltd.*

15. Capitaux propres du groupe

Capital social et primes d'émission

Le capital souscrit de la société au 31 décembre 2014 s'élève à 34 768 KEUR (45 819 KUSD). Il est représenté par 8 951 740 actions ordinaires entièrement libérées sans désignation de valeur nominale.

	2014	2013
Nombre d'actions	8 951 740	8 951 740

	2014	2013	2014	2013
	KEUR	KEUR	KUSD	KUSD
Capital	34 768	34 768	45 819	45 819
Primes d'émission	16 285	16 285	21 502	21 502
Total	51 053	51 053	67 321	67 321

	2014	2013	2014	2013
	KEUR	KEUR	KUSD	KUSD
Actions propres - solde début période	3 494	3 366	4 776	4 603
Actions propres rachetées	0	128	0	173
Actions propres - solde fin période	3 494	3 494	4 776	4 776

Depuis le démarrage du programme de rachat d'actions le 22 septembre 2011, *SIPEF* a acheté un total de 62 000 actions pour un montant de 3 494 KEUR, représentant 0,6926% du total des actions en circulation, pour couvrir un plan d'options sur actions destiné au management.

Capital autorisé

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2011 a à nouveau accordé l'autorisation au conseil d'administration d'augmenter le capital à concurrence de 34 768 KEUR (en une fois ou en plusieurs fois) pour une période de 5 ans à compter de la publication de cette décision.

Structure de l'actionariat

La structure de l'actionariat déclarée est la suivante:

Par accord mutuel	Nombre d'actions	Date de déclaration	Dénominateur	%
Ackermans & van Haaren NV	2 397 312	9/09/14	8 951 740	26,780
Cabra NV	652 379	9/09/14	8 951 740	7,288
Gedei NV	493 117	9/09/14	8 951 740	5,509
Baron Bracht	0	9/09/14	8 951 740	0,000
Total Baron Bracht et enfants	1 145 496			12,797
Total des votes agissant de concert	3 542 808			39,577
Fortis Investment Management NV	491 740	1/09/08	8 951 740	5,493
Alcatel Pensioenfondsvzw	469 600	1/09/08	8 951 740	5,246

Écarts de conversion

Les écarts de conversion comprennent tous les écarts résultant de la conversion des états financiers des entités étrangères qui ne font pas partie intégrante de la société.

La divergence avec l'année passée est principalement due à la fluctuation de l'USD vis-à-vis de l'EUR (- 2 000 KUSD)

En KUSD	2014
Solde d'ouverture au 1er janvier 2014	-14 228
Variation, consolidation intégrale	- 710
Variation, méthode de la mise en équivalence	-1 004
Solde de clôture au 31 décembre 2014	-15 942

Dividende

Un dividende de 11 190 KEUR (1,25 EUR brut par action ordinaire) a été proposé par le conseil d'administration le 17 février 2015. L'assemblée générale des actionnaires de SIPEF ne l'ayant pas encore approuvé, ce dividende n'a pas été comptabilisé au passif dans les états financiers au 31 décembre 2014.

Gestion du capital

La structure du capital du groupe est basée sur la stratégie financière déterminée par le conseil d'administration. Cette stratégie se traduit en une politique d'expansion tout en respectant un taux d'endettement très limité. Chaque année, la direction soumet le plan de financement à l'approbation du conseil d'administration.

Chaîne de contrôle

1. Chaîne de contrôle sur Ackermans & van Haaren NV

- I. Ackermans & van Haaren SA est contrôlée directement par Scaldis Invest SA, une société de droit belge.
- II. Scaldis Invest SA est contrôlée directement par Belfimas SA, une société de droit belge.
- III. Belfimas SA est contrôlée directement par Celfloor S.A., une société de droit luxembourgeois.
- IV. Celfloor S.A. est contrôlée directement par Apodia International Holding BV, une société de droit néerlandais.
- V. Apodia International Holding BV est contrôlée par Palamount SA, une société de droit des Antilles Néerlandaises.
- VI. Palamount SA est contrôlée directement par Stichting administratiekantoor «Het Torentje», une société de droit néerlandais.

Notes relatives aux états financiers consolidés

VII. Stichting administratiekantoor «Het Torentje» est l'actionnaire de contrôle ultime. Conformément à l'article 11, §1 de la loi du 2 mai 2007, Stichting administratiekantoor «Het Torentje» agit en son nom et pour compte des sociétés mentionnées sous (II) et (VI).

2. Chaîne de contrôle sur Cabra NV et Gedei NV

Priscilla Bracht, Theodora Bracht et Victoria Bracht exercent un contrôle conjoint sur Cabra NV et Gedei NV.

16. Intérêts non contrôlant

Suivant la loi Indonésienne, un investisseur étranger ne peut posséder au maximum que 95% d'une entreprise de plantation. De par cette loi, toutes les entreprises Indonésiennes ont au moins 5% d'intérêts non contrôlant. Les intérêts non contrôlant de nos filiales Indonésiennes consistent pour la plupart en un fonds de retraite Indonésien.

Le tableau ci-dessous présente les intérêts non contrôlant, leur partie de capitaux propres ainsi que le bénéfice de l'exercice.

En KUSD	2014			2013		
	% intérêts non contrôlant	Intérêts dans les capitaux propres	Intérêts dans le bénéfice de l'exercice	% intérêts non contrôlant	Intérêts dans les capitaux propres	Intérêts dans le bénéfice de l'exercice
PT Tolan Tiga Indonesia	5,00	14 694	752	5,00	13 421	865
PT Eastern Sumatra Indonesia	9,75	6 319	732	9,75	5 884	305
PT Kerasaan Indonesia	45,85	7 484	1 676	45,85	6 966	1 059
PT Bandar Sumatra Indonesia	9,75	1 630	57	9,75	1 583	37
PT Timbang Deli Indonesia*	0,00	0	0	9,75	338	137
PT Melania Indonesia	9,75	3 270	-183	9,75	3 488	325
PT Mukomuko Agro Sejahtera	14,26	-122	-91	14,26	-31	37
PT Umbul Mas Wisesa	5,34	946	244	5,38	707	5
PT Citra Sawit Mandiri	5,34	0	60	5,38	-61	-18
PT Toton Usaha Mandiri	5,34	281	46	5,38	236	19
PT Agro Rawas Ulu	5,00	79	-11	5,00	90	-2
PT Agro Kati Lama	5,00	85	-5	5,00	89	3
PT Agro Muara Rupit	5,34	198	-10	5,38	209	-4
PT Agro Muko	2,36	1 177	632	2,36	1 141	473
Jabelmalux SA**	0,36	-203	7	0,40	-232	-1
Total		35 838	3 906		33 828	3 240

* Les intérêts non contrôlant de PT Timbang Deli et d'une partie de PT Tolang Tiga (l'entreprise mère directe) ne sont plus inclus dès 2014 à cause du changement de méthode de consolidation de la méthode intégrale vers la méthode de la mise en équivalence, suite à la perte de contrôle.

** Les transactions en fonds propres avec des actionnaires minoritaires sont liées à l'acquisition supplémentaire de 10 actions de Jabelmalux SA.

Les intérêts dans les actifs biologiques (après IAS 41) des intérêts non contrôlant s'élève à 22 612 KUSD (2013: 21 379 KUSD)

Mouvement des intérêts non contrôlant:

En KUSD	2014	2013
Au terme de l'exercice précédent:	33 828	31 848
- Bénéfice de la période attribuable aux intérêts non contrôlant	3 906	3 240
- Plans de pension à prestations définies - IAS 19R	- 78	- 87
- Dividendes distribués	-1 225	-1 180
- Transactions fonds propres avec des minoritaires**	18	7
- Vente PT Timbang Deli*	- 611	0
Au terme de l'exercice	35 838	33 828

* Les intérêts non contrôlant de PT Timbang Deli et d'une partie de PT Tolang Tiga (l'entreprise mère directe) ne sont plus inclus dès 2014 à cause du changement de méthode de consolidation de la méthode intégrale au méthode de la mise en équivalence, suite à la perte de contrôle.

** Les transactions en fonds propres avec des actionnaires minoritaires sont liées à l'acquisition supplémentaire de 10 actions de Jabelmalux SA.

Les dividendes distribués aux intérêts non contrôlant consistent en:

En KUSD	2014	2013
PT Kerasaan Indonesia	1 075	700
PT Eastern Sumatra Indonesia	150	0
PT Timbang Deli Indonesia	0	480
Total	1 225	1 180

Il n'y a aucune restriction aux transferts de fonds.

17. Provisions

Les provisions concernent dans leur totalité un litige TVA en Indonésie (1 479 KUSD). Il est difficile de déterminer le délai de règlement du litige.

18. Obligations en matière de pensions

Plans de pension à prestations

Les plans de pension sont principalement des régimes à prestations définies en Indonésie. Ces plans de pension, qui prévoient le paiement d'un capital postérieur à l'emploi, ne sont pas financés auprès d'une entité externe. Le nombre total d'employés qui adhèrent à ces plans de pension est 9 057. Ces plans de pensions sont payables soit lorsque l'employé atteint l'âge de la retraite, qui est de 55 ans, soit après 30 ans d'ancienneté.

Etant donné que le régime de pension est ajusté en fonction des salaires futurs des adhérents et d'un taux d'actualisation, les plans de pension sont exposés à un risque relatif aux changements potentiels futurs des salaires, ainsi que le risque d'inflation et des taux d'intérêt en Indonésie. De plus, les plans de pensions sont payables en Roupie Indonésienne (IDR). En conséquence, ils s'exposent à un risque transactionnel. Nous nous référons à la note 27 pour plus d'informations sur les risques transactionnels du groupe. Vu que les plans de pension ne sont pas financés auprès d'une entité externe, il n'y a pas de risque de placement.

Notes relatives aux états financiers consolidés

La réconciliation suivante montre la variation de la provision totale pour pensions entre 2013 et 2014:

En KUSD	2013	Coût de pension	Avantages payés	Différences de changes	Ecart de conversion	Variation périmètre	Autres	2014
Indonésie	8 433	2 386	- 811	- 140				9 868
Côte d'Ivoire	545		- 14		- 64			467
Autres	349		- 60			- 212		77
Total	9 327	2 386	- 885	- 140	- 64	- 212	0	10 412

Les variables actuarielles suivantes sont utilisées dans le calcul de la provision pour pensions en Indonésie:

	2014	2013
Taux d'actualisation	8,50%	9,00%
Futures augmentations salariales	6,00%	6,50%
Age de retraite estimé	55 ans ou 30 ans d'ancienneté	55 ans ou 30 ans d'ancienneté

Les obligations en matière de pensions à prestations définies en Indonésie ont évolué de la manière suivante:

En KUSD	2014	2013
Solde d'ouverture	8 433	9 503
Coût de service	687	740
Charge d'intérêt	678	614
Avantages payés	- 811	- 962
Profit/perte actuarielle	1 021	1 008
Différences de changes	- 140	- 2 152
Autres	0	- 318
Solde de clôture	9 868	8 433

Le profit/(perte) actuariel(le) consiste en les composantes suivantes:

En KUSD	2014	2013
Ajustements liés à l'expérience	1 021	1 069
Changements des hypothèses actuarielles	4	- 61
Profit/(perte) actuariel(le) total(e)	1 025	1 008

Les gains et les pertes actuariels comptabilisés dans le tableau ci-dessus comprennent la plupart des gains et des pertes totaux dans le résultat global consolidé (-1 252 KUSD). La différence restante (- 227 KUSD) comprend les gains et pertes actuariels des entreprises qui sont consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence (PT Agro Muko, PT Timbang Deli, BDM NV et Asco NV assurances).

Les montants comptabilisés dans le bilan sont les suivants:

En KUSD	2014	2013
Obligations en matières de pensions	9 868	8 433

Les coûts pour les pensions en Indonésie peuvent être analysés comme suit:

En KUSD	2014	2013
Coût de service	687	740
Charge d'intérêt	678	614
Profit/(perte) actuariel(le) comptabilisé(e) dans les comptes de résultats	0	0
Coût des pensions	1 365	1 354
Profit/(perte) actuariel(le) comptabilisé(e) dans le résultat global	1 021	1 008
Coût total des pensions	2 386	2 362

Les montants sont classés sous les rubriques 'Coût des ventes' et 'Coûts commerciaux et administratifs' du compte de résultats.

Les paiements estimés pour 2015 sont de 772 KUSD.

Sensibilité de la variation du taux d'actualisation et des futures augmentations salariales

Les valeurs reprises au bilan sont sensibles aux changements de taux d'actualisation réel comparé au taux d'actualisation utilisé. La même est applicable pour un changement de vrais augmentations salariales futures comparés aux augmentations salariales futures utilisés. Pour nos filiales Indonésiennes des simulations montrent qu'une augmentation ou une diminution de 1% des deux paramètres influence la valeur actuelle des obligations en matière de provisions de pensions, de la façon suivante:

Impact du changement de taux d'actualisation

En KUSD	+1%	Valeur comptable	-1%
Obligations en matière de pensions des filiales Indonésiennes	11 169	12 144	13 305
Impact brut sur le résultat global	975		-1 161

Impact du changement d'augmentations salariales futures:

En KUSD	+1%	Valeur comptable	-1%
Obligations en matière de pensions des filiales Indonésiennes	13 268	12 144	11 187
Impact brut sur le résultat global	-1 124		957

Les obligations en matière de pensions en Indonésie consistent en 9 868 KUSD pour les sociétés consolidées suivant la méthode intégrale et en 2 276 KUSD pour les sociétés consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence (PT Agro Muko et PT Timbang Deli).

Notes relatives aux états financiers consolidés

Régimes à cotisations définies

Les montants versés dans le cadre des régimes à cotisations définies atteignent 618 KUSD (551 KUSD en 2013).

Les montants versés dans le cadre des plans de pensions belges reçoivent un rendement minimum garanti. Ainsi, elles rentrent dans la définition d'un plan de pension à prestations pour lequel la méthode de « Projected Unit Credit » doit être utilisée pour calculer l'obligation de pension future. L'IASB reconnaît que l'inclusion de ces « contribution based plans » selon le régime à cotisations définies est problématique (voir la circulaire à l'attention du personnel de septembre 2014 portant sur le « research project: post-employment benefits »).

Compte tenu de l'incertitude de l'évolution future en ce qui concerne le rendement minimum légal garanti en Belgique, le groupe *SIPEF* a décidé de traiter ces plans de pension comme des régimes à cotisations définies, et de prévoir la dette nette uniquement sur ces régimes à cotisations définies. Ce déficit est calculé comme la différence entre toutes les différences positives, qui sont déterminées de manière individuelle, entre le minimum garanti des réserves et les cotisations accumulées en fonction de leur rendement réel à la date de clôture. En d'autres termes, la dette nette est basée sur le déficit calculé sur la valeur intrinsèque.

Pour le calcul du déficit sur les régimes à cotisations définies, on prend en compte le rendement minimum garanti jusqu'à la fin de l'exercice 2014. Le fait que ce rendement minimum garanti doive être appliqué jusqu'au moment de la pension de l'employé peut avoir un impact sur les flux de trésorerie futurs.

Le déficit à la fin 2014 s'élève à 26 KUSD (2013 : 29 KUSD)

19. Actifs/(passifs) financiers nets

Les actifs/(passifs) financiers nets peuvent être analysés comme suit:

En KUSD	2014	2013
Dettes ayant une échéance à l'origine à plus d'un an	0	0
Dettes à court terme - établissements de crédit	-52 276	-52 420
Placements de trésorerie	80	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27 579	17 343
Actifs/(passifs) financiers nets	-24 617	-35 077

Analyse des actifs/(passifs) financiers nets 2014 par monnaie

En KUSD	EUR	USD	Autres	Total
Dettes ayant une échéance à l'origine à plus d'un an				0
Dettes financières à court terme	-22 276	-30 000		-52 276
Placements de trésorerie		80		80
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 733	23 064	2 782	27 579
Total 2014	-20 543	-6 856	2 782	-24 617
Total 2013	-15 134	-23 471	3 528	-35 077

Réconciliation de la situation financière nette et tableau des flux de trésorerie:

En KUSD	2014	2013
Situation financière nette au début de la période	-35 077	12 817
Remboursement des emprunts à long terme	0	0
(Augmentation)/diminution des dettes financières à court terme	144	-39 813
Variation nette de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	10 409	-7 702
Cours de change sur les dettes à long terme	0	0
Cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	-9	4
Variation périmètre	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie inclus dans les actifs détenus en vue de la vente	-84	-383
Situation financière nette à la fin de la période	-24 617	-35 077

20. Actifs / passifs non courants détenus en vue de la vente

Les « actifs nets détenus en vue de la vente » concernent l'actif net de *Galley Reach Holdings*. En septembre 2014, il a été décidé de restructurer les activités de caoutchouc du groupe et, par conséquent, de mettre en vente notre plantation de caoutchouc en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Le 11 février 2015, un accord de principe a été signé pour la vente définitive. La vente sera finalisée dans les trois prochains mois, sous réserve de la finalisation de la « due diligence ».

Les « actifs nets détenus en vue de la vente » de l'exercice 2013 concernaient les actifs nets de *PT Timbang Delf*, qui, à la suite de la mise en oeuvre du contrat d'entreprise commune conclu en octobre 2013 entre la *SIPEF*, *NBPOL* et *BioSing*, étaient transférés vers cette nouvelle activité au cours de l'année 2014.

Notes relatives aux états financiers consolidés

Les actifs et passifs principaux concernant ces entreprises sont repris ci-dessous:

En KUSD	2014	2013
Immobilisations incorporelles	0	4
Actifs biologiques	2 700	4 162
Immobilisations corporelles	3 181	844
Actifs courants	2 963	481
Actifs détenus en vue de la vente	8 844	5 491
Passifs non courants	0	-1 114
Dettes commerciales	-221	-522
Autres dettes	-207	-143
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	-428	-1 780
Actifs nets détenus en vue de la vente	8 416	3 711

21. Résultat non récurrent

Les résultats non récurrents se situent dans les postes ci-dessous et peuvent être détaillés comme suit:

En KUSD	2014			2013		
	Détenteurs des capitaux propres de la société mère	Intérêts non contrôlant	Total	Détenteurs des capitaux propres de la société mère	Intérêts non contrôlant	Total
Autres produits opérationnels: litige TVA en Indonésie	3 573	341	3 914			0
Autres produits opérationnels: résultat de la vente de PT Timbang Deli	2 124		2 124			0
Variation actifs biologiques: remeasurement	1 283	156	1 439			0
Autres produits opérationnels: remeasurement	-1 176	-48	-1 224			0
Résultat non récurrent	5 804	449	6 253	0	0	0
Impact d'impôts: remeasurement	-1 477	-145	-1 622			0
Impact d'impôts sur la litige TVA en Indonésie	-893	-85	-979			0
Résultat non récurrent après impôts	3 434	219	3 653	0	0	0

Résultat récurrent net ajusté part du groupe:

En KUSD	2014	2013
Résultat net - part du groupe	56 268	55 627
Ajustement résultat non récurrent	-3 434	0
Ajustement IAS41	-7 748	-9 002
Résultat récurrent net ajusté	45 086	46 625

Le poste « remeasurement » comprend la réévaluation de l'actif et du passif des entités indonésiennes au coût historique en USD, à des fins locales. Les entités indonésiennes ont converti les comptes locaux en utilisant un taux de change USD historique imposé, qui ne correspond pas nécessairement au taux de change historique utilisé dans la consolidation. Étant donné que l'impact global de cette conversion n'était que léger, la décision fut prise d'adapter les chiffres historiques du groupe en USD aux chiffres locaux en USD. Ci-dessous nous présentons l'impact total du remeasurement.

Bilan - actifs - En KUSD	Avant IAS41	IAS41	Après IAS41
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	324		324
Actifs biologiques	1 439		1 439
Immobilisations corporelles	-1 754		-1 754
Actifs courants	206		206
Actifs d'impôts différé	- 729		- 729
Impact total sur les actifs	- 514	0	- 514

Bilan - passifs - En KUSD	Avant IAS41	IAS41	Après IAS41
Passifs d'impôt différé	893		893
Impact total sur les passifs	893	0	893

Compte de résultats - En KUSD	Avant IAS41	IAS41	Après IAS41
Variation actifs biologiques		1 439	1 439
Autres produits/(charges) opérationnel(le)s	215	-1 439	-1 224
Charge d'impôts	-1 622		-1 622
Impact total sur le compte de résultats	-1 407	0	-1 407

22. Résultat financier

Les produits financiers concernent les intérêts perçus sur des comptes courants avec des sociétés non consolidées et sur des excédents temporaires de trésorerie. Les charges financières concernent les intérêts sur emprunts à long et à court terme ainsi que les frais de banque et autres coûts financiers.

En KUSD	2014	2013
Produits financiers	162	142
Charges financières	- 851	- 838
Différences de change	2 731	-3 527
Résultat financier instruments dérivés	-2 742	659
Résultat financier	- 700	-3 564

23. Paiement fondé sur des actions

Année d'attribution	2014	2013
Nombre d'options attribuées	20 000	20 000
Solde	20 000	20 000
Prix d'exercice	54,71	55,50
Période d'exercice	1/1/2018 - 31/12/2024	1/1/2017 - 31/12/2023

Le plan d'options de *SIPEF*, approuvé en novembre 2011, vise à la motivation à long terme des membres du comité exécutif et des directeurs généraux des filiales à l'étranger, dont les activités sont essentielles au succès du groupe. Les options donnent droit à l'acquisition du nombre équivalent d'actions *SIPEF*.

Le comité de rémunération est chargé du suivi de ce plan et de la sélection des bénéficiaires. Les options sont offertes gratuitement et ont une durée de 10 ans.

Notes relatives aux états financiers consolidés

La norme IFRS 2 a été appliquée aux options. La juste valeur au 31 décembre 2014 des options accordées s'élève à 1 403 KUSD et est calculée à l'aide du modèle Black & Scholes, dont les critères principaux sont:

Année d'attribution	2014	2013
Cours de bourse (En EUR)	47,68	57,70
Rendement en dividende	2,50%	2,50%
Durée estimée	5,00	5,00
Volatilité	24,83	29,69
Taux d'intérêt	0,15%	1,36%
Valeur Black & Scholes	5,34	12,72

En 2014, 20 000 nouvelles options ont été attribuées aux prix d'exercice de 54,71 euros par action. La juste valeur a été fixée à 130 KUSD et est prise en résultat sur la période 'vesting' de 3 ans (2015-2017).

Afin de couvrir les obligations d'options actuelles SIPEF détient un total de 65 490 actions propres en portefeuille.

24. Impôts sur les résultats

L'état de rapprochement entre la charge d'impôt et les taux d'imposition applicables localement est présenté comme suit:

En KUSD	2014	2013
Bénéfice avant impôts	70 694	62 873
Impôts aux taux applicables localement	-19 400	-17 549
Taux d'imposition moyen applicable	27,44%	27,91%
Différences permanentes	-3 776	10 659
Remeasurement*	-1 568	0
Impôts différés sur les pertes reportées du passé	4 150	531
Impôts différés sur actifs non courants résultant de fluctuations des taux de change	-2 050	-7 332
Charge d'impôt	-22 644	-13 691
Taux d'imposition effectif moyen	32,03%	21,78%

* Pour un résumé de l'impact global du remeasurement, nous nous référons à la note 21.

Les chiffres consolidés du groupe sont présentés en USD. Néanmoins, les filiales doivent s'acquitter des impôts calculés et exprimés en monnaie locale. Par conséquent, la base fiscale des actifs et passifs est exprimée en monnaie locale et des différences temporelles se créent par suite des variations des cours de change. Les impôts différés qui en résultent sont enregistrés dans le compte de résultats en conformité de IAS 12.41 et ont un impact important sur le taux d'imposition effectif.

Nous avons reçu des autorités fiscales indonésiennes l'approbation formelle, qu'à partir de l'exercice 2014, nos filiales indonésiennes seront autorisées à déposer leur déclaration d'impôt en USD. Nous avons aussi reçu une telle approbation des autorités fiscales de Papouasie-Nouvelle-Guinée pour 2015.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés par entité fiscale ce qui donne les actifs et les passifs d'impôts différés suivants:

En KUSD	2014	2013
Actifs d'impôts différés	3 013	6 914
Passifs d'impôts différés	-62 820	-53 454
Impôts différés nets	-59 807	-46 540

Les mouvements dans les impôts différés (actifs - passifs) sont détaillés comme suit:

En KUSD	2014	2013
Solde d'ouverture	-46 540	-45 838
Variation (- charge) / (+ produit) via le compte de résultats	-12 612	-1 581
Impact fiscal de IAS 19R dans le résultat global	255	252
Reclassification de passifs liés aux actifs destinés à la vente	- 894	627
Autre	- 16	0
Solde de clôture	-59 807	-46 540

Les impôts différés résultent de:

En KUSD	2014	2013
Addition/(utilisation) de pertes fiscales reportées	14 622	11 304
Naissance ou reprise des différences temporelles - Réévaluation IAS 41	-3 062	-3 031
Naissance ou reprise des différences temporelles - actifs non courants	-19 383	-9 655
Naissance ou reprise des différences temporelles - provision retraite	103	-512
Naissance ou reprise des différences temporelles - évaluation des stocks	1 594	265
Naissance ou reprise des différences temporelles - autres	-6 486	48
Total	-12 612	-1 581

L'addition des pertes fiscales reportées concerne principalement l'inclusion des pertes passées de *Jabelmalux SA* et des pertes de l'année de *Hargy Oil Palms Ltd*, pour lesquelles il est désormais probable que suffisamment de profits fiscaux seront disponibles dans le future proche pour pouvoir récupérer les pertes reportées.

Notes relatives aux états financiers consolidés

Le total des actifs d'impôts différés n'est pas comptabilisé intégralement dans le bilan. La répartition suivante peut être faite selon les impôts différés totaux comptabilisés ou non comptabilisés:

En KUSD	Total	2014	
		Non repris	Repris
Actifs biologiques	-45 084		-45 084
Autres actifs non courants	-40 145		-40 145
Stocks	-2 733		-2 733
Provision retraite	2 466		2 466
Pertes fiscales	35 023	5 348	29 675
Autres	-3 986		-3 986
Total	-54 459	5 348	-59 807

La plupart des actifs d'impôts différés non comptabilisés à la fin de 2014 se trouvent au sein des sociétés du groupe *UMW* (2 473 KUSD) et au sein de *Jabelmalux SA* (1 863 KUSD). Pour le groupe *UMW*, la cause principale de l'incertitude est la transférabilité limitée dans le temps (max 5 ans). La mise en place et les ajustements des impôts différés pour les pertes fiscales sont faits sur base des plans à long terme les plus récents.

Les pertes fiscales totales (comptabilisées et non comptabilisées) ont l'échéance suivante:

En KUSD	Total	2014	
		Non repris	Repris
1 an	2 187	359	1 828
2 ans	6 840	734	6 106
3 ans	9 900	1 154	8 746
4 ans	30 563	10 612	19 951
5 ans	5 695	1 082	4 613
Illimité	68 983	6 377	62 606
Total	124 168	20 318	103 850

L'impôt net à payer se rapporte principalement à des impôts dûs en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

En KUSD	2014	2013
Impôts à recevoir	6 751	5 335
Impôts à payer	-5 190	-12 258
Impôts à payer nets	1 561	-6 923

En KUSD	2014	2013
Impôts à payer nets au début de la période	-6 923	-11 285
Variation périmètre	0	0
Transfert	0	0
Reclassification de passifs liés aux actifs destinés à la vente	0	43
Impôts à payer	-10 032	-12 111
Impôts payés	18 516	16 430
Impôts à payer nets à la fin de la période	1 561	-6 923

Les impôts payés comme indiqués dans le tableau des flux de trésorerie sont composés des éléments suivants:

In KUSD	2014	2013
Charge d'impôt	-22 644	-13 691
Impôts différés	12 612	1 581
Impôts exigibles	-10 032	-12 110
Variation des impôts payés par versement anticipé	-1 416	-4 812
Variation des impôts à payer	-7 068	492
Impôts payés	-18 516	-16 430

25. Participations dans des entreprises associées et coentreprises

Le groupe *SIPEF* détient les pourcentages de contrôle et d'intérêts suivants dans les entreprises associées et coentreprises:

Société	Siège	% de contrôle	% d'intérêts
PT Agro Muko	Jakarta / Indonésie	47,29	44,93
Verdant Bioscience Singapore PTE LTD	Singapour / République de Singapour	38,00	38,00
PT Timbang Deli Indonesia	Medan / Indonésie	38,00	36,10
BDM NV	Anvers / Belgique	50,00	50,00
Asco NV	Anvers / Belgique	50,00	50,00

Suite à la nouvelle norme IFRS 11, la société *PT Agro Muko* a été définie comme une coentreprise et est donc comptabilisée à partir de cette année à l'aide de la méthode de mise en équivalence. Les participations dans des entreprises associées et des coentreprises se basent donc désormais sur 2 secteurs :

1. L'agriculture tropicale - *PT Agro Muko*, *PT Timbang Deli* et *Verdant Bioscience Singapore PTE LTD*
2. La branche assurances - *BDM NV* et *ASCO NV*

Le groupe détient une participation de 44,93 % dans *PT Agro Muko*, une entreprise située sur l'île de Sumatra en Indonésie. *PT Agro Muko* a des activités à la fois dans le secteur de l'huile de palme et du caoutchouc. *PT Agro Muko* est une entreprise privée qui n'est pas cotée sur le marché boursier. En fonction de la nouvelle norme IFRS 11, *PT Agro Muko* est classée comme une coentreprise et est donc comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence.

Verdant Bioscience Singapore PTE LTD (VBS) est une nouvelle entreprise située à Singapour. À compter du 1er janvier 2014, le groupe détient une participation de 38 % dans *VBS*. Cette société est une collaboration entre *Ultra Oleom PTE Ltd* (52 %), *Sipef* (38 %) et *Biosing PTE* (10 %) et a pour but de faire de la recherche et du développement sur des graines à rendement élevé en vue de les commercialiser.

À partir de cette année, le groupe détient une participation de 36,10 % dans *PT Timbang Deli*, une entreprise située sur l'île de Sumatra en Indonésie. *PT Timbang Deli* est active dans la culture du caoutchouc. Suite au «Share Swap Agreement» conclu avec *Verdant Bioscience Singapore PTE LTD*, le groupe *SIPEF* a perdu le contrôle de *PT Timbang Deli*, qui est donc comptabilisée par le biais de la méthode de mise en équivalence. Pour plus d'informations sur l'impact de cette transaction, nous nous référons à la note 30.

Le groupe détient une participation de 50 % dans le groupe d'assurances *BDM NV* et *ASCO NV*, qui se concentrent sur les assurances maritimes et industrielles. *BDM NV* est un agent d'assurance pour *ASCO NV*, ainsi que pour plusieurs grandes compagnies d'assurance internationales, et offre une couverture des risques sur certains marchés de niche. L'autre participation de 50 % dans *BDM NV* et *ASCO NV* est détenue par le groupe *Ackermans & Van Haaren*.

Le poste total de l'actif «Participations dans des entreprises associées et coentreprises» peut être résumé comme suite:

Notes relatives aux états financiers consolidés

En KUSD	2014	2013
PT Agro Muko	53 976	53 257
Verdant Bioscience Singapore PTE LTD	7 867	0
PT Timbang Deli Indonesia	2 129	0
Assurances (BDM NV et ASCO NV)	9 585	10 696
Total	73 557	63 953

L'agriculture tropicale

Les entreprises associées et coentreprises dans l'agriculture tropicale consistent en:

- Le coentreprise *PT Agro Muko*
- Les entreprises associées *PT Timbang Deli* et *Verdant Bioscience Singapore PTE LTD*.

Ci-dessous nous présentons les états financiers des entreprises associées et coentreprises. Ces états financiers sont préparés en conformité avec IFRS et sont établis avant éliminations inter-groupe et hors goodwill.

En KUSD	PT Agro Muko		PT Timbang Deli		Verdant Bioscience Singapore	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Actifs biologiques	73 066	69 301	3 118	4 161	0	0
Autres actifs non courants	27 979	33 448	1 037	848	23 602	0
Actifs courants	21 118	21 101	849	619	5 063	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 466	6 678	650	383	104	0
Total des actifs	133 630	130 529	5 654	6 011	28 769	0
Passifs non courants	17 135	18 917	899	1 114	0	0
Passifs financiers > 1 an.	0	0	0	0	0	0
Passifs courants	9 065	2 533	1 095	741	1 993	0
Passifs financiers < 1 an	0	0	0	0	0	0
Capitaux propres	107 430	109 079	3 660	4 156	26 776	0
Total des capitaux propres et des passifs	133 630	130 529	5 654	6 011	28 769	0

Ci-dessous nous présentons les états financiers des entreprises associées et coentreprises. Ces états financiers sont préparés en conformité avec IFRS et sont établis avant éliminations inter-groupe.

En KUSD	PT Agro Muko		PT Timbang Deli		Verdant Bioscience Singapore	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
% dans la consolidation	47,29%	47,29%	36,10%	90,25%	38%	0%
Chiffre d'affaires	69 480	60 035	2 717	3 367	0	0
Amortissements	6 329	4 705	186	142	0	0
Revenus d'intérêts	105	28	6	53	0	0
Charges d'intérêts	0	0	0	0	0	0
Résultat net avant IAS41	27 090	19 793	319	1 439	-1 498	0
IAS41	-375	200	-786	32	0	0
Résultat net après IAS41	26 715	19 992	-467	1 471	-1 498	0
Quote-part dans la consolidation	12 634	9 455	- 169	1 327	- 569	0
Résultat extraordinaire - écarts de conversion historiques après perte de contrôle	0	0	-286	0	0	0
Détenteurs des capitaux propres de la société mère	12 002	8 982	-455	1 328	-569	0
Intérêts non contrôlant	632	473	0	143	0	0
Total	12 634	9 455	- 455	1 471	- 569	0

La branche assurances

Compte tenu de l'impact limité de la branche d'assurances sur les états financiers consolidés, la branche est présentée sous la forme agrégée. Ci-dessous nous présentons les états financiers des entreprises associées. Ces états financiers sont préparés en conformité avec IFRS et sont établis avant éliminations inter-groupe et hors goodwill.

État de la situation financière agrégée de la branche assurances.

En KUSD	Assurances	
	2014	2013
Autres actifs non courants	44 859	48 846
Actifs courants	23 164	31 324
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 135	11 645
Total des actifs	76 157	91 814
Passifs non courants	27 369	31 322
Passifs financiers > 1 an.	0	0
Passifs courants	29 618	39 100
Passifs financiers < 1 an	0	0
Capitaux propres	19 170	21 392
Total des capitaux propres et des passifs	76 157	91 814

Compte de résultats agrégée de la branche assurances:

En KUSD	Assurances	
	2014	2013
Chiffre d'affaires	3 464	3 485
Amortissements	356	383
Revenus d'intérêts	2 716	1 647
Charges d'intérêts	638	- 45
Résultat net avant IAS41	1 029	462
IAS41	0	0
Résultat net après IAS41	1 029	462
Quote-part dans la consolidation	514	231

Réconciliation des entreprises associées et coentreprises

Les tableaux ci-dessous sont établis sur base des chiffres IFRS, comme inclus dans la consolidation, en accord avec les méthodes comptables du groupe SIPEF (IFRS), avant l'allocation de goodwill.

Notes relatives aux états financiers consolidés

Réconciliation agriculture tropicale

En KUSD	PT Agro Muko		PT Timbang Deli		Verdant Bioscience Singapore	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Capitaux propres sans goodwill	107 431	105 908	3 660	0	26 776	0
Quote-part du groupe	50 805	50 086	1 322	0	10 175	0
Goodwill	3 171	3 171	807	0	0	0
Élimination des capitaux propres PT Timbang Deli	0	0	0	0	-2 307	0
Total	53 976	53 257	2 129	0	7 867	0

Réconciliation assurances

En KUSD	Assurances	
	2014	2013
Capitaux propres sans goodwill	19 170	21 392
Total quote-part du groupe	9 585	10 696

Dividendes perçus d'entreprises associées et coentreprises

Pendant l'année, les dividendes suivants ont été perçus:

En KUSD	2014	2013
PT Agro Muko	11 823	6 876
BDM NV	264	258
Total	12 087	7 134

Il n'y a aucune restriction aux transferts de fonds.

26. Variation fonds de roulement

Dans le prolongement de l'augmentation des résultats d'exploitation avant IAS 41, le flux de trésorerie des activités opérationnelles augmente de 18 759 KUSD pour atteindre 73 737 KUSD (2013: 54 978 KUSD).

27. Instruments financiers

Les activités courantes exposent le groupe à divers risques, parmi lesquels l'évolution du prix des produits de base, les taux de change, les taux d'intérêt et les risques de crédit et de liquidités. Afin d'atténuer l'impact des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt, le groupe recourt dans une mesure limitée à des instruments financiers dérivés.

Evolution du prix des produits de base

Risque structurel

Le groupe *SIPEF* est exposé à des risques structurels liés aux prix des produits de base.

Ces risques résultent principalement de l'impact des prix de l'huile de palme et de l'huile de palmiste et, dans une moindre mesure, du caoutchouc. Un changement du prix de l'huile de palme de 10 USD CIF par tonne a un impact d'environ 1 250 KUSD (sans tenir compte de l'impact sur l'actuelle taxe à l'exportation en Indonésie) sur le résultat après impôts. Ce risque est considéré comme un risque courant.

Risque transactionnel

Le groupe est confronté à des risques transactionnels liés aux prix des produits vendus. Le risque transactionnel est celui de voir fluctuer le prix des matières premières achetées auprès des tiers entre le moment où le prix est fixé avec un client et celui où la transaction est réglée. Ce risque est considéré comme un risque courant.

Risque de change

La plupart des filiales utilisent l'USD comme devise fonctionnelle.

Pour le groupe les risques liés aux devises sont de trois types distincts : structurels, transactionnels et de conversions:

Risque structurel

Les revenus du groupe *SIPEF* étant dans une large mesure exprimés en USD alors que tous les opérations se situent à l'extérieur de la zone USD (Indonésie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Côte d'Ivoire et Europe), tout changement du taux de change entre l'USD et la monnaie locale a un impact significatif sur les résultats de la société. La majeure partie de ce risque structurel est considérée comme un risque courant.

Risque transactionnel

Le groupe est par ailleurs sujet à des risques transactionnels liés aux devises. Les taux de change peuvent en effet fluctuer entre le moment où le prix est fixé avec un client, un fournisseur ou un établissement financier et celui du règlement de la transaction. A l'exception d'une couverture naturelle, ces risques ne sont pas couverts étant donnée l'échéance limitée de la plupart des dettes et créances.

Les obligations en matière de pensions en Indonésie sont toutefois des dettes à long terme significatives qui sont payables entièrement en IDR. Une dévaluation ou réévaluation de 10% vis-à-vis de l'USD à un impact sur le compte de résultats comme suit:

En KUSD	IDR Dev 10%	Valeur comptable	IDR Rev 10%
Obligations en matière de pensions en Indonésie	11 040	12 144	13 493
Impact brut sur le compte de résultats	1 104		-1 349

Les obligations en matière de pensions en Indonésie consistent en 9 868 KUSD pour les sociétés consolidées suivant la méthode intégrale et en 2 276 KUSD pour les sociétés consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence (*PT Agro Muko* et *PT Timbang Deli*).

En plus en date du 17 février 2015 le conseil d'administration a proposé le paiement de 11 190 KEUR (1,25 EUR brut par action ordinaire).

Dans le cadre de notre politique de liquidités et de devises, le risque du cours de change pour le paiement de ce dividende a été couvert en 5 tranches par la vente de 14 643 KUSD pour 11 190 KEUR (cours de change moyen de 0,7642).

- 11 264 KUSD (8 393 KEUR) avant la fin de l'année
- 3 379 KUSD (2 797 KEUR) après la fin de l'année

Analyse de sensibilité:

Au sujet de la couverture du dividende avant la fin de l'année, une dévaluation ou réévaluation de 10% de l'EUR vis-à-vis du USD au cours de clôture a un impact sur le compte de résultats comme suit:

En KUSD	EUR Dev 10%	Valeur nette comptable	EUR Rev 10%
Dividende	9 172	10 191	11 210
Impact brut sur le compte de résultats	-1 019		1 019

Notes relatives aux états financiers consolidés

Risque de conversion

Le groupe *SIPEF* est une entreprise internationale qui possède des entités dont les résultats ne sont pas exprimés en USD. Lorsque leurs résultats sont consolidés dans les états financiers du groupe, la conversion s'accompagne d'un risque de variation dans la valeur des devises locales par rapport à l'USD. Le groupe *SIPEF* ne se couvre pas contre ce risque (voir méthodes comptables). Etant donné qu'à partir du 1 janvier 2007 la devise fonctionnelle de la plupart des activités est similaire à la devise des comptes rendus, ce risque a en grande partie été limité.

Risque d'intérêt

L'exposition du groupe aux changements dans les taux d'intérêt concerne les obligations liées aux passifs financiers du groupe. Fin décembre 2014, les actifs/(passifs) financiers nets du groupe s'élevaient à - 24 617 KUSD (2013: -35 077 KUSD) dont 52 276 KUSD dettes financières à court terme (2013: 52 420 KUSD) et 27 659 KUSD nette trésorerie à court terme (2013: 17 343 KUSD).

Il n'y a pas des emprunts ayant une échéance initiale à plus d'un an fin Décembre 2014. Vu que toutes les dettes à court terme sont à des taux d'intérêt variables, nous estimons qu'un changement de 0,5% sur le taux d'intérêt n'aura pas d'impact matériel. Les moyens financiers disponibles sont placés sous forme de dépôts à court terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque que l'une des parties ne s'acquitte pas de son obligation et entraîne de ce fait une perte financière pour l'autre partie. Ce risque de crédit peut être scindé en risque de crédit commercial ou financier. En ce qui concerne le risque de crédit commercial, la direction a élaboré une politique de crédit et l'exposition à ce risque de crédit est suivie de manière continue. En pratique une distinction est faite entre:

En KUSD	2014	2013
Créances émanantes de ventes d'huile de palme, caoutchouc et thé	22 897	23 319
Créances émanantes de ventes de bananes et de plantes	898	1 896
Total	23 795	25 215

Le risque de crédit de la première catégorie est toutefois limité étant donné que ces ventes sont payées pour la plupart immédiatement contre remise de documents de propriété. En plus il concerne un nombre limité de clients bien connus (par produit environ 90% des ventes sont réalisés par un maximum de 10 clients dont aucun ne représente plus de 30%). Contrairement à la première catégorie, le risque de crédit des créances émanant des ventes de bananes et de plantes est plus grand.

Pour les deux catégories il existe un suivi hebdomadaire des soldes non-payés ainsi qu'une politique de sommation active. Des réductions de valeur sont reprises lorsqu'un encaissement entier ou partiel est devenu improbable. Les éléments qui sont pris en considération lors de cette appréciation sont principalement la durée du retard de paiement et la solvabilité du client.

Les créances résultant des ventes de bananes et de plantes ont la structure d'échéance suivante:

En KUSD	2014	2013
Non expirées	765	1 805
Expirées < 30 jours	89	10
Expirées entre 30 et 60 jours	0	81
Expirées entre 60 et 90 jours	44	0
Total	898	1 896

Aucune réduction de valeur sur créances n'a été actée en 2013 et 2014

Risque de liquidités

Une manque matériel et incessant de nos flux de trésorerie endommagerait notre solvabilité et la confiance des investisseurs et pourrait limiter le pouvoir du groupe d'attirer du capital. Le flux de trésorerie opérationnel offre les moyens pour financer les passifs financiers et pour améliorer la valeur pour les actionnaires.

Le groupe contrôle les risques de liquidités moyennant des estimations à court et à long terme des flux de trésorerie futurs. Le groupe *SIPEF* garde l'accès vers les marchés financiers moyennant des programmes de dettes à court et à long terme.

Le tableau ci-dessous présente les flux de trésorerie (non escomptés) conclus contractuellement émanants de dettes à la date du bilan:

2014 - En KUSD	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	Plus de 5 ans
Dettes commerciales et autres dettes < 1 an							
Dettes commerciales	20 274	-20 274	-20 274				
Acomptes reçus	219	- 219	- 219				
Passifs financiers < 1 an							
Partie à court terme des dettes > 1 an	0	0	0				
Dettes financières	52 276	-52 284	-52 284				
Instruments financiers dérivés	1 756	-1 756	-1 756				
Autres passifs courants	0	0	0				
Passifs courants	74 525	-74 533	-74 533	0	0	0	0

2013 - En KUSD	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	Plus de 5 ans
Dettes commerciales et autres dettes < 1 an							
Dettes commerciales	16 947	-16 947	-16 947				
Acomptes reçus	144	- 144	- 144				
Passifs financiers < 1 an							
Partie à court terme des dettes > 1 an	0	0	0				
Dettes financières	52 420	-52 420	-52 420				
Instruments financiers dérivés	0	0	0				
Autres passifs courants	0	0	0				
Passifs courants	69 511	-69 511	-69 511	0	0	0	0

Afin de limiter le risque de crédit financier, *SIPEF* a placé ses activités principales auprès d'un groupe limité de banques d'une haute solvabilité.

En 2014, comme pour les années précédentes, il n'y avait aucune transgression dans les conditions d'accords de crédits ni défaut dans les délais de paiement.

Notes relatives aux états financiers consolidés

Instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière

Les juste valeurs des instruments financiers sont :

En KUSD	2014	2013
Opérations de change à terme	-1 756	986
Swaps de taux d'intérêt	0	0
Juste valeur (+ = actif; - = passif)	-1 756	986

En accord avec IFRS 7 les dérivés financiers sont placés au niveau 1,2 ou 3.

- Le niveau 1 concerne les juste valeurs sur base des valeurs de marché cotés.
- Le niveau 2 concerne les juste valeurs sur base de données autres qu'au niveau 1 mais qui sont identifiables pour l'actif de l'obligation.
- Le niveau 3 concerne la juste valeur qui n'est pas basée sur des données identifiables.

La juste valeur de la transaction de change à terme sur la base des cours de clôture du 31 décembre 2014 a été également ramené au niveau 2. Le montant notionnel du contrat de change à terme se monte à 34 158 KUSD.

Instruments financiers par catégorie

Le tableau ci-dessous représente les instruments financiers par catégorie à fin 2014 et 2013. La valeur comptable des actifs et passifs financiers approche la valeur réelle au vu de la nature des instruments financiers, sauf pour les actifs disponibles à la vente, lesquels sont comptabilisés à leur valeur de coût vu qu'il n'y a pas d'information fiable disponible.

Les instruments financiers sont placés au niveau 2.

2014 - En KUSD	Actifs disponibles à la vente	Prêts et débiteurs	Instruments dérivés	Total valeur comptable
			(1)	
Actifs financiers				
Autres participations	3 822			3 822
Autres actifs financiers				0
Créances > 1 an				
Autres créances				0
Total actifs financiers non courants	3 822	0	0	3 822
Créances commerciales et autres créances				
Créances commerciales		23 795		23 795
Investissements				
Instruments financiers et placements		80		80
Trésorerie et équivalents de trésorerie		27 579		27 579
Instruments financiers dérivés				0
Total actifs financiers courants	0	51 454	0	51 454
Total actifs financiers	3 822	51 454	0	55 276

	Instrumentes dérivés	Autres passifs	Total valeur comptable
		(2)	
Dettes commerciales et autres dettes > 1 an			0
Passifs financiers > 1 an (y compris les instruments dérivés)			0
Total passifs financiers non courants	0	0	0
Dettes commerciales et autres dettes < 1 an			
Dettes commerciales		20 274	20 274
Acomptes reçus		219	219
Passifs financiers < 1 an			
Partie à court terme des dettes > 1 an			0
Dettes financières		52 276	52 276
Instrumentes financiers dérivés	1 756		1 756
Total passifs financiers courants	1 756	72 769	74 525
Total passifs financiers	1 756	72 769	74 525

(1) sont considérés techniquement comme maintenus pour la vente sous IAS39

(2) contre prix de revient amorti

2013 - En KUSD	Actifs disponibles à la vente	Prêts et débiteurs	Instrumentes dérivés	Total valeur comptable
			(1)	
Actifs financiers				
Autres participations	3 854	6		3 860
Autres actifs financiers				0
Créances > 1 an				
Autres créances				0
Total actifs financiers non courants	3 854	6	0	3 860
Créances commerciales et autres créances				
Créances commerciales		25 215		25 215
Investissements				
Instrumentes financiers et placements				0
Trésorerie et équivalents de trésorerie		17 343		17 343
Instrumentes financiers dérivés			986	986
Total actifs financiers courants	0	42 558	986	43 544
Total actifs financiers	3 854	42 564	986	47 404

Notes relatives aux états financiers consolidés

	Instrumentes dérivés	Autres passifs	Total valeur comptable
		(2)	
Dettes commerciales et autres dettes > 1 an			0
Passifs financiers > 1 an			0
Total passifs financiers non courants	0	0	0
Dettes commerciales et autres dettes < 1 an			
Dettes commerciales		16 947	16 947
Acomptes reçus		144	144
Passifs financiers < 1 an			
Partie à court terme des dettes > 1 an			0
Dettes financières		52 420	52 420
Instrumentes financiers dérivés			0
Total passifs financiers courants	0	69 511	69 511
Total passifs financiers	0	69 511	69 511

(1) sont considérés techniquement comme maintenus pour la vente sous IAS39

(2) contre prix de revient amorti

La contribution au résultat net des instruments financiers par catégorie est présentée comme suit:

2014 - En KUSD	Actifs disponibles à la vente	Prêts et débiteurs	Trésorerie	Instrumentes dérivés	Coût amorti	Total
Chiffre d'affaires						0
Coûts commerciaux et administratifs						0
Autres produits/(charges) opérationnel(le)s						0
	0	0	0	0	0	0
Produits financiers		1	180			181
Charges financières		-421	-449		0	-870
Dérivés maintenus à des fins commerciales				-2 742		-2 742
	0	-420	-269	-2 742	0	-3 431

2013 - En KUSD	Actifs disponibles à la vente	Prêts et débiteurs	Trésorerie	Instrumentes dérivés	Coût amorti	Total
Chiffre d'affaires						0
Coûts commerciaux et administratifs						0
Autres produits/(charges) opérationnel(le)s						0
	0	0	0	0	0	0
Produits financiers		3	139			142
Charges financières		-520	-318			-838
Dérivés maintenus à des fins commerciales				659		659
	0	-517	-179	659	0	-37

28. Contrats de location simple

Le groupe loue des espaces professionnels, du matériel industriel et des véhicules dans le cadre de contrats de location simple. Les paiements des loyers résultant de loyers minima non résiliables sont répartis selon l'échéancier suivant:

En KUSD	2014	2013
1 an	341	350
2 ans	134	126
3 ans	90	102
4 ans	32	41
5 ans	3	0
	600	619

Dans le courant de l'année le groupe a comptabilisé des charges à concurrence de 370 KUSD (2013: 351 KUSD).

29. Contrats de location-financement

Les contrats de location-financement en cours ont été supprimés en 2010 dans le cadre d'une poursuite de la restructuration du financement au sein du groupe.

30. Regroupements d'entreprises, acquisitions et cessions

En Janvier 2014, le groupe SIPEF a acquis 38% des actions de la nouvelle société « *Verdant bioscience Singapore PTE LTD* » (VBS). Pour l'acquisition de ces actions, le groupe SIPEF a enregistré une promesse de dette de 5 000 KUSD envers VBS. Le groupe SIPEF a aussi donné toutes ses actions de la société *PT Timbang Deli* à VBS en utilisant un « *share Swap Agreement* ».

Suite à cet accord, l'entreprise *PT Timbang Deli*, qui était déjà classifiée comme un actif détenu en vue de la vente, était déconsolidé. Cette transaction est vue comme une vente complète de la société *PT Timbang Deli*.

La nouvelle société VBS est consolidée par la méthode mise en équivalence depuis cette année, comme le groupe SIPEF détient un contrôle conjoint dans VBS.

Après cette transaction, le groupe SIPEF détient aussi, par VBS, un pourcentage d'intérêt de 36,1% en *PT Timbang Deli*. *PT Timbang Deli* est donc inclus par la méthode mise en équivalence dans le périmètre de consolidation. En 2013 le groupe SIPEF détenait encore un pourcentage d'intérêt de 90,25% dans *PT Timbang Deli*. *PT Timbang Deli* était alors inclus par la méthode intégrale dans les états financiers du groupe SIPEF.

La transaction mentionnée a l'effet suivant sur le bilan, compte de résultats et flux de trésorerie consolidés:

En KUSD	Total
Participations dans des entreprises associées	10 744
Autres actifs courants	-445
Actifs détenus en vue de la vente	-5 109
Actifs détenus en vue de la vente: Trésorerie et équivalents de trésorerie	-382
Total actifs	4 809

Notes relatives aux états financiers consolidés

En KUSD	Totaal
Intérêts non contrôlant	-125
Écarts de conversion	286
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	-1 780
Autres dettes	5 000
Total passif	3 381
Prix de vente (+) / d'achat (-)	0
Résultat sur cessions d'actifs financiers	2 124
Résultat exceptionnel dans la quote-part du résultat des entreprises associées	-286
Résultat total de la vente	1 838
Trésorerie reçue (+) / payée (-) nette	-382

La trésorerie payée nette concerne la trésorerie incluse dans la société *PT Timbang Deli* au 31 Décembre 2013. La trésorerie était déjà incluse dans le poste « actifs détenus en vue de la vente » et sort du groupe *SIPEF* après la vente de *PT Timbang Deli*.

31. Droits et engagements hors bilan

Garanties

En 2014, aucune garantie n'a été constituée par des tiers pour le compte de la société, et seulement un montant de 278 KUSD pour le compte des filiales.

Divers droits et engagements représentent des options d'achat (-100 KUSD) et des options de vente (70 KUSD) sur les actifs du secteur de l'assurance.

Litiges importants en cours

Néant

Ventes à terme

Les obligations des livraisons de marchandises (produits palmiers, caoutchouc, thé et bananes et horticulture) après la fin de l'année cadrent dans le délai de vente normal d'environ 3 mois avant la date de livraison effective. De ce fait elles ne sont pas considérées comme des ventes à terme. Le groupe a également conclu au 31 décembre 2014 de vraies ventes à termes pour l'huile de palme afin de sécuriser le cash flow nécessaire au financement des plans d'expansion. Cela concerne les livraisons suivantes:

	Tonne	Prix (USD/tonne CIF)
2015	15 000	992

32. Information relative aux parties liées

Transactions avec les administrateurs et les membres du comité exécutif

Les principaux dirigeants sont constitués par le conseil d'administration et le comité exécutif du groupe.

Le tableau ci-dessous présente leurs rémunérations:

En KUSD	2014	2013
Rémunérations des administrateurs		
Rémunération fixe	293	263
Avantages du personnel à court terme	2 124	2 946
Rémunération de démission	0	1 146
Options sur actions	101	109
Assurance groupe	556	503
Bénéfice en nature (voiture de société +GSM)	90	45
Total	3 164	5 012

Les montants sont payés en EUR. Le montant payé en 2014 s'élève à 2 394 KEUR (2013: 3 766 KEUR).

La diminution est principalement due à des rémunérations variables plus basses. A partir de l'exercice 2007 des rémunérations fixes sont payées aux membres du conseil d'administration, du comité d'audit et du comité de rémunération.

Dans le cadre des informations à fournir sur les parties liées les relations ne sont pas significatives, à l'exception du contrat de location existant depuis 1985 entre Cabra NV et SIPEF concernant les bureaux et les parkings annexes à Kasteel Calesberg à Schoten. Le prix de location annuel indexé s'élève à 211 KUSD (160 KEUR) et un montant de 85 KUSD (64 KEUR) est également facturé pour la participation dans les frais d'entretien des bâtiments, des parkings et du parc. De plus amples informations sur les relations entre SIPEF et les membres du comité exécutif et du conseil d'administration sont reprises dans la section "Déclaration en matière de gouvernance d'entreprise" de ce rapport annuel.

Autres transactions avec des parties liées

Les transactions avec des sociétés apparentées concernent essentiellement des transactions commerciales et sont négociées selon le principe "at arm's length". Les recettes et dépenses liées à ces transactions sont négligeables pour les états financiers consolidés dans leur ensemble.

Transactions avec des sociétés consolidées

Les soldes, les transactions et les profits entre le groupe et les entreprises associées sont éliminés dans la consolidation et ne sont pas inclus dans cette note. Les transactions entre le groupe et les coentreprises (notamment PT Agro Muko) sont illustrées ci-dessous.

Le tableau ci-dessous présente les totaux des transactions qui ont eu lieu pendant l'année entre le groupe et les coentreprises PT Agro Muko, PT Timbang Deli et Verdant Bioscience Singapore PTE LTD à 100%:

En KUSD	PT Agro Muko	PT Timbang Deli	Verdant Bioscience Singapore
Total des ventes pendant l'année financière	1 632	540	0
Total des achats pendant l'année financière	66 373	2 154	0
Créance totale au 31 décembre 2014	654	170	990
Dettes totales au 31 décembre 2014	5 836	387	5 063

Notes relatives aux états financiers consolidés

33. Résultat par action (de base et dilué)

Des activités poursuivies et abandonnées	2014	2013
Résultat de base par action		
Le résultat de base par action - calcul (USD)	6,33	6,26
Le résultat de base par action se calcule comme suit:		
Numérateur: résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires (KUSD)	56 268	55 627
Dénominateur: le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	8 889 740	8 891 870
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation se calcule comme suit:		
Nombre d'actions ordinaires en circulation au 1er janvier	8 889 740	8 892 064
Impact des actions émises / programme de rachat d'actions	0	-194
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre	8 889 740	8 891 870
Résultat dilué par action		
Le résultat dilué par action - calcul (USD)	6,33	6,26
Le résultat dilué par action se calcule comme suit:		
Numérateur: résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires (KUSD)	56 268	55 627
Dénominateur: le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué	8 890 552	8 891 870
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué se calcule comme suit:		
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre	8 889 740	8 891 870
Effet des options sur actions sur l'émission	812	0
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué en circulation au 31 décembre	8 890 552	8 891 870
Des activités poursuivies		
Résultat de base par action		
Le résultat de base par action - calcul (USD)	6,33	6,26
Le résultat de base par action se calcule comme suit:		
Numérateur: résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires (KUSD)	56 268	55 627
Dénominateur: le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	8 889 740	8 891 870
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation se calcule comme suit:		
Nombre d'actions ordinaires en circulation au 1er janvier	8 889 740	8 892 064
Impact des actions émises / programme de rachat d'actions	0	-194
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre	8 889 740	8 891 870
Résultat dilué par action		
Le résultat dilué par action - calcul (USD)	6,33	6,26
Le résultat dilué par action se calcule comme suit:		
Numérateur: résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires (KUSD)	56 268	55 627
Dénominateur: le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué	8 890 552	8 891 870
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué se calcule comme suit:		
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre	8 889 740	8 891 870
Effet des options sur actions sur l'émission	812	0
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué en circulation au 31 décembre	8 890 552	8 891 870

34. Retraitement PT Agro Muko

Les normes et interprétations nouvelles suivantes sont applicables pour le groupe *SIPEF* pour la période annuelle ouverte à compter du 1er Janvier 2014:

- IFRS 10 Etats financiers consolidés (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014)
- IFRS 11 Partenariats et coentreprises (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014)
- IFRS 12 Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014)

IFRS 11 "Partenariats" et IAS 28 "participations dans des entreprises associées et coentreprises"

L'application de la nouvelle norme IFRS 11 a un impact sur la méthode de consolidation de la coentreprise *PT Agro Muko*. Le groupe *SIPEF* détient un pourcentage d'intérêts de 44,93% et un pourcentage de contrôle de 47,29% dans *PT Agro Muko*. Avant la transition à l'IFRS 11, *PT Agro Muko* était consolidé de la manière proportionnelle. La partie de l'actif, passif, produits et frais qui appartiennent au groupe, étaient inclus dans les états financier consolidés proportionnellement.

Après l'application de la nouvelle norme IFRS 11, le groupe a décidé de classier *PT Agro Muko* comme une coentreprise conformément à la nouvelle norme IFRS 11, donc *PT Agro Muko* est inclus dans les états financiers par la méthode de mise en équivalence. Cette transition était appliquée de manière rétroactive. Les chiffres comparatifs de 2013 ont été retraités. L'effet de l'application de la nouvelle norme IFRS 11 peut être résumé comme suit:

Notes relatives aux états financiers consolidés

Impact sur le compte de résultats consolidé:

En KUSD (résumé)	31 décembre 2013								
	Méthode proportionnelle			Méthode de la mise en équivalence			Différence		
	Avant IAS 41	IAS 41	IFRS	Avant IAS 41	IAS 41	IFRS	Avant IAS 41	IAS 41	IFRS
Chiffre d'affaires	291 678		291 678	286 057		286 057	-5 621		-5 621
Coût des ventes	-197 257	4 930	-192 327	-207 043	4 503	-202 540	-9 786	-427	-10 213
Bénéfice brut	94 421	4 930	99 351	79 014	4 503	83 517	-15 407	-427	-15 834
Variation actifs biologiques		36 461	36 461		34 500	34 500		-1 961	-1 961
Coûts de plantation (nets)		-28 717	-28 717		-26 454	-26 454		2 263	2 263
Coûts commerciaux et administratifs	-25 336		-25 336	-25 154		-25 154	182		182
Autres produits/(charges) opérationnel(le)s	-2 793		-2 793	28		28	2 821		2 821
Résultat opérationnel	66 292	12 674	78 966	53 888	12 549	66 437	-12 404	-125	-12 529
Produits financiers	155		155	142		142	-13		-13
Charges financières	-838		-838	-838		-838	0		0
Différences de changes	-2 629		-2 629	-2 868		-2 868	239		239
Résultat financier	-3 312		-3 312	-3 564		-3 564	-252		-252
Bénéfice avant impôts	62 980	12 674	75 654	50 324	12 549	62 873	-12 656	-125	-12 781
Charge d'impôts	-13 956	-3 062	-17 018	-10 660	-3 031	-13 691	3 296	31	3 327
Bénéfice après impôts	49 024	9 612	58 636	39 664	9 518	49 182	-9 360	-94	-9 454
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	231		231	9 591	94	9 685	9 360	94	9 454
Résultat des activités poursuivies	49 255	9 612	58 867	49 255	9 612	58 867	0	0	0
Bénéfice de la période	49 255	9 612	58 867	49 255	9 612	58 867	0	0	0
- Intérêts non contrôlant	2 630	610	3 240	2 630	610	3 240	0	0	0
- Détenteurs des capitaux propres de la société mère	46 625	9 002	55 627	46 625	9 002	55 627	0	0	0

Impact sur l'actif/passif

En KUSD (résumé)	31 décembre 2013		
	Méthode proportionnelle	Méthode de la mise en équivalence	Différence
Bilan			
Immobilisations incorporelles et corporelles	242 754	225 265	-17 489
Actifs biologiques	334 712	301 937	-32 775
Participations dans des entreprises associées	10 696	63 953	53 257
Actifs financiers	3 860	3 860	0
Actifs d'impôt différé	6 914	6 914	0
Total actifs non courants	598 936	601 929	2 993
Stocks	36 749	31 616	-5 133
Créances	46 394	45 451	-943
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 488	18 329	-3 159
Autres actifs courants	1 037	906	-131
Actifs détenus en vue de la vente	5 491	5 491	0
Total actifs courants	111 159	101 793	-9 366
Total actifs	710 095	703 722	-6 373
Provisions	5 248	3 236	-2 012
Passifs d'impôt différé	58 594	53 454	-5 140
Obligations en matière de pensions	11 122	9 328	-1 794
Dettes commerciales	35 684	38 519	2 835
Passifs financiers < 1 an	52 420	52 420	0
Autres passifs courants	3 361	3 099	-262
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	1 780	1 780	0
Total passifs	168 209	161 836	-6 372
(Net - impact sur les) capitaux propres:			
Attribuable aux:			
- Intérêts non contrôlant	33 828	33 828	0
- Détenteurs des capitaux propres de la société mère	508 058	508 058	0

Notes relatives aux états financiers consolidés

Impact sûr le flux de trésorerie

En KUSD (résumé)	31 décembre 2013		
	Méthode proportionnelle	Méthode de la mise en équivalence	Différence
Flux de trésorerie			
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	84 568	68 657	-15 911
Variation fonds de roulement	-74	2 750	2 824
Impôts payés	-21 419	-16 430	4 989
Flux de trésorerie des activités opérationnelles après impôts	63 075	54 977	-8 098
Investissements actifs corporelles et incorporelles	-91 644	-88 204	3 440
Investissements actifs financiers	0	0	0
Flux de trésorerie des activités opérationnelles disponible	-28 569	-33 227	-4 658
Dividendes perçus d'entreprises associées	266	7 142	6 876
Vente d'actifs	645	645	0
Flux de trésorerie disponible	-27 658	-25 440	2 218
Transactions fonds propres avec des minoritaires	-5	-5	0
Diminution/(augmentation) des actions propres	-173	-173	0
Augmentation/(diminution) dettes financières à court terme	39 814	39 814	0
Dividendes de l'exercice précédent, payés durant l'exercice	-20 122	-20 122	0
Distribution de dividendes par les filiales aux minoritaires	-1 180	-1 180	0
Charges et produits financiers	-596	-596	0
Variation nette des investissements, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-9 920	-7 702	2 218
Flux de trésorerie disponible net	-27 836	-25 618	2 218
Investissements et trésorerie et équivalents de trésorerie (en début d'exercice)	30 800	25 424	-5 376
Investissements et trésorerie et équivalents de trésorerie (en fin d'exercice)	20 884	17 726	-3 158

35. Événements postérieurs à la date de clôture

En septembre 2014, il a été décidé de restructurer les activités de caoutchouc du groupe et, par conséquent, de mettre en vente notre plantation de caoutchouc en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Le 11 février 2015, un accord de principe a été signé pour la vente définitive. La vente sera finalisée dans les trois prochains mois, sous réserve de la finalisation de la « due diligence ».

36. Développements récents

A notre connaissance, il n'y a pas eu de circonstances ou développements qui pourraient avoir une influence importante sur l'évolution future du groupe. Le conseil d'administration propose un dividende brut de 1,25 EUR par action payable le 1 juillet 2015, correspondant à un pay-out de 30,48%, part du groupe, avant IAS 41, et identique au 'pay-out ratio' de l'année passée.

37. Prestations fournies par l'auditeur et honoraires afférents

L'auditeur du groupe *SIPEF* est Deloitte Réviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL représenté par Dirk Cleymans. Les honoraires pour le rapport annuel de la *SIPEF* sont approuvés par l'assemblée générale après contrôle et approbation par le comité d'audit et par le conseil d'administration. Ces honoraires représentent un montant de 111 KUSD (contre 108 KUSD l'année passée). Pour le groupe entier Deloitte a fourni en 2014 des prestations pour 610 KUSD (contre 565 KUSD l'année passée), dont 141 KUSD (2013: 117 KUSD) pour des services non audit.

Sipef NV

Rapport du commissaire à l'assemblée générale sur les états financiers consolidés clôturés le 31 décembre 2014

Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre rapport sur les états financiers consolidés, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces états financiers consolidés comprennent le bilan consolidé clôturé le 31 décembre 2014, le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que le résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives.

Rapport sur les états financiers consolidés - Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des états financiers consolidés de Sipef NV (la « société ») et de ses filiales (conjointement le « groupe »), établis en conformité avec les normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards - IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne et les dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Le total de l'actif mentionné dans le bilan consolidé s'élève à 754.581 (000) USD et le bénéfice consolidé (part du groupe) de l'exercice s'élève à 56.268 (000) USD.

Responsabilité du conseil d'administration relative à l'établissement des états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement d'états financiers consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants repris et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne du groupe relatif à l'établissement d'états financiers consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, et la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Nous avons obtenu des préposés du groupe et du conseil d'administration les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les états financiers consolidés de Sipef NV donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2014, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion sans réserve exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur note 9. Actifs biologiques aux états financiers consolidés concernant la valeur réelle des actifs biologiques, qui met en évidence que la valeur comptable des actifs biologiques pourrait être différente de leur valeur de réalisation suite à l'incertitude inhérente associée à l'évaluation de la juste valeur des actifs biologiques due principalement à la volatilité des prix de marché de production agricole et l'absence de marché liquide.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les états financiers consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les états financiers consolidés:

- Le rapport de gestion sur les états financiers consolidés traite des informations requises par la loi, concorde avec les états financiers consolidés et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Anvers, le 3 avril 2015

Le commissaire



DELOITTE Reviseurs d'Entreprises
SC s.f.d. SCRL
Représentée par Dirk Cleymans

Comptes annuels abrégés de la société mère

Les comptes annuels de *SIPEF* sont présentés ci-après dans un format résumé. Conformément au Code des Sociétés, les comptes annuels de *SIPEF*, ainsi que le rapport annuel et le rapport du commissaire, seront déposés à la Banque Nationale de Belgique. Ces documents sont également disponibles sur demande à :

SIPEF, Calesbergdreef 5, B-2900 Schoten

Seuls les comptes annuels consolidés évoqués dans les pages précédentes représentent de manière complète et fidèle la situation et la performance financière du groupe *SIPEF*. Le rapport du commissaire ne comporte aucune réserve et déclare que les comptes financiers non consolidés de *SIPEF* pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2014, représentent de manière correcte et fiable la situation et la performance financière de l'entreprise, et ceci conformément à toutes les dispositions légales et statutaires.

Bilan abrégé (après affectations et prélèvements)

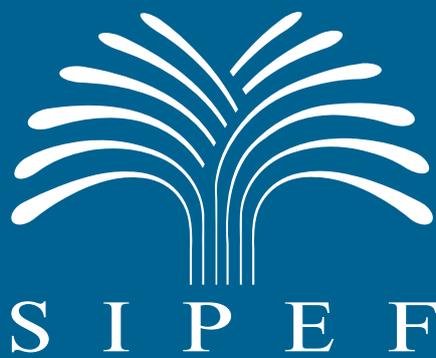
En KEUR	2014	2013
Actif		
Actifs immobilisés	219 167	56 637
Frais d'établissement	0	0
Immobilisations incorporelles	33	78
Immobilisations corporelles	213	221
Immobilisations financières	218 921	56 338
Actifs circulants	30 510	179 192
Créances à plus d'un an	0	0
Stocks et commandes en cours d'exécution	462	395
Créances à un an au plus	20 463	169 349
Placements de trésorerie	2 979	3 494
Valeurs disponibles	6 545	5 918
Comptes de régularisation	61	36
Total de l'actif	249 677	235 829
Passif		
Capitaux propres	138 443	146 625
Capital	34 768	34 768
Primes d'émission	16 285	16 285
Réserves	7 484	7 484
Profit/ (perte) reporté(e)	79 906	88 088
Provisions et impôts différés	64	99
Provision pour risques et charges	64	99
Dettes	111 170	89 105
Dettes à plus d'un an	38 279	0
Dettes à un an au plus	72 587	88 640
Comptes de régularisation	304	465
Total du passif	249 677	235 829

Compte de résultats abrégé

En KEUR	2014	2013
Ventes et prestations	200 597	205 225
Coût des ventes et des prestations	- 195 903	- 200 687
Résultats d'exploitation	4 694	4 538
Produits financiers	4 282	1 014
Charges financières	- 7 618	- 4 943
Résultats financiers	- 3 336	- 3 929
Résultat courant	1 358	608
Produits exceptionnels	260	2
Charges exceptionnelles	- 9 800	0
Résultats exceptionnels	- 9 540	2
Résultat de l'exercice avant impôts	- 8 182	610
Impôts sur le résultat	0	2
Résultat de l'exercice	- 8 182	612

Affectations et prélèvements

In KEUR	2014	2013
Profit/ (perte) à affecter	79 906	99 406
Profit/ (perte) de l'exercice à affecter	- 8 182	612
Profit/ (perte) reporté de l'exercice précédent	88 088	98 794
Affectations et prélèvements	79 906	99 406
Affectations à la réserve légale	0	0
Affectations aux autres réserves	0	128
Résultat à reporter	68 716	88 088
Dividende	11 190	11 190
Rémunération aux administrateurs	0	0



www.sipef.com